



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

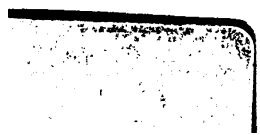
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







APOLOGIE

DE

LA RELIGION

CHRÉTIENNE,

*Contre l'Auteur du Christianisme dévoilé,
& contre quelques autres Critiques.*

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Chanoine
de l'Eglise de Paris, de l'Académie des Sciences,
Belles-Lettres & Arts de Besançon.

Jactent se in sui eloquii vanitate, & de argumentationum suarum versutia, quæ inimica est fidei, glorientur; nobis placet Apostoli obedire præceptis, dicentis: VIDETE NE QUIS VOS DECIPIAT PER PHILOSOPHIAM. S. Leo, Epist. 132, cap. 2.

SECONDE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE
ET AUGMENTÉE.

TOME SECOND.



A PARIS.

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la
rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Ives.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation Et Privilège du Roi.



Œ U V R E S

De M. BERGIER, qui se trouvent
chez HUMBLOT, Libraire.

- A**POLOGIE de la Religion Chrétienne, contre l'Auteur du Christianisme dévoilé, 2 vol. in-12. 6 l.
- La Certitude des preuves du Christianisme, ou Réfutation de l'Examen critique des Apologistes de la Religion Chrétienne, avec la réponse aux Conseils raisonnables, 1 vol. in-12. 3 l.
- La Réponse aux Conseils Raisonnables, séparé. 15 s.
- Le Déisme réfuté par lui-même, ou Examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rousseau, 1 vol. in-12. 3 l.
- Origine des Dieux du Paganisme & le sens des Fables découvert par une explication suivie des Poésies d'Hésiode, 2 vol. in-12. 6 l.
- Les Elémens primitifs des Langues découverts par la comparaison des racines de l'Hébreu, du Grec, du Latin & du François, 1 vol. in-12. 2 l. 10 s.
- Discours qui a remporté le prix d'Eloquence de l'Académie de Besançon, sur cette question: *Combien les Mœurs donnent de lustre aux talens*, une br. 8 s.

TABLE
DES CHAPITRES
ET DES MATIÈRES
CONTENUS DANS LE TOME II.

CHAPITRE XI.

De la Morale Chrétienne.

§. 1. <i>Y avoit il des Mœurs chez les Payens ?</i>	1
§. 2. <i>Mœurs des Grecs ,</i>	7
§. 3. <i>Des Romains ,</i>	12
§. 4. <i>Des Chinois ,</i>	19
§. 5. <i>Leçons des anciens Philosophes ,</i>	23
§. 6. <i>Religion , seul appui de la Morale ,</i>	24
§. 7. <i>Les Loix Civiles ne peuvent la maintenir ,</i>	29
§. 8. <i>La Religion ne rend point la Morale incertaine ,</i>	32
§. 9. <i>Vraie source des disputes de Religion ,</i>	36
§. 10. <i>Le Christianisme n'ordonne point la persécution ,</i>	39
§. 11. <i>En quel sens il est intolérant ,</i>	44
§. 12. <i>Il n'enseigne point la rébellion ni le régicide ,</i>	48
§. 13. <i>Foiblesse de la Morale philosophique ,</i>	52
§. 14. <i>Les Nations Chrétiennes sont plus vertueuses que les Infidèles ,</i>	63

T A B L E

C H A P I T R E X I I .

Des Vertus Chrétiennes.

§. 1. <i>De l'Amour de Dieu & du Prochain,</i>	66
§. 2. <i>Du Renoncement aux biens & aux plaisirs,</i>	72
§. 3. <i>De la Foi,</i>	77
§. 4. <i>De l'Espérance,</i>	86
§. 5. <i>Du zèle & des Missions : Massacre des Américains,</i>	92
§. 6. <i>De l'Humilité & de la Mortification,</i>	98
§. 7. <i>Sur les Moines & le Célibat,</i>	101
§. 8. <i>Sur le Mariage & la Continence,</i>	107
§. 9. <i>Vertus des Payens, vertus des Saints, fausse Morale des Philosophes,</i>	115

C H A P I T R E X I I I .

Des Pratiques & des Devoirs de la Religion Chrétienne.

§. 1. <i>Nécessité de ces Pratiques pour civiliser les Peuples,</i>	125
§. 2. <i>De la Priere,</i>	129
§. 3. <i>Des Fêtes,</i>	132
§. 4. <i>De l'Abstinence & du Jeûne,</i>	135
§. 5. <i>Sur les Censures Ecclésiastiques,</i>	139
§. 6. <i>Sur la Pénitence des mourans & les Sacremens,</i>	142
§. 7. <i>Sur les Droits casuels, la Priere pour les morts, &c.</i>	146

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XIV.

Des Effets politiques de la Religion Chrétienne.

- §. 1. *Témoignages des Philofophes en faveur de la Religion,* 150
 - §. 2. *Ce n'est point la Religion, mais la Philofophie qui cause les disputes,* 153
 - §. 3. *Les ennemis de la Religion le font du Souverain,* 162
 - §. 4. *Le Christianisme ne rend les peuples ni féditieux ni ignorans,* 166
 - §. 5. *Il ne détourne point des devoirs de la société,* 170
 - §. 6. *Les PP. de l'Eglise ne les desapprouvent point,* 177
-

CHAPITRE XV.

De l'Eglise, ou du Sacerdoce des Chrétiens.

- §. 1. *Services qu'a rendus le Clergé,* 183
- §. 2. *Les pouvoirs des Prêtres font purement spirituels,* 190
- §. 3. *Leur défintéreffement dans les premiers siècles,* 194
- §. 4. *Sur la puiffance temporelle des Papes,* 199
- §. 5. *Sur les biens & les Immunités du Clergé,* 208
- §. 6. *Sur les Professions de Foi & sur l'Inquifition,* 219
- §. 7. *Sur la réforme des Proteftans,* 223
- §. 8. *Des Sermons & des Prédicateurs,* 228
- §. 9. *Des Cafuiftes & des Fondations,* 234

TABLE DES CHAPITRES.

C H A P I T R E X V I.

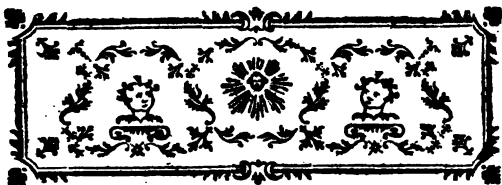
Conclusion.

<i>§. 1. Mauvaise foi & vanité des Philosophes,</i>	<i>239</i>
<i>§. 2. Principes opposés à leur système,</i>	<i>242</i>
<i>§. 3. Il est impraticable dans l'exécution,</i>	<i>253</i>
<i>§. 4. La Philosophie rompt les liens de la société,</i>	<i>258</i>
<i>§. 5. Les Philosophes sont toujours dangereux,</i>	<i>261</i>
<i>§. 6. La Religion est l'appui du Gouvernement,</i>	<i>266</i>
<i>§. 7. Sans elle plus de vertus ni de remords,</i>	<i>270</i>
<i>§. 8. Impossibilité de punir tous les crimes,</i>	<i>276</i>
<i>§. 9. Il faut une Religion vraie ou fausse,</i>	<i>279</i>
<i>§. 10. Le Déisme est insoutenable,</i>	<i>282</i>
<i>§. 11. Le Projet des Philosophes ne suffira pas,</i>	<i>293</i>

Réfutation des principaux Articles du Dict. Philos.

<i>Ame,</i>	<i>299</i>	<i>Second Entretien,</i>	<i>418</i>
<i>Ange,</i>	<i>313</i>	<i>Troisième Entretien,</i>	<i>425</i>
<i>Apocalypse,</i>	<i>323</i>	<i>Quatrième Entretien,</i>	<i>446</i>
<i>Athée, Athéisme,</i>	<i>339</i>	<i>Cinquième Entretien,</i>	<i>452</i>
<i>Bêtes,</i>	<i>367</i>	<i>Sixième Entretien,</i>	<i>456</i>
<i>Bien, Souverain Bien,</i>	<i>372</i>	<i>Christianisme, (Recher-</i>	
<i>Caractere,</i>	<i>376</i>	<i>ches historiques sur le</i>	
<i>Certain, Certitude,</i>	<i>377</i>	<i>Christianisme),</i>	<i>462</i>
<i>Chaire des Evénemens,</i>	<i>395</i>	<i>Corps,</i>	<i>545</i>
<i>De la Chine,</i>	<i>406</i>	<i>Dieu,</i>	<i>553</i>
<i>Catéchisme Chinois,</i>	<i>412</i>	<i>Egalité,</i>	<i>558</i>
<i>Premier Entretien, ibid.</i>		<i>Enfer,</i>	<i>564</i>

APOLOGIE



APOLOGIE

DE

L. A. RELIGION

CHRÉTIENNE,

CONTRE l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, & contre quelques autres Critiques.

CHAPITRE XI.

De la Morale Chrétienne.

§. I.

JUSQU'À présent les ennemis les plus animés contre le Christianisme avoient respecté la morale; en combattant ses dogmes, les rites extérieurs, les preuves de son établissement divin, les incrédules rendoient du moins hommage à la sainteté

Tome II.

A

des loix de l'Evangile. Il étoit aisé de prévoir que leur audace n'en demeureroit pas-là ; que bientôt en suivant leurs principes , ils ne ménageroient pas plus la morale que le dogme , qu'ils en viendroient enfin à nous prêcher sans détour l'Irreligion absolue. On le leur a prédit , & l'Auteur du *Christianisme dévoilé* vérifie aujourd'hui la prophétie. Il prétend démontrer que la morale chrétienne est non-seulement inutile , mais fautive & incertaine , mal fondée , pernicieuse même , qu'elle est la source de tous les maux du genre humain.

A la vérité il n'appuie ce paradoxe ni sur des réflexions neuves , ni sur des raisonnemens profonds ; les déclamations qu'il a déjà faites dans les Chapitres précédens & qu'il répète , lui tiennent lieu de preuves : elles se réduisent à deux ou trois sophismes rebattus , dont on sent d'abord le foible & la fausseté. Mais il est essentiel de venger la morale chrétienne des reproches même les plus mal fondés ; sur cet important objet , notre Auteur n'est point soutenu par le suffrage des autres Philosophes , il est presque seul de son avis.

Selon lui la morale étoit connue avant Jesus-Christ ; c'est par elle que les Nations sont devenues florissantes : par-tout il y a eu des Philosophes qui l'ont enseignée :

DE LA RELIGION, &c. 3
chez les Payens , il y a eu des vertus plus réelles que chez les Chrétiens (a). Il faut examiner chacune de ces propositions.

Avant l'Évangile il y a eu des loix , des mœurs , des Nations entières recommandables par leur vertu ; l'Histoire en fait foi , elle nous met sous les yeux des exemples admirables d'équité , d'humanité , de patriotisme , de tempérance , de desintéressement , de patience , de magnanimité. Ces traits sont trop d'honneur à la nature humaine pour que nous cherchions à les obscurcir ; mais il y a là-dessus bien des réflexions à faire.

1°. Pendant combien de siècles les Peuples sont-ils demeurés barbares , sans loix , sans police , sans mœurs , sans humanité , dans un état peu différent de celui des brutes , avant que d'établir entr'eux des liens de société , avant que de connoître les premiers principes de la vie civile ? Tous ont commencé par être sauvages , brigands , cruels , anthropophages , misérables (b) ; un temps infini s'est écoulé avant qu'ils eussent la première teinture des mœurs sociales , & ils ne l'ont acquise qu'en établissant une

(a) Christ dévoilé , page 139. 8^e. lettre à Eugénie ; p. 1. Contagion factée , c. 11. p. 90.

(b) On parle ici de l'état des peuples après la dispersion , & non pas de l'état primitif du genre humain.

4 A P O L O G I E

Religion. Que l'on jette les yeux sur les commencemens des anciens Peuples, des Egyptiens, des Chaldéens, des Chinois, des Grecs, des Romains, & sur l'état actuel des Sauvages de l'Amérique: que l'on examine dans le sçavant Ouvrage de M. Gouguet, la lenteur des progrès du genre humain dans la connoissance des loix, des arts, des sciences, de la police & de la morale, on sentira s'il est nécessaire que la Religion supplée à cette étude.

Combien eût-il fallu de générations pour opérer chez les Peuples du Paraguay l'heureuse révolution que la Religion y a faite en peu de temps? ou plutôt, ces Peuples fussent-ils jamais parvenus par leurs propres lumières au point de sagesse & de félicité où l'Evangile les a conduits tout-à-coup (a)?

Quelle différence d'ailleurs entre les effets des révolutions qui sont arrivées chez les différens Peuples? l'Asie, autrefois le centre des sciences & de la politesse, dévastée par les Scythes & par les Arabes, est demeurée dans la barbarie & dans l'esclavage, parce que les vainqueurs étoient ou sont devenus Mahométans. L'Europe rava-

(a) Voyez l'Hist. Natur. de M. de Buffon, tome 6^e édit. in. 12, page 299. Esprit des Loix, l. 4, c. 6.

DE LA RELIGION, &c.

gée par les Nations du Nord, s'est relevée de ses malheurs, parce que ses conquérans ont embrassé le Christianisme.

2°. En quelle situation se trouvoient les Peuples chez lesquels nous voyons de grands exemples de vertu ? C'étoit de petites Républiques pauvres, où le luxe n'avoit pas encore pu pénétrer, où la frugalité & le desintéressement étoient inspirés par la nécessité; c'étoit des Nations forcées par les circonstances ou à se conduire avec une extrême sagesse, ou à devenir la proie de leurs voisins (a). A peine ont-elles commencé à devenir puissantes, que tous les vices y ont pénétré sans résistance, lorsque la Religion n'a pas opposé une barrière au torrent de la corruption. Qu'étoient devenues les vertus antiques d'Athènes & de Sparte, lorsque la Grèce fut réduite en Province Romaine ? Peut-on lire sans horreur le brigandage, la perfidie, la cruauté des Romains devenus les maîtres du monde ? croirons-nous que s'ils avoient été Chrétiens pour lors, la décadence de leurs mœurs auroit été aussi prompte & aussi excessive ? Nos Philosophes mêmes conviennent qu'elle fut une suite de l'Epicurésisme & de l'Ir-

(a) L'Auteur lui-même l'a reconnu dans un autre Ouvrage. (Recherches sur le Despotisme oriental, sect. 21 page 173.)

6 A P O L O G I E

religion qui s'étoient glissés à Rome (a).

Il est donc prouvé par le fait , que chez les Payens les vertus sociales furent un effet de quelques circonstances singulieres qui ne pouvoient pas toujours durer ; chez les Nations chrétiennes elles sont l'ouvrage de l'Evangile qui est le même dans tous les temps. Chez les peuples sans Religion , lorsque la législation & les mœurs sont une fois dépravées , le mal est sans remede : par-tout où règne l'Evangile , il réclame toujours contre le vice , & tôt ou tard sa voix se fait entendre.

3°. Les Historiens toujours jaloux de la gloire de leur Nation , se sont appliqués à relever tout ce qui pouvoit lui faire honneur , & ont fait sonner bien haut les actions louables de leurs concitoyens. Mais ont-ils rapporté avec la même exactitude les crimes , les desordres , les abus dont on ne rougissoit point alors ? non sans doute , & ils ont fait sagement. L'Histoire doit présenter aux hommes l'exemple des ames vertueuses , pour donner des leçons ; il seroit dangereux de mettre sous nos yeux un tableau trop fidele des vices & de la dépravation des mœurs. Le préjugé national perce de toutes parts dans les anciens monumens.

(a) Diction. Philos. art. *Athées* , *Athéisme*.

Lorsque les Romains peignent les mœurs de leur République, ils en montrent toujours le côté le plus brillant ; quand ils parlent des autres peuples, ils ne nous font presque remarquer que des vices : les Historiens Grecs ne sont pas plus équitables.

Nous connoissons parfaitement les défauts des Nations chrétiennes, parce que nous en sommes témoins ; nous ne sçaurions pas la moitié des defordres qui régnoient chez les Payens, si les Ecrivains ecclésiastiques ne les leur avoient reprochés. La science des mœurs épurée par l'Évangile, nous rend très-difficiles & très-déliçats sur le caractère des hommes ; il en coûtoit moins autrefois pour paroître vertueux.

S. 2.

4°. Malgré la sage retenue de l'Histoire, quels dérèglemens ne voyons-nous pas chez les Nations les plus vantées ? c'est à regret que nous allons retracer cet odieux tableau ; l'entêtement de nos adverfaires nous force de mettre sur la scène, des vices qu'il faudroit couvrir d'un silence éternel. Nous ne parlerons point des Egyptiens, des Indiens, des Chaldéens ni des différens peuples barbares qui sont encore répandus sur toute la terre ; bornons-nous à ceux que

nous connoissons le mieux, & que nos Philosophes exaltent davantage, aux Grecs, aux Romains, aux Chinois.

S'il y a dans l'antiquité une République dont on ait excessivement loué la vertu, c'est celle de Sparte; quand on en considère les mœurs de près, on trouve bien à rabattre de ces pompeux éloges. Un peuple superstitieux, trompeur, paresseux, perfide, grossier, cruel de sang froid, plus barbare que les Sauvages de l'Amérique, méritoit-il les panégyriques outrés, que l'on en a faits? Peu contents d'avoir réduit en esclavage les Ilotes leurs concitoyens; ces farouches Spartiates les traitoient avec plus de dureté & de barbarie, que des peuples policés ne traiteroient des brutes. Ils les maltraitoient sans raison, ils les massacroient sans pitié, ils joignoient la perfidie à la cruauté pour s'en défaire, ils accoutumoient leurs enfans à se jouer de la vie de ces malheureux. Les cruautés qu'ils exercèrent sur les Athéniens après la guerre du Péloponnèse, suffirent pour les couvrir à jamais d'opprobre. Ils firent mourir, dit Xénophon, plus de personnes en huit mois de paix, que les ennemis n'en avoient tué en trente ans de guerre, ils firent refuser par-tout un asyle aux fugitifs. Ils aiderent de leurs conseils Denys le tyran, à opprimer Syracuse; ils faisoient

DE LA RELIGION, &c. 9

souvent expirer leurs enfans à coups de verges ; ils les exerçoient à se battre avec fureur les uns contre les autres , ils les faisoient périr en naissant , s'ils paroissoient foibles ou mal conformés.

La modestie , la pudeur , la décence étoient bannies de Sparte ; le libertinage des Lacédémoniennes étoit passé en proverbe dans toute la Grèce ; elles n'avoient aucune idée de la fidélité conjugale. Les hommes , bassement asservis à des épouses si peu dignes de leur estime , étoient encore livrés singulièrement au vice contre nature.

On se souviendra que je copie le sçavant Auteur de l'*Origine des Loix* (a) , & qu'il n'y a pas un seul trait de ce tableau qui ne soit prouvé par le témoignage des Historiens Grecs. Si les Spartiates furent vicieux à cet excès sous les Loix de Lycurgue , qu'étoient-ils auparavant ? Pausanias les accuse encore d'avoir été les premiers d'entre les Grecs qui apprirent à corrompre les ennemis à force d'argent & à rendre la victoire vénale (b).

Les mœurs d'Athènes offrent un spectacle moins révoltant , mais non moins digne de censure. Ce peuple frivole , inconstant ,

(a) L. 6 , c. 3 , art. 1 , tome 5 , pages 407 & suiv.

(b) Pausan. l. 4 , c. 17.

jaloux , superstitieux , voluptueux , ingrat ; souvent injuste & cruel , auroit eu besoin d'un frein plus fort que la philosophie , pour réprimer l'impétuosité de son caractère. Nous y voyons , dit M. Goguet , un Etat sans cesse en combustion , des assemblées toujours tumultueuses , un peuple agité perpétuellement par les brigues & les factions , & livré à la fougue du plus vil harangueur ; les Citoyens les plus illustres persécutés , bannis , & continuellement exposés à la violence & à l'injustice. La vertu étoit profcrite à Athènes , les services qu'on rendoit à la patrie oubliés & souvent même punis par l'ostracisme (a). Ces Athéniens , si doux & si affables , traitoient avec la dernière dureté les Villes qui étoient dans leur dépendance ; ces hommes dont on vante la politesse & le goût délicat , se repaissoient des obscénités & des ordures dont retentissoit continuellement leur théâtre. Les Comédies d'Aristophane sont remplies d'expressions , qui , parmi nous , feroient rougir l'homme le plus dissolu & le plus effronté. Dans les assemblées publiques on souffroit les propos les plus grossiers & les plus incéceus ; Eschine & Démosthène se disoient des injures atroces. Les jeunes gens non contens de pas-

(a) Origine des Loix , tome 1 , page 74.

DE LA RELIGION, &c. II

ser leur vie au milieu des courtisanes & des danseuses, étoient encore livrés aux passions que la nature abhorre. Ce desordre affreux, commun dans toute la Grèce, avoit pris sa source dans la nudité des jeux & des exercices publics; & pour comble d'ignominie, les Philosophes l'approuvoient par leurs écrits & par leurs exemples (a). On peut lire dans Athénée, de quelle maniere les courtisanes se montroient au peuple dans les fêtes solennelles (b).

Que penser, continue M. Goguet, de la barbarie avec laquelle les Athéniens mirent à mort les hérauts que Darius leur envoyoit pour les sommer de se soumettre à sa domination? Ils violèrent également dans cette occasion & le droit des gens & ceux de l'humanité, Quel nom donner aussi à la fureur avec laquelle ils condamnerent à la mort dix de leur Généraux, pour avoir négligé d'inhumer les corps des soldats après un combat naval? Enfin de quels termes peut-on se servir pour déplorer la condamnation de Socrate? Ce jugement couvrira dans tous les siècles le peuple d'Athènes d'un opprobre que tout l'éclat de ses belles actions ne pourra jamais effacer (c); &

(a) Cic. *Tuscul.* l. 4.

(b) *Deipnosoph.* l. 13, page 590.

(c) *Origine des Loix*, tome 5, page 358.

voilà les mœurs que l'on voudroit mettre en parallèle avec celles des Nations chrétiennes.

§. 3.

Il seroit à souhaiter que le sage observateur qui a décrit avec tant de vérité les mœurs des Grecs, nous eût peint celles des Romains. Ce peuple qui eut pour fondateur un chef de brigands, ne dégénéra jamais de son caractère. L'enlèvement des Sabines fut un de ses premiers exploits; la férocité d'Horace envers sa sœur, la triste fermeté de Brutus, l'intrépidité audacieuse de Scævola, sont élevées jusqu'au ciel par les Ecrivains de Rome: histoire digne d'être écrite en caracteres de sang. Les dissensions continuelles entre le Peuple & le Sénat, la dureté des grands de Rome envers leurs créanciers, les assassinats mutuels, les séditions des Gracques, les fureurs & les violences des Décemvirs, les injustices du peuple contre les citoyens les plus distingués, la révolte des troupes, la jalousie des Généraux, des guerres continuelles contre tous les peuples qui pouvoient faire ombre à Rome, des victoires souvent achetées par la fourberie: telles sont les scènes que présentent *les beaux siècles de la République*, & que tout l'art de ses Historiens n'a pu

venir à bout de pallier. Le peuple Romain tout composé de soldats, en eut toujours le caractère injuste, violent, féroce; il ne put jamais demeurer en paix lui-même, ni y laisser les autres. On admire dans ces anciens Romains leur amour pour la patrie; & cet amour étoit la haine du reste de l'univers: il fit sans doute la grandeur de Rome; mais il fit le malheur de toute la terre. L'on écrit cependant que les fondateurs de Rome furent une troupe de bandits, dont les descendans devinrent en peu de générations le plus vertueux peuple qui ait jamais existé (a).

« Nous voyons par l'événement, dit M. Rollin, où s'est terminée cette rare modification des Romains que leurs panégyristes ont si fort vantée. Ennemis de la liberté de tous les peuples, pleins de mépris pour les Rois & pour la royauté, regardant tout l'univers comme leur proie, ils ont embrassé par une ambition insatiable la conquête du monde entier; ils ont enlevé sans distinction toutes les Provinces & tous les Royaumes, & ont renfermé sous leur domination tous les peuples: en un mot ils n'ont mis de bornes à leurs vastes projets que celles que les déserts & les

(a) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p. 167.

» mers les ont forcés d'y mettre » (a). Les
 Romains, dit Montesquieu, conquièrent
 tout, pour tout détruite (b). Heureuse
 donc l'Italie, heureux le monde entier, si
 cette race d'hommes voraces & sanguinai-
 res eût été étouffée au berceau !

On connoît le portrait qu'en a tracé un
 de leurs Historiens, sous le nom d'un chef
 des anciens Bretons. « Ces tyrans de l'un-
 » vers ne trouvant plus de terres à dévaster,
 » fouillent les recoins des mers; un ennemi
 » riche excite en eux l'avarice, un peuple
 » pauvre, l'ambition de lui donner des fers.
 » L'orient & l'occident n'ont pu les assou-
 » vir. Eux seuls poursuivent avec un achar-
 » nement égal les richesses & la pauvreté.
 » Enlever, égorger, piller sous différens
 » prétextes, c'est ce qu'ils appellent exercer
 » leur empire; ils donnent la paix où ils
 » n'ont laissé que des déserts. Verrons-nous
 » nos enfans enlevés par troupes pour aller
 » être leurs esclaves, nos femmes & nos
 » parentes victimes de la brutalité du soldat
 » ou de la lubricité de ces hôtes dangereux ?
 » Ils demandent nos biens pour tribut, nos
 » vivres pour nourrir leur armée, nos corps
 » mêmes & nos bras pour leur bâtir des

(a) Hist. Rom. tome 7, page 285.

(b) Esprit des Loix, l. 10, c. 14.

» forts , pour recevoir leurs coups & leurs
 » outrages » (a).

Leur ambition s'accrut avec leurs conquêtes, & leurs vices augmentèrent en même proportion que leur puissance. Ils avoient commencé par mener en triomphe à Rome les troupeaux & les moissons de leurs voisins ; bientôt ils y traînent les Généraux & les Rois enchaînés , l'or , l'argent , les richesses des Villes qu'ils avoient pillées , & des armées entières d'esclaves. Les dépouilles des Gaules , de l'Espagne , de l'Afrique , de l'Egypte , de la Grèce , de l'Asie , ne purent assouvir la cupidité de ces tyrans insatiables ; il fallut détruire les Villes , mettre les Royaumes à feu & à sang , livrer les peuples à la tyrannie & à la violence des Sénateurs Romains sous le nom de Proconsuls. Les fureurs de Marius & de Sylla , les guerres civiles de César & de Pompée , les proscriptions du Triumvirat , terminent dignement l'histoire de tant de rapines. On voit sans aucune pitié , Rome tourner enfin contre elle-même , l'épée dont elle avoit égorgé tant de nations , se baigner dans son propre sang , venger l'univers des maux qu'elle lui avoit causés.

Tibere , Néron , Caligula , ces monstres

(a) Tacit. in *vita Agricola* , n. 30 & 31.

qu'elle avoit nourris dans son sein , ne parvoient pas encore assez punie ; des barbares fortis des forêts du Nord , furent les exécuteurs des arrêts de la justice divine , ils foulerent aux pieds les monumens des victoires & du faste de cette Ville orgueilleuse , ils lui firent subir le même sort qu'elle avoit fait éprouver à tant d'autres , souvent sans aucune raison.

Le génie dur & féroce des Romains se faisoit sentir dans leurs loix , leurs mœurs , leurs usages. Quelle inhumanité de traîner en triomphe des Rois , des Reines & leurs enfans chargés de chaînes comme des criminels , de les exposer ainsi aux regards & aux insultes d'une vile populace , de les mettre à mort , seulement parce qu'ils avoient été vaincus ! Tout citoyen Romain avoit droit de vie & de mort sur sa famille. Lorsqu'un enfant étoit né , on l'exposoit aux pieds de son père ; si celui-ci le relevoit de terre , il étoit censé le reconnoître : s'il tournoit le dos , l'enfant étoit cruellement mis à mort ; on regardoit comme un trait d'humanité de l'exposer. Le sort de ces enfans abandonnés étoit déplorable ; les garçons étoient destinés à l'esclavage , les filles à la prostitution (a).

(a) S. Justin. Apol. 2. Athenagore , Tertull. Apolog. c. 9 & 10. Minut. Felix , Lactance , l. 6 , c. 20 , &c.

A peine connoissoit-on la police dans les plus beaux siècles de Rome ; l'Italie étoit infestée par des troupes de brigands (a) : On pouvoit être assassiné jusques dans les fauxbourgs de cette Ville immense , si l'on n'étoit escorté par une suite nombreuse d'esclaves (b). Le gouvernement d'un Prince Chrétien , le plus despotique & le plus dur , est cent fois préférable à celui des Empereurs Romains les plus sages & les plus modérés (c).

Rien de si barbare que la manière dont on traitoit les esclaves. Lorsqu'ils étoient vieux ou malades , on les exposoit dans une île du Tibre pour y mourir de faim (d) ; L'Italie étoit pleine de prisons pour ces malheureux ; leur témoignage dans les procès étoit toujours arraché par la torture (e) ; on les rouoit de coups pour la moindre faute (f). Caton , le sage Caton , faisoit commerce de la prostitution de ses esclaves (g). Un Romain qui en avoit quatre cens , ayant été assassiné , tous furent mis à

(a) Sallust. *bell. Catil.*

(b) Cicéron, *pro Milone.*

(c) Œuv. Philos. de Hume, tome 1, p. 208.

(d) Dion Cassius, l. 60. Sueton. *in Claudio.*

(e) Demosthène, *in oneter. orat. 1.* Cicéron, *pro Catil.*

(f) Senec. *Epist. 112.*

(g) Plutarq. *in Catone.*

mort (a) ; c'étoit l'ancien usage , contre lequel on voulut envain réclamer.

Quel droit monstrueux que ce droit d'esclavage , qui mettoit à la discrétion d'un maître féroce & voluptueux les biens , la personne , la vie , les mœurs de son semblable ? C'est au Christianisme que nous sommes redevables de son extinction ; & c'est un bienfait que le genre humain ne sçauroit assez reconnoître.

Que dirons-nous du spectacle barbare des combats de Gladiateurs , des obscénités honteuses des pantomimes , de l'infamie des Jeux Floraux (b) ? des sacrifices de sang humain si souvent renouvelés , de la débauche des Empereurs , des desordres dont Pétrone a fait l'histoire (c) ? Serons-nous surpris si de tels hommes ont détesté le Christianisme ? L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* dans un article très-scandaleux sur *l'amour Socratique* , dit que cet amour infâme étoit si commun à Rome , qu'on ne s'avisoit pas de punir cette fadaïse dans laquelle tout le monde donnoit tête baissée ; les lampes de cuivre trouvées dans les ruines d'Herculanum , sont autant de monu-

(a) Tacit. *Annal.* l. 14 , c. 43.

(b) Ovid. *Trist.* liv. 2 , v. 330. *Fastor.* l. 5. Valer. *Maxim.* l. 2 , c. 10 , n. 8. Senec. *Epist.* 47. Juvenal , *Sat.* 6.

(c) Voyez Senèque , l. 1 , *Epist.* 7 , & l. 15 . *Epist.* 25 ; Suétone ; Ovide , *Trist.* l. 2 ; Juvenal , *Sat.* 6.

DE LA RELIGION, &c. 19
niens, par leurs différentes figures, de la
dépravation de l'esprit & du cœur des ha-
bitans qui les possédoient (a); & l'on nous
soutiendra encore qu'avant l'Evangile il y
avoit des mœurs!

§. 4.

Nos Philosophes, peu scrupuleux sur la
bonne foi, quand il s'agit de décréditer la
Religion, vantent les mœurs & le gouver-
nement des Chinois comme un prodige (b):
un Voyageur très-récent nous en donne
une idée bien différente. Il peint les Chi-
nois comme un peuple lâche, poltron, es-
clave, perfide, très-peu industrieux, excep-
té dans l'art de tromper & de mentir, d'une
avarice & d'une friponnerie inconceva-
bles. Les Mandarins, quoique lettrés & dis-
ciples de Confucius, se servent de l'auto-
rité des loix, non pour empêcher le crime,
mais pour s'enrichir des dépouilles de ceux
qui le commettent; presque toutes les puni-
tions se réduisent à des amendes, & c'est sur
ce fond que sont assignés les revenus les
plus clairs de ceux qui composent les tri-
bunaux (c). Ces sages magistrats ont tant
fait de progrès dans la morale, qu'ils s'en-

(a) Encyclop. art. *Herculanum*.

(b) *Lia*. Philos. art. *Chine*.

(c) Voyage de George Anson, t. 3, c. 7.

tendent souvent avec les voleurs pour détrousser les étrangers ; & quand les scélérats qu'ils protègent ne sont pas fideles à payer la protection , pour lors ils les punissent en confisquant tous les vols à leur profit (a). Le droit des gens est si bien connu à la Chine , qu'en 1743 on n'y pouvoit pas concevoir comment l'Amiral Anson , qui s'étoit rendu maître d'un gallion d'Espagne , n'avoit pas commencé par faire massacrer tout l'équipage. Dans ce même-temps les matelots Anglois , après avoir sauvé la Ville de Canton d'un incendie général , sous les yeux mêmes du Viceroi , furent obligés de servir de sauve-garde aux marchands Chinois pour les préserver d'être pillés par la populace (b). Tel est le bon ordre & la police des Villes de la Chine.

Le Voyageur Anglois observe que le grand sçavoir & la haute antiquité de la nation Chinoise sont pour le moins très-problématiques ; que leur morale , même spéculative , est très-bornée & très-imparfaite ; leur gravité & leur politesse une pure affec-

(a) Voyage de George Anson, I. 3, c. 9.

(b) *Ibid.* c. 10. Voyez encore Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p. 14. Voyages de Bell d'Anfermony, tomes 1 & 2. Voyage autour du monde par le Gentil, tome 2. Le Roman Chinois, intitulé, *Hau-Kiou-Choan*. Les Extraits du P. Navarrette dans la nouv. démonst. Evang. de Leland, tome 3, pag. 139.

tation ; que les magistrats y sont corrompus , le peuple voleur , les tribunaux dominés par l'intrigue & la vénalité , le gouvernement foible , exposé à être envahi par une poignée d'aventuriers. L'on sçait d'ailleurs que c'est le bâton , & non point les loix & la morale , qui gouverne la Chine (a).

Montesquieu , après avoir examiné de près ce gouvernement si merveilleux en apparence , n'en a pas porté un jugement favorable. Il observe que les Chinois sont le peuple le plus fourbe de la terre. De même qu'à Sparte il étoit permis de voler , à la Chine il est permis de tromper (b). Le peuple a si peu d'idée de la pureté des mœurs , qu'il regarde comme un prodige de vertu de se trouver seul dans un appartement reculé avec une femme , sans lui faire violence (c). « On y a voulu , dit-il , » faire régner les loix avec le despotisme ; » mais ce qui est joint avec le despotisme » n'a plus de force : nous voyons donc à la » Chine un plan de tyrannie constamment » suivi , & des injures faites à la nature humaine avec règle , c'est-à-dire , de sang

(a) *Esprit des Loix* , l. 8. c. 21.

(b) *Ibid.* l. 14. c. 20.

(c) *Ibid.* l. 16. c. 8.

» froid » (a). On y a puni de mort un simple mensonge & la plus légère inadvertence (b). Aussi la Chine a eu vingt-deux révolutions générales, sans compter les particulières; & son gouvernement est de telle nature que les révolutions y sont inévitables (c).

Cela n'empêche pas nos Philosophes d'affurer gravement que la constitution de cet Empire est la meilleure qui soit au monde, la seule qui soit toute fondée sur le pouvoir paternel (d); on auroit mieux dit, sur le pouvoir tyrannique. Les Mandarins, ces peres si tendres, non-seulement donnent force coups de bâton à leurs enfans, mais ils les laissent encore charitablement périr de misère, de peur que le menu peuple n'augmente à l'excès & ne cause des séditions (e).

Tous ceux qui ont l'imprudence de faire le parallèle entre les nations chrétiennes & les peuples infidèles anciens ou modernes, seroient assez punis, s'ils étoient réduits à vivre sous un gouvernement pareil à ceux dont ils font l'éloge.

(a) Esprit des Loix l. 8, c. 21.

(b) Ibid. l. 12, c. 7.

(c) Ibid. l. 7, c. 7.

(d) Diction. Philosop. art. Chine, page 176. Essais sur l'Hist. gén. tome 1, c. 1, & suiv. Philos. de l'Hist. c. 18.

(e) Lettres édif. 24. Recueil, pages 63 & suiv.

§. 5.

Les Philosophes cependant ont enseigné la morale; mais il est aisé de sentir quels ont été les fruits de leur enseignement. 1°. Les Philosophes sont venus fort tard, & la morale a toujours été la dernière des sciences que l'on a cultivées (a). 2°. Les Philosophes n'ont point enseigné le peuple; ils ont fait de leur doctrine un mystère qu'ils craignoient de divulguer (b), & c'est le peuple qui a le plus besoin d'être instruit de la morale. 3°. Les Philosophes ne se sont jamais accordés sur les questions même les plus essentielles à la morale; tout étoit problématique parmi eux, ils dispuoient sur tout, & il n'est rien de si absurde qu'ils n'aient enseigné (c). 4°. Leurs actions contredisoient leurs principes & démentoient hautement leur morale (d); quelle autorité pouvoient avoir de semblables leçons? Nous avons insisté davantage sur ce point dans un autre Ouvrage (e).

(a) Cic. *Tuscul. quæst.* l. 1. n. 4.

(b) *Ibid.* l. 2, n. 4.

(c) Cic. *de Divin.* l. 2, n. 119.

(d) *Ibid.* *Tuscul.* l. 2, n. 11. Voyez encore les Dialogues de Lucien; il accuse Socrate de lubricité, de pédérastie & d'avoir conseillé la communauté des femmes.

(e) *Certit. des Preuves du Christ.* c. 9, §. 2. Voyez la nouv. Démonst. Evang. de Leland, tome 3, ch. 3 & suiv.

A quoi sert-il de répéter que les Philosophes ont débité d'aussi belles maximes que l'Évangile? Il est toujours question de savoir s'ils les ont enseignées d'une manière propre à persuader les hommes, si les peuples ont pu se croire obligés à suivre de pareils maîtres? Nous prétendons que non; & cela est prouvé par le fait & par les principes.

Ce n'est pas assez non plus de citer des exemples de vertu parmi les Payens; il faut encore examiner si ces exemples ont été assez fréquens, assez soutenus, assez indépendans des circonstances, en un mot assez populaires, pour décider du caractère & des mœurs d'une nation, & pour servir de règle à toutes les autres. Nous soutenons que cela n'est point, qu'il falloit un code tel que l'Évangile pour mettre la vertu à portée de tous les hommes.

§. 6.

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* demande s'il falloit une révélation surnaturelle pour apprendre aux hommes que la justice, l'humanité, la bienfaisance sont des vertus utiles & nécessaires; que l'injustice, la vengeance, la volupté nous avilissent & sont contraires à nos véritables intérêts (a)?

(a) *Christ dévoilé*, page 140. *Militaire Philosophe*, t. 20, page 180 & 182. 11^e. Lettre à Eugénie, page 121. *Contagion sacrée*, c. 3, p. 136.

Oui,

Oui, il falloit une révélation furnaturelle, puisque sans elle les peuples n'ont jamais bien compris cette morale. Quand ils l'auroient mieux connue, il falloit encore un motif plus puissant pour les obliger à l'observer, la créance d'un Dieu rémunérateur & vengeur : nous avons pour garant de cette vérité l'histoire de toutes les nations ; & c'est la révélation qui a établi cette créance par-tout. Dans le systême de l'Auteur qui n'admet ni providence, ni loix divines, ni châtimens à craindre après cette vie, quel intérêt un homme peut-il avoir d'être juste, quand il trouve son avantage à être méchant ? Nous verrons bientôt que dans cette hypothèse absurde, il n'y a plus ni vice ni vertu.

Il est donc ridicule de poser pour principe, que *la raison suffit pour nous enseigner nos devoirs envers nos semblables*. Dans aucun climat de l'univers elle n'a produit cette connoissance si nécessaire. D'ailleurs l'homme n'a-t-il d'autres devoirs à remplir qu'envers ses semblables ? S'il y a un Dieu, n'avons-nous aucun devoir à lui rendre ? L'Auteur pouvoit apprendre de Bayle son maître, que « l'on doit mettre au nombre » des propositions dont tous les hommes » conviennent, celle-ci : *il faut honorer le » souverain Maître de toutes choses, qui dis-*

» pense sur la terre les biens & les maux selon
 » son bon plaisir ; car dès qu'on entend la
 » signification de ces termes, on ne scauroit
 » plus douter de la vérité de leur liaison (a).

« On a beau vouloir établir la vertu par
 » la raison seule, dit l'Auteur d'*Emile*, quel-
 » le solide base peut-on lui donner ? La
 » vertu, disent-ils, est l'amour de l'ordre ;
 » mais cet amour peut-il donc & doit-il
 » l'emporter en moi sur celui de mon bien-
 » être ? Qu'ils me donnent une raison claire
 » & suffisante pour le préférer. Dans le fond
 » leur prétendu principe est un pur jeu de
 » mots ; car je dis aussi moi, que le vice est
 » l'amour de l'ordre pris dans un sens dif-
 » férent. Il y a quelque ordre moral par-
 » tout où il y a sentiment & intelligence,
 » La différence est que le bon s'ordonne
 » par rapport au tout, & que le méchant
 » ordonne le tout par rapport à lui.
 » Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le
 » méchant qui raisonne, le bon est un in-
 » sensé (b)., Que tous les autres
 » hommes fassent mon bien aux dépens du
 » leur, que tout se rapporte à moi seul, que
 » tout le genre humain meure, s'il le faut,
 » dans la peine & dans la misère, pour m'é-

(a) Réponse au Prov. tom. 4, c. 23, page 338.

(b) *Emile*, tome 3, page 105.

» pargner un moment de douleur ou de
 » faim : tel est le langage intérieur de
 » tout incrédule qui raisonne. Oui, je le
 » soutiendrai toute ma vie ; quiconque a
 » dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu,
 » & parle autrement, n'est qu'un menteur
 » ou un insensé » (a).

Les Philosophes nous opposeront sans
 doute la conduite des Stoïciens ; ils ne
 croyoient ni l'immortalité de l'ame, ni les
 peines & les récompenses de la vie à venir ;
 cependant « ils regardoient comme une
 » chose vaine, les richesses, les grandeurs
 » humaines, la douleur, les chagrins, les
 » plaisirs ; ils n'étoient occupés qu'à travail-
 » ler au bonheur des hommes, à exercer
 » les devoirs de la société : il sembloit
 » qu'ils regardassent cet Esprit sacré qu'ils
 » croyoient être en eux-mêmes comme
 » une espèce de providence favorable qui
 » veilloit sur le genre humain » (b).

Nous voulons bien supposer qu'il n'y a
 point d'exagération dans ce panégyrique ;
 combien citera-t-on d'hommes auxquels il
 ait pu convenir ? Deux ou trois peut-être
 dans toute l'antiquité. Les prodiges ne font
 pas règle ; il est question de sçavoir si le

(a) Emile, page 191.

(b) Esprit des Loix, l. 24, c. 10.

commun des hommes , si les nations entières ont jamais été capables de cet enthousiasme pour la vertu qui faisoit le caractère des Stoïciens. Cicéron , qui connoissoit l'esprit & les maximes de ces Philosophes , soutient non - seulement qu'ils ne convenoient pas à tous les hommes , mais qu'ils étoient outrés , peu conformes à la nature & à la vérité (*a*). Il falloit des ames d'une trempe particuliere pour les croire & pour les pratiquer ; jamais morale ne fut moins populaire.

En second lieu , est-il , bien décidé que les Stoïciens n'espéroient rien après cette vie ? Il n'est pas aisé de connoître leurs véritables sentimens , parce qu'il leur est ordinaire , comme à tous les autres Philosophes , de se contredire. Bayle l'a très-bien montré à l'égard de Senéque , qui tantôt paroît admettre la providence , & tantôt la nier (*b*). Il attribue le même défaut à tous les Stoïciens , & en général à toutes les Sectes de philosophie (*c*). Nous ne pouvons donc sçavoir certainement quel étoit le motif secret de leur conduite.

Enfin il n'est pas douteux qu'une forte passion pour l'étude , pour les méditations

(*a*) *Pro Muræna* , n. 60.

(*b*) *Contin. des Pensées diverses* , §. 61.

(*c*) *Ibid.* §. 105.

DE LA RELIGION, &c. 19
profondes ; pour un systême dont on est
prévenu ; ne puisse être assez puissante pour
étouffer la plupart des inclinations naturel-
les & pour inspirer à l'homme de grands
sentimens ; mais encore une fois ce goût ne
peut convenir qu'à un petit nombre d'hom-
mes , il ne fera jamais le caractère d'un peu-
ple entier. Quand on soutient la nécessité
des principes de Religion pour conduire
les hommes , on parle des nations en gé-
néral , & non pas de quelques particuliers.
C'est le sophisme que Bayle & son Copiste
font continuellement.

S. 7.

De bonnes loix, dit notre Auteur, *force-
ront les hommes d'être bons, & ils n'auront
pas besoin que l'on fasse descendre du ciel des
règles nécessaires à leur conservation & à
leur bonheur (a).* Nouvelle supposition,
qu'un politique éclairé n'auroit jamais ha-
sardée.

1°. Dans quel climat de l'univers a-t-on
trouvé *de bonnes loix* sans Religion ? Nous
ne connoissons de bonne législation que
depuis l'établissement du Christianisme : il
n'est pas un seul des anciens Législateurs
qui n'ait approuvé ou toléré les plus grands
désordres.

(a) Christ. dévoilé. page 142.

2°. Les loix ne punissent que les actions extérieures dont on peut avoir des preuves ; tout méchant homme , assez habile pour cacher ses crimes sous le masque de la vertu échappe à la punition (a). Sous l'empire des loix civiles seules , le scélérat n'est puni que parce qu'il a manqué d'habileté (b). De bonnes loix ne peuvent donc pas forcer les hommes à être bons , mais seulement à être hypocrites.

3°. Dans le cas où une Nation n'auroit d'autre principe de morale que les loix , il faudroit non-seulement que ces loix fussent détaillées à l'infini , mais encore qu'elles fussent extrêmement sévères & exécutées avec la dernière rigueur pour la punition des criminels ; Bayle en est convenu (c), Montesquieu l'a prouvé démonstrativement par les loix Japonaises : aucun pays de l'univers où les loix soient aussi sévères , les moindres crimes sont punis de mort ; mais aucun pays où elles soient aussi impuissantes , où il se commette des crimes plus affreux & en plus grand nombre (d). Sous de pareilles loix les peuples sont nécessairement victimes du despotisme le plus absolu & le plus cruel. Le même Auteur observe

(a) Voyez l'Esprit des Loix , l. 12 , c. 11.

(b) Cicéron , de Legib. l. 1 , n. 14.

(c) Pensées diverses , §. 162.

(d) Esprit des Loix , l. 6 , c. 13 ; & l. 12 , c. 17.

très-bien que les supplices ne donnent pas des mœurs (a).

4°. La morale doit être fixe & immuable; elle ne peut l'être que par les loix de la Religion. « La nature des loix humaines ; » dit Montesquieu, est d'être soumises à » tous les accidens qui arrivent, & de varier » à mesure que les volontés des hommes » changent ; au contraire la nature des loix » de la Religion est de ne varier jamais » (b). C'est donc ne pas avoir les premières notions de la morale, que de l'établir sur les loix civiles ou politiques.

5°. Nous connoissons d'avance toute la valeur & l'efficacité d'une morale indépendante de la Religion; les Philosophes ont eu soin de nous en instruire. Mettez ensemble deux Athées, & voyez s'ils se fieront l'un à l'autre (c). Demandez-leur avec quels hommes ils aimeront mieux traiter, avec des incrédules ou avec de bons chrétiens? Ceux qui affectent publiquement l'irreligion, pour se décorer du nom de Philosophe, seroient bien fâchés que leurs épouses, leurs enfans, leurs domestiques pensassent comme eux; & ils veulent que nous ayons

(a) Esprit des Loix, l. 19, c. 17.

(b) Ibid. l. 26, c. 2.

(c) Diction. Philos. art. Athées, Athéisme.

confiance à leur morale ? Malheureux Médecins ! qui n'ont aucune foi aux remèdes qu'ils vendent au public.

6°. Une morale purement naturelle , civile , politique , philosophique , doit sans doute défendre le mensonge , l'imposture , la calomnie : les Livres de nos Philosophes en sont pleins , c'est avec ces seules armes qu'ils nous attaquent ; l'Auteur du *Christianisme dévoilé* ne tardera pas d'en faire usage : que l'on vante après celá la morale philosophique. Nous reviendrons encore à ce point dans le chapitre 16. Écoutons les objections de notre Critique contre la morale chrétienne.

§. 8.

Il soutient que la Religion chrétienne ; loin d'appuyer la morale , en lui donnant la sanction de la Divinité , la rend au contraire chancelante & incertaine. *Il est impossible , dit-il , de la fonder sur les volontés positives d'un Dieu changeant , partial , capricieux , qui de la même bouche ordonne la justice & l'injustice , la concorde & le carnage , la tolérance & la persécution (a).* Nous avons déjà montré , chap. 4 , §. 7 , que tou-

(a) *Christ. dévoilé* , pages 142 & suiv. *Militaire Philos.* t. 20 , page 186. 11^e. Lettre à Eugénie , p. 101. *Conscience sacrée* , c. 8 , page 158.

tes ces imputations sont autant de blasphèmes. L'Auteur néanmoins entreprend de les prouver.

Tantôt Dieu déclare qu'il hait les peuples idolâtres, & qu'on doit les exterminer ; tantôt Moïse défend de maudire les Dieux des Nations ; tantôt le Fils de Dieu défend la persécution, après avoir dit lui-même qu'il faut contraindre les hommes d'entrer dans son Royaume. Voilà toutes les raisons par lesquelles on veut justifier une déclamation de trois ou quatre pages.

1°. Il est faux que Dieu ait jamais ordonné d'exterminer les Idolâtres en général & sans exception. Il avoit commandé à son peuple d'exterminer les Chananéens à cause de leurs crimes (a) ; mais il les avoit désignés en particulier, & avoit fixé les bornes qui devoient arrêter les conquêtes des Hébreux (b). Il leur avoit défendu d'attaquer les Moabites ni les Ammonites, & de toucher à leurs possessions (c). Il leur avoit ordonné de regarder les Iduméens comme leurs freres, & de ne point garder de haine contre les Egyptiens (d). Dieu avoit conservé exprès les Philistins, les Sidoniens &

(a) *Levit. 18, 24.*

(b) *Exod. 23, 31, & alibi.*

(c) *Deut. 2, 9, & 19.*

(d) *Ibid. 2, 7.*

les peuples du Mont-Liban, pour châtier les Israélites quand ils le mériteroient (a). Voilà ce que la Bible nous apprend, & ce que l'Auteur ne doit pas ignorer.

2°. Il est faux que Moïse défende de maudire les Dieux des Nations. On lit dans la Vulgate : *Diis non detrahes, & principi populi tui non maledices* (b); mais il n'est point question-là des Dieux des Nations. Le terme Hébreu signifie quelquefois Dieu, parce qu'il désigne l'Etre Supérieur, le Très-Haut; mais il exprime aussi les Juges, les Princes du peuple, parce qu'ils sont supérieurs en autorité; tel est le sens de ce passage; & c'est ainsi qu'il est rendu dans les deux paraphrases Chaldaïques, dans la version Syriacque, & dans la version Arabe. Les Juifs ne s'y sont pas trompés.

3°. La contrainte dont parle J. C. est l'espèce de violence que l'on fait à un homme pour le conduire à un festin (c); désigne-t-elle la cruauté ou la persécution? Jamais on ne s'est servi de ce passage pour prouver qu'il faut contraindre par force les infidèles à embrasser l'Évangile, & jamais l'Église n'a été dans cette opinion. Mais on a toujours cru qu'il étoit permis, souvent

(a) *Jud.* 3, v. 1.

(b) *Exod.* 22, 28.

(c) *Luc.* 14, 24.

est nécessaire de punir les hérétiques comme déserteurs de la foi & apostats, lorsqu'ils sont turbulens & séditieux ; & ils le sont presque toujours.

Des preuves aussi foibles, ou plutôt aussi fausses, peuvent-elles justifier l'emportement de l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, & les calomnies dont il s'efforce de noircir la Religion ?

C'est un nouveau trait de sa bonne foi d'affurer que les Chrétiens se sont toujours crus obligés de persécuter, de tourmenter, d'exterminer ceux qu'ils regardoient comme ennemis de Dieu, d'être féroces & sanguinaires (a). Quand cette accusation seroit vraie, un style aussi aigre seroit-il propre à nous inspirer de la douceur ? Il ne sied pas à nos adversaires de la prêcher ; leur exemple détruiroit tout le fruit de leurs leçons.

Ils parlent sans cesse de tolérance, & personne n'est plus intolérant qu'eux. Ils souffriront volontiers toutes les Religions fausses, l'Idolâtrie, le Mahométisme, l'Égyptianisme, si l'on veut, quoique ces Religions n'ayent pas été plus tolérantes que la nôtre. Déjà dans l'*Examen important* l'on a fait un pompeux éloge du Mahométisme, chap. 35, page 205. Pour le Christianis-

(a) Page 145. Militaire Philos. ch. 20, p. 154 & 156.

voilà
l'erreur
de l'Église
au lieu de
de priver
les hérétiques
et les convertis
de profiter
des peines

mé, ils ne le souffriront jamais. Nous avons parlé plus au long de la Tolérance dans un autre Ouvrage (a).

La conduite des personnages de l'Ancien Testament, de Moïse, de Phinées, de Jahel, de Judith, de Samuël, de David, ne peut être un modèle pour le Chrétien; ni un motif d'être cruel. Quelques-unes de leurs actions ne peuvent être excusées que par la dureté des mœurs de leur Nation & de leur siècle; les autres n'ont pu être légitimes que dans les circonstances où ces personnages se trouvoient; circonstances singulières, dans lesquelles un Chrétien ne se trouvera jamais (b). L'exemple de David ne prouve point que le zèle suffise pour couvrir & pour excuser tous les crimes: les fautes de ce saint Roi n'ont pas été effacées par son zèle, mais par la sincérité de son repentir & de sa pénitence.

§. 9.

L'Auteur nous oppose avec l'amertume ordinaire de son style, les guerres occasionnées par les hérésies, la conduite violente des Souverains qui sont entrés dans ces querelles, les Rois qui ont été victimes du fanatisme religieux. Ces accusations répétées

(a) Déisme réfuté, lettre 5.

(b) Certitude des Preuves du Christ. c. 11. §. 6.

cinq ou six fois dans le même Ouvrage (a), renouvelées dans tous les Livres de nos Philosophes, ne peuvent effrayer que ceux qui n'ont jamais lu l'Histoire.

C'est sous Constantin & à l'occasion de l'Arianisme que les dissensions ont commencé dans l'Eglise; mais si l'on y prend garde, tous ces troubles avoient leur première source dans les guerres civiles qui avoient agité l'Empire d'un bout à l'autre. On compte près de quarante Empereurs ou Césars qui parurent sur la scène en moins de cent ans, & dont la plupart périrent de mort violente. Autant de prétendans à la pourpre, autant de partis différens; celui de Constantin parvint à écraser tous les autres, mais il n'éteignit point le génie turbulent, séditieux, cruel, dont tout l'Empire étoit animé: on le vit durer encore sous les régnes suivans. La Religion sans doute auroit dû calmer les esprits; mais ce prodige ne s'opere pas aisément; il faut des siècles entiers pour pacifier les Nations livrées à la fureur des guerres civiles. Les disputes de Religion qui survinrent, furent donc un effet naturel de l'agitation des esprits qui

(a) Christ. dévoilé, pages 46, 147, 178, 225, 263. Militaire Philosophe, chap. 20, pages 162 & suiv. 8^e Lettre à Eugénie, pag. 35. Contagion sacrée, c. 1, p. 16, & s. 2. p. 36.

régnait dans tout l'Empire; ce fut un objet de plus pour lui servir d'aliment. Les guerres, les séditions, les massacres, qui avoient duré pendant le troisième siècle de l'Eglise ne venoient point de la Religion; les Chrétiens étoient alors livrés aux supplices : les mêmes scènes qui continuèrent pendant le quatrième, quoique moins cruelles, furent une suite des précédentes; l'objet seul étoit différent.

Dès le commencement du cinquième, les Barbares qui se répandirent dans toute l'Europe, pendant que d'autres ravageoient l'Asie, plongèrent l'univers dans de nouveaux malheurs. L'ignorance, la férocité; les guerres continuelles, étouffèrent ce qui restoit de connoissances & de vertus sociales. Que pouvoit alors la Religion? Elle étoit ignorée par les uns, persécutée par les autres, oubliée & méconnue par-tout. Les effets de cette funeste révolution ont duré presque jusqu'à nos jours.

Les Sciences & la Religion reprirent une vigueur passagere sous Charlemagne; mais elles furent enveloppées dans la décadence & la ruine de sa maison. Les disputes entre l'Empire & le Sacerdoce furent une conséquence inévitable du nouveau droit public, abusif & mal entendu que le gouvernement féodal avoit introduit dans toute l'Europe.

La Religion, loin d'en avoir été le principe, condamnoit ce scandale & en gémissoit. Au lieu de lui reprocher des maux qu'elle n'a pas pu prévenir, nous ne pouvons assez bénir le ciel de ce qu'elle n'y a pas entièrement succombé.

Dans les derniers siècles, ce que l'on a nommé *guerres de Religion*, n'étoit dans le vrai que des guerres d'ambition auxquelles la Religion servoit de prétexte; plusieurs Ecrivains l'ont démontré: & quelques-uns de nos Philosophes ont eu la bonne foi d'en convenir (a). Il est des temps malheureux où la révolte & la sédition sont une maladie épidémique, où les têtes échauffées ne sont plus capables d'écouter la voix de la nature ni celle de la Religion, où l'on méconnoît également les loix civiles & les préceptes de l'Évangile. Si dans cet état de fièvre & de convulsion générale quelques furieux ont commis des crimes affreux par un faux zèle de Religion, est-ce à elle plutôt qu'au malheur des siècles qu'il faut s'en prendre?

§. 10.

Ce n'est point le zèle pour la vérité qui inspire l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, quand il dit que *la Religion qui se van-
toit*

(a) Voyez l'Ami des Hommes, t. 2, p. 189. L'Esprit de la Ligue, t. 1, p. 97. Cert. des Pl. du Chr. c. 10, §. 3 & 4.

d'apporter la concorde & la paix, a, depuis dix-huit siècles, causé plus de ravages & fait répandre plus de sang que toutes les superstitions du Paganisme (a). On reconnoît ici le style de Bayle (b), c'est la voix de la passion & de l'entêtement; ils croissent par degrés dans le chapitre que nous examinons.

Il est faux que la Religion ait fait répandre le sang. On n'a jamais puni de mort ni d'aucune peine afflictive, les crimes contre la Religion, que quand ils intéressoient la tranquillité publique. Lorsque des sujets révoltés, sous prétexte de Religion, vouloient mettre un Etat en combustion, le Gouvernement devoit-il les laisser impunis? Peut-on rejeter sur la Religion leur faute ou la sévérité du châtiment? Par la même raison il faudra imputer aux loix civiles la mort de tous ceux que l'on est forcé d'envoyer sur l'échaffaut.

Un Etat ne peut subsister sans Religion; nous le démontrerons bientôt contre les sophismes de notre Auteur. Lorsque la Religion est devenue une partie des loix de l'Etat, quiconque ose l'attaquer ou la braver, ne se rend-il pas aussi coupable envers la

(a) Page 147. Militaire Philosophe, pages 154 & suiv. 3^e Lettre à Eugénie, p. 26. Contagion sacrée, c. 8. page 166; & c. 12. page 105.

(b) Réponse au Prov. tome 1, c. 117, page 519.

société, que celui qui viole les loix civiles? Il mérite donc le même châtement. Dire qu'en suivant ce principe, les hommes servent un Dieu inique, jaloux, vindicatif, sanguinaire, & se font un mérite de lui ressembler, c'est avancer un blasphème & une absurdité. En admettant un Dieu oisif, indifférent, qui voit du même œil le vice & la vertu, la piété & l'irreligion, qui ne daigne récompenser ni punir personne, on ouvre la porte à tous les crimes, on sappe les fondemens de toute morale & de toute société.

Qu'on ne nous dise pas, reprend l'Auteur, que c'est l'abus de la Religion qui a enfanté des crimes; la persécution & l'intolérance sont l'esprit d'une Religion qui se croit émanée d'un Dieu jaloux, vindicatif, injuste, &c.

Nous avons déjà démontré que la Religion chrétienne nous donne de Dieu des idées toutes contraires. De quel front peut-on imputer l'intolérance & la persécution à un Législateur qui nous commande *d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïssent, de prier pour ceux qui nous persécutent & nous calomnient (a)*? Telle est la leçon que J. C. fait continuellement à ses

(a) *Matt. 5, 44. Luc. 6, 67.*

Disciples , & qu'il leur répète presque à toutes les pages de son Evangile. Loin de leur apprendre à faire violence aux hommes , il leur dit *de ne point résister à ceux qui leur font du mal ; de rendre la joue à celui qui veut les frapper ; d'abandonner leur bien à un injuste ravisseur , plutôt que de contester avec lui (a)*. Loin de les porter à la persécution , il leur prédit qu'ils seront eux-mêmes *hais , calomniés , persécutés pour son nom (b)* ; il appelle *bienheureux , ceux qui sont persécutés pour la justice (c)* ; il leur déclare qu'il les *envoie comme des brebis au milieu des loups . &c (d)*.

Lorsque deux de ses Disciples vouloient faire descendre le feu du Ciel sur des peuples qui refusoient de le recevoir , J. C. leur fit une réprimande sévère : *vous ne savez , leur dit-il , quel est l'esprit qui vous anime ; le Fils de l'homme n'est point venu pour perdre les hommes , mais pour les sauver (e)*.

De peur que l'on n'abusât des exemples de sévérité que l'on trouve dans la Loi ancienne , J. C. avertit ses Apôtres que l'esprit de la Loi nouvelle est fort différent. *Vous savez , leur dit-il , que l'on a défendu*

(a) *Matt. 5 , 44. Luc. 6 , 67.*

(b) *Matt. 5 , 11.*

(c) *Ibid.*

(d) *Ibid. 10 , 16.*

(e) *Luc. 9 , 55.*

Phonicide aux anciens ; & moi je vous défends même la colere (a). On leur a permis de se faire rendre œil pour œil & dent pour dent ; & moi je vous défends de résister au mal que l'on veut vous faire (b). On leur a permis de haïr leurs ennemis ; & moi je vous commande d'aimer les vôtres (c). Il déclare aux Juifs qu'il y a dans Moïse des loix qui ne leur ont été données qu'à cause de la dureté de leur cœur (d). Selon cette doctrine S. Paul représente la Loi ancienne comme une Loi de rigueur faite pour des esclaves ; & la Loi nouvelle comme une Loi de grace, donnée par un pere à ses enfans (e).

J. C. n'ordonne point à ses Disciples d'être sévères comme Dieu est sévère, mais d'être *miséricordieux* comme le Pere céleste qui fait *miséricorde à tous*, qui répand ses bienfaits sur les ingrats & les méchans (f). Il leur apprend à envisager Dieu, non comme un maître, comme un juge & un vengeur ; mais comme un bienfaiteur & comme un pere ; & à regarder tous les hommes comme leurs freres. Il a fait plus, il a confirmé cette morale divine par les exemples ;

(a) *Matt. 5, 21.*

(b) *Ibid. 5, 38.*

(c) *Ibid. 43.*

(d) *Ibid. 19, 8.*

(e) *Galat. 4, 1.*

(f) *Luc. 6, 35.*

il n'a été ni dur, ni sévère, ni rebutant pour les pécheurs, il a fait grâce à la péchereffe de Naïm, à la femme adultère, à son Disciple infidèle, au Larron crucifié avec lui; il s'est peint lui-même sous l'image du Pasteur, qui rapporte sur ses épaules la brebis égarée, & sous la figure du pere qui embrasse l'enfant prodigue. Il n'a point résisté à ses ennemis; il a souffert en silence les calomnies, les outrages, les tourmens: il s'est laissé conduire à la mort *comme un agneau à la boucherie*, selon l'expression d'un Prophète, & il a prié pour ses bourreaux. Ses Disciples l'ont imité; c'est cet exemple qui a formé les Martyrs.

Et l'on ose aujourd'hui accuser notre Religion d'être intolérante, persécutrice, sanguinaire! Ce caractère a pu être celui de quelques Chrétiens; mais ce n'a jamais été celui du Christianisme. Julien, plus équitable que les Philosophes d'aujourd'hui, reprochoit aux Chrétiens qui manquoient de patience, qu'ils ne suivoient point les leçons de Jésus ni de ses Apôtres (a).

S. II.

Il est cependant vrai, dira-t-on; que des Princes Chrétiens ont persécuté leurs sujets

(a) Dans S. Cyrille, L. 6.

pour cause de Religion, que des particuliers ont eu là-dessus un zèle outré, & que les uns & les autres ont cru suivre en cela l'esprit de l'Évangile. L'Église chrétienne est essentiellement intolérante, puisqu'elle décide que hors de son sein point de salut.

Nous pourrions répondre d'abord que les Juifs & les Mahométans ont le même principe; nous ne sommes donc pas plus intolérans qu'eux. De même il y a eu des Princes Payens, Infidèles, Mahométans, qui ont persécuté leurs Sujets pour cause de Religion, & qui ont été beaucoup plus cruels que les Souverains qui professent l'Évangile. Si nous en croyons nos adversaires, l'intolérance est essentiellement attachée à toute Religion qui n'admet qu'un seul Dieu (a). Ce n'est donc point le Christianisme; ce ne sont point les idées qu'il nous donne de l'Être Suprême, qui rendent les Souverains persécuteurs.

D'autre côté, il y a eu des Princes Chrétiens qui ont cru pouvoir souffrir, sans aucun danger, différentes Religions dans leurs Etats; qui ont traité leurs Sujets mécréans avec beaucoup de douceur & d'équité, sans qu'on les ait blâmés de cette conduite. Il n'est donc pas vrai que la Religion Chré-

(a) Œuv. Philos. de Hume, tome 3, page 68. Contagion sacrée, c. 3; p. 53; & c. 9; p. 26 & 27.

nienne soit essentiellement intolérante & acharnée à tourmenter toutes les autres.

Pour sçavoir si d'autres Souverains ont eu de bonnes raisons pour sévir contre ceux de leurs Sujets qui professoient une Religion différente, ou qui vouloient en changer, il faut faire attention aux circonstances, au génie des peuples, & peser les intérêts politiques qui ont pu déterminer les Princes à prendre ces voies de rigueur.

Dans les Pays où la Religion chrétienne catholique est dominante, autorisée par les loix de l'Etat, & fait partie de la police publique, le Souverain n'est-il pas en droit de punir ceux qui l'attaquent comme réfractaires aux loix & perturbateurs de l'ordre civil? Quand les ennemis de la Religion dominante sont aussi ennemis du Gouvernement, comme il arrive presque toujours, l'Evangile peut-il défendre au Souverain de maintenir son autorité, d'assurer le repos de ses peuples? Lorsqu'il emploie les peines afflictives pour y parvenir, mérite-t-il par-là les noms odieux de tyran & de persécuteur?

A la vérité, selon les principes de nos adversaires, c'est un abus d'autoriser par les loix civiles l'exercice exclusif d'aucune Religion; ils prétendent qu'il faut laisser à tout le monde la liberté de professer celle

qui lui plaira, ou de n'en avoir point du tout ; mais nous montrerons que cette belle politique fappe les fondemens de toute loi & de toute société. Argumenter sur un pareil principe, c'est non-seulement supposer ce qui est en question, mais établir une doctrine fausse & absurde.

Si quelquefois des particuliers par un zèle imprudent ont excité les Princes à sévir sans nécessité contre les Sectes établies dans l'Etat, lorsque la tranquillité publique ne couroit aucun risque, il est clair qu'ils ont eu tort ; mais comment ont-ils pu croire alors qu'ils suivoient l'esprit de l'Évangile, qui ne prêche que la charité & la paix ?

L'Eglise a toujours cru & enseigné que *hors de son sein il n'y a point de salut* ; mais elle n'a jamais déclaré qu'il falloit persécuter ceux qui sont hors de la voie du salut, quand ils sont d'ailleurs paisibles, fidèles sujets & bons citoyens. Elle ordonne au contraire de prier pour eux, de tâcher de les éclairer & de les ramener par la douceur ; elle ne prononce anathème contre eux que quand il y a opiniâtreté & révolte de leur part, ou danger de séduction pour le reste des fideles (a).

(a) Voyez le *Déisme réfuté*, cinquième lettre sur la Tolérance.

L'Auteur fait un nouveau reproche à la Religion; elle ne peut être, dit-il, que conditionnellement soumise à l'autorité du Souverain, & dans le seul cas que ses loix soient conformes à la volonté de Dieu (a): or ce sont les Prêtres qui en sont les juges; par conséquent ils ont plus d'autorité sur les peuples que les Souverains. Aussi apprend-on aux Chrétiens, dès l'enfance, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Il est fort singulier que nos adversaires fassent contre la Religion une objection à laquelle ils sont forcés de répondre eux-mêmes. Chez les Nations soumises au despotisme, si le Souverain commandoit à ses sujets une action contraire à l'équité naturelle & à la droite raison, ceux-ci seroient-ils obligés d'obéir? Il n'y a pas d'apparence que nos Philosophes soutiennent l'affirmative. Le sujet qui préfère alors d'obéir à la raison & à l'équité naturelle, plutôt qu'à un ordre évidemment injuste, se rend-il supérieur à son Souverain? Doit-il être traité comme rebelle à l'autorité légitime?

Il faut que la haine aveugle étrangement

(a) *Christ. dévoilé*, page 149. *Militaire Philosophe*, c. 20, page 177. 9^e Lettre à Eugénie, p. 52 & 54. *Conspiration sacrée*, c. 5, p. 82 & 87.

les ennemis de la Religion, pour qu'ils lui fassent un crime de ce que chez les Nations malheureuses dont nous parlons, elle sert de barrière à la tyrannie & au despotisme des mauvais Princes ? Si le Despote lui-même n'avoit point de Religion, quel seroit le frein capable de le retenir ? Montesquieu pensoit bien différemment (a).

On a peut-être abusé quelquefois de la maxime *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* ; mais le cas dont nous venons de parler en fait sentir la vérité & la nécessité. D'ailleurs y avoit-il rien de plus juste que cette réponse dans les circonstances où les Apôtres l'ont faite ? Le Conseil des Juifs leur défendoit de prêcher la doctrine de J. C. & sa résurrection dont ils étoient témoins oculaires, & cela malgré l'ordre & la mission expresse de Dieu ; ordre & mission que les Apôtres venoient de prouver par un miracle éclatant & public, dont les Juifs mêmes ne pouvoient disconvenir ? La défense de ces Magistrats aveuglés & entêtés n'étoit-elle pas évidemment injuste ?

Voici une accusation bien plus grave. Selon les principes du Christianisme, si le Souverain n'est pas soumis à la Religion, il

(a) Voyez ci-après, chap. 14, §. 1.

50 A P O L O G I E
perd le droit de commander à ses peuples
peut être déposé au gré des Prêtres & ni
mort. Une foule d'exemples, dit notre A
teur, prouve que les Chrétiens ont sou
suivi ces maximes détestables (a).

Ces maximes sont détestables sans dou
mais à Dieu ne plaise que le Christianis
les autorise jamais ! Plus l'on est Chréti
plus l'on en a d'horreur. Nous demand
à nos adversaires s'il n'y a jamais eu de f
tions, de révoltes, d'attentats, de rég
des, que chez les Nations chrétiennes ? E
le seul Empire Romain, en moins d'un
cle, il y a eu vingt-deux Empereurs ma
crés (b). Sont-ce les Prêtres du Christia
me qui ont conseillé ou autorisé ces for
A-t-on rien vu de semblable chez auc
Nation chrétienne ?

Nous convenons que des Auteurs, d
leurs très-respectables, ont enseigné de l
ses maximes sur l'autorité des Rois ; mai
quel temps ? c'étoit ou dans des siècles
ignorance, lorsque la Religion étoit fort
étudiée & très-mal connue ; ou dans
siècles de guerres civiles, lorsque la Ma
Royale étoit avilie, & que l'esprit de

(a) Christ. dévoilé, page 150. Militaire Philost
20, page 163. 9^e Lettre à Eugénie, page 41. C
gion sacrée, c. 5, p. 107 ; & c. 9, p. 19.

(b) Depuis l'an 123 jusqu'à 284.

DE LA RELIGION, &c. 51
tion avoit renversé toutes les têtes. Mais il est faux que ces maximes soient autorisées par la doctrine & par l'exemple des Livres saints.

Si Aod a bien fait, poursuit notre Critique, *Jacques Clément & Ravallac n'ont point été criminels*. Quel odieux parallèle ! Aod, par le meurtre d'Eglon, Roi de Moab, délivroit son peuple de la tyrannie d'un Prince étranger, qui n'avoit sur les Hébreux d'autre droit que celui de la force ; qui les avoit réduits en esclavage, qui les traitoit en ennemi déclaré : étoit-ce là le cas des deux scélérats qu'on veut lui comparer ?

Les rebelles contre les Rois, dit-il, *ne furent-ils pas justifiés par l'exemple de David ?* Non assurément. David ne s'est point révolté contre son Roi ; il s'est enfui au contraire, pour se soustraire à ses injustes poursuites. Quoique désigné successeur de Saül par le choix de Dieu & par les vœux du peuple, il n'a point voulu attenter à la vie de ce Prince, & n'est monté sur le trône qu'après la mort de Saül.

Rien de plus mal conçu que ces comparaisons entre des faits dont on n'a pas examiné les circonstances : les déclamations de l'Auteur contre la doctrine des Prêtres, contre les Livres saints, contre la conduite de Dieu, contre les fondemens de la mo-

rale chrétienne, portent toutes à faux; nous Favons fait voir; ce sont d'ennuyeuses & indécentes répétitions; il seroit inutile de les réfuter dans un plus grand détail.

§. 13.

Il y a, selon lui, du danger de lier la morale avec la Religion; c'est lui donner un appui foible & ruineux; la Religion ne soutient point l'examen; tout homme qui aura découvert la foiblesse ou la fausseté des preuves sur lesquelles elle est établie, prendra le parti de ne croire ni à la Religion, ni à la morale. Ainsi les noms d'incrédule & d'homme sans mœurs, sans probité, seront synonymes.

La Religion ne soutient point l'examen. Voilà une grande question, décidée en peu de mots; est-il aussi aisé de prouver cette proposition que de l'avancer? Par les objections que l'Auteur a faites contre les preuves de la Religion dans le chapitre 6, est-il venu à bout d'en montrer la fausseté ou la foiblesse? Nous avons fait voir par nos réponses que ces preuves sont solides & certaines. L'Auteur, qui part du principe contraire, ne bâtit que sur le sable, & déraisonne continuellement.

Est-il vrai d'ailleurs que ceux qui ont renoncé à la morale, aient commencé par

se démontrer à eux-mêmes la fausseté de la Religion? Ils ont fait précisément le contraire. Après avoir lâché la bride à leurs passions & secoué le joug d'une morale qui les incommodoit, ils ont jetté un coup-d'œil superficiel sur les preuves de la Religion; ils les ont examinées dans la ferme résolution de les trouver douteuses ou fausses; ils n'ont consulté que les écrits captieux de nos Philosophes. La plupart même ignorent les premiers principes de cette Religion, dont ils prétendent avoir découvert l'imposture. Ils ont passé, non pas de l'incrédulité au libertinage, mais du libertinage à l'incrédulité. Telle est l'histoire des Incrédules de tous les siècles. On doit en excepter tout-au-plus quelques jeunes gens, dont on a perverti l'esprit, avant que leur cœur pût être gâté; mais le nombre en est très-borné. Tous les autres ont été libertins, ou ont désiré de l'être, avant que d'être incrédules.

Nous avons obligation à l'Auteur de ce qu'il est convenu que l'incrédulité & le libertinage sont inséparables; que *les mots d'incrédule & de libertin sont devenus synonymes*. Quand nous faisons ce reproche aux ennemis de la Religion, ils nous accusent de calomnie; puisque l'Auteur, qui les con-

noissoit sans doute , en a la même idée , leur condamnation est sans appel. Pouvons-nous encore douter des prodiges qu'opere l'incrédulité , après l'aveu formel de ses Sectateurs ?

Mais si l'on ne doit pas fonder la morale sur la Religion , sur quoi l'appuyérons-nous ? Il est temps que l'Auteur développe enfin son système. *Au lieu d'une morale théologique , dit-il , il faut enseigner une morale naturelle. Au lieu d'interdire la débauche , les crimes , les vices , parce que Dieu & la Religion défendent ces fautes ; on devrait dire que tout excès nuit à la conservation de l'homme , le rend méprisable aux yeux de la société , est défendu par la raison , qui veut que l'homme se conserve ; est interdit par la nature , qui veut qu'il travaille à son bonheur durable ; en un mot , quelles que soient les volontés de Dieu , indépendamment des récompenses & des châtimens que la Religion annonce pour l'autre vie , il est facile de prouver à tout homme que son intérêt dans ce monde est de ménager sa santé , de respecter les mœurs , de s'attirer l'estime de ses semblables ; enfin d'être chaste , tempérant , vertueux. Ceux que leurs passions empêcheront d'écouter des principes si clairs , fondés sur la raison , ne seront pas plus dociles à la voix d'une Religion qu'ils cesseront de*

DE LA RELIGION, &c. 55
*croire, dès qu'elle s'opposera à leurs penchans
dérégés (a).*

Merveilleux système ! Essayons s'il soutiendra mieux l'examen que cette Religion dont on fait si peu de cas.

1°. Le ridicule en est frappant. Dans le système ordinaire, la morale est fondée sur deux grands intérêts; sur le bien-être de l'homme en ce monde, & sur son sort éternel en l'autre : tous les Moralistes proposent ces deux motifs, & la Religion ne s'y oppose point; jamais elle n'a défendu à l'homme de chercher en ce monde son intérêt raisonnable & bien entendu. Elle nous montre la vertu, non-seulement comme la source d'un bonheur éternel pour l'autre vie, mais encore comme le principe des plus solides avantages en ce monde, de la paix de la conscience, de la joie intérieure, de l'estime de nos semblables, de la santé du corps, de la vigueur de l'esprit. Voilà deux motifs différens qui se soutiennent, qui sont inséparables, auxquels les passions humaines ne laissent pas de résister. Retranchez le premier, s'écrie notre Philosophe, le second suffira & deviendra plus puissant.

(a) *Christ. dévoilé*, page 157. *Militaire Philos.* c. 20; pages 182 & 190. 11^e Lettre à Eugénie, p. 116. *Contagion sacrée*, c. 1, page 20.

On ne peut pas déraisonner plus évidemment.

2°. L'on sçait déjà par expérience quelle est la force de cette *morale naturelle*, dont l'Auteur nous vante l'efficacité. Les anciens Philosophes, qui étoient très-peu convaincus de la vie à venir, qui ne connoissoient point les récompenses surnaturelles de la vertu, ont fondé leurs préceptes de morale sur les mêmes motifs que notre Auteur; ils ont raisonné là-dessus pour le moins aussi profondément que lui. Qu'ont-ils opéré? on les a laissé argumenter dans leurs écoles, & le monde s'est moqué d'eux. Les Offices de Cicéron, malgré toute l'éloquence de l'Orateur, sont-ils plus propres que l'Evangile à former des Citoyens vertueux? Nous invitons les partisans de la *morale naturelle* à en faire l'épreuve, & à donner ce Catéchisme au peuple.

Si la morale séparée de la Religion étoit capable d'opérer de si grands effets, les Philosophes désabusés de la Religion seroient tous des prodiges de sagesse & de vertu. Que pourrions-nous en penser, si nous nous en rapportions au témoignage d'un homme qui prétend les avoir vus de près? « Autre-
» fois, dit Jean-Jacques Rousseau, je ne
» comprenois pas que l'on pût s'égarer en
» démontrant toujours, ni malfaire en par-

» lant toujours de sagesse Je ne
 » lisois pas un Livre de morale ou de philo-
 » sophie , que je ne crusse y voir l'ame &
 » les principes de l'Auteur. Je regardois
 » tous ces graves Ecrivains comme des
 » hommes modestes, sages, vertueux, irre-
 » prochables. Je me formois de leur com-
 » merce des idées angéliques , & je n'aurois
 » approché de la maison de l'un d'eux que
 » comme d'un Sanctuaire. Enfin je les ai
 » vus ; ce préjugé puérile s'est dissipé, & c'est
 » la seule erreur dont ils m'ayent gué-
 » ri » (a). On pourroit comparer cet aveu
 avec le tableau que Cicéron a tracé des an-
 ciens Philosophes (b); on jugeroit qu'ils se
 ressembloit dans tous les temps ; & ce pa-
 rallèle nous feroit sentir si la Religion est
 inutile pour appuyer la morale.

L'Auteur d'*Emile* lui-même, après avoir
 peint ses rivaux sous des traits si difformes ,
 s'est-il conduit d'une manière propre à nous
 donner une grande idée de ses vertus mora-
 les ? Mais supposons que le caractère soup-
 çonneux & chagrin de cet Auteur l'ait
 trompé, que des prétentions de système &
 de jalousie rendent sa déposition suspecte :
 faisons plus encore ; rendons à plusieurs
 de nos Philosophes la justice qui est dûe à

(a) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p. 152.

(b) *Tuscul.* l. 2, n. 11.

leur caractère personnel, à la régularité de leurs mœurs, à leurs vertus sociales : nous osons leur demander s'ils croient les motifs qui les dirigent suffisans pour déterminer le reste des hommes ; si ces motifs sont à la portée de la multitude ; s'ils sont simples, évidens, d'un effet toujours certain ; enfin si un naturel heureux, une éducation distinguée, un goût décidé pour les sciences n'ont pas plus de part à leur conduite que leurs principes (a) ?

Ces questions sont déjà résolues par leurs propres aveux ; nous les avons cités au commencement de cet ouvrage (b).

3°. Est-il bien vrai que sans la Religion il est facile de prouver à tout homme que son intérêt dans ce monde est d'être vertueux ? Mettons pour un moment notre Prédicateur de morale naturelle aux prises avec un homme maîtrisé par les passions, & voyons si celui-ci n'aura rien à répliquer.

Tout excès nuit à la conservation de l'homme. D'accord, répondra un voluptueux ; je puis donc m'accorder des plaisirs de toute espèce & aux dépens de qui il appartiendra, pourvu que j'évite tout excès nuisible à ma conservation : voilà déjà bien du terrain gagné. Avec un tempérament fort & une

(a) Voyez la lettre de Thrasybule à Leucippe, page 282.

(b) Chap. 7. §. 5.

santé robuste , je n'ai pas beaucoup à craindre les excès : on a vu des débauchés vivre fort long-temps. D'ailleurs est-il bien clair que la raison m'ordonne de me conserver ? Je n'entends point ce langage de la raison. Que m'importe une longue vie , s'il faut me la rendre désagréable par des privations continuelles ? Je la veux courte & bonne. Entre deux espèces de bien il m'est permis de choisir ce'ui qui me paroît préférable. *La nature* , dit-on , *veut que je travaille à mon bonheur durable.* Je le sens très-bien ; mais dans une vie si courte y a-t-il d'autre bonheur durable que la continuité des plaisirs ? N'est-ce pas une folie de se les interdire , pour se procurer quelques momens de plus dans un avenir incertain ? *La voix de la nature* c'est mon penchant , c'est elle qui me l'a donné ; en le suivant j'obéis fidèlement à la nature. *Je dois respecter les mœurs ?* Quoi ? prendre pour ma règle les sentimens & la conduite des autres ? sur quoi fondé ? En suivant leurs propres inclinations , ils sont dirigés par la nature : en satisfaisant les miennes , je suis aussi louable qu'eux. Qu'ai-je besoin d'une loi étrangere , lorsque j'en ai une qui m'est propre , & qui me conduit sûrement à mon but ? Je n'exige point que l'on respecte mes mœurs , je ne prétends point respecter celles des autres. *Je*

doit m'attirer l'estime de mes semblables.
 Soit ; puis-je mieux mériter leur estime qu'en obéissant à la loi impérieuse de la nature ; & en leur laissant la liberté de s'y conformer de même ? Si par caprice ils me la refusent , faudra-t-il m'en inquiéter ? Peu m'importe ce que pensent les autres , quand je suis content de moi : plaisir & liberté , voilà toute la morale.

Mais si votre bien-être se trouve en compromis avec celui d'un autre , qui en décidera ?
 La loi du plus fort , j'y succomberai sans murmure ; c'est l'empire de la nécessité : mais si je puis avoir l'avantage , j'en profiterai sans scrupule : mes droits n'ont d'autres bornes que mon pouvoir. Il en est ainsi parmi les brutes ; je ne vois pas pourquoi il y auroit une autre règle pour les hommes.

Voilà sans doute le langage d'un Epicurien , d'un insensé , d'un monstre , si l'on veut. Mais en mettant à part la question , s'il y a un Dieu , une Providence , une Loi naturelle , si nous avons une ame , s'il y a quelque chose à espérer ou à craindre après cette vie ; je demande ce qu'on peut opposer à cette morale naturelle que certains Philosophes suivent très-fidèlement dans la pratique ? Les loix ? Nous avons déjà vu quelle en peut être l'efficacité ; nous y reviendrons encore dans le chap. 16.

L'Auteur du *Militaire Philosophe* prétend néanmoins, qu'un Athée peut avoir des motifs plus réels & plus solides pour pratiquer les vertus sociales, & pour remplir les devoirs de la morale, que tous ces superstitieux qui ne connoissent d'autres vertus que les vertus inutiles de leur Religion factice, &c (a). Quels sont donc ces motifs ? Il n'a pas jugé à propos de les expliquer.

4°. Dépend-il de nous d'étayer la morale sur quel fondement il nous plaira ? La vérité est immuable & indépendante de nos caprices. Si malheureusement pour les incrédules il y a un Dieu, une loi naturelle gravée de sa main dans le cœur de l'homme, une autre vie dans laquelle ce Juge souverain doit punir & récompenser, est-ce à nous d'ôter aux hommes la crainte & l'espérance de cet avenir ? Nous est-il permis de tirer le voile sur cette question, la plus essentielle qu'un Être raisonnable puisse avoir à traiter ? Avant que de supprimer ce fondement de la morale, il faut donc commencer par démontrer qu'il n'y a ni Dieu, ni loi naturelle, ni éternité à attendre. Les Philosophes ont-ils prononcé définitivement sur cette question ? Nous ont-ils

(a) Chap. 20 ; page 184. Contagion sacrée, c. 4^e p. 61. 12^e Lettre à Eugénie, page 161.

prouvé du moins que nous sommes en droit de ne pas nous en embarrasser ?

5°. *Ceux que les passions empêchent d'écouter la raison, ne seront pas plus dociles à la voix de la Religion.* Cela est faux d'abord. Tous ceux qui ont de la Religion sçavent par expérience, que tous les jours elle les préserve de plusieurs desordres, dont les motifs naturels n'auroient pas suffi pour les mettre à couvert. Quand cela seroit vrai, on n'en pourroit encore rien conclure; l'inutilité d'un motif ne prouve pas qu'il soit mal fondé; autrement la morale même naturelle seroit vaine, puisque souvent elle est impuissante pour arrêter les passions.

6°. Nous convenons que souvent les hommes *cesseront de croire à la Religion, dès qu'elle s'opposera à leurs penchans déréglés*; nous soutenons même que cette opposition est la cause ordinaire de l'incrédulité. Mais des passions assez fortes pour résister aux menaces de la Religion, étoufferont tout aussi aisément les sentimens de la nature. Ce funeste triomphe des passions ne prouve ni la fausseté, ni l'inutilité de ces deux motifs; au contraire, si, malgré leur réunion, ils sont encore trop foibles, il est clair qu'en les séparant, l'on augmentera le ravage des passions, au lieu de le diminuer; & l'expérience le démontre déjà.

§. 14.

Le reste du chapitre que nous examinons , n'est qu'un tissu de suppositions & de calomnies. Selon l'Auteur , *les Nations chrétiennes ont souvent des mœurs plus corrompues que celles qu'elles traitent d'infidèles & de sauvages.* Fauffeté criante ; en vain l'Auteur s'obstine à la répéter (a). L'Histoire , l'expérience , les Relations des Voyageurs déposent de concert contre cette assertion.

Quand elle seroit vraie , que s'ensuivroit-il ? On peut faire contre les loix , contre la politique , contre les sciences , le même sophisme que contre la Religion. Depuis l'établissement de la Police & des Loix civiles , la violence publique étant devenue impossible , les hommes réunis en société sont devenus beaucoup plus habiles à user de fraudes pour satisfaire leurs passions , & ils en ont plus de moyens. Pendant que les gens de bien dorment en paix , à l'abri des loix , les scélérats aiguissent leur industrie pour tromper ; leurs besoins sont en plus grand nombre , leurs passions sont irritées par les obstacles mêmes que les loix y opposent. De-là vient que l'on voit souvent chez

(a) Christ. dévoilé , pages 64 , 159 & 285.

les Nations policées, des forfaits dont on ne trouve point d'exemple chez les Sauvages (a). Il ne s'ensuit pas que l'état & les mœurs de ceux-ci soient meilleurs que les nôtres.

Chez les peuples qui cultivent les arts & les sciences, les passions sans doute sont plus ingénieuses, les pièges tendus à la vertu plus dangereux, les méchants abusent de leurs connoissances pour commettre des crimes dont les Sauvages ne sont pas capables. Faut-il pour cela détruire les sciences? *Nos vices nous resteroient*, dit très-bien un Philosophe, *& nous aurions l'ignorance de plus* (b). La réflexion est encore plus vraie à l'égard de la Religion.

Selon notre Critique, *pour un homme que la Religion retient, elle en pousse des milliers au crime.* Autre accusation plus atroce & plus fautive. La Religion ne pousse personne au crime, & elle prévient plus de forfaits que les passions n'en font commettre.

Les Nations les plus chrétiennes de l'Europe, dit-il, *ne sont point celles où la vraie morale soit la mieux connue & la mieux observée.* Il donne pour exemple, l'Espagne, le Portugal, l'Italie; il reproche à ces Na-

(a) Première dissert. tirée de Warburthou, page 35.

(b) Mélanges de littér. par M. d'Alembert, t. 1, p. 172.

DE LA RELIGION, &c. 65
tions l'ignorance, la débauche, la persécution, & tous les crimes (a).

C'est une contradiction dans les termes, de dire que des Nations qui ne connoissent ni n'observent la morale, sont *les plus chrétiennes* ; pour être Chrétien, la morale est aussi nécessaire que la foi. Si les peuples que notre Auteur peint avec des couleurs si noires, étoient tels en effet, ils ne seroient plus chrétiens que de nom.

Puisque la Religion est un des plus grands obstacles à la bonne morale & à la pureté des mœurs, les siècles les moins religieux doivent être les plus vertueux ; par cette raison le nôtre est certainement le siècle d'or. Depuis que les principes de la Philosophie moderne ont pénétré dans tous les Etats, depuis que les Livres des Incrédules sont entre les mains de tout le monde, il a dû se faire dans les mœurs publiques la plus heureuse révolution. Il doit y avoir plus de probité dans le commerce, plus de sûreté dans l'amitié, plus de desintéressement dans les affaires, plus d'humanité chez les grands, plus de fidélité dans les mariages, plus d'union & de cordialité dans les familles, plus de zèle pour le bien public dans toutes les conditions ; la génération présente doit être

(a) 9^e. Lettre à Eugénie, p. 55. Contagion sacrée, &c.
40. P. 73.

un modèle accompli pour les races futures. Les Philosophes entreprendront-ils sérieusement de nous persuader que ce prodige est opéré, & que nous en avons obligation à leurs travaux ? Tant de Livres obscènes qui porteront peut-être le poison du libertinage dans le cœur de ceux qui naîtront après nous, seront sans doute un monument bien authentique de la régularité de nos mœurs. Déjà les autres Nations de l'Europe rendent témoignage des grands effets qu'ont produit chez elles nos Livres Philosophiques & l'excellente morale que nous leur avons communiquée. Fasse le ciel que l'excès du mal ouvre enfin les yeux à ceux qui en sont les auteurs !

C H A P I T R E X I I .

Des Vertus Chrétiennes.

§. I.

P O U R parler sensément de la morale chrétienne, il faut l'avoir pratiquée ; pour porter un jugement équitable sur les vertus qu'elle inspire, il faudroit les connoître par expérience. Nos adversaires qui ne les ont jamais envisagées qu'avec des yeux critiques & prévenus, sont fort peu en état d'en

DE LA RELIGION, &c. 67
raisonner ; l'Auteur du *Christianisme dévoilé* va nous en fournir la preuve.

Il se propose de montrer que les vertus chrétiennes ne sont point faites pour l'homme ; qu'elles sont inutiles , souvent pernicieuses à la société ; qu'il en est de même des préceptes & des conseils Evangéliques ; que ce qu'il peut y avoir de bon dans les uns ou les autres , a été beaucoup mieux enseigné par les Sages de l'antiquité. Voilà un plan difficile à remplir ; aussi l'a-t-il fort mal exécuté.

Il prétend d'abord que la charité est impraticable ; qu'il est impossible d'aimer un Dieu tel que la Religion nous le fait connoître , colere , injuste , implacable dans ses vengeances ; c'est pour la quatrième fois au moins qu'il répète cette calomnie. Selon lui , la crainte & l'amour sont incompatibles ; la crainte de Dieu , loin d'être le commencement de la Sagesse , seroit plutôt le comble de la folie (a).

Le Militaire Philosophe pour enchérir sur ce portrait , soutient que Jupiter vaut mieux que le Dieu des chrétiens ; celui-ci , selon lui , ressemble à un *Monarque chaste & sobre , mais qui fait brûler vifs presque tous*

(a) Page 162. Militaire Philos. ch. 11 , pages 31 & 32.
3e Lettre à Eugénie , page 20.

ses sujets par pur caprice, sans égard à leur mérite, à leurs vices ou à leurs vertus.

Nous convenons qu'il est impossible d'aimer un Dieu tel que nos Censeurs le représentent : mais les couleurs sous lesquelles ils le défigurent ne sont point empruntées de la Religion. Un chrétien, mieux instruit, sçait que Dieu est non-seulement notre maître, mais notre pere ; qu'il nous aime plus affectueusement que la mere la plus tendre (a) ; que son amour pour nous éclate continuellement par ses bienfaits (b) ; que tout ce que nous sommes, ce que nous avons, ce que nous pouvons, est un don de sa bonté (c) ; qu'il ne peut haïr ses créatures ; qu'il est patient & miséricordieux, parce qu'il est tout-puissant (d) ; que lors même qu'il est irrité contr'elles, il se souvient encore de ses miséricordes (e). Il ne nous traite point selon nos péchés ; mais il a pitié de nous, comme un pere a pitié de ses enfans, parce qu'il connoît la matiere fragile dont il nous a formés (f). Lorsqu'il châtie, c'est à regret & pour nous rendre plus sages (g).

(a) *Is.* 49, 15.

(b) *Pf.* 144, 9.

(c) *Pf.* 8, 6.

(d) *Sap.* 11, 24.

(e) *Habac.* 3, 2.

(f) *Pf.* 102, 10 & 13.

(g) *Sap.* 12, 2.

Il ne punit éternellement que ceux qui n'ont pas voulu profiter du pardon qu'il leur offroit (a). Tels sont les traits aimables sous lesquels l'Ancien Testament même nous peint le Dieu que nous adorons ; & ils sont encore plus touchans dans le Nouveau.

Osera-t-on mettre en parallèle avec ce tableau , celui que les Mythologues & les Poètes ont tracé de leur Jupiter ? Ce Dieu prétendu étoit non-seulement un Monarque *volage , ivrogne , débauché* , comme le Militaire Philosophe en convient , mais un monstre souillé de tous les crimes : fils dénaturé , qui avoit détrôné & mutilé son pere ; frere incestueux , qui avoit abusé de sa propre sœur ; mari infidèle , coupable de cent adulteres & des déréglemens contraires à la nature ; maître injuste & bizarre , qui payoit l'encens des mortels ou les punissoit , sans égard à leurs vertus ou à leurs crimes : ne lançoit la foudre que pour satisfaire sa vengeance ; plaçoit dans le ciel de prétendus héros chargés de forfaits ; subissoit lui-même les loix d'un Destin aveugle , dont il ne pouvoit changer les décrets.

En vain l'on nous répète que le dogme de la prédestination fait de Dieu *un tyran , qui a destiné le genre humain à des supplices*

(a) Sap. 27.

horribles & éternels, dont il n'exceptera qu'un très-petit nombre d'Elus par sa volonté absolue. Nous avons déjà fait voir que jamais un Chrétien catholique n'a cru ni enseigné ce dogme insensé. La foi nous apprend que Dieu a mis notre salut entre nos mains, qu'il dépend de nous d'assurer par de bonnes œuvres notre vocation & le choix que Dieu a fait de nous.

C'est une erreur de dire que la crainte est incompatible avec l'amour; plus un enfant aime tendrement son pere, plus il craint de lui déplaire, plus il redoute son indignation. Il n'est pas surprenant qu'un Philosophe qui ne sçait pas s'il y a un Dieu & une Providence, ait de la peine à concevoir comment on peut l'aimer. Les Justes seuls sont dignes de goûter les charmes de cette vertu; c'est par leur fidélité à observer la loi du Seigneur qu'ils lui témoignent leur amour.

Autre erreur d'avancer qu'il n'est pas possible d'aimer le prochain comme soi-même; qu'on ne peut l'aimer qu'à proportion des avantages que l'on en reçoit; qu'aimer ses ennemis est un précepte impossible. L'Auteur du *Christianisme dévoilé*, en soutenant ces paradoxes, ne fait pas honneur à son propre cœur; heureusement il se réfute lui-même. *L'homme, dit-il, a de la vertu,*

dès qu'il fait du bien à son prochain ; il a de la générosité, lorsqu'il lui sacrifie l'amour qu'il a pour lui-même. Sacrifier au prochain l'intérêt & l'amour-propre, n'est-ce pas l'aimer comme soi-même & plus que soi-même ? Cicéron, plus raisonnable que notre Critique, ne reconnoît point l'amitié dans un homme qui s'aime lui-même plus qu'il n'aime son ami (a) : Chercher notre avantage, & non celui des autres, ce n'est plus amitié, dit-il ; c'est un vil commerce d'intérêt (b).

Jésus-Christ, en commandant l'amour des ennemis, a expliqué en quoi il consiste ; à leur vouloir & à leur faire du bien, à prier pour ceux qui nous persécutent & qui nous calomnient (c). Il a montré par son exemple que ce précepte n'est pas impossible, & ses Disciples l'ont pratiqué à la lettre. La morale des Philosophes se bornoit à défendre la vengeance : l'Évangile ne permet pas même la haine ni le ressentiment. Les Sages du Paganisme conseilloient la générosité comme une marque de grandeur d'ame : J. C. la commande comme un moyen de plaire à Dieu & de lui ressembler. Que l'on nous dise lequel des deux est le plus parfait,

(a) *De Legib.* l. 1, n. 34.

(b) *De Nat. Deor.* l. 1, n. 1234.

(c) *Matt.* 5, 44. *Luc.* 6, 27.

J. C. sçavoit très-bien qu'il parloit à des hommes, quand il leur a dit d'abandonner leurs possessions, d'aller au-devant des outrages, de ne point résister à la violence, de tout quitter pour le suivre, de se refuser aux plaisirs. Et à quels hommes adressoit-il principalement cette morale? aux Disciples qu'il destinoit à établir son Evangile. C'étoit autant de préceptes pour eux, sans lesquels ils ne pouvoient réussir dans leur ministère. Il leur promettoit, pour accomplir ces ordres sublimes, des secours surnaturels, & il leur a tenu parole: une preuve qu'ils ont pu le faire, c'est qu'ils l'ont fait; & tous ceux qui ont eu le courage de les imiter, n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

Inutilement l'Auteur objecte que la pratique littérale de ces choses seroit destructive de la société (a). Montesquieu reproche à Bayle, qui avoit fait la même objection, de n'avoir pas sçu distinguer les ordres pour l'établissement du Christianisme, d'avec le Christianisme même, ni les préceptes de l'Evangile d'avec ses conseils (b). Ce qui étoit un précepte pour les Apôtres, n'est

(a) Christ. dévoilé, page 165. 8^e Lettre à Eugénie; page 23.

(b) Esprit des Loix, l. 24, c. 6.

qu'un conseil pour le reste des hommes : Jé-
sus-Christ lui-même le fait connoître , lors-
qu'il le propose à un simple fidèle , non
pour être sauvé , mais pour être parfait (a).
Cet état de perfection ne peut pas être une
obligation rigoureuse pour le commun des
chrétiens.

L'équité de nos adversaires est admirable.
D'un côté ils élèvent jusqu'aux nues la tem-
pérance , la sobriété , le détachement des
Stoïciens : *c'étoit une Secte plus divine qu'hu-
maine , dans laquelle on voit la sévérité des
Brachmanes & de quelques Moines , sans
qu'elle en eût la superstition (b)*. Ils font un
mérite à Julien d'avoir conservé sur le trône
la frugale simplicité du Philosophe (c). De
l'autre ils blâment le Christianisme de prê-
cher la mortification ; ce qui étoit une vertu
chez les Payens , devient un crime dans les
Disciples de J. C. Les maximes de la Phi-
losophie sont des erreurs dans l'Évangile.
*Refuser le bien-être que la nature nous pré-
sente , n'est-ce pas dédaigner les bienfaits de
la Divinité (d) ?*

Non sans doute ; quand un chrétien re-
nonce aux plaisirs superflus , ce n'est point

(a) *Matth.* 19 , 17.

(b) *Examen important* , c. 22 , page 186.

(c) *Ibid.* page 189.

(d) *Christ. dévoilé* , p. 165. *Militaire Philosophe*, c. 10 ;
page 187.

par dédain pour les bienfaits de la Divinité c'est par la crainte d'être bientôt amolli corrompu. Pour peu que l'on accorde à sensualité, on donne bientôt dans le luxe & le luxe est l'anéantissement de toute vertu (a).

Il n'est pas vrai que cette morale rende les hommes farouches, mélancolique, malheureux, insupportables, inutiles nuisibles à la société; ce langage ne convient qu'à un Epicurien. Le Christianisme fait un devoir de toutes les vertus sociales il affermit & resserre tous les liens de la civile, qu'une fausse Philosophie relâche affoiblit (b). La société n'est nulle part aussi douce, aussi paisible, aussi heureuse que chez les Nations soumises à l'Évangile. Moins un Chrétien se recherche lui-même moins il donne à l'amour des plaisirs, plus il lui reste à donner aux besoins de ses semblables.

A Dieu ne plaise que nous offrions nos encens à l'Idole du bonheur que les Stoïciens prétendoient trouver en eux-mêmes, édifice d'orgueil que le moindre revers de fortune pouvoit renverser: Brutus, Cassius, Caton, qui se plongent le poignard dans

(a) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p.

(b) *Ibid.* page 160 & 161. 10^e Lettre à Eugénie, p. Contagion sacrée, t. 2. p. 20; & t. 14. p. 154.

sein, parce qu'ils sont vaincus, nous montrent ce que c'étoit que la vertu stoïque. Nous avons déjà fait voir que ces Philosophes, peu d'accord entr'eux & avec eux-mêmes, ne sçavoient, à proprement parler, quel étoit le principe de leur conduite. Le Chrétien vertueux trouve sa consolation dans le témoignage de sa conscience, parce qu'il lui est un gage de l'approbation de Dieu même, & des récompenses qu'il en attend. Il y a bien loin de la fermeté stoïque à la patience & à la résignation chrétienne.

C'est un travers, digne de la Philosophie moderne, d'affirmer que le Stoïcien sans espérance, avec ses mœurs rigides & austères, pouvoit être heureux, & qu'un Chrétien entre les bras d'une Providence juste, attentive, bienfaisante, doit être misérable.

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* reproche à J. C. d'avoir dit : *Faites-vous des amis dans le Ciel avec les richesses acquises injustement* (a); & d'avoir ainsi conseillé le vol pour faire l'aumône (b). Mais dans ce passage, *mammona iniquitatis* ne signifie point les richesses acquises injustement, mais les richesses qui sont une source ordinaire ou un instrument d'iniquité. Voyez Dom Calmet

(a) Luc. 16, 9.

(b) Dans la note de la page 168.

sur cet endroit ; J. C. a expressément défendu toute espèce de larcin.

Supposons, pour un moment ; que le passage de l'Evangile ait le sens qu'on veut lui donner, comment faudroit-il l'entendre ? On devroit l'expliquer, sans doute, des injustices légères faites en détail à un très-grand nombre de personnes, dont il est impossible de faire la restitution à tous ceux à qui elle est dûe. Dans ce cas elle doit être faite aux pauvres. Si notre Critique lui-même avoit à diriger un homme coupable de cette espèce de vol, il ne pourroit lui prescrire une autre conduite.

Il est faux que J. C. traite fort mal sa mere, Il est faux qu'il ordonne à ses Disciples de s'emparer d'un âne ; il leur ordonne de l'emprunter, du plein gré de ceux auxquels il appartient (a). Il fait précipiter dans les eaux un troupeau de pourceaux ; mais c'étoit pour punir l'avarice des Juifs, qui nourrissoient ces animaux contre la défense de la Loi, dans la vue de les vendre aux Payens ; & parce que c'étoit la victime la plus commune dans les sacrifices du Paganisme (b),

(a) *Matt.* 21, 3.

(b) *Aldrovandus, de Quadruped. bisulcis*, tome 5, p. 96 ; & *liv. Gesner, de Sue*, l. 1, p. 1032.

S. 3.

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* se réunit à celui du *Christianisme dévoilé* pour soutenir l'inutilité & l'impossibilité de la foi. Par la manière dont ils en parlent, on voit qu'ils n'en connoissent, ni la nature, ni l'objet, ni les motifs.

Le premier nous apprend d'abord que croire ce qui paroît évident, ce n'est pas de la foi, c'est de la raison; nous en convenons: *La foi, dit-il, consiste à croire, non ce qui semble vrai, mais ce qui semble faux à notre entendement* (a). Cette définition est non-seulement fautive, mais contradictoire. Croire, c'est juger vrai; croire ce que l'on juge faux, est une contradiction dans les termes.

L'Auteur essaye de rectifier sa décision, en disant qu'il y a la foi sur les choses étonnantes, & la foi sur les choses contradictoires & impossibles. Il donne pour exemple de la première, la foi des Indiens sur les Incarnations ou les Métamorphoses de Vishnou. *On peut les croire, dit-il, parce que le contraire n'est pas démontré.* Mais, pour croire qu'une chose est, suffit-il que le contraire ne soit pas démontré? C'est assez pour juger qu'elle est possible; mais il faut d'autres motifs

(a) *Dict. Philos.* tome 1, art. *Foi.*

pour juger qu'elle est véritablement ; autrement c'est une foi ou une persuasion téméraire ; c'est une pure imagination.

Un Indien , continue le Philosophe , n'a pas une foi bien vive des Métamorphoses de Vistnou , il n'en est pas intimement persuadé ; cependant *il peut jurer qu'il croit, sans faire un faux serment*. Eh ! peut-il y avoir un serment plus faux que de jurer qu'on croit ou qu'on est persuadé, quand on ne l'est pas véritablement ? Il paroît par cette morale, que la bonne foi philosophique n'est pas délicate sur l'article des sermens.

Selon lui , on ne peut pas croire une chose contradictoire & impossible (a). Nous examinerons le sens de cette maxime ; mais l'Auteur en fait une fausse application. Il prétend qu'on ne peut pas croire *que le même corps peut être en mille endroits différens*. Est-il donc contradictoire, est-il absolument impossible que le même corps soit tout-à-la-fois en plusieurs endroits différens ? Voilà ce qu'il auroit fallu démontrer , avant de porter cette décision. Nous savons très-bien que cela n'est pas possible naturellement ; mais nous soutenons que Dieu le peut faire par une puissance surna-

(a) Le Militaire Philosophe enseigne la même doctrine ; c. 7 , p. 69. Première lettre à Eugénie , p. 21 ; & 8^e lettre , page 5.

turelle ; & jamais on ne prouvera le contraire. Un Chrétien catholique peut donc croire que , par un pouvoir surnaturel , le Corps de J. C. est dans l'Eucharistie en plusieurs endroits différens ; & , malgré l'arrêt prononcé par notre Censeur , quand nous jurons que nous croyons ce mystère , nous ne sommes , ni menteurs , ni parjures.

Cette maxime , qu'il est impossible de croire une chose contradictoire , a besoin d'explication. Il est des choses qui paroissent contradictoires , lorsqu'on les examine en elles-mêmes , & que l'on ne peut cependant refuser de croire , sans être insensé. Ce qu'on dit des couleurs à un aveugle-né , doit nécessairement lui paroître contradictoire ; peut-il refuser de le croire , sans choquer le bon sens ? S'il jure qu'il le croit sur le témoignage constant & uniforme de tous les hommes , est-il menteur ou parjure ?

La réflexion que nous faisons ici , n'a pas échappé à nos plus célèbres Philosophes. « Les aveugles-nés , dit l'un d'entr'eux , » n'attachent aucune idée à la plupart des » termes qu'ils emploient Un mi- » roir est une chose incompréhensible pour » eux Si un homme , qui n'a vu que » pendant un jour ou deux , se trouvoit con- » fondu chez un peuple d'aveugles , il fau- » droit qu'il prît le parti de se taire , ou de

mais nous soutenons que ce qui n'est ni impossible ni contradictoire aux yeux de Dieu, peut nous paroître tel, parce que nous manquons de lumieres. Nous devons croire alors que c'est notre foible raison qui se trompe, & ajouter au témoignage de Dieu la même foi qu'un aveugle-né ajoute au témoignage des hommes. -

On a beau dire, *Dieu veut que nous soyons vertueux, & non pas que nous soyons absurdes.* L'absurdité n'est pas à croire à la révélation, quand elle est bien prouvée, mais à refuser d'y croire. La docilité à la parole de Dieu est certainement une vertu, puisque l'opiniâtreté est un vice.

Il est donc clair que l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* parle de la foi, sans en avoir une notion claire & précise; & c'est ainsi que raisonnent ordinairement les Incrédules.

Celui du *Christianisme dévoilé* adopte à peu près les mêmes principes. *La foi, dit-il, est une conviction impossible des dogmes révélés. . . . Dire que l'on croit ce qu'on ne conçoit pas, c'est mentir évidemment (a).* Nous venons de démontrer le contraire.

Il se trompe encore, & il confond toutes les notions, quand il dit que la foi exige la

(a) *Christ. dévoilé*, page 172.

croissance de faits improbables; il suppose que les faits qui prouvent la révélation, sont l'objet de la foi : cela n'est point, ils en sont le fondement; ces faits ne sont point improbables, puisqu'ils sont prouvés.

Nous croyons des Myſteres que nous ne concevons pas, parce que Dieu les a révélés; nous sommes assurés de cette révélation par les faits qui établissent la Mission divine de J. C. & des Apôtres. Ces faits nous sont prouvés, non pas par l'autorité des Prêtres, comme l'Auteur le prétend, mais par les monumens de ces faits exposés de toutes parts sous nos yeux : ils sont prouvés comme tous les autres faits sur lesquels sont fondés nos intérêts les plus chers, & les devoirs les plus essentiels de la société (a).

Croire, sans se rendre compte de ce qu'on croit, c'est une absurdité; il faut peser les motifs de sa croyance. Nous en convenons avec l'Auteur; aussi commençons-nous par-là. Le motif de notre croyance, c'est la révélation divine, prouvée par des faits incontestables & attestés par des monumens répandus sur toute la face de la terre; & par la révolution qu'ils ont causée, nous ne pouvons pas plus douter de ces faits, que de l'existence

(a) Voyez Certit. des Preuves du Christ. c. 12, §. 1.

actuelle du Christianisme. En vain l'At-
teur , avec tous les Incrédules , a voulu ar-
gumenter contre ces preuves ; il n'y a pas
donné la plus légère atteinte.

Dès qu'il est prouvé que Dieu a révélé
par J. C. les myſteres de notre foi , la rai-
ſon n'est plus en droit de les examiner ni de
les rejeter , parce qu'elle ne les comprend
pas , puisque Dieu peut nous révéler des
choses que nous ne pouvons pas compren-
dre (a). Non-seulement ce n'est point abuser
de sa raison que de les croire ; c'est au con-
traire en faire l'usage le plus prudent & le
plus sensé.

Il n'est donc pas vrai que la foi prive
l'homme de la faculté d'exercer sa raison ,
qu'elle le dégrade , qu'elle le réduit à l'abru-
tissement des bêtes , qu'elle n'est point faite
pour des Êtres raisonnables (b). Toutes
ces déclamations , répétées deux fois , n'en
font que plus ridicules. Un Être raisonnable
doit croire , dès qu'il a des motifs suffi-
sants ; celui que ne croit point alors , est un
opiniâtre & un insensé.

Il n'est pas plus vrai que la révélation
soit fondée sur l'autorité des guides spiri-
tuels ou des Ministres de la Religion ; ce
n'est point cette autorité qui nous prouve

(a) Déisme réfuté , première Lettre.

(b) Christ, dévoilé , p. 170.

les miracles de J. C. & des Apôtres. Encore une fois ils sont prouvés par les monumens qui en subsistent, & par les effets qu'ils ont opérés. L'autorité de nos guides spirituels vient de leur mission, qui remonte par une chaîne non interrompue jusqu'aux Apôtres.

Nous n'avons donc jamais pensé à faire les paralogismes ridicules que l'Auteur nous attribue; aussi foible Théologien que mauvais Philosophe, il n'entend pas seulement la force des termes; il déraisonne, & nous prête ses propres erreurs.

On calomnie les Théologiens, quand on les accuse d'avoir soutenu que la foi sans les œuvres suffit pour se sauver; cette doctrine seroit formellement contraire à l'Écriture-Sainte (a). On ne leur rend pas plus de justice, quand on les regarde comme ennemis de la Science & des Sçavans. Ce sont les Ministres de la Religion qui ont conservé les Sciences en Europe; les Lettres ne sont cultivées en aucun lieu du monde avec autant de soin que chez les Nations chrétiennes; & si on parvenoit à détruire la Religion dans nos climats, les Sciences y seroient bientôt anéanties.

Dire que Dieu n'accorde guères le don

(a) Jacobi, 2, 14 & scq.

de la foi *aux personnes éclairées & accoutumées à consulter le bon sens*, c'est soutenir que tous ceux qui ont eu de la foi depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à nous, n'ont eu ni lumières ni bon sens : on n'en fait pas beaucoup paroître quand on s'exprime de cette manière. Le siècle qui nous a précédés, valoit le nôtre pour le moins ; il a produit de grands hommes dans tous les genres ; les Incrédules étoient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui. Nous sommes, dit-on, dans le siècle de la Philosophie ; on oublie sans doute que, chez les Grecs & chez les Romains, ce beau talent étouffa bientôt tous les autres : Dieu veuille que la même chose n'arrive pas parmi nous !

§. 4.

L'Auteur ne se forme pas une idée plus juste de l'espérance chrétienne, que de la foi. Il est faux que ceux qui espèrent le bonheur de l'autre vie, se rendent malheureux & inutiles dans celle-ci. L'espérance console & soutient contre les adversités de la vie présente ; un Chrétien vertueux goûte un bonheur plus réel & plus solide que tous les voluptueux du monde. Il opere son salut avec crainte, parce qu'il se défie de lui-même ; mais il y travaille avec joie, parce

qu'il se confie en Dieu. Jamais l'on n'a cru que Dieu *damneroit impitoyablement celui qui auroit eu la foiblesse d'être homme un instant de sa vie (a)*.

La Religion, loin de rendre l'homme inutile, lui apprend qu'il ne peut faire à Dieu un sacrifice plus agréable, ni mieux assurer son salut, qu'en se consacrant au service de ses freres, & en travaillant à leur bonheur actuel. Elle nous fait envisager le Ciel, non comme la récompense de l'oïfiveté, mais comme le prix des bonnes œuvres, & sur-tout des œuvres de charité (b). Dans quelle autre Religion que dans la nôtre, a-t-on vu des gens se dévouer par état au service des pauvres, des malades, des vieillards, des enfans abandonnés, à l'instruction des ignorans, à l'éducation de la jeunesse? La Philosophie a-t-elle jamais inspiré cet amour & ce courage pour l'humanité?

En vain le Critique du Christianisme répète ce qu'il a déjà dit, que la charité est impossible, que l'on ne peut pas aimer un Dieu que l'on craint. A proprement parler, ce n'est pas Dieu que nous craignons, c'est nous-mêmes; en Dieu nous ne voyons que

(a) *Christ. dévoilé*, p. 175.

(b) *Mart.* 25, 35.

des motifs d'espérance ; mais nous ne pouvons trop nous défier de nos passions , de notre inconstance , de nos foiblesses. S'il arrive à quelques cerveaux foibles de pousser trop loin la crainte , de devenir scrupuleux & mélancoliques , ce n'est pas à la Religion qu'il faut s'en prendre.

Il est faux que l'amour divin dans les âmes pieuses , soit une passion romanesque produite par un tempérament échauffé & par une imagination ardente. Cet amour est produit par la méditation de la bonté & de la miséricorde de Dieu , par le souvenir des graces que nous en avons reçues, & de celles qu'il nous a promises. Il ne sied point de décrier la dévotion , quand on ne la connoît pas ; les railleries & le mépris des libertins la touchent peu , parce qu'elle s'y attend.

Nous convenons que la charité pour le prochain est cette humanité tendre qui nous intéresse aux êtres de notre espèce , qui nous dispose à leur prêter des secours , à les consoler dans leurs maux , à supporter leurs foiblesses (a). Cette vertu ne se trouve que dans le Christianisme , & jamais la Philosophie ne l'a inspirée. Dieu , loin de nous la défendre , nous en fait un devoir , & l'Evangile nous la prêche continuellement ; si

(a) Christ. dévoilé , p. 178.

les leçons n'étoient pas assez claires, l'exemple de J. C. suffiroit pour nous instruire. Où est le Philosophe, où est le Sage, qui ait eu autant de bonté, de douceur, d'indulgence, d'humanité, de compassion pour les malheureux; autant d'empressement de leur faire du bien, autant de modération, de patience, de fermeté au milieu des contradictions, des outrages, des tourmens? Telle est la règle vivante du Chrétien; c'est sur ce divin modèle que nous devons apprendre à souffrir le mépris, les insultes, les calomnies de nos ennemis.

S'il se trouve parmi les dévots des caracteres durs & fâcheux, il s'en trouve aussi parmi les Philosophes. Ce n'est point la dévotion qui les a rendus tels; la Religion ne détruit point le tempérament; c'est beaucoup qu'elle parvienne à le modérer.

On fait un crime à J. C. d'avoir dit qu'il est venu apporter, non la paix, mais le glaive, séparer le fils d'avec son pere, l'ami d'avec son ami (a). Il l'a dit à la vérité; mais dans quelles circonstances? Dans un temps où son Evangile reçu par les uns, rejeté par les autres, devoit nécessairement causer

(a) *Matt.* 10, 34. *Christ dévoilé*, p. 178. *Examen important* p. 214. *Militaire Philos.* p. 158. Ce reproche est répété dans tous les Livres contre la Religion. 11^e Lettre à Eugénie, p. 104. *Contagion sacrée*, c. 3, p. 106.

des divisions, ce n'étoit ni l'intention ni la faute du Législateur. Si tous les hommes eussent été raisonnables, la doctrine du Sauveur, loin de les diviser, les auroit unis plus étroitement.

Mais qu'arriva-t-il à la prédication de l'Évangile ? Les Empereurs poussèrent la haine jusqu'à autoriser par des Edits la cruauté des Payens envers ceux de leurs proches qui avoient embrassé le Christianisme ; ils armerent les freres contre les freres, les peres contre les enfans (a) ; ils accomplirent, sans le sçavoir, la prédiction terrible que J.C. avoit faite à ses Apôtres au même endroit : *Le frere trahira son frere ; le pere livrera son fils à la mort ; les enfans s'éleveront contre leurs parens & leur ôteront la vie, & vous serez haïs des hommes à cause de moi* (b).

Avoit-il donc voulu dire qu'il étoit venu dans le dessein formé de faire commettre tous ces crimes ? Il faut être étrangement prévenu pour l'entendre de la sorte. Il a prédit ce qui devoit arriver, mais non pas ce qu'il avoit intention de faire. Zacharie avoit dit de lui, qu'il étoit né pour éclairer ceux qui marchotent dans les ténèbres, &

(a) S. Chrysoft. hom. de SS. Berenice & Prosdoco.

(b) Matt. 10. 21.

pour diriger nos pas dans les voies de la paix (a). Les Anges qui publièrent sa naissance, avoient annoncé, Gloire à Dieu dans le Ciel, & paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (b). Si donc la paix fut troublée, ce fut par la mauvaise volonté des hommes. De même Siméon avoit prédit de Jésus, qu'il seroit un signe de contradiction placé au milieu de son peuple pour la ruine & la conversion de plusieurs (c); mais il avoit dit un moment auparavant, qu'il étoit l'auteur du salut, la lumière des Nations, la gloire d'Israël.

Si la crainte de troubler la paix devoit empêcher la publication de l'Évangile, il faut donc ne parler jamais de loix, de police, de réforme, parce qu'elles ne manquent jamais d'éprouver la contradiction des méchans.

L'Auteur de l'*Examen important* soutient que la Religion naturelle ne peut produire aucunes divisions (d) : cela est très-faux. La Religion naturelle enseigne sans doute l'unité de Dieu : or prêcher l'unité de Dieu aux Idolâtres, c'en est assez pour allumer leur faux zèle : c'est ce dogme même de la Religion naturelle qui a excité la

(a) Luc. 1, 79.

(b) Luc. 2, 14.

(c) Luc. 2, 30, 34.

(d) *Examen important*, p. 214.

jureur des Payens contre le Christianisme.

Quelques Philosophes modernes prétendent que le Théisme inspire nécessairement l'intolérance; que toutes les Nations qui ont reconnu un seul Dieu, ont été conduites par leurs principes à réprouver toutes les autres Sectes (a). Pour prêcher la tolérance, il faut être Polythéiste ou Athée. Nous laissons le choix à nos Adversaires.

§. 5.

Nous ne reconnoissons point pour vrai zèle de Religion, la passion & la fureur dont l'Auteur du *Christianisme dévoilé* fait le portrait; sa plume, toujours trempée dans le fiel, ne peut tracer que des tableaux infidèles. Il nous convainc que c'est la Philosophie même qui est coupable du défaut qu'il reproche à la Religion. Au lieu de déclamer, il falloit apporter des preuves, articuler des faits; le Critique n'en a cité qu'un seul, le supplice de Jean Hus & la conduite du Concile de Constance (b). Nous avons démontré dans un autre Ouvrage la justice du procédé de ce Concile & de la punition de Jean Hus (c); nous avons répondu en même-temps aux invectives contre les guer-

(a) Œuvr. Philos. de Hume., tome 3. p. 63. Contagion sacrée, c. 3. p. 53; & c. 9, p. 26 & 27.

(b) *Christ. dévoilé*, p. 181.

(c) *Certit. des Preuves du Christ.* c. 10. §. 5 & 6. Réponse aux Conseils raisonnables, n. 2. p. 7.

DE LA RELIGION, &c. 93
res de Religion: notre Auteur. qui répète
sans cesse, nous donnera encore occasion
d'en parler.

Il est faux que plusieurs Docteurs aient
enseigné qu'il ne faut point garder la foi
aux hérétiques; quand le fait seroit vrai, il
s'ensuivroit seulement qu'ils ont mal connu
l'esprit de leur Religion. Il est faux que les
Papes aient dispensé des sermens & des pro-
messes faites aux Hétérodoxes; il est faux
que l'on ait permis d'employer la ruse, la
fourberie, le mensonge, dès qu'il fut ques-
tion de soutenir la cause de Dieu. Ces ca-
lornies rebattues deshonnorent les Incrédu-
les, & ne font aucun tort à la Religion: il
est glorieux pour elle de n'être attaquée
qu'avec de pareilles armes.

C'est sans doute un projet fort utile à
l'humanité, de rendre odieux le zèle des
Missionnaires qui vont porter au-delà des
mers la connoissance du vrai Dieu & de la
sainte morale. *Ils vont troubler, dit notre
Auteur, le repos des Etats qu'ils regardent
comme infidèles; lorsqu'ils eurent la force en
main, ils exciterent des séditions & des ré-
voltes, ou bien ils exercerent sur les peuples
soumis des violences bien propres à leur rendre
la Divinité odieuse (a).*

(a) Page 182. Milit. Philos. c. 1, p. 13; & c. 13, p. 110.
Contagion sacrée, c. 12, p. 107.

Ce sont-là autant de calomnies. Les faits dont quelques Auteurs ont voulu les étayer, sont tous tirés des Ecrivains Protestans acharnés à décréditer les Missions catholiques, ou de quelques satyres publiées contre les Jésuites par des Ecrivains sans aveu. L'Auteur de l'*Histoire impartiale des Jésuites* a réfuté plusieurs de ces impostures (a) ; & il auroit pu exercer sa critique sur bien d'autres. Il est peut-être arrivé quelques révolutions dans les Pays où le Christianisme avoit commencé à s'introduire ; mais c'est une injustice criante de supposer que les Missionnaires en ont été les auteurs. Ces mouvemens ont été l'ouvrage de l'ambition du Gouvernement Portugais, qui pour établir plus sûrement sa domination & son commerce dans ces contrées étrangères, a voulu profiter des circonstances, & employer à ses vues les secours des nouveaux convertis. Quoi qu'en puissent dire la prévention & la haine, le zèle des Missionnaires étoit pur ; si l'avarice & l'ambition n'étoient pas venues détruire leur ouvrage, il subsisteroit encore.

Le même Auteur de l'*Histoire impartiale* a fait le tableau fidèle des Missions du Paragui (b) ; il en a montré la sagesse & l'utili-

(a) Livre 1, c. 34 ; & l. 6, c. 24

(b) Livre 9, c. 9 & suiv.

té; il a rendu justice au zèle, à la charité, à la douceur, à la patience des Missionnaires qui ont policé des Nations entières, & humanisé des Peuples sauvages. C'est un hommage non suspect rendu à la Religion qui a jetté les fondemens d'un Empire, sans autres armes que la vertu; déjà M. de Buffon en avoit porté le même jugement (a). Voilà sans doute la meilleure apologie que l'on peut faire des missions en général. On ne comprendra jamais comment des Prédicateurs si ambitieux, si violens, si turbulens dans l'Afrique & dans les Indes, ont pu être si charitables & si humains en Amérique; le même arbre ne peut pas porter des fruits si différens.

Que doit-on penser d'un Ecrivain qui s'oublie jusqu'à dire que, *pour un Chrétien, un Infidèle ne fut jamais qu'un chien* (b). Ne pourrions-nous pas dire avec plus de vérité, qu'aux yeux de la plupart des Incrédules, le sort des Nations barbares est moins intéressant que celui des brutes? Ils décrivent les travaux des Missionnaires qui se consacrent à l'instruction de ces malheureux; ils leur prêtent des motifs suspects: pourvu qu'ils vivent tranquilles, heureux, indépendans en Europe, on diroit qu'il leur im-

(a) Hist. Natur. tome 6, édit. in-12, p. 292.

(b) Christ. dévoilé, p. 183.

porte fort peu qu'il y a des Sauvages au-delà des mers.

L'Empereur de la Chine demandoit aux Jésuites : *Que diriez-vous , si j'envoyois des Missionnaires chez vous ?* Il étoit fort aisé de lui répondre : ce zèle ne convient qu'à la vraie Religion. Lorsque les Chinois auront commencé par prouver que la leur vaut mieux que la nôtre, & peut nous rendre plus heureux , ils seront fondés à nous envoyer des Missionnaires.

Nous n'avons aucun intérêt à justifier les conquêtes & les violences des Espagnols & des Portugais dans le Nouveau Monde. Mais de quel front veut-on en rendre la Religion responsable? Nous emprunterons ici les propres termes de *l'Histoire impartiale des Jésuites*. « Ces massacres de l'Amérique ne » doivent pas plus être attribués au Corps » de la Nation Espagnole , que les vols de » Cartouche à celui de la Nation François- » se ; ils étoient l'ouvrage d'un petit nombre » de brigands qui, pour le malheur du nou- » veau-monde , y portoient leur courage & » leur férocité. C'étoient tous des bandits » sans ressource & sans aveu. L'amour seul » du desordre & du pillage les guidoit vers » ces contrées inconnues ; la soif qui les » traînoit à la recherche des trésors, les ren- » doit plus altérés & plus inhumains , quand » ils

» ils en avoient trouvé. Les pre-
 » miers Officiers civils ou ecclésiastiques,
 » qui vinrent avec une autorité légitime
 » gouverner ces Provinces ensanglantées,
 » furent peut-être d'abord trop peu puis-
 » sans pour supprimer tout d'un coup des
 » desordres trop long-temps soufferts ; mais
 » ils y travaillèrent peu-à-peu, & en vinrent
 » à bout. » (a)

Malgré la notoriété de ces faits, un Phi-
 losophe ose écrire que douze millions d'A-
 méricains ont été tués, *sous prétexte qu'ils ne*
vouloient pas se faire Chrétiens (b).

Ce n'est point à nous de décider si ces
 conquêtes ont été justes ou non, encore
 une fois la Religion n'y est entrée pour
 rien : il y a eu des Conquérens & des peu-
 ples subjugués, avant qu'il y eût des Chré-
 tiens. Il ne faut point faire un crime au
 Pape d'avoir fixé les bornes des conquêtes
 entre les Rois de Castille, d'Arragon & de
 Portugal ; ces Princes l'avoient choisi pour
 l'arbitre de leurs différends.

On reproche à S. Augustin d'avoir écrit
 que, *de Droit divin tout appartient aux Jus-*
tes (c) ; & cette maxime est fondée sur ces
 paroles d'un Pseaume : *les Justes mangeront*

(a) L. 10, c. 22, tome 2., p. 368.

(b) Dîner du Comte de Boulainvilliers, p. 36.

(c) *Epist.* 93, c. 13.

le fruit du travail des impies. Mais dans cet endroit même S. Augustin condamne l'avidité de ceux qui s'autorisoient des loix des Empereurs pour envahir les biens des hérétiques ; il étoit donc bien éloigné de vouloir que l'univers fût la proie du brigandage des Chrétiens , comme on ose l'en accuser (a).

§. 6.

L'humilité à laquelle l'Évangile attache le plus grand prix , ne paroît à notre Critique rien moins qu'une vertu sublime ; & il faut convenir qu'ordinairement elle n'est point la vertu favorite de nos Philosophes (b). Il reconnoît cependant que l'orgueil blesse les hommes, que l'arrogance , la présomption , la vanité , sont des qualités déplaisantes & méprisables ; à plus forte raison la fatuité , le ton hautain & décisif ; un sentiment qui préserve de tous ces défauts , doit donc être une vertu.

Selon lui , le Chrétien par humilité doit renoncer à sa raison. Nous avons montré le contraire , il doit seulement en reconnoître la foiblesse. Il doit se défier de ses vertus : cela est juste , puisqu'il en peut déchoir à tout moment. Il faut qu'il refuse de rendre

(a) Page 184. *Mittraire Philos.* c. 1 , p. 13.

(b) 8^e Lettre à Eugénie , p. 31. *Contagion sacrée* , c. 25 , p. 94.

justice à ses bonnes actions : cela est faux ; tout homme qui réfléchit sur sa conduite , sent parfaitement s'il a bien ou mal fait : dans le premier cas , en se rendant justice , il ne lui est pas permis de s'enorgueillir , c'est à Dieu qu'il est redevable du bien qu'il a fait. *Il doit perdre l'estime la plus méritée de lui-même* : à quoi serviroit cette estime ? à le rendre superbe & vain ; c'est de Dieu seul qu'il doit attendre sa récompense.

On a tort de dire que l'humilité dégrade l'homme , étouffe en lui toute énergie & tout desir de se rendre utile à la société. En réprimant en lui le desir de la gloire mondaine , elle lui ôte un puissant ressort ; mais la Religion lui en substitue un autre plus puissant encore , & moins sujet à l'égarer , le desir de plaire à Dieu & de mériter une gloire éternelle. Quel homme , quel héros a fait autant pour le bonheur de l'humanité que J. C. l'humilité même ? Un Stoïcien , idolâtre de lui-même , orgueilleux par principe , a-t-il jamais entrepris pour ses semblables , ce que les Apôtres ont exécuté ? Moins un Chrétien recherche sa propre gloire , plus il est disposé à se sacrifier pour l'intérêt de l'humanité.

L'Auteur déclame contre la mortification chrétienne ; mais il en a conçu une

fausse idée. Jamais la Religion n'a conseillé ni approuvé des austérités ou des pénitences destructives de la santé, que l'Auteur appelle des suicides lents. Loin que les mortifications pratiquées avec prudence puissent abrégier nos jours, elles servent plutôt à les prolonger : on trouve plus de vieillards à la Trappe, & à Septfonds, que parmi les voluptueux, dont les villes sont peuplées. La raison & l'expérience devroient suffire, sans doute, pour nous prouver que les passions & les plaisirs poussés à l'excès, se tournent contre nous-mêmes, & que l'abus des meilleures choses devient un mal véritable ; mais les penchans plus forts que la raison, écoutent rarement sa voix sans le secours de la Religion.

Il y a de la folie à prétendre que le sacrifice de J. C. a été, à proprement parler, un suicide (a) ; qu'on doit envisager de même le courage des Martyrs & les austérités de certains Moines ; que le Christianisme autorise, au moins indirectement, le suicide ; que ces idées sont venues de la superstition ancienne par laquelle on se persuadoit que Dieu vouloit le sang humain.

Jamais Dieu n'a voulu le sang humain ; mais il a voulu, & a droit de vouloir, que

(a) Christ, dévoilé, p. 189.

les hommes fussent toujours prêts à répandre leur sang , plutôt que de trahir leur Religion , de manquer à leur promesse , de commettre une lâcheté ou une perfidie. Dieu doit-il moins exiger de nous que les Rois de la terre n'exigent de leurs sujets ? Si la mort de J. C. & celle des Martyrs ont été autant de succides , la mort de Socrate , si fort exaltée par tous les Philosophes , la mort de tant de héros qui se sont immolés pour leur Patrie , ne doivent pas être traitées plus favorablement. Celle lui-même , témoin oculaire de la constance des Martyrs ; Libanius , panégyriste de Julien , n'ont pas osé la blâmer. J. C. loin de nous avoir enseigné les sacrifices de sang humain , a fait cesser , par l'établissement de son Evangile , cette barbare coutume par toute la terre. Des objections aussi ridicules ne font pas honneur à ceux qui les proposent.

§ 7.

L'Auteur n'avoit garde d'épargner les Solitaires , les Moines , le célibat ; il avance très-faussement que les anciens Anachorètes se livroient à une vie oiseuse & inutile : tous , ou presque tous , travailloient de leurs mains & assistoient les pauvres de leur travail.

Dans l'*Histoire impartiale des Jésuites* ;

on n'a point assigné la véritable origine de la vie Monastique ; nous sommes étonnés qu'un Ecrivain qui paroît fort instruit, ne l'ait pas mieux apperçue. Il prétend que le détachement des choses de ce monde , prêché par les Peres des premiers siècles , & l'Imagination ardente des Egyptiens , furent les causes de la multiplication des Moines : il cite plusieurs passages de ces Peres , qui semblent interdire aux Chrétiens toutes les fonctions de la vie sociale & civile (a). Nous les justifierons dans le chapitre 14. Il est fâcheux qu'un Historien qui promet *l'impartialité* , commence son Ouvrage par des calomnies copiées d'après les Protestans.

Il paroît que les malheurs arrivés dans les premiers temps du Christianisme , les persécutions , les guerres civiles presque continuelles entre les divers prétendans à l'Empire ; les desordres qui en furent la suite , ont été la vraie cause de la retraite des premiers Anachorètes. S. Paul , premier Hermite , se retira pendant la persécution de Dèce ; S. Antoine , sous celle d'Aurélien ; leurs Disciples se multiplièrent pendant les persécutions de Dioclétien , de Galere , de Maximin , de Licinius. Alors plusieurs armées & d'autres Barbares du

Nord , avoient déjà fait des incursions dans l'Orient ; ces dévastations furent le prélude de la chute de l'Empire. Dans ces temps malheureux , il falloit , ou être toujours dans le tumulte des armes , ou se refugier dans des lieux inaccessibles à la fureur des soldats ; il falloit , ou participer aux desordres publics , ou aller servir Dieu dans les déserts. Telle est la révolution qui peupla d'abord les solitudes de la Thébaidé ; encore ne furent-elles pas un asyle assuré , il y eut plusieurs troupes de Solitaires massacrés par des brigands.

Lorsque l'Occident fut ravagé par les Nations du Nord , les peuples se trouverent réduits aux mêmes extrémités. On avoit à choisir , ou de vivre dans la licence des armées , ou d'en essuyer les violences ; il falloit souffrir le brigandage ou l'exercer. Tous ceux que la douceur de leur caractère rendoit ennemis du désordre , n'eurent d'autre parti à prendre que de se refugier dans les Cloîtres. C'est ce qui a introduit la vie Monastique dans l'Occident. Loin que ces Solitaires ayent été inutiles au reste de l'Europe ; c'est parmi eux que se conserva le peu de connoissances , d'étude , de régularité de mœurs , de Religion qui subsistoit pour lors. Sans ces pieux asyles , la barbarie auroit tout étouffé. Sied-il aujourd'hui

à nos Critiques, de déclamer contre un état auquel nous avons de si grandes obligations (a).

Si depuis que les temps sont changés, cette profession est devenue moins nécessaire, ou si le relâchement s'y est glissé, la Religion ne s'opposera jamais aux sages réformes que l'Eglise, de concert avec le Gouvernement, entreprendra d'y apporter. Mais ce seroit une fausse politique & un défaut d'humanité, de vouloir tout détruire. Indépendamment de l'utilité réelle, qui en revient à la société, & que des Ecrivains très-judicieux ont reconnue (b), n'est-il pas juste de laisser à ceux qui sont nés avec un goût décidé pour la retraite, la liberté de suivre leur inclination ?

Nous n'entreprendrons pas d'excuser la conduite des parens ambitieux & peu Chrétiens, qui, sans consulter le goût de leurs enfans, les destinent à la vie Religieuse & les forcent de s'enfermer dans un cloître pour toute leur vie. Il ne faut pas imputer à la Religion un abus qu'elle condamne, & dont elle ressent le contre-coup.

C'est encore un excès reprehensible, de reprocher à l'état Monastique, respectable

(a) Voyez la Certit. des Preuves du Christ. c. 10, §. 74

(b) L'Ami des hommes, tome 1, c. 2, p. 63.

en lui-même, des desordres, des crimes, des abominations dont on voit rarement des exemples, & de faire retomber sur tout un Corps, les égaremens de quelques particuliers. Des parens infensés ont forcé la vocation d'un enfant, ou lui ont permis de former trop tôt des engagemens indissolubles; s'il vient à deshonorer son état dans la suite, à qui en attribuerons-nous la faute? à la Religion qui en gémit, ou aux passions humaines qui lui font un outrage? il faudra donc lui imputer encore les alliances mal assorties que l'ambition forme tous les jours, & qui rendent les époux malheureux pour toute leur vie.

Le grand reproche que l'on a fait à l'état Monastique & au célibat, est d'enlever des citoyens à la Patrie, & de dépeupler la société (a). Cette objection usée, porte sur une fausse supposition. Il est prouvé que si les pays où le célibat subsiste encore, sont moins peuplés que les autres; cela vient d'une autre cause. La question a été examinée de très-près par l'*Ami des hommes*, & il n'est point de l'avis de nos Philosophes réformateurs. Il a montré, 1°. que la véritable cause de la dépopulation dans les différens climats de l'univers, est toujours le dé-

(a) *Christ. dévoilé*, p. 190. 7^e Lettre à Eugénie, p. 1824

faut de subsistance & la difficulté de se la procurer ; voilà pourquoi les Nations sauvages sont si peu nombreuses , quoique la population ne soit arrêtée chez eux , ni par le célibat , ni par aucune règle de continence (*a*) ; 2°. que par-tout où l'on peut faire vivre un plus grand nombre d'hommes à moins de frais & dans un espace plus étroit , la société y gagne ; c'est le cas des Monastères des différens Ordres Religieux (*b*) ; 3°. que les Maisons les plus pauvres & qui paroissent être le plus à charge à l'Etat , sont celles qu'il importe le plus de conserver (*c*) ; 4°. que ce n'est ni l'expulsion des Maures , ni l'Inquisition , ni les Moines qui ont dépeuplé l'Espagne , mais l'or du Pérou & l'agriculture négligée (*d*). Quand on veut déclamer contre les Moines & contre le célibat , il faut commencer par démontrer la fausseté de toutes ces assertions , & par réfuter les raisons sur lesquelles elles sont appuyées , sans quoi les déclamateurs ne doivent pas être écoutés ; ils ne peuvent éblouir que les ignorans (*e*). M. Hume , quoique Protestant , a reconnu l'utilité des

(*a*) L'Ami des hommes , première Partie , c. 1 , p. 41.

(*b*) *Ibid.* c. 2 , p. 54.

(*c*) *Ibid.* c. 5 , p. 125.

(*d*) *Ibid.* Deuxième Partie , c. 1 , p. 20.

(*e*) On n'y a point répondu dans la brochure de l'Homme aux 40 Écus.

DE LA RELIGION, &c. 107
Couvens de Filles (a). Les Anglois, après
les avoir supprimés, ont été obligés de les
remplacer par un équivalent.

§. 8.

Ce n'est point parler exactement, que de
dire avec notre Censeur, *qu'aux yeux de la
Religion, le mariage est une imperfection (b)*.
Il n'est point une imperfection pour ceux
que Dieu y appelle, & ils sont le très-
grand nombre; ils feroient mal au contrai-
re de s'obstiner à demeurer dans le célibat,
ils déplairoient à Dieu, & mettroient leur
salut en danger. La continence n'est un
état plus parfait que pour le petit nombre
de ceux que Dieu y a destinés. Si d'autres
s'y engagent témérairement & sans voca-
tion, ils vont directement contre l'ordre
de la Providence.

Il n'est donc pas vrai que le Fils de Dieu
ait annullé la Loi par laquelle Dieu a desti-
né l'homme à vivre avec une compagne &
à perpétuer la race humaine : au contraire,
il a sanctifié le mariage, en le rappelant à
son unité primitive, en l'élevant à la digni-
té de Sacrement, en supprimant le divorce
dont les Juifs abusoient.

(a) Hist. de la Maison de Tudor, tome 2, p. 328.

(b) Christ, dévoilé, p. 123.

J. C. n'a conseillé la continence, comme un état plus parfait, qu'à ceux que Dieu y a particulièrement destinés, auxquels il en a donné la force & l'inclination par une grace singulière ; il l'a formellement déclaré par ces paroles : *Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est* (a). Cette profession étoit sur-tout convenable à ceux que J. C. destinoit à prêcher son Evangile, parce qu'ils devoient être occupés tout entiers au service de Dieu & du Prochain. C'est à eux seuls que J. C. a dit : *celui qui quittera son épouse, ses enfans, ses biens pour mon nom, recevra le centuple & aura la vie éternelle* (b). Ce sont eux qu'il a désignés, quand il a dit, qu'il y a des Eunuques volontaires qui ont renoncé au mariage pour le Royaume des Cieux (c). Pour tous ceux qui ne sont point dans ces circonstances, il est mieux pour eux de se marier, que de demeurer dans le célibat ; cet état seroit dangereux pour eux : & c'est pour eux que S. Paul a dit : *mélius est nubere quàm uri* (d).

L'Auteur enseigne une très-bonne morale sur l'incontinence. La volupté, pouf-

(a) *Matt.* 19, 11.

(b) *Ibid.* 29

(c) *Ibid.* v. 12.

(d) *1. Cor.* 7, 9.

lée à l'excès, nuit à la santé; attenter à la pudeur d'une fille, c'est la condamner à la honte & à l'infamie; c'est anéantir pour elle les avantages de la société. L'adultère est l'invasion des droits d'un autre qui détruit l'union des époux. Mais cette morale si raisonnable, n'a été bien connue que depuis la prédication de l'Évangile. Dans les siècles qui l'ont précédée, le libertinage a régné publiquement chez tous les peuples; si quelques Philosophes ont enseigné de bonnes maximes, il en est d'autres qui ont autorisé les plus affreux déreglemens.

Nous convenons que l'Auteur de la Nature a destiné au mariage le très-grand nombre des hommes; qu'il leur a donné l'inclination de vivre dans la société conjugale, de donner à l'État des enfans & des citoyens; mais il n'est pas vrai que le *Christianisme* voudrait empêcher ces liens heureux de se former; il les bénit au contraire, il les rend plus sacrés & plus inviolables, en les faisant contracter aux pieds des Autels.

On accuse fausement S. Justin, d'avoir dit, que le *Fils de Dieu* a voulu naître d'une *Vierge*, afin d'abolir la génération ordinaire, qui est le fruit d'un desir illégitime (a). Ce passage n'est point dans S. Jus-

(a) *Christ. dévoilé*, p. 126.

tin , & ce n'est pas le seul que notre Auteur ait copié d'après des Compilateurs infidèles. Il est aisé de citer en l'air , sans désigner les livres ni les chapitres ; on évite ainsi d'être convaincu de faux dans la confrontation.

Vainement on veut présenter le célibat ecclésiastique comme l'effet d'une politique raffinée ; J. C. qui l'a établi , les Apôtres qui l'ont pratiqué & recommandé , ne pensoient point à la politique , mais à la sainteté du ministère des Autels & au salut des ames. Un Protestant même a reconnu que la politique prétendue des Papes n'est point la vraie cause de l'institution du célibat ; & en cela il a montré plus de discernement que nos Philosophes (a). Il est faux que Grégoire VII , dans le onzième siècle , ait travaillé avec plus de chaleur qu'aucun autre Pape à établir le célibat ; il étoit établi depuis les Apôtres. Si l'Eglise a quelquefois toléré le relâchement sur cette discipline dans quelques Pays , elle l'a remise en vigueur dès qu'il lui a été possible.

Il peut convenir à un Ecrivain , sans Religion & sans mœurs , d'outrager le Clergé catholique ; d'avancer que *c'est par le célibat*

(a) Hist. de la Maison de Tudor , par M. Hume , t. 3 , p. 204.

que les Prêtres de l'Eglise Romaine sont devenus si puissans & si mauvais citoyens ; de leur reprocher la dureté, l'inhumanité, l'obstination, l'esprit remuant ; de les accuser de prostitution, d'adultere & d'autres crimes que la pudeur ne permet pas de nommer(a). Les calomnies caractérisent parfaitement l'esprit dont les ennemis de la Religion sont animés. Telle est la charité, l'humanité, la politesse qu'inspire l'incrédulité. Si des hommes si emportés étoient aussi puissans qu'ils supposent le Clergé, s'il leur étoit permis de se servir de l'épée au lieu de la plume, quelles scènes horribles ne verrions-nous pas ?

N'est-il pas fort édifiant qu'un Censeur qui déclame avec tant d'amertume contre le célibat Ecclésiastique & Religieux, garde un profond silence sur le célibat voluptueux & libertin, dont la plupart de nos Philosophes font profession ? Voilà le desordre contre lequel il faudroit s'élever, puisque les suites en deviennent plus funestes de jour en jour (b). Mais nos prétendus Moralistes ne savent écrire que contre la Religion. Et nous croirons que c'est le zèle des intérêts de l'humanité qui les inspire ! « Rien n'est

(a) *Christ. dévoilé*, p. 198 & 199. 9e Lettre à Eugénie, p. 64. *Contagion sacrée*, c. 5, p. 103.

(b) *Esprit des Loix*, l. 23, c. 28.

» plus contraire à l'accroissement & au re-
 » pos de la société, que la doctrine & le cé-
 » libat infâme de ces faux Philosophes qu'on
 » écoute dans le monde, & qui ne nous par-
 » lent que du bien de la société; pendant
 » qu'ils en ruinent en effet les véritables
 » fondemens. D'une autre part, rien de si
 » salutaire à un Etat que la doctrine & le
 » zèle de l'Eglise; puisqu'elle n'honore le
 » celibat que dans l'intention de voir ceux
 » qui l'embrassent, en devenir plus parfaits
 » & plus utiles aux autres; puisqu'elle s'ap-
 » plique à inculquer aux grands comme aux
 » petits la dignité du mariage, pour les fixer
 » tous dans une sainte & honorable société;
 » puisqu'enfin c'est elle qui travaille avec
 » inquiétude à recouvrer, à nourrir & à ins-
 » truire ces enfans qu'une Philosophie toute
 » bestiale avoit abandonnés » (a).

Notre Auteur donne une nouvelle preuve de la pureté de ses vues, lorsqu'il blâme J. C. d'avoir aboli le divorce. *Les vices des Laïcs*, dit il, *deviendroient plus rares, si le mariage n'étoit pas indissoluble* (b). Ils deviendroient au contraire plus grands & plus communs. Jamais les mœurs ne furent plus corrompues à Rome, jamais les mariages n'y furent plus rares ni plus malheureux,

(a) Encyclop. art. *Adultere*.

(b) *Christ, dévoilé*, p. 200.

que lorsque les divorces y furent les plus fréquens. On en abusa, comme on abuse de toutes les autres institutions. Pour un mariage dissous avec quelqu'apparence de justice, on en vit cent que l'avarice, l'ambition, le libertinage se faisoient un jeu de rompre avec éclat. Quelle éducation les enfans peuvent-ils recevoir, quand ils ignorent s'ils auront demain la même mere ou la même marâtre qu'aujourd'hui? L'Auteur de l'*Esprit des Loix*, a très-bien observé que le divorce, en favorisant les époux, est très-désavantageux aux enfans (a). M. Hume, après avoir pesé toutes les raisons pour & contre, fait voir les pernicioeux effets du divorce par des réflexions sans réplique (b).

Le Critique de la morale chrétienne ne raisonne pas mieux sur la prohibition des mariages entre parens; cette police est fondée sur des motifs très-différens de ceux qu'il prête aux Théologiens. On a défendu ces mariages, pour favoriser les alliances entre les différentes familles, & multiplier ainsi les liens de société. On a voulu prévenir le danger des familiarités entre parens; & il seroit plus grand, si les enfans d'une même famille pouvoient espérer de

(a) *Esprit des Loix* l. 15, c. 15.

(b) *Œuvr. Philos.* tome 1. 21^e Essai, p. 399.

s'épouser un jour (a). Les Protestans même ont conservé cette discipline, & en ont reconnu la sagesse (b).

Bien plus, quoique chez les Romains le mariage entre cousins-germains n'ait été défendu par aucune loi positive avant le règne de Théodose, il étoit cependant très-rare & regardé comme odieux (c). L'Empereur Julien a vivement censuré les fils de Constantin, parce qu'ils avoient épousé leurs cousines-germaines (d). Cette Police est donc antérieure au Christianisme.

Il a été un temps où ces prohibitions ont peut-être été poussées trop loin, & l'Eglise y a sagement remédié, en les bornant au quatrième degré. Mais il n'y a aucun inconvénient, que la puissance ecclésiastique ait concouru avec l'autorité civile, pour régler la discipline sur le mariage. Un lien si essentiel à la Religion & à la société, demande également l'attention des deux Puissances : les Loix que le Concile de Trente a faites sur cet objet, ont paru si sages, que la plupart ont été adoptées par tous les Souverains catholiques. Il n'est aucune Na-

(a) *Esprit des Loix*, l. 26, c. 14.

(b) *Hist. de la Maison de Tudor*, par M. Hume, t. 2, p. 159.

(c) *S. Aug. de Civit. Dei*, l. 15, c. 16.

(d) *Voy. Vic de Jovien*, par M. de la Bletterie, t. 2, p. 406.

DE LA RELIGION, &c. 115
tion qui ait sur le mariage une police plus exacte & plus utile que la nôtre ; s'il y a encore des abus , ce n'est pas la faute de la Religion.

§. 9.

Jamais on ne prouvera que le Christianisme rejette les vertus des Payens comme *illégitimes*, ni la bienfaisance d'un Payen comme *un crime* (a). Nous ne disconvenons point que quiconque fait du bien , ne soit *vertueux* ; mais nous soutenons que si les Payens avoient eu la foi pour guide , l'amour de Dieu pour motif , une récompense éternelle pour objet , leurs vertus auroient été plus pures , plus solides , plus parfaites , moins sujettes à se démentir , plus dignes d'éloges & de récompense. Si l'on a dit que les vertus des Infidèles étoient *de fausses vertus* , c'est que souvent elles étoient corrompues par la vaine gloire , qui en étoit la source. Si quelques Théologiens sont allés plus loin , & ont enseigné que les bonnes œuvres des Payens étoient *des péchés* , c'est une erreur que l'Eglise a condamnée.

Nous ne répondrons rien aux invectives de l'Auteur , contre les personnages res-

(a) Christ. dévoilé , p. 202. Diction. Philos. art. *Fausseté des vertus humaines*. *Vertu*. 8^e Lettre à Eugénie , p. 107. Contagion sacrée , c. 11. p. 90.

pectables, que l'Eglise honore comme des Saints; elles ne peuvent faire tort qu'à celui qui se les est permises. Il est faux que S. Cyrille, à l'aide d'une troupe de Moines, ait tenté de faire assassiner Oreste, Gouverneur d'Alexandrie, ni qu'il soit l'auteur du meurtre d'Hypacie; c'est une calomnie des Protestans, que tous nos Philosophes affectent de copier (a). De tout temps il y eut des séditions à Alexandrie; le peuple de cette ville étoit le plus turbulent de l'univers. Il y a autant d'injustice d'imputer à S. Cyrille les tumultes qui sont arrivés sous son Episcopat, que ceux qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi. Supposons, pour un moment, que le zèle de S. Cyrille, contre les Payens & contre les Juifs, ait contribué à exciter ces émeutes populaires; dans ce cas-là même peut-on le charger de toutes les suites de la fureur du peuple qu'il ne pouvoit pas prévoir? C'est un très-mauvais principe, de juger de la conduite des hommes constitués en dignité par les évènements qui en ont été la suite.

Il est très-indécent de dire que les Saints de l'Eglise Romaine ont été tous, ou des rebelles, ou des fanatiques, ou des imbécil-

(a) Examen important, c. 34, p. 201. Quatorzième Lettre sur les Miracles, p. 152. Histoire impartiale des Jésuites, l. 1, c. 32

DE LA RELIGION, &c. 177
les, ou des fous. Ce langage grossier & emporté ne peut faire honneur ni aux Lettres, ni à la Philosophie; les loix d'une bonne éducation doivent l'interdire.

La conclusion de ce Chapitre du *Christianisme dévoilé* est digne de tout ce qui a précédé : *Nulle morale véritable ne peut être compatible avec la Religion Chrétienne (a)*. On doit plutôt conclure : *Nulle morale véritable sans Religion*; nos adversaires ont eu soin de nous en convaincre par leurs écrits. A les entendre déplorer les plaies que la morale chrétienne a faites à la société, on se figureroit que la morale philosophique est sage & irrépréhensible; que c'est le préservatif assuré contre tous les maux, le plus ferme soutien de la vie civile. Une courte analyse de ce qu'elle enseigne sur les articles les plus essentiels au repos du genre humain, & sa comparaison avec celle de l'Évangile, suffira pour faire connoître au Lecteur les prodiges qu'elle est capable d'opérer (b).

Rien sans doute n'est plus nécessaire au maintien & au bonheur de la société, que l'observation exacte de la justice, les liens

(a) *Christ. dévoilé*, p. 204. 8^e. Lettre à Eugénie, p. 35. Contagion sacrée, c. 1, p. 16; & c. 2, p. 36.

(b) Voyez le *Catéchisme des Cacouacs*, & la nouvelle *Démonstr. Evang.* de Leland, t. 3, p. 231 & 294.

d'amitié & de fraternité entre les hommes ; la décence des mœurs publiques , la sainteté des alliances , la subordination & l'attachement des enfans à l'égard des peres , & des sujets à l'égard du Souverain : voilà les devoirs principaux sur lesquels l'Evangile s'est expliqué dans les termes les plus clairs & les plus forts. Notre divin Législateur , après avoir appris aux hommes , conformément aux Livres saints , qu'ils sont tous descendus d'un même pere , a établi entre eux une fraternité plus étroite , en leur enseignant à se regarder tous comme enfans de Dieu , comme membres d'une même famille , comme appelés au même héritage. Non-seulement il leur défend de faire du mal à qui que ce soit ; mais il leur commande de faire du bien à tous , même à leurs ennemis. Non content de renouveler tout ce que l'ancienne Loi avoit prescrit sur les différens devoirs de justice , sur la pureté des mœurs , sur l'indissolubilité du mariage , sur le respect des enfans envers les peres , il a détruit les explications captieuses par lesquelles les Docteurs Juifs y avoient donné atteinte. Il a ordonné de rendre à César ce qui est à César , comme à Dieu ce qui est à Dieu ; il a fait ainsi des devoirs de la société , autant des devoirs de Religion. Tous ces préceptes sont répétés , expliqués ,

DE LA RELIGION, &c. 119
recommandés dans les différens Ecrits du
Nouveau Testament ; nous supprimons les
citations , pour abrégér.

Est-ce ainsi que nos nouveaux Docteurs
de morale en ont usé dans leurs Livres ?
Plus licencieux & plus téméraires que les
Philosophes Payens , non-seulement ils ont
obscurci ou affoibli toutes les obligations
imposées par la Loi naturelle ; mais il n'en
est pas une qu'ils n'ayent s'appée par les fon-
demens.

1°. Est-ce un moyen de faire régner la
justice parmi les hommes , que de leur per-
suader qu'il n'y a en soi ni vice ni vertu , ni
bien ni mal moral , ni juste ni injuste (a) ;
qu'il n'est aucune règle de morale qui soit
innée , & dont tous les Peuples convien-
nent (b) ; que la probité a pour base l'inté-
rêt personnel ; que l'on n'est juste que quand
on a intérêt de l'être (c) ?

Un scélérat , dominé par ses passions, fera
sans doute bien déterminé à les vaincre & à
les modérer , quand il sçaura que toutes les
facultés de l'ame , jusqu'à la conscience ,
sont renfermées dans la faculté de sentir ;
que c'est elle qui fait tout dans l'homme

(a) Discours sur la vie heureuse ou sur le bonheur,
Potsdam, 1743.

(b) Philosophie du Bon-sens , tome 2 , p. 8.

(c) De l'Esprit , tome 1. Disc 2 , c. 27

comme chez les animaux ; qu'elle est par conséquent le principe & la règle de nos actions , notre loi , notre instinct (a) ; que la raison ne doit point avoir la préférence sur l'instinct ; que Dieu dirige l'instinct , & l'homme la raison (b) ; que nos passions sont innocentes & la raison coupable (c) ; que ce sont les grandes passions qui élevent l'ame aux grandes choses ; que ce seroit un bonheur d'avoir les passions fortes ; que c'est le comble de la folie , que de se proposer la ruine des passions (d) ; que matter les sens , c'est être impie (e) ; que pour être heureux , il faut étouffer les remords ; qu'il faut craindre les gibets & les bourreaux , plus que la conscience & les Dieux (f).

2°. Sur quoi fonderons-nous les devoirs de fraternité & de charité mutuelle , dès qu'il est une fois décidé que les hommes ne descendent point d'un pere commun ; que dans les différentes contrées de l'Univers , Dieu les a fait sortir de terre comme les arbres , & les a semés sur le globe , comme

(a) Hist. Natur. de l'ame , p. 141 & 279.

(b) Pope , Essai sur l'homme.

(c) Les Mœurs , premiere Partie , c. 2 , §. 4 , n. 3.

(d) Pensées Philos. n. 1 & suiv.

(e) Petit-maître Philosophe , deuxieme Partie , p. 202.

(f) Discours sur la vie heureuse , page 63.

il a répandu les plantes & les animaux (a) ? De-là s'ensuit un autre dogme non moins utile au genre humain , que l'état naturel de l'homme est d'être sauvage & isolé (q) ; qu'il est même naturellement , à l'égard de ses semblables , dans un état de guerre , ne connoissant d'autre loi que celle du plus fort (c).

Aussi nos sages Maîtres de morale ont posé pour principe , que l'intérêt est le seul motif capable de toucher l'homme & de le faire agir ; qu'il n'est point d'amour désintéressé (d) ; que l'amitié ne fait que des échanges ; que l'amitié sans besoin seroit un effet sans cause.

3°. Un excellent moyen de pourvoir à la décence des mœurs publiques , est évidemment d'enseigner que la pudeur est seulement une vertu de bienséance (e) : que pour la chasteté ou la continence , on ne sçait ce que c'est , une prétendue vertu dont il ne résulte rien (f). Peut-on retenir son

(a) Philos. de l'Hist. c. 2. Essai sur l'Hist. gén. t. 3 ; c. 115 ; tome 4, c. 137 & suiv. Seizième Lettre sur les Miracles.

(b) Discours sur l'inégalité , première Partie.

(c) Hobbes. (d) Les Mœurs , première Partie , c. 1 , p. 34. De l'Esprit , tome 2 ; Disc. 3 , c. 14 , p. 164.

(e) Les Mœurs , deuxième Partie , c. 1 , art. 3, §. 2 , page 177.

(f) Lettres Persanes , 113.

indignation , quand on voit la passion la plus brutale & les desordres contre nature , traités de *fadaises* (a) ? De prétendus Moralistes ne rougissent pas d'écrire que l'impudence cynique est l'effort d'une sublime Philosophie , qui débarrasse les hommes de préjugés très-incommodes ; que les Cyniques étoient des indécens , mais très-vertueux Philosophes (b).

4°. Pour rendre inviolable la sainteté du mariage , ils ont commencé par desapprouver l'usage de confirmer les promesses par des sermens (c). Ils ont justifié les mariages clandestins ; ils ont avancé que le concubinage n'a rien de reprehensible , pourvu qu'il soit durable (d) ; ils ont prétendu que l'abolition du divorce est la cause des chagrins & des desordres qui règnent dans le mariage (e) ; quelques-uns même ont essayé d'excuser l'adultere (f) ; d'autres ont conseillé la communauté des femmes.

5°. Le pouvoir paternel , si respecté chez toutes les Nations policées , ne pouvoit manquer d'éprouver les attentats de nos

(a) Diction. Philos. art. *Amour socratique*.

(b) Encyclop. au mot *Cynique*.

(c) Les Mœurs, deuxième Partie, c. 3, art. 1, §. 1, p. 259.

(d) *Ibid.* c. 4, art. 1, page 312.

(e) *Ibid.* p. 309. Lettres Persanes, 112. Christ. dévoilé ; page 200.

(f) Petit-maître Philos. deuxième Partie, p. 209.

Philosophes. Ils ont déclaré nettement que les enfans n'y sont soumis qu'aussi longtemps qu'ils sont incapables de se conduire eux-mêmes; que l'âge qui amène la raison, les affranchit de ce pouvoir (a); que quand on ne reçoit d'un père que des témoignages de haine, on ne peut être obligé de l'aimer qu'en vertu de la Loi, qui nous commande d'aimer nos ennemis; que toute la distinction qu'on lui doit, est de le traiter en ennemi respectable (b).

6°. Ces mêmes hommes qui accusent le Christianisme d'inspirer la révolte contre le Gouvernement, ont posé pour maxime que l'égalité est l'état naturel de l'homme; mais qu'un des fruits de la raison est de le rendre esclave presque par toute la terre (c). Ce n'est pas, disent-ils, l'inégalité qui est un malheur réel, c'est la dépendance (d). Conséquemment ils prétendent qu'à l'âge de raison, l'homme est maître de choisir le Gouvernement sous lequel il trouve bon de vivre; que rien n'est capable de le soumettre à aucun pouvoir sur la terre, que son seul consentement (e); que les

(a) Encyclop. art. *Autorité, Enfant, Gouvernement.*

(b) *Les Mœurs*, troisième Partie, c. 1, art. 4, p. 411.

(c) Diction. Philos. art. *Egalité.*

(d) *Ibid.*

(e) Encyclop. art. *Gouvernement*, tome 7, page 789.
Traité du Contrat social.

gouvernemens ne sont légitimes, qu'aussi long-temps que, par l'intention du Souverain, ils tendent au bonheur des peuples (a). Par conséquent, dès que les peuples peuvent juger que le gouvernement ne tend plus à leur bonheur, ils sont en droit de le regarder comme illégitime, & de se révolter contre le Souverain.

Il n'est pas difficile de prévoir les salutaires effets que peut produire chez une Nation policée, un Code de morale aussi parfait. Que seroit-ce, si l'on vouloit parcourir tous les autres devoirs sur lesquels nos Philosophes se sont égarés, & faire une énumération exacte des erreurs qu'ils ont enseignées dans tous leurs Livres ?

Quels sentimens peuvent inspirer les calomnies & les injures dont ils accablent les défenseurs de la Religion ? Mais à Dieu ne plaise que nous cherchions à les aigrir, & que nous suivions leur exemple ! Adorateurs d'un Dieu crucifié, nous ne devons nous venger que comme lui, en priant pour ceux qui nous outragent. Ils sont nos freres ; & nous serions trop heureux, si, au prix de notre vie, nous pouvions les toucher & les gagner à Dieu.

(a) Encyclop. *ibid.* art. *Gouvernement*, t. 7, p. 789.

CHAPITRE XIII.

Des pratiques & des devoirs de la Religion Chrétienne.

§. I.

ON ne doit pas être surpris qu'un Ecclésiastique qui fait profession de rejeter toute Religion, de ne vouloir d'autre règle des mœurs, que les loix, s'éleve contre toutes les pratiques du culte que nous rendons à Dieu, & qui font de la Religion un lien de sociabilité. C'est pour la seconde fois qu'il les attaque, & toujours sur le même ton (a). Si l'on admettoit la réforme après laquelle soupirent les Incrédules, l'on verroit bientôt les hommes retomber dans l'état de barbarie, dont les Institutions Religieuses les ont fait sortir. Que l'on remonte à l'origine des peuples, on verra toutes les anciennes sociétés se former par les pratiques de Religion, par des assemblées & par des fêtes, par des sacrifices & des repas communs, par des traités auxquels on supposoit toujours la Divinité présente. La supputation des temps, & l'ordre civil qui

(a) Voyez chap. 9, ci-devant.

en dépend , ont commencé par la consécration de certains jours au culte de Dieu (a). C'est l'unique moyen que les plus sages Législateurs ont trouvé pour réunir les hommes, pour les retirer de la vie errante & sauvage, pour les rendre susceptibles de police & de législation. C'est ce que l'Antiquité raconte d'Osiris, d'Orphée, de Zoroastre, de Numa, des Incas du Pérou ; & ils ont suivi en cela les impressions du sentiment moral & de la lumière naturelle. Supprimer ces nœuds si anciens, si universels, si sacrés, c'est ruiner la société civile par les fondemens ; les plus grands ennemis de la Religion n'ont pu s'empêcher de le reconnoître (b).

Nos Critiques, toujours très-bornés dans leurs vues, & très-peu attentifs aux conséquences de leurs systèmes, n'envisagent que l'état présent de la société ; ils oublient ce que le genre humain a été & ce qu'il pourroit devenir. Ils ne connoissent qu'une espèce d'hommes, ceux qui habitent les grandes villes, qui sont réunis entr'eux par une habitation commune, par l'éducation, par des alliances, par le commerce, par l'intérêt, par les plaisirs. Si moins dédaigneux pour le reste du genre humain,

(a) Fable des Abeilles, tome 4, page 151.

(b) Wallaston, ébauche de la Relig. natur. sect. 5.
Bayle, Dict. Crit. art. *Bourignon*. Rem. N.

ils vouloient jeter les yeux sur ces peuplades isolées, qui sont dispersées aux extrémités des grands Royaumes ; dans des pays de montagnes & de forêts, dans de vastes campagnes arides & peu fertiles ; ils verraient qu'une portion très-nombreuse de notre espèce ne peut avoir presque aucun autre lien de société, qu'une Religion commune, & des pratiques qui obligent les familles à se rassembler de temps en temps : que les affranchir de ces devoirs, ce seroit les réduire bientôt à peu près au même état que les bêtes fauves, qui vivent par troupes dans les forêts.

Dans les climats rigoureux du Nord, dans les pays de montagnes où la terre est couverte de neige pendant six mois de l'année, les peuples ne sortent de chez eux que les jours de fêtes ou lorsqu'ils y sont obligés par des devoirs de Religion. C'est la nécessité d'y satisfaire & le desir de s'en acquitter plus commodément, qui de plusieurs hameaux dispersés, forment enfin un village. Sans ce puissant motif, point de communication au-dehors, si ce n'est pour se procurer les nécessités de la vie. Chaque famille, loin de chercher le voisinage des autres, s'en éloignera au contraire, pour être moins gênée dans ses possessions & plus indépendante. Ceux qui sont accoutumés

à vivre dans des lieux écartés , craignent de se trouver avec des étrangers ; ils ne peuvent se souffrir pendant vingt-quatre heures dans un village. Si la Religion ne les force à sortir de leur demeure , plus d'instruction , plus de connoissance de ce qui se passe ailleurs , & de ce qu'ils ont le plus grand intérêt de sçavoir ; plus de surveillans , plus de décence publique à observer. Dans chacune de ces chaumières isolées on peut naître , vivre & mourir , sans que personne du dehors en soit informé. Que l'on compare la rusticité , l'ignorance , la stupidité de ceux qui mènent cette sorte de vie , avec les mœurs de ceux qui vivent en société , à qui la Religion sert de sauvegarde & de règle , on comprendra si les pratiques qu'elle ordonne , peuvent être supprimées , sans que l'ordre public en souffre. Toutes les Nations , si l'on excepte les peuples sauvages & vagabonds , ont reconnu la nécessité d'avoir des Temples & des assemblées de Religion (a).

En général parmi les habitans de la campagne , dans la plupart des villages , loin des tribunaux , des surveillans , des officiers du Prince , que deviendront les mœurs , les principes de société & d'humanité , s'il ne

(a) Esprit des Loix , l. 25 , c. 3.

s'y trouve au moins un Ministre de la Religion, plus instruit que ceux qu'il doit conduire, obligé par état d'en faire des hommes, en les faisant Chrétiens; qui exerce parmi eux une espèce de magistrature paternelle & charitable, & qui se consacre par vertu au service de ces peuples abandonnés? Mais encore une fois, tel est le zèle de nos Censeurs pour le bien de l'humanité, pourvu qu'ils vivent à Paris dans le sein des plaisirs, de l'abondance, de la liberté. Est-ce à eux de s'informer, si aux extrémités du Royaume, il y a des brutes & des automates? Les devoirs extérieurs de Religion les incommodent; donc il faut les supprimer: sans doute ils appuient ce projet sur de profondes réflexions.

§. 2.

Selon l'Auteur du *Christianisme dévoilé*, la priere est une pratique ridicule. Elle suppose ou que Dieu ignore nos besoins, ou qu'il veut être sollicité, qu'il n'accorde ses graces qu'à l'importunité, que nos vœux peuvent lui faire changer ses décrets éternels. Il faut retrancher les expressions indécentes sous lesquelles cette objection est présentée (a).

(a) *Christ. dévoilé*, p. 205. *Militaire Philosophe*, c. 20; page 137. 7^e Lettre à Eugénie, p. 173. *Contagion sacrée*, c. 14, p. 151.

Nous convenons que Dieu veut être sollicité ; cet ordre est juste & nécessaire pour nous tenir dans la dépendance. *Dieu*, dit un de nos Philosophes, *n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prieres, mais nous avons besoin de lui en faire ; son culte n'est pas établi pour lui, mais pour nous* (a). On ne blâme point un pere, qui, malgré sa tendresse pour ses enfans, exige que ceux-ci lui demandent des graces : cette comparaison dont se sert notre Auteur, prouve contre lui-même. Dieu, en écoutant nos prieres, ne change rien à ses décrets éternels, il les suit au contraire ; un de ces décrets immuables est de n'accorder telle grace qu'à ceux qui la demanderont.

Dieu, à proprement parler, n'est ni flatté de nos hommages, ni sensible à la louange, ni jaloux de sa gloire ; nos adorations ne peuvent rien ajouter à son bonheur. Il les exige, & il doit les exiger, non par besoin, mais par amour de l'ordre & pour le bien de ses créatures. Un Roi n'est pas moins puissant ni moins heureux sur le trône, parce qu'un de ses sujets lui a manqué de respect dans un coin de son Royaume ; il n'est cependant pas moins en droit de le punir.

(a) Diction. Philos. Catéchisme Chinois, quatrième Entretien.

En vain nos adverfaires nous objectent qu'en fupposant un Dieu attentif à nos actions, nous ne faisons que l'abaiffer & l'avilir. Ce font eux au contraire qui l'aviliffent, en lui ôtant la providence. Dieu ne s'est point avili en créant l'homme, en lui donnant une ame capable de connoître, d'aimer, d'adorer l'auteur de fon Etre : il ne s'avilit point en lui donnant des loix, en récompensant les justes, en puniffant les méchans. Un Dieu indifférent pour le bien & pour le mal, qui ne veille point sur l'ouvrage de fes mains, qui abandonne l'univers au caprice du hafard, n'est plus un Dieu fage, bon, jufte, puiffant ; c'est un monstre : les Philofophes l'ont imaginé infensible & uniquement occupé de lui-même, pour le rendre semblable à eux.

Il est faux que Dieu foit partial pour fes favoris, qu'il n'écoute fon peuple que lorsque fes vœux lui font offerts par fes Miniftres ; Dieu commande à tout homme de prier pour foi-même, & il écoute les vœux de toutes fes créatures ; mais il ordonne encore de prier pour les autres ; c'est une marque de fraternité. Outre les prieres particulieres, il commande la priere publique, par la même raifon. Il est utile de nous rafsembler en commun, pour unir nos vœux & nos hommages ; la piété est excitée &

soutenue par l'exemple ; elle ne peut régner chez les nations qui ne s'assemblent point ; & il est du bon ordre que les Ministres de la Religion président à l'assemblée. La pompe du culte divin est nécessaire pour fixer l'esprit & pour frapper l'imagination : point de Religion sans extérieur , & point de vertu, point de mœurs , point d'humanité sans Religion : c'est l'expérience de toutes les nations & de tous les siècles.

Qu'importe à la Religion , que l'Empereur Justin ait regretté le temps qu'il déroboit à la prière , pour le donner aux affaires de l'Etat ? Ce travers ne peut convenir qu'à Justin II , Prince imbécille & méchant , incapable de régner , & qui finit par tomber en phrénésie ; quand il n'auroit pas prié , il n'auroit pas mieux gouverné ; la Religion n'est point chargée de guérir les cerveaux malades.

§. 3.

Est-ce un abus que les fêtes ? l'Auteur le prétend (a) ; un Philosophe très-sage , & qui avoit mieux examiné la question , est d'un avis contraire. « Il ne faut pas croire , » dit-il , que toutes les fêtes soient en pure

(a) Voyez encore le Militaire Philosophe , p. 18 & 19.
7^e Lettre à Eugénie , p. 179.

» perte ; l'homme veut du délassement , &
 » il lui est si nécessaire , que Dieu ordonna
 » dans l'institution première , un jour de
 » repos en sept. Ce jour donne des forces à
 » l'homme courbé sous le poids du travail
 » hebdomadaire. Cet intervalle de relâche
 » lui donne le temps de la réflexion si néces-
 » faire à tout , & qu'un travail mécanique
 » affaïsse à la longue , sans ressource.

» Outre le repos , il nous faut encore de
 » la joie & des rapports d'union & de socié-
 » té : examinez nos fêtes dans leur institu-
 » tion ; & en y joignant ce que l'antique
 » simplicité y avoit ajouté d'usages & de
 » pratiques habituelles , vous verrez que
 » tout y concourt à ces deux objets vrai-
 » ment politiques ». Ce sage Observateur
 le montre en détail.

« Ces sortes d'assemblées , dit-il encore ,
 » ces révolutions à temps marqué , unissent
 » la société & y établissent les rapports & la
 » confiance ; elles font oublier les peines
 » passées & futures , réunissent la jeunesse ,
 » mais sous les yeux paternels ; font naître
 » les unions de convenance ; les proposi-
 » tions de mariage rappellent les souvenirs
 » d'antique , fraternité & parenté.

» Les fêtes votives , processions , péleri-
 » nages du canton en un lieu dont on fête
 » le Saint , & qui se tient prêt à donner

» la revanche à ses voisins , ont été encour-
 » ragés par d'habiles Princes , comme Char-
 » les-Quint en Flandres , en Artois & au-
 » tres. Je veux qu'il y ait pu y avoir de l'a-
 » bus à ces sortes de choses , dans des temps
 » grossiers & où l'on prenoit tout à la let-
 » tre ; mais aujourd'hui ne tombons-nous
 » pas dans le défaut contraire » (a) ? Jean-
 Jacques Rousseau pense de même.

Tout est jour de fête pour un paresseux ;
 c'est la réflexion par où il finit : j'ajoute
 que les fêtes mêmes sont jours de travail
 pour un homme industrieux & appliqué.
 Sans les fêtes , quelle relation y auroit-il en-
 tre les habitans écartés d'une même Paroif-
 se ? C'est par le calendrier des fêtes que l'on
 a commencé à mettre de l'ordre dans la
 société. L'Auteur de l'Esprit des Loix ne
 blâme point les fêtes en général , il veut
 seulement que le nombre en soit propor-
 tionné aux besoins des différens peuples (b) ;
 & ce n'est point aux Philosophes à faire
 ce calcul : ils ne sont pas assez instruits des
 choses de détail.

Il n'est donc pas vrai que les fêtes aient
 été multipliées par l'intérêt des Prêtres &
 par la crédulité des peuples. Les Prêtres se-

(a) L'Ami des hommes , première Partie , c. 8. Œuvres
 de J. J. Rousseau , tome 2 , page 195.

(b) Esprit des Loix , l. 24 , c. 23.

roient plutôt intéressés à en diminuer le nombre ; ce sont les jours de fatigue pour un Pasteur. Souvent les Evêques ont essuyé des contradictions de la part des peuples , quand ils ont voulu en supprimer quelques-unes (*a*).

Il est encore plus faux que la Religion fasse un crime à l'artisan , de s'occuper les jours de fête à faire subsister une famille indigente (*b*). Dans les cas de nécessité absolue , de danger pour les fruits de la terre , d'ouvrages publics & pressans , jamais l'Eglise n'a refusé la permission de travailler.

Enfin , c'est une fausseté d'avancer que *c'est maintenant le Pape & les Evêques qui prescrivent les fêtes & qui forcent le peuple à être oisif*. Presque toutes les fêtes sont d'ancienne institution ; c'est le peuple qui les a demandées , & qui a commencé de lui-même à les chômer ; loin d'en établir aujourd'hui de nouvelles , on en a supprimé plusieurs dans la plupart des Diocèses ; & le peuple a toujours murmuré de cette suppression.

S. 4.

L'Auteur ne raisonne pas mieux sur

(*a*) On sçait ce qui s'est passé récemment dans plusieurs Diocèses de Normandie , où l'on a retranché quelques fêtes.

(*b*) Christ. dévoilé , page 109.

l'abstinence que sur les fêtes. *Le peuple, dit-il, qui vit de son travail, est, en conséquence de cette Loi, forcé de se contenter, pendant des intervalles assez longs, d'une nourriture chère, mal saine, & peu propre à réparer les forces (a).* Cette observation est fautive dans tous les points. D'abord il ne faut pas juger du prix des denrées sur le taux du marché de Paris ; si dans la Capitale, le maigre est plus cher que le gras, c'est tout le contraire aux extrémités du Royaume. Les riches voluptueux, qui veulent un maigre exquis, ne peuvent l'avoir qu'à très-grands frais ; les pauvres qui mangent les légumes presque sans apprêt, vivent à meilleur marché. Dans la plupart des Provinces les peuples de la campagne mangent rarement de la viande : c'est beaucoup lorsque le Dimanche un Laboureur peut régaler sa famille avec un peu de lard ; le reste de la semaine ils vivent de laitage, d'herbes & de légumes. Ils sont cependant forts & robustes, travaillent continuellement, leur vie est à peu près un carême continuel. Dans les ports de mer & sur le bord des rivières poissonneuses, le peuple mange plus de poisson que de viande, & ne s'en trouve

(a) *Christ. dévoilé*, page 210, 7^e Lettre à Eugénie, p. 280 & suiv.

pas plus mal. Les Philosophes, qui ne connoissent que le beau monde, sont très-mauvais juges de ce qui convient au reste des hommes (a).

Ils nous regardent comme des insensés, de croire que *Dieu s'irrite de la qualité des mets qui entrent dans l'estomac de ses créatures*. Dieu sans doute est aussi indifférent sur la quantité; on peut se livrer à la gourmandise, à l'ivrognerie, à la débauche sans conséquence. Morale digne des Cannibales.

C'est une calomnie d'avancer que les Prêtres gênent leurs Sectateurs, *afin de les obliger à transgresser*, & que les péchés de ceux-ci tournent au profit du Prêtre. Lorsque la cherté des vivres, ou la santé des particuliers, leur rend l'abstinence trop difficile ou dangereuse, l'Eglise dispense de la Loi; si, malgré cette sage condescendance on la transgresse encore, il n'y a rien à gagner pour les Prêtres, & ils sont obligés eux-mêmes de donner l'exemple de l'abstinence & du jeûne.

L'Auteur prétend que cet usage est venu des Egyptiens; pourquoi ne seroit-il pas venu aussi facilement des Indiens? Le Législateur des Juifs, au lieu d'imiter les céré-

(a) Voyez Diction. Philos. Catéchisme du Japonais, page 139.

monies Religieuses des Egyptiens, les a défendues formellement dans les loix ; lorsque le Christianisme a pris naissance, la Religion des Egyptiens étoit tournée en dérision par-tout. Est-il bien prouvé d'ailleurs que les Egyptiens observoient le jeûne & l'abstinence ? Les Apôtres n'ont rien emprunté des autres Nations. L'on a compris chez tous les peuples, que le jeûne étoit une marque de pénitence, & un moyen de réprimer les passions ; c'est ce qui en a introduit l'usage.

Les Anglois & les Hollandois profitent, dit-on, de l'abstinence des Catholiques ; ils leur vendent de la morue & des harengs. Mais les Protestans n'en mangent-ils point ? On oublie que dans la réforme Anglicane, le carême fut ordonné par le Rituel d'Edouard VI, non pas comme un point de police temporelle, mais comme *un moyen de sanctification* (a).

On nous objecte que le Nouveau Testament ne parle point de l'abstinence de la viande, au lieu qu'il défend de manger du sang & de la chair suffoquée (b). Mais il est clair que ce qui regarde l'abstinence, est une loi de pure discipline : l'abstinence du sang

(a) Hist. des Variations, l. 7, n. 92. Hist. de la Maison de Tudor, par M. Hume, tome 3, page 205.

(b) Act. 15, 8.

étoit ordonnée aux premiers fidèles , pour donner aux Juifs moins de répugnance d'embrasser le Christianisme ; elle n'a dû subsister que jusqu'à la dispersion entière des Juifs ; dès-lors elle est devenue inutile. L'abstinence de la viande & le jeûne prescrits à certains jours , doivent toujours durer , parce que le motif en est toujours subsistant ; c'est la nécessité de se mortifier & de faire pénitence.

§. 5.

Suivrons-nous l'Auteur , dans la déclaration qu'il renouvelle contre les Prêtres & contre la prétendue tyrannie qu'ils exercent sur les peuples ? Il suffira d'en relever les principaux articles.

Il est contre la notoriété publique , que l'on fasse au peuple un crime plus grave de l'omission des pratiques extérieures du Christianisme , que de *la violation manifeste des règles de la morale & de la raison* (a). Nous avons vu que ces pratiques ont pour but de rendre l'homme non-seulement plus religieux envers Dieu , mais encore plus humain envers ses semblables , plus vertueux & plus sociable , par conséquent

(a) Christ. dévoilé, page 212. Militaire Philos. c. 1, p. 28
7^e Lettre à Eugénie, p. 177. Contagion sacrée, c. 11, page 77.

plus docile aux règles de la morale & de la raison. Ce sont donc ces règles qui sont regardées comme les plus essentielles , & dont la violation est un plus grand crime.

Nous avons déjà répondu à ce que l'on a objecté contre le baptême, contre la confession (a), & contre l'éducation de la jeunesse, confiée aux Prêtres (b); nous n'imiterons point les ennuyeuses répétitions de notre Critique.

Ce qui lui paroît de plus odieux, ce sont les excommunications; elles font un mal réel à l'homme: un excommunié n'est souffert, ni par le Gouvernement ni par ses concitoyens (c). Si en général toutes les peines sont odieuses, parce qu'elles font un mal réel à l'homme, il faut les retrancher toutes, & supprimer toute police. Alors que deviendra le système de l'Auteur, qui ne veut d'autres loix que les loix civiles, ni d'autres châtimens que les peines temporelles?

Il répondra sans doute, que ce n'est point à la Puissance ecclésiastique de les infliger; mais pourvû que le crime soit puni & le bon ordre établi, qu'importe par qui & comment ils le soient? Nous

(a) Chap. 9, ci-devant, §. 5 & 6.

(b) Chap. 1, §. 3.

(c) Christ, dévoilé, page 216.

verrons bientôt que la Puissance ecclésiastique n'est point un abus dans l'Etat, & que notre Politique raisonne mal sur ce point comme sur tous les autres.

Si dans les siècles d'ignorance & de barbarie il y a eu souvent des abus dans l'usage des censures ecclésiastiques, ce défaut ne subsiste plus, & il est inutile d'en rappeler le souvenir.

L'Auteur trouve encore très-mauvais que l'Eglise ait inspection sur le mariage; qu'un Chrétien ne puisse devenir pere, sans se soumettre aux formes capricieuses de la Religion. Qu'appelle-t-on *formes capricieuses*? Des loix formées de concert avec la Puissance séculière, ou qu'elle a confirmées en les adoptant, après en avoir reconnu la sagesse, dont l'expérience fait tous les jours sentir la nécessité, sans lesquelles le mariage ne seroit plus qu'un brigandage & un desordre continuel. Aux yeux d'un libertin, toutes les loix, de quelque source qu'elles viennent, sont des formes capricieuses, parce qu'elles gênent ses passions & ses plaisirs; on ne cherche à sapper les loix ecclésiastiques, que pour braver ensuite plus aisément les loix civiles; quiconque a secoué le joug des devoirs de Religion, ne sera pas plus fidèle à ceux de la société.

Il n'appartient qu'à un ennemi déclaré du Christianisme, de blâmer les secours que l'Eglise s'efforce de donner aux mourans. On prétend que *les Sacremens font mourir plus de monde que les maladies & les Médecins ; la frayeur ne peut que causer des révolutions fâcheuses dans un corps affoibli (a)*. La vue d'une mort prochaine, les frayeurs de l'éternité, doivent causer sans doute une révolution fâcheuse dans un homme qui a vécu sans Religion. Les Incrédules, toujours intrépides en santé deviennent alors, ou excessivement timides, ou sombres & farouches. Tout ce qui peut leur rappeler les idées de la Religion, les inquiète; la seule vue d'un Prêtre suffit pour les mettre en fureur. Mais il n'en est pas de même d'un Chrétien qui croit à sa Religion, qui en respecte les pratiques, qui en espere les récompenses. Les Sacremens, les prieres de l'Eglise, les pensées de l'éternité, ne l'effraient point; elles le consolent. Loin de redouter ces secours, il les demande avec ardeur, il les reçoit avec joie; il conjure les Prêtres de ne le point quitter, de lui parler sans cesse d'un Dieu qu'il aime,

(a) Christ, dévoilé, page 218,

de la béatitude qui lui est préparée. C'est à ceux qui ont exercé ce consolant ministère, de rendre témoignage des biens qu'il produit. Souvent ceux qui ont oublié la Religion pendant leur vie, rentrent alors en eux-mêmes, reconnoissent & déplorent leur faute, ne pensent plus à ces vaines objections par lesquelles ils ont cherché à s'étourdir & à s'aveugler. Ces exemples sont rares, mais enfin l'on en a vu.

Voilà précisément ce qui scandalise notre Critique. *La plupart des Chrétiens, dit-il, vivant avec sécurité dans le crime, remettent à la mort le soin de se réconcilier avec Dieu. A l'aide d'un repentir tardif & des largesses qu'ils font au Sacerdoce, celui-ci oublie les rapines & les injustices qu'ils ont commises (a).* L'Auteur de l'*Examen important* a fait le même reproche contre ceux qui différoient leur baptême à la mort. « Il est possible, dit-il, que des tyrans qui joignent presque toujours la lâcheté à la barbarie, aient été séduits & encouragés au crime, par la croyance où étoient alors tous les Chrétiens sans exception, que trois immersions, dans une cuve d'eau, avant la mort, effaçoient tous les forfaits & tenoient lieu de toutes les vertus. Cette

(a) Christ, dévoilé, page 219. 11^e. Lettre à Eugénie, page 109.

» malheureuse créance a été plus funeste
 » au genre humain, que les passions les plus
 » noires » (a). Fauffetés & calomnies.

Jamais le Sacerdoce n'a dispensé à la mort, un Chrétien coupable de rapine & d'injustice, d'en faire la restitution & la réparation, lorsqu'il lui est possible de le faire. Accuser les Prêtres de trahir alors leur ministère, de tout oublier, moyennant des largesses faites au Sacerdoce, c'est violer la justice & démentir la notoriété publique. Ceux qui se rendent coupables de ce crime, le répareront-ils du moins à la mort ?

Les Chrétiens n'ont jamais cru que le baptême seul, reçu avant la mort, sans autre disposition, *effaçoit tous les forfaits & tenoit lieu de toutes les vertus*. Le repentir sincère des péchés commis est aussi nécessaire dans les adultes pour le baptême, que pour la pénitence ; aucun Sacrement ne peut dispenser de l'obligation imposée par la loi naturelle, de restituer au prochain & de réparer le dommage qu'on lui a causé.

C'est un abus énorme ; sans doute, de remettre à la mort le soin de se récon-

(a) Examen important, c. 32, page 184. Contagion sacrée, c. 11, p. 82 ; & c. 13, p. 117

ciel avec Dieu ; mais enfin , puisqu'il y a des Chrétiens assez aveugles pour y tomber , faut-il que la Religion leur ferme la voie du repentir , les abandonne à leur desespoir , rejette leur pénitence tardive , les laisse mourir en réprouvés ? Peut-on reprocher tout-à-la-fois aux Prêtres un caractère dur , & leur indulgence pour les pécheurs pénitens ?

L'Auteur de l'*Esprit des Loix* a été plus raisonnable. « Une Religion , dit-il , qui enveloppe toutes les passions ; qui n'est pas plus jalouse des actions , que des desirs & des pensées ; qui ne nous tient point attachés par quelques chaînes , mais par un nombre innombrable de fils ; qui laisse derrière elle la justice humaine , & commence une autre justice ; qui est faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour , & de l'amour au repentir ; qui met entre le juge & le criminel , un grand médiateur ; entre le juste & le médiateur un grand juge ; une telle Religion ne doit point avoir de crimes inexpiables. Mais quoiqu'elle donne des craintes & des espérances à tous ; elle fait assez sentir que , s'il n'y a point de crime , qui par la nature soit inexpiable , toute une vie peut l'être ; qu'il seroit très-dangereux de tourner sans cesse la miséricorde par de

» nouveaux crimes & de nouvelles expia-
 » tions ; qu'inquiets sur les anciennes det-
 » tes , jamais quittes envers le Seigneur ,
 » nous devons craindre d'en contracter de
 » nouvelles , de combler la mesure , & d'al-
 » ler jusqu'au terme où la bonté pater-
 » nelle finit » (a). Nous invitons les In-
 » crédules à méditer cette leçon.

§. 7.

Nous avons déjà remarqué ailleurs , l'u-
 tilité politique des honneurs funèbres ren-
 dus aux morts. L'Auteur du *Christianif-
 me dévoilé* reproche aux Prêtres de les
 accorder à prix d'argent (b). Et sur quel
 fondement veut-on les rendre responsa-
 bles d'un usage qui devoit être supprimé
 pour l'honneur de la Religion , & dont les
 Prêtres eux-mêmes sont humiliés ? Dans les
 premiers temps de l'Eglise ; les Fidèles
 pourvoyoit à l'entretien des Ministres de
 la Religion par les oblations , on y pour-
 vut ensuite par les dîmes ; il n'étoit point
 alors question d'autre rétribution pour les
 fonctions du Sacerdoce. Dans les ravages
 que causa dans toute l'Europe le Gouver-
 nement féodal , les Eglises furent dépouil-

(a) *Esprit des Loix* , l. 24 , c. 13.

(b) *Christ. dévoilé* , page 219. *Militaire Philos.* pages
 25 & 166, *Hist. impartiale des Jésuites* , l. 2 , c. 16.

lées de leur patrimoine, les Seigneurs s'emparèrent des dîmes & les convertirent en fiefs. Quelques-uns touchés de repentir dans la fuite, donnerent aux Moines ces biens qu'ils avoient enlevés au Clergé séculier, d'autres les garderent (a). Dès-lors les peuples, pour faire desservir leurs Eglises abandonnées & se procurer les secours spirituels, furent obligés de payer des Prêtres; telle est l'origine de ce que l'on appelle *droits casuels*. S'ils sont odieux, ce n'est pas au Clergé qu'il faut s'en prendre, il en gémit & regrette l'ancienne discipline; vainement on voulut la rétablir au Concile de Trente, il y avoit de trop grands obstacles à surmonter (b). Si cette réforme, si ardemment désirée, pouvoit se faire aujourd'hui, les Prêtres seroient les premiers à y applaudir; & déjà ils s'en félicitent dans les lieux où l'abus a été corrigé.

C'est une mauvaise manière d'attaquer le dogme du Purgatoire, & de l'efficacité de la prière pour les morts, que de citer les pratiques abusives auxquelles cette doctrine peut avoir donné lieu. On abuse de tout; mais cela ne prouve pas que le dogme soit faux ou pernicieux en lui-même. II.

(a) Esprit des Loix, l. 31, c. 9 & suiv.

(b) Hist, impart. *ibid.*

est très-avantageux à la société, de conserver un tendre souvenir de ceux qui nous ont précédés, & de s'intéresser à leur bonheur; on ne peut trop estimer une Religion qui établit entre les hommes une fraternité, dont la mort même ne peut rompre les liens. Ceux qui demeurent attachés à leurs frères défunts, doivent l'être encore davantage à leurs frères vivans. Il s'en faut beaucoup que cette pratique soit arbitraire, ridicule ou nuisible, comme notre Auteur le prétend; la créance du Purgatoire est un motif de plus, d'éviter les moindres fautes & de faire des bonnes œuvres.

Il oppose à la canonisation des Saints, que ce sont de *pieux saineans, des héros de l'enthousiasme, des contemplateurs obscurs* (a). De tels personnages n'ont jamais été honorés dans l'Eglise. Elle ne compte au rang des bienheureux, que ceux qui ont pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque, sur-tout la charité & l'amour du prochain. Il est utile de leur rendre un culte, afin de nous exciter à suivre leur exemple.

L'Auteur ajoute un mot contre les péle-

(a) Christ. dévoilé; page 221. Militaire Philos. c. 1, page 17. 10^e Lettre à Eugénie, p. 98. Contagion sacrée; p. 12, page 95.

rinages & les indulgences. On sçait que l'Eglise n'approuve les premiers, qu'en défendant tous les abus qui pourroient s'y glisser ; que pendant très-long-temps ils ont été presque le seul lien de société entre les différens peuples. De même, l'Eglise n'accorde d'indulgence qu'à ceux qui font des bonnes œuvres ; c'en est assez pour justifier ces deux pratiques. Mais il est faux que toutes ces choses soient plus respectées du peuple que les règles de la morale, ni que les Prêtres le dispensent d'être vertueux. Cette calomnie répétée trois fois dans le même chapitre, en est plus inexcusable.

Que l'on dise, tant que l'on voudra, que toute la vertu, toute la morale, toute la Religion du peuple consiste dans des cérémonies & des rits extérieurs, il reste toujours un fait à éclaircir. Chez les Nations qui ne sont pas chrétiennes, le peuple a-t-il plus de vertus morales, est-il plus humain, plus sociable, plus civilisé, moins vicieux que chez nous ? Il est démontré par le fait, que les peuples soumis au Christianisme, sont moins ignorans, moins grossiers, moins turbulens, moins féroces, plus heureux par conséquent & plus policés que tous les autres peuples de l'Univers. Il est donc certain qu'une Religion qui conduit le peuple par des instructions sensibles, qui

l'assujettit à un culte extérieur, conforme à sa capacité & à ses besoins, est de toutes les Religions la plus sage & la plus avantageuse au bien général de l'humanité. La bonté d'une cause est prouvée par ses effets. Contre des faits incontestables, les raisonnemens sont ridicules.

CHAPITRE XIV.

*Des effets politiques de la Religion
Chrétienne.*

S. I.

LE raisonnement simple que l'on vient de faire à la fin du chapitre précédent, suffit pour répondre à tout ce que l'Auteur du *Christianisme dévoilé* a rassemblé dans celui-ci, pour prouver que la Religion chrétienne n'est point conforme à la saine politique. On doit en juger par l'expérience, & non point par de vaines spéculations. Nous connoissons le Gouvernement, la Police, l'Etat civil de presque toutes les Nations du monde; l'Histoire ne nous a point laissé ignorer ce qu'ont été les peuples anciens. Peut-on en citer quelques-uns qui aient eu des Loix plus sages, un Gouvernement plus doux & plus

DE LA RELIGION, &c. 151
modéré, une prospérité plus constante, un
état plus heureux que ceux dont la Re-
ligion chrétienne a formé les mœurs & di-
rigé les loix ? Quel est celui des Gouver-
nemens anciens ou modernes sous lequel
nous aimerions mieux vivre que sous le
nôtre ? Voilà sur quoi nos adversaires doi-
vent commencer à répondre, avant que de
nous fatiguer par leurs objections.

Le Christianisme suffisamment justifié
par le fait, l'est encore par les réflexions
de plusieurs Philosophes; on sçait de quelle
maniere l'Auteur de *l'Esprit des Loix* en
a parlé. « La Religion chrétienne, dit-il,
» est éloignée du pur despotisme : c'est que
» la douceur étant si recommandée dans
» l'Évangile, elle s'oppose à la colere des-
» potique avec laquelle le Prince se feroit
» justice, & exerceroit ses cruautés.....
» Les Princes y sont moins renfermés,
» moins séparés de leurs sujets, & par con-
» séquent plus hommes; ils sont plus dis-
» posés à se faire des loix, & plus capa-
» bles de sentir qu'ils ne peuvent pas tout.
» Pendant que les Princes Mahométans don-
» nent sans cesse la mort ou la reçoivent,
» la Religion chez les Chrétiens rend les
» Princes moins timides & par conséquent
» moins cruels. Le Prince compte sur ses
» sujets, & les sujets sur le Prince. Chose

» admirable ! la Religion chrétienne , qui
 » ne semble avoir d'autre objet que la féli-
 » cité de l'autre vie , fait encore notre bon-
 » heur dans celle-ci.

» Que l'on se mette devant les yeux ,
 » d'un côté les massacres continuels des Rois
 » & des Chefs Grecs & Romains , & de
 » l'autre la destruction des peuples & des
 » villes par ces mêmes Chefs , Timur &
 » Gengiskan qui ont dévasté l'Asie ; & nous
 » verrons que nous devons au Christianif-
 » me & dans le Gouvernement , un cer-
 » tain droit politique , & dans la guerre ,
 » un certain droit des gens , que la nature
 » humaine ne sçauroit assez reconnoître.

» On peut dire que les peuples de l'Eu-
 » rope ne sont pas aujourd'hui plus défu-
 » nis que ne l'étoient dans l'Empire Ro-
 » main , devenu despotique & militaire ,
 » les peuples & les armées , ou que ne l'é-
 » toient les armées entr'elles : d'un côté ,
 » les armées se faisoient la guerre , & de
 » l'autre , on leur donnoit le pillage des
 » villes , & le partage ou la confiscation
 » des terres » (a).

« Nos Gouvernemens modernes , dit
 » l'Auteur d'*Emile* , doivent incontestable-
 » ment au Christianisme leur plus solide

(a) *Esprit des Loix* , l. 24 , c. 3.

DE LA RELIGION, &c. 153

» autorité & leurs révolutions moins fré-
» quentes ; il les a rendus eux-mêmes moins
» sanguinaires ; cela se prouve par le fait ,
» en les comparant aux Gouvernemens an-
» ciens. La Religion mieux connue , écar-
» tant le fanatisme , a donné plus de dou-
» ceur aux mœurs chrétiennes. Ce chan-
» gement n'est point l'ouvrage des Let-
» tres ; car par-tout où elles ont brillé , l'hu-
» manité n'a pas été plus respectée ; les
» cruautés des Athéniens , des Egyptiens ,
» des Empereurs de Rome , des Chinois en
» font foi » (a).

Nous avons déjà cité dans d'autres Ou-
vrages , ces témoignages si avantageux à
notre Religion , que lui ont rendus deux
Ecrivains célèbres ; quelques objections
qu'on puisse leur opposer , elles n'en dé-
truiront jamais la force , elles ne serviront
qu'à prouver l'entêtement de nos adver-
saires.

§. 2.

Ils nous objectent en premier lieu , que
*par-tout où le Christianisme est admis , il
s'établit deux législations opposées l'une à l'au-
tre , & qui se combattent réciproquement (b)*,

(a) Emile , tome 3 , page 183.

(b) *Christ. dévoilé* , page 222. 9^e Lettre à Eugénie ;
page 38. *Contagion sacrée* , c. 4 , p. 68 ; & c. 5 , p. 82.

C'est une fausseté. Dans les Dissertations tirées de Warburthou , l'on a démontré le contraire par la nature même & par l'objet des deux Puissances (a). Il seroit trop long d'en donner l'extrait.

La législation du Christianisme concerne ou le dogme , ou la morale , ou la discipline. Les dogmes qu'elle propose , sont-ils contraires aux loix civiles , ou y a-t-il quelqu'un de ces dogmes qui tende à détruire la puissance temporelle du Souverain ? Il n'y a pas d'apparence qu'on ose le soutenir.

Est-ce la morale du Christianisme , qui donne atteinte aux loix civiles ? Un des points de cette morale , est qu'il faut obéir aux Souverains & à tous ceux qui sont en autorité (b) , & que Dieu nous en fait un devoir. D'ailleurs l'Auteur a remarqué que les principaux points de cette morale sont enseignés par la droite raison & par la voix de la nature ; il a objecté que les autres étoient impraticables , mais il n'a pas prouvé qu'il y en ait aucun contraire à la police d'un bon Gouvernement.

Reste donc la discipline qui règle le rit extérieur de la Religion ; or elle est con-

(a) Dissert. 14 & 15 , tome 2.

(b) Rom. 13 , 1.

firmée par les loix mêmes du Souverain. C'est en vertu des Edits de nos Rois, que la Religion Chrétienne Catholique est dominante en France, & que les Canons, touchant la discipline, ont force de loi.

Mais, dira-t-on, si le Souverain vouloit changer les loix ecclésiastiques, le Clergé s'y opposeroit; donc la Puissance ecclésiastique empêche le Souverain d'être le maître dans ses Etats.

Voilà sans doute une forte objection. La puissance despotique & arbitraire de changer les loix, peut-elle entrer dans la constitution d'un Gouvernement sage & bien réglé? Dans un autre endroit, l'Auteur accuse le Christianisme de favoriser la tyrannie des Princes (a); ici, il lui reproche d'être une barrière contre l'abus du pouvoir: Que l'on accorde, si l'on peut, ces deux accusations.

La politique, dit-il, est faite pour maintenir l'union & la concorde entre les citoyens; la Religion, quoiqu'elle leur prêche la charité & la paix, met la division entr'eux par des disputes inévitables sur les dogmes qu'elle enseigne (b). C'est beaucoup que l'on nous accorde que la Religion commande la cha-

(a) Chap. 16, ci-après.

(b) *Christ. dévoilé*, page. 223. 8^e Lettre à Eugénie, p. 26, Contagion sacrée, c. 12, p. 105.

rité & la paix ; il s'ensuit déjà que tous ceux qui excitent mal-à-propos des disputes , que tous les Chefs de secte & de parti , pèchent essentiellement contre la Religion.

Les ennemis du Christianisme font tous leurs efforts pour persuader que c'est la seule Religion qui ait causé des disputes , qui ait mis la division parmi les hommes ; ils supposent que l'on ignore l'histoire des différens peuples de l'Univers. Les Egyptiens se faisoient la guerre & s'entretuoient souvent pour les animaux qu'ils adoroient comme des Dieux (a). Les préjugés de Religion établis parmi les Indiens , font que les différentes Castes ont horreur les unes des autres (b). Chez les Mahométans , les deux sectes d'Hali & d'Omar se détestent mutuellement , & c'est la principale source de la haine qui a toujours régné entre les Turcs & les Persans. On sçait que le Mahométisme , dès sa naissance , n'a cessé de persécuter ceux qui suivent la Religion des Mages ; il les déteste autant qu'il hait les Chrétiens (c). La guerre sacrée des Grecs qui dura dix ans , fut plus cruelle , & coûta plus de sang que toutes celles que l'on a nom-

(a) Juvenal , Satyr. 15.

(b) Esprit des Loix , l. 24 , c. 22.

(c) Encyclop. art. *Guèbres*.

mées parmi nous guerres de Religion (a). Les Romains, au lieu de contester sur le culte de leurs Dieux, se divisoient en factions pour les pantomimes, & s'entr'égorgeoient glorieusement pour la préférence disputée entre deux farceurs (b). Croit-on qu'au défaut des différends sur la Religion, nous n'en aurions point d'autres? C'est sans doute un excellent moyen de nous rendre pacifiques & charitables, que de nous ôter une Religion qui nous prêche la charité & la paix.

L'Ami des hommes a fait les réflexions les plus judicieuses sur les disputes de Religion, sur l'intolérance & le génie turbulent que l'on reproche à ses Ministres. « Quoi » qu'on en dise, (ce sont ses paroles,) rien » n'est moins intolérant que l'esprit de la » Religion, rien ne l'est plus que la rai- » son d'Etat. La Religion s'est établie & » étendue sur la ruine des anciens cultes » par la douceur, par la sainteté de sa mo- » rale, & de ses premiers Sectateurs. Quand » les Princes l'embrassèrent, ils y mêlerent » la raison d'Etat, ils abattirent des tem- » ples que la Religion avoit seulement ren- » du deserts. Quand les invasions des ha-

(a) Hist. ancienne, tome 6, pages 40 & suiv.

b, Ibid. tome 11, page 283.

» bitans du Nord changerent la face de
» l'Europe, la Religion fut au-devant d'eux
» & émoussa une partie de leur barbarie.
» Quand du sein de cette même barbarie ,
» le zèle envoya des Missionnaires aux
» extrémités du Nord , ils parurent tels
» que les premiers Apôtres : les Augustins
» d'Angleterre , les Bonifaces d'Allema-
» gne, étoient doux, simples, zélés, & bien-
» faisans comme eux. Les Princes vinrent
» à l'appui de ces missions , & l'on doit
» imputer à la barbarie des mœurs , & non
» à la Religion , les cruelles conversions
» faites par les Teutoniques, & l'effrayante
» discipline établie parmi les Néophytes
» du Nord. Quand dans la suite on cou-
» ronna les Ministres de la Religion , c'est
» à l'homme, c'est au sceptre qu'il faut attri-
» buer leurs entreprises ambitieuses , aux-
» quelles la Religion n'offroit que des pré-
» textes spécieux , seulement aux yeux des
» Barbares : les combats en grossirent l'ef-
» fet , la lumiere les a dissipés. Ce qu'on
» appella depuis troubles de Religion , ne
» fut que des guerres d'ambition & d'au-
» torité. Qu'on m'en montre une seule dont
» l'effet principal ait été le changement dans
» l'Ordre Ecclésiastique..... Je sçais
» que les Ecclésiastiques ont été les seconds
» acteurs dans ces troubles , & souvent les

» plus fanatiques ; mais rien n'est moins
 » l'Eglise que les Ecclésiastiques passion-
 » nés. Ils étoient barbares dans les siècles
 » barbares , fougueux dans les siècles fou-
 » gueux » (a).

En vain l'Auteur du *Christianisme dévoilé* veut nous persuader que les disputes sont inséparables de la Religion , puisqu'elles ont commencé avec elle ; qu'au Concile de Jérusalem , S. Paul fut en querelle avec S. Pierre. Il se trompe pour la seconde fois ; le Concile de Jérusalem se passa sans aucune contestation , & la décision fut unanime (b).

Mais pour rendre l'apologie de la Religion plus complète , il faut montrer à nos Critiques qu'ils sont eux-mêmes les premiers auteurs des excès qu'ils reprochent au Christianisme ; que l'on doit attribuer à la Philosophie tous les maux dont ils osent accuser la Religion.

Ce sont , disent-ils , les disputes de Religion qui ont troublé l'Univers : soit. Quels ont été les auteurs des disputes ? Les Philosophes. M. Hume en est convenu assez ouvertement (c). A peine le Christianisme fut-il annoncé, qu'ils voulurent soumet-

(a) L'Ami des hommes , tome 2 , page 189.

(b) Act. 15 , 22.

(c) Œuvr. Philos. tome 1 , 10^e Essai , p. 133.

tre ses dogmes à leurs idées ; voilà l'origine des premières hérésies. Les Valenti niens , les Gnostiques , les Marcionites , étoient des Sectateurs entêtés de la Philosophie Payenne ; Tertullien l'a fait voir en détail (a). Les Manichéens , en admettant deux principes , pour expliquer l'origine du mal , ne firent que renouveler le système de Zoroastre & des Philosophes Persans. La difficulté d'accorder les Myſteres de la Sainte Trinité & de l'Incarnation , avec l'unité de la nature divine , telle que la conçoivent les Philosophes , fit naître l'Arianisme & plusieurs autres hérésies. S. Cyrille a observé que les Ariens étoient infatués des idées de Platon (b). Les Pélagiens nierent la nécessité de la grace , parce qu'ils ne croyoient pas que l'on pût en concilier les opérations avec le libre arbitre connu par la lumière naturelle. Pour abrégér l'énumération , les principaux Auteurs & les Sectateurs de la Réforme au seizième siècle , étoient les Philosophes du temps. Sur qui doit-on rejeter les maux que ces disputes ont causés , sur la Religion ou sur la Philosophie ? Si , pour établir la paix , il falloit nécessairement bannir l'une ou l'autre ,

(a) Tertull de Præscript, c. 7.

(b) Contre Julien , L. 1.

à laquelle des deux faudroit-il donner la préférence?

On dira sans doute, qu'avant l'établissement du Christianisme, les disputes des Philosophes n'avoient point fait répandre de sang; c'est donc cette Religion qui a mis dans les esprits une aigreur qui n'y étoit pas auparavant, & qui a rendu meurtriers des combats qui n'étoient autrefois que ridicules.

1°. Il est assez difficile de concevoir comment la Religion, *en prêchant la charité & la paix*, a, par elle-même & par son propre génie, inspiré la fureur & la sédition, non-seulement à ses Sectateurs, mais encore à ses ennemis. *C'est, dit-on, par l'obscurité de ses dogmes.* Mais les dogmes sur lesquels les Philosophes dispuoient auparavant, la création ou l'éternité de la matière, les atomes d'Epicure; la liberté de l'homme ou la fatalité, n'étoient pas beaucoup plus clairs que les dogmes du Christianisme.

2°. Les anciens Philosophes, très-indulgens pour l'Idolâtrie, ne déclamerent jamais contr'elle en public. Dès que le Christianisme fut connu, ils lui déclarèrent une guerre ouverte; ils écrivirent contre ses Sectateurs; ils firent tous leurs efforts pour soutenir le Paganisme chancelant. Est-ce la faute de la Religion Chrétienne, si les

Philosophes n'ont pas eu pour elle le même respect que pour les fausses Religions, ou si quelques-uns de ceux qui l'avoient embrassée, se sont érigés un tribunal pour assujettir l'Évangile à leurs décisions? Jamais ils ne lui ont fait plus de mal que quand ils ont combattu contr'elle sous ses propres enseignes.

3°. La conduite des Philosophes modernes met à découvert la source des disputes de Religion, La vanité & l'ambition de se faire des Profélites; l'étalage de science & d'érudition pour séduire les lecteurs; l'infidélité, le mensonge, l'imposture; voilà le caractère des Hérétiques de tous les siècles: c'est encore avec les mêmes armes que l'on combat contre nous. Convient-il aux auteurs du mal d'en exagérer les funestes effets?

S. 3.

Notre Critique blâme les Souverains d'avoir pris parti dans les controverses des Prêtres, & de les avoir regardées comme des objets importans; il soutient que ce sont les Rois & les soldats qui ont établi tous les dogmes de la Religion Chrétienne: il donne pour preuve la Constitution *Unigenitus*, qui seroit devenue article de foi, si Louis XIV eût vécu (a).

(a) Christ. dévoilé, pages 224 & 225. 9^e Lettre à Eugénie, p. 41. Contagion sacrée, c. 5. p. 93.

L'exemple ne pouvoit être plus mal choisi. La Constitution n'a établi aucun nouveau dogme ; & le Monarque sage qui règne aujourd'hui , l'a déclarée Loi de l'Eglise & de l'Etat. D'ailleurs l'Auteur nous dira bientôt que les violences exercées contre les Hérétiques , ne sont propres qu'à faire des ennemis cachés & à produire des révoltes ; comment donc les Rois & les soldats ont-ils pu établir les dogmes de la Religion Chrétienne ?

Les Souverains ont eu de justes motifs , dans les disputes de Religion , de prendre le parti du corps de l'Eglise , d'imposer silence aux Hérétiques révoltés contre elle , de les réduire par la force , dès qu'ils ont pris les armes contre le Gouvernement ; on ne pouvoit s'en dispenser , à moins que de s'exposer à une révolution. Si d'autres ont quelquefois pris parti contre l'Eglise , ils ont eu tort ; mais alors , loin d'établir les dogmes de la Religion , ils travailloient à les détruire.

Ce n'est pas sans raison que les Princes ont regardé ceux de leurs sujets qui se révoltoient contre l'Eglise , *comme de mauvais Citoyens , dangereux pour l'Etat , & comme des ennemis de leur pouvoir.* L'expérience le leur a trop bien fait sentir. C'est encore une observation de l'*Ami des hom.*

mes , qu'une révolution dans la Religion ne manque jamais d'opérer un changement dans le Gouvernement & dans l'ordre civil. « Bien peu réfléchi , dit-il, fut ce mot de la » Reine Catherine , quand on lui annonce » la perte prétendue de la bataille de Dreux : » *Et bien nous priérons désormais Dieu en » françois.* Charles I en fut-il quitte pour » abandonner les Episcopaux & pour biffer » la Liturgie » (a)? Nous pouvons assurer de même , que si les Protestans fussent devenus les maîtres en France , la maison régnante n'en eût pas été quitte pour *prier Dieu en françois* (b). Ceux qui écrivent aujourd'hui avec tant d'indécence & d'emportement contre la Religion , ne respectent pas davantage le pouvoir souverain ; nous en verrons bientôt un exemple dans le Livre même que nous réfutons.

Il est donc faux que les disputes de Religion se fussent assoupies d'elles-mêmes , si les Souverains n'y étoient pas entrés , & que la tranquillité publique n'y auroit pas été intéressée. Tout au contraire , si le Gouvernement n'avoit pas fait les plus grands efforts pour soutenir la Religion Catholique contre les Calvinistes, tout le Royaume se-

(a) L'Ami des hommes , tome 2 , page 190.

(b) Voyez l'Hist. impartiale des Jésuites , l. 1 , c. 27, page 171.

DE LA RELIGION, &c. 165
roit aujourd'hui Protestant ; si Louis XIV
n'avoit pas réprimé les partisans des nou-
velles-opinions , le schisme seroit peut-être
consommé en France.

Nous ne releverons point en détail la
déclamation de l'Auteur contre les Sou-
verains qui aiment la Religion , & qui la
protégent dans leurs Etats ; cette invective
indécente sera réfutée dans le chapitre 16 ,
où nous montrerons que sans la Religion ,
les Loix civiles ne peuvent avoir aucune
force , ni la politique aucun fondement cer-
tain ; qu'ainsi la Religion est le plus ferme
appui des Gouvernemens.

*Le Christianisme , selon lui , changea tou-
jours en despotes & en tyrans les Souverains
qui le favorifèrent (a).* Voilà donc tous les
Princes Chrétiens , sans exception , tra-
vestis en despotes & en tyrans. Il est ce-
pendant démontré par le fait , que le des-
potisme pur n'est établi chez aucune Na-
tion Chrétienne , & qu'il règne au con-
traire par-tout où le Christianisme n'est
point la Religion dominante , en Turquie ,
en Perse , dans les Indes , à la Chine , en
Afrique , sans aucune distinction de climat.
On ne connoît point ailleurs qu'en Europe ,
la différence des Républiques & des Monar-

(a) Page 126 jusqu'à 139.

chies ; ce n'est que parmi les peuples soumis à l'Évangile que se trouve le Gouvernement modéré.

Les Rois, dit-il encore, *n'auroient aucun besoin de la superstition pour gouverner les peuples, s'ils avoient de l'équité, des lumières & des vertus.* On conçoit assez, que par la superstition, il entend la Religion. Ainsi tous les Rois qui s'en servent pour gouverner les peuples, n'ont ni équité, ni lumières, ni vertus. C'est ainsi que la Philosophie apprend à respecter les Souverains ; il seroit inutile de faire d'autres réflexions.

§. 4.

Par une accusation toute contraire, l'Auteur prétend que les Ministres de la Religion font révolter le peuple contre les Souverains qui refusent de faire cause commune avec eux. *Dans la naissance du Christianisme*, dit-il, *les Apôtres sans pouvoir prêcherent la subordination ; dès qu'il fut soutenu, il prêcha la persécution ; dès qu'il se vit puissant, il prêcha la révolte, il déposa les Rois, il les fit égorger (a).* Autant de calomnies démenties par l'Histoire. Nous avons déjà fait voir que jamais les

(a) Christ. dévoilé, pages 230, 231, 232. 9^e Lettre à Eugénie, p. 41. Contagion sacrée, c. 5, p. 107.

séditions, les révoltes, les meurtres des Rois, n'ont été plus rares que depuis que le Christianisme est établi, & que ces malheurs sont infiniment plus fréquens chez les peuples infidèles que chez les Nations chrétiennes. En moins d'un siècle, on compte 22 Empereurs Romains massacrés; chez les Turcs, il y en a eu un très-grand nombre d'égorvés ou d'étranglés; plusieurs ne sont montés sur le trône qu'en faisant mourir tout le reste de leur famille. A la Chine, les Empereurs sont toujours à la veille d'être détronés & exterminés (a). Dans la Perse & dans les Indes, les révolutions & le carnage n'ont pas été moins fréquens. Il y a un entêtement inconcevable à dissimuler ces faits, qui font l'éloge & l'apologie complète de notre Religion. Dans un autre Ouvrage, l'Auteur a écrit que « le Gouvernement Monarchique doit être » regardé comme le chef-d'œuvre de la » raison humaine, & comme le port où » le genre humain battu de la tempête, » en cherchant une félicité imaginaire, a » dû se rendre, pour en trouver une qui » fût faite pour lui » (b). Et ce Gouvernement Monarchique, encore une fois, n'est

(a) *Esprit des Loix*, l. 8, c. 21. *Recherches sur le Despotisme oriental* sect. 19.

(b) *Ibid.* sect. 22.

établi que chez les Nations chrétiennes. Il a dit contre le despotisme tout le mal que l'on peut imaginer, & c'est le Christianisme qui a fait disparoître ce Gouvernement fatal & deshonorant pour l'humanité.

Il soutient néanmoins que l'on voit une honteuse ignorance, un découragement total règner dans les Pays où le Christianisme domine de la façon la plus absolue. Dans ces contrées, le Clergé seul est opulent, le reste de la Nation languit dans l'indigence. Il cite, pour exemple, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal. *L'expulsion des Maures, dit-il, a ruiné l'Espagne; il n'y a que l'extinction des Moines qui puisse la rétablir.*

Toutes ces observations pèchent également contre la vérité, contre la logique & contre la politique. 1°. Est-ce raisonner, que de dire: il y a des Nations Chrétiennes dans l'ignorance, donc c'est la Religion qui les y a plongées? Nous disons au contraire; il y a des Nations Chrétiennes très-éclairées; donc la Religion ne nuit point à la culture des sciences.

2°. Osera-t-on soutenir que dans tous les Pays que l'on vient de nommer, les peuples sont aussi ignorans, aussi asservis, aussi malheureux que chez les Nations infidèles

fidèles & sous les Gouvernemens despotiques ? De quel front peut-on avancer que les Lettres ne sont point cultivées en Allemagne, en Italie, en Espagne ? Elles le sont peut-être moins qu'en France ; mais s'en suit-il que les peuples y soient abrutis ? L'Auteur de l'Histoire impartiale des Jésuites prétend que « le Payfan même en » Espagne paroît jouir d'une mesure de raison supérieure à celle des autres Pays:..... » Je les ai vus, dit il, & entendus raisonner avec justesse, penser avec une élévation qui m'étonnoit » (a).

3°. Si dans quelques Royaumes de l'Europe le Clergé est trop riche, ce n'est point à la Religion qu'il faut s'en prendre, c'est aux différentes révolutions des siècles passés, & au zèle peu éclairé des Particuliers. La Religion n'a point ordonné d'enrichir le Sacerdoce, mais de lui assurer une subsistance honnête.

4°. La dépopulation de l'Espagne ? une toute autre cause que celle qu'a imaginée notre Critique ; l'Ami des hommes l'a beaucoup mieux apperçue. « Les fots & les » enfans (ce sont ses termes) diront, c'est » l'expulsion des Maures, c'est l'Inquisition, » ce sont les Moines qui ont ruiné l'Espa-

(a) Livre 10, c. 22 ; tome 2, page 366.

gne ; & le vrai Politique dit ; l'Or du P éros fut la chaux au pied de l'arbre » (a). Il prouve & fait toucher au doigt cette vérité

S, S.

Les ennemis du Christianisme prétendent qu'il interdit tout ce qui peut rendre un Etat florissant ; le mariage , le commerce , la profession des armes , la Magistrature, les sciences , l'attachement aux choses de ce monde ; ils citent , pour appuyer ce reproche , quelques passages isolés des Peres de l'Eglise (b).

Supposons pour un moment tous ces passages extraits & traduits fidèlement ; qu'en résulteroit-il ? Que c'est-là le sentiment de l'Eglise & la croyance commune ; fausse conséquence. Notre foi n'est point fondée sur le sentiment particulier d'un Auteur , quelque respectable qu'il puisse être. L'Ecriture-Sainte entendue selon les sens que l'Eglise lui a donné dans tous les temps & dans tous les lieux ; voilà ce qui fixe notre croyance. Le sentiment des Peres de l'Eglise n'est une règle de foi que quand il forme une chaîne de tradition

(a) L'Ami des hommes , deuxième Partie , c. 1.

(b) Christ, dévoilé , p. 236. Examen important , c. 22 ; page 121. Hist. impart. des Jésuites , l. 1 , c. 4. Contagion sacrée , c. 4 , p. 76 ; c. 5 , p. 96 ; c. 12 , p. 99.

constante & universelle. Mais nous avons promis de justifier ces saints Docteurs contre les accusations mal fondées de leurs Critiques.

Nous avons déjà vu qu'il est faux que S. Justin ait condamné le mariage (a).

Origène, loin de désapprouver les Chrétiens qui exerçoient des charges & qui prenoient part aux affaires publiques, soutient que Celse les calomnie, lorsqu'il les accuse d'y renoncer. (b) Nous verrons bientôt que Tertullien les a justifiés de même.

S. Jean Chrysostôme dit qu'un Chrétien ne peut être Marchand & qu'il faut le chasser de l'Eglise : il se fonde sur le Pseaume 70, je n'ai point connu le négoce (c). Si on veut lire attentivement ce Pere, on verra qu'il condamne le négoce, non pas absolument, mais tel qu'il étoit exercé de son temps, & avec la mauvaise foi qu'il reproche aux Marchands ; puisqu'il pose pour principe qu'on ne peut exercer cette profession sans être menteur & parjure. Si cela étoit ainsi dans ce temps-là, cela n'est plus aujourd'hui ; par conséquent S. Chrysostôme pouvoit avoir raison, dans les circonstances où il parloit, sans que l'on en

(a) Chap. 12, §. 8, ci-devant.

(b) L. 8, p. 428.

(c) Homil. 28, in Mat.

puisse rien conclure contre le commerce en général. Le passage du Pseaume 70 n'a dans le texte original aucun rapport au négoce ; la version grecque n'en a pas pris le sens.

J. C. a prononcé anathème contre les riches qui sont trop attachés à leurs richesses ou qui en abusent pour satisfaire leurs passions, & les Peres de l'Eglise ont répété la même doctrine ; mais J. C. a dit aussi aux Pharisiens, que s'ils faisoient l'aumône de leurs richesses, ils les rendroient pures (a).

Lactance dit qu'un Chrétien ne peut être ni soldat ni accusateur (b). L'on comprendra qu'il n'avoit pas tort, quand on réfléchira sur la maniere dont se conduisoient les armées dans le temps qu'il parloit. C'étoit un temps de guerres civiles & de brigandage, où les armées étoient sans discipline, sans mœurs, sans humanité, avoient souvent les armes à la main contre le Souverain, se faisoient un jeu de massacrer les Empereurs. La profession des armes n'est point condamnée dans l'Evangile, puisque S. Jean-Baptiste prescrivoit seulement aux soldats de ne commettre ni

(a) Luc. 11, 41.

(b) Divin. Instit. l. 6, c. 20.

DE LA RELIGION, &c. 173
injustice ni violence, & de se contenter
de leur solde (a).

Selon notre Critique, le *Christianisme* déclara toujours la guerre aux sciences & aux connoissances humaines. Qu'on me pardonne l'expression ; il faut avoir perdu le sens, pour avancer cette proposition. Les sciences ne sont cultivées dans aucun lieu du monde que chez les Nations chrétiennes : sans la Religion, tout ce qu'il y a de connoissances en Europe, auroit été anéanti par les Nations barbares qui s'y répandirent au cinquième siècle (b). Ce sont les Clercs & les Religieux qui ont sauvé les débris qui nous restent des anciens monumens. L'étude bien réglée, loin de nuire à la Religion, sert à la faire mieux connoître, & la Religion ne craint rien tant que d'être peu connue : les siècles d'ignorance ont été l'époque des plus grands malheurs de l'Eglise.

On nous oppose 1°. ce que dit S. Paul, que *la science enfle* ; & malheureusement cela n'est que trop vrai ; mais il ne falloit pas tronquer le passage : *la science enfle, & la charité édifie* (c). Il s'agit donc de la science sans charité, de la science des

(a) Luc. 3, 14.

(b) Certit. des Preuves du Christ. c. 10, §. 7.

(c) 1. Cor. 8, 1.

Philosophes qui ne cherchent qu'à séduire & à tromper ; mais la science réunie à la charité peut produire de très-grands biens. Ailleurs le même Apôtre reprend ceux qui ont un zèle aveugle & qui n'est pas éclairé par la science (a).

2°. Les Apôtres furent des hommes grossiers & ignorans ; ils n'avoient aucune teinture des sciences dont les Grecs & les Romains faisoient profession. Cependant sans philosophie & sans étude ils ont enseigné une Religion plus pure , une morale plus parfaite que tous les Sages qui les avoient précédés ; ils avoient donc toute la science nécessaire à leur ministère ; les Philosophes les plus sensés n'ont pas refusé de recevoir leurs leçons ; & ils ont recommandé l'étude à leurs Disciples (b).

3°. *L'on a toujours remarqué* , dit l'Auteur , *que les hommes les plus éclairés ne sont communément que de mauvais Chrétiens.* Fausse remarque. Avant le malheureux siècle où nous vivons , les hommes les plus éclairés se faisoient gloire d'être bons Chrétiens ; & il en est encore de tels aujourd'hui. C'est depuis fort peu de temps que nos Philosophes se sont imaginés que l'incrédulité donnoit du relief à leurs ta-

(a) Rom 10, 2.

(b) 1 Tim. 4, 13.

DE LA RELIGION, &c. 175
lens, & marquoit en eux plus d'esprit que dans les autres hommes. Cela prouve leur vanité & leur enstêtement (a); mais cette mode passera comme les autres.

4°. L'Eglise Romaine défend aux simples fidèles la lecture des Livres saints; dès que l'on eut commencé à les lire dans le seizième siècle, on vit naître les hérésies & les révoltes contre les Prêtres; donc le Christianisme profcrit les sciences. On concluroit beaucoup mieux: donc le Christianisme veut que le peuple soit instruit de la manière qu'il lui convient, par l'enseignement public & uniforme de l'Eglise, & non pas par des livres qu'il n'entende pas, & dont il abuseroit infailiblement.

5°. S. Paul fit brûler les livres de ceux qui se convertirent à Ephèse; S. Grégoire fit détruire de même un grand nombre de livres des Payens. Mais quels livres? Ceux qui pouvoient égarer les hommes, & non pas les instruire; retarder le progrès des connoissances humaines, au lieu de l'avancer. A-t-on mal fait de brûler les livres de magie, de forcellerie, de divination, d'astrologie judiciaire? Feroit-on mal de détruire les livres d'impietés & d'obscé-

(a) Œuvres diverses de J. J. Rousseau, tome 1, p. 26.

nités dont nos Philosophes infectent l'Univers? La Religion & les Mœurs seroient vengées , & les sciences n'y perdrieroient rien.

6°. S. Jérôme dit que la géométrie , l'arithmétique , la musique ne servent de rien à la piété. S. Ambroise décide qu'il est absurde de sçavoir l'astronomie & la géométrie , & de ne pas travailler à son salut. S. Augustin remarque que les Chrétiens méprisent l'astrologie & la géométrie , parce qu'elles ne servent de rien au salut. Voilà donc l'arrêt de proscription prononcé contre toutes les sciences. Est-ce bien à l'intention de ces saints Docteurs? Nous voyons par leurs Ecrits qu'ils avoient eux-mêmes au moins une legere teinture des sciences dont on vient de parler : S. Augustin , en particulier , a fait un traité sur la musique après sa conversion. Il n'est pas à présumer qu'ils aient voulu condamner ce qu'ils avoient eux-mêmes étudié ; qu'ils aient prétendu interdire la géométrie aux Arpenteurs , l'arithmétique aux Négocians , l'astronomie aux Navigateurs, Pour l'astrologie , on ne doit pas leur sçavoir mauvais gré de l'avoir méprisée ; on sçait ce qu'elle étoit de leur temps. Ils ont voulu qu'avant de s'appliquer à des sciences de pure curiosité , l'on commençât par ap-

prendre ce qui est nécessaire au salut : Nous l'exigeons encore aujourd'hui , & il n'y a rien en cela de repréhensible.

§. 6.

Selon Tertullien , disent nos Critiques ; nul homme ne peut être Magistrat (a). 1°. L'on attribue faussement à Tertullien cette opinion dans toute sa rigueur ; il atteste lui-même que les armées , le sénat , les tribunaux étoient pleins de Chrétiens ; qu'ils remplissoient toutes les charges de l'Etat ; qu'ils contribuoient de tout leur pouvoir au bien de la société (b). 2°. Tertullien pouvoit , avec raison , penser ainsi , eu égard au temps où il écrivoit. Lorsque les Magistrats étoient obligés de condamner les Chrétiens aux supplices , lorsqu'ils pouvoient difficilement se dispenser de prendre part aux sacrifices & aux fêtes des Payens , un Chrétien pouvoit-il sans crime exercer la Magistrature ? C'est sur cette raison même que Tertullien appuie sa maxime (c). Dans les pays où la Religion Catholique est proscrire , où pour entrer en charge il faut faire profession

(a) *Christ. dévoilé* , p. 241. *Hist. impart. des Jésuites* , l. 2 , c. 4.

(b) *Apol. cap. 37.*

(c) *De Idololatriâ* , c. 18 & 19.

expresse de la Religion dominante, un Catholique est-il repréhensible de n'exercer aucune charge ? Tertullien s'est expliqué de même sur la profession des armes, par la même raison.

C'est encore à ce temps de persécution qu'il faut appliquer ce que Tertullien a dit, qu'un Chrétien n'a point de plus grand intérêt que de sortir promptement de ce monde.

L'Auteur de l'*Examen important* fait à Tertullien des reproches plus graves (a); on va voir sur quoi ils sont fondés. Dans son Apologétique, Tertullien soutient aux Romains, que les Chrétiens prient pour les Empereurs & pour l'Empire; il le prouve par l'ordre qu'en a donné S. Paul, ensuite il ajoute: *Nous avons encore un motif plus pressant de prier pour les Empereurs, pour l'Empire, pour la République Romaine, parce que nous sçavons que la fin du siècle est retardée par la durée de l'Empire Romain* (b). « Misérable! s'écrie le faux Bo-
 » lingbroke, tu n'aurois donc pas prié pour
 » tes maîtres, si tu avois cru que le monde
 » dût subsister encore?..... N'est-ce pas-là
 » l'idée d'un energumène, quelque sens
 » qu'on puisse lui donner? La simple lec-

(a) *Examen important*, c. 21, page 121.

(b) *Apol. cap. 31 & 32.*

DE LA RELIGION, &c. 179
ture fera juger quel est ici le véritable énergumène.

Tertullien, dans un autre endroit, se plaint de ce que l'on forçoit les Chrétiens de jurer par les Dieux & de leur sacrifier, tandis que l'on n'exigeoit point la même chose des Philosophes, quoiqu'ils ne crussent pas plus aux Dieux que les Chrétiens (a). Voici la réflexion du même Critique. « Tertullien, dit-il, se plaint de ce qu'on » ne persécute pas les Philosophes. . . . On » voit par-là que les Chrétiens auroient été » les plus cruels persécuteurs, s'ils avoient » été les maîtres. » Il ajoute que leur faction contribua à la destruction de l'Empire Romain. N'est-ce pas là calomnier contre l'évidence même ? Tertullien ne demande point qu'on persécute les Philosophes, comme on persécutoit les Chrétiens; mais il demande qu'on laisse en paix les Chrétiens, comme on y laissoit les Philosophes.

Eusébe, dit l'Auteur du Christianisme dévoilé, fait du Chrétien un portrait qui ne convient qu'à un fanatique (b). Pour le prouver, le sage Critique a tronqué & falsifié le passage d'Eusébe; le voici en entier, on verra s'il renferme rien de repréhensible.

(a) Apol. c. 46.

(b) Christ. dévoilé, p. 242.

« Dans l'Eglise de Dieu, il y a deux genres
» de vie différens. L'un est au-dessus de la
» nature & de la vie commune des hommes ;
» on n'y cherche ni mariage, ni enfans,
» ni richesses ; il ne ressemble en rien à la
» vie commune & ordinaire de tous les
» hommes ; on ne s'y attache qu'au culte
» divin & à l'amour ardent des choses cé-
» lestes. Ceux qui ont embrassé cet état,
» & presque détachés de la vie mortelle &
» n'ayant que leur corps sur la terre, sont
» tout en esprit dans le ciel, & l'habitent
» déjà comme des Intelligences pures &
» célestes ; *ils ont inspection sur la conduite*
» *des autres hommes*, parce qu'ils sont con-
» sacrés à Dieu pour tout le genre humain ;
» ils sont occupés à appaiser la Divinité,
» non par des sacrifices sanglans & des vic-
» times grossieres, mais par la vraie piété,
» par la pureté de l'ame, par la pratique
» de la vertu, & par l'instruction ; & c'est
» ainsi qu'ils exercent le Sacerdoce pour
» eux & pour leurs freres. Tel est l'état
» de vie le plus parfait dans le Christianif-
» me. Il y en a un autre moins parfait &
» plus proportionné à l'humanité : on y
» vit dans un mariage honnête, on élève
» des enfans, on soigne ses biens & sa fa-
» mille, on apprend même à porter les ar-
» mes pour la justice ; on y exerce l'agricul-

» ture, le commerce, & toutes les fonc-
 » tions de la vie civile, sans négliger la
 » Religion. Ceux qui ont choisi ce genre
 » de vie & de travail, tiennent le second
 » rang parmi les serviteurs de Dieu, &
 » vivent comme il convient à leur état.
 » Ainsi personne n'est privé du salut que
 » J. C. est venu nous apporter; tout hom-
 » me, de quelque condition qu'il soit, Grec
 » ou Barbare, profite de la doctrine Evan-
 » gélique (a). Ce qu'Eusébe a dit des Prê-
 » tres & des Evêques, l'Auteur, par un trait
 de probité admirable, l'attribue au com-
 mun des Chrétiens, & supprime tout ce
 qui regarde ces derniers. D'ailleurs il s'est
 servi d'une traduction fautive, en disant
 que les premiers *méprisent la vie des au-
 tres hommes*. Le terme grec dont Eusébe se
 sert, ne signifie point *mépriser*, mais *veil-
 ler, soigner, avoir inspection*.

Telle est la méthode de tous ceux qui
 écrivent contre la Religion; supposer ou
 déguiser les faits, altérer la doctrine, fal-
 sifier les passages, calomnier les Auteurs
 Ecclesiastiques. C'est un grand talent sans
 doute, fort utile au public & fort hono-
 rable pour ceux qui en font usage.

Après ces honnêtetés littéraires, on con-

(a) Eusèb. *Demonstr. Evang.* l. 1, c. 8.

clut d'un ton victorieux, qu'une Religion dont les maximes tendent à rendre les hommes intolérans, les Souverains persécuteurs, les sujets ou esclaves ou rebelles; dont les dogmes obscurs sont un sujet éternel de dispute; dont les principes découragent les hommes, & les détournent de songer à leurs véritables intérêts, est destructive de toute société. Rien n'est plus certain; mais cette Religion est celle des incrédules & non pas la nôtre. L'Auteur lui-même a reconnu que la Religion prêche aux citoyens la charité & la paix; ici il soutient que ses maximes tendent à rendre les hommes intolérans; comment accorder ces deux propositions?

La Religion chrétienne, douce, charitable, paisible, compatissante comme son Auteur, n'a jamais formé ni des persécuteurs ni des rebelles, ni des esclaves, ni des séditions, ni des tyrans: tous ceux qui l'ont été, ont commencé par abjurer dans leur cœur les maximes de l'Évangile. Elle seule apprend aux sujets ce qu'ils doivent aux Souverains; aux Princes, ce qu'ils doivent à leurs peuples; aux citoyens, ce qu'ils se doivent les uns aux autres. Elle seule peut établir entre les hommes les liens d'une juste subordination & de la charité mutuelle; s'il y a encore des mœurs, de la

DE LA RELIGION, &c. 183
justice , de l'humanité , de la tranquillité
sur la terre , c'est à elle que nous en som-
mes redevables.

CHAPITRE XV.

De l'Eglise , ou du Sacerdoce des Chrétiens.

S. I.

UN Ecrivain , dont la plume a été con-
duite par une haine aveugle contre la Reli-
gion , ne pouvoit manquer d'en peindre
les Ministres sous les plus noires couleurs ;
de rassembler toutes les calomnies que la
malignité des Hérétiques a publiées con-
tr'eux depuis la naissance de l'Eglise jus-
qu'à présent. L'équité naturelle auroit exigé
du moins qu'il mît en comparaison , avec
les maux dont il les accuse , les services
qu'ils ont rendus & qu'ils rendent encore
à l'humanité. Il n'a pas seulement daigné
faire mention de ceux-ci ; il a représenté
le Clergé comme le Corps non-seulement
le plus inutile , mais encore le plus perni-
cieux , qui par son institution même est
destiné à réduire les Nations en esclavage
& à les rendre malheureuses.

La guerre que les Philosophes ont dé-
clarée au Clergé , les traits de satyre qu'ils

lancent contre lui , sont un témoignage authentique de ses services. S'il étoit seulement inutile , on se contenteroit de le mépriser ; mais il travaille , il soutient la Religion par ses fonctions & par ses écrits ; il tâche de mériter l'estime , la confiance , le respect des peuples : on lui fait l'honneur de le haïr.

Heureusement ceux qui s'engagent dans le Sacerdoce , sont avertis d'avance du sort qui les attend ; le divin Instituteur de leur état leur a prédit ce qu'ils auroient à effuyer de la part des ennemis de l'Evangile : c'est la première leçon qu'il leur a donnée. *Vous serez heureux , leur dit-il , lorsque les hommes vous haïront , vous rebouteront , vous feront des reproches , publieront contre vous des calomnies & des mensonges ; ils vous persécuteront à cause de moi ; & c'est ainsi qu'ils ont traité les Prophètes qui vous ont précédés (a). Si le monde conçoit contre vous de la haine , sachez que j'en ai été haï avant vous Le serviteur n'est pas plus grand que son maître ; s'ils m'ont persécuté , ils vous persécuteront ; s'ils ont examiné malicieusement mes paroles , ils examineront les vôtres de même ; ils vous feront tous ces mauvais trai-*

(a) *Matt. 5 , 11. Luc. 6 , 22.*

DE LA RELIGION, &c. 185
remens à cause de mon nom, parce qu'ils ne connoissent pas celui qui m'a envoyé (a).

Après une prédiction si claire, les invectives des ennemis de la Religion ne peuvent plus nous surprendre & ne doivent point nous affliger. Des Ecrivains qui peignent J. C. comme un visionnaire & un fanatique; ses Apôtres, comme des imposteurs ou des imbécilles (b), peuvent sans conséquence représenter les Prêtres comme des hommes avides, ambitieux, turbulens, mauvais citoyens, occupés de leur seul intérêt, comme les perturbateurs du repos public, comme les tyrans déclarés des peuples & des Rois.

A ce portrait odieux, nous nous garderons bien d'opposer aucune récrimination. Nous présenterons simplement les faits que notre Censeur a supposés ou déguisés; nous ne dissimulerons point même ceux qui peuvent nous paroître peu favorables. L'Auteur de l'*Examen important*, plus indulgent que celui du *Christianisme dévoilé*, est d'avis qu'il est nécessaire d'entretenir des Prêtres, pour être les maîtres des Mœurs, & pour offrir à Dieu nos prières (c). S'ils étoient ordinairement

(a) Joan. 15, 18.

(b) Voyez chap. 3, ci-devant.

(c) *Examen important*, Proém. c. 12; & *Conclusion*, page 216. Diner du Comte de Boulainvilliers, page 57.

tels qu'on les suppose, seroient-ils propres à être *les maîtres des Mœurs* ?

Il est bon d'exposer d'abord les réflexions d'un Philosophe qui n'a considéré le Clergé qu'en politique. « Autant le pouvoir du Clergé est dangereux dans une République, autant est-il convenable dans une Monarchie, sur-tout dans celles qui tendent au despotisme. Où en seroient l'Espagne & le Portugal depuis la perte de leurs Loix, sans ce pouvoir qui arrête seul la puissance arbitraire ? Barrière toujours bonne, lorsqu'il n'y en a point d'autre ; car, comme le despotisme cause à la nature humaine des maux effroyables, le mal même qui les limite est un bien Les Anglois, pour favoriser la liberté, ont été toutes les puissances intermédiaires qui formoient leur Monarchie. Ils ont bien raison de conserver cette liberté, s'ils venoient à la perdre ; ils seroient un des peuples les plus esclaves de la terre » (a).

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* avoit en vue ces paroles de Montesquieu, lorsqu'il a fait dans sa Préface la remarque suivante. « Quelques personnes ont cru que le Clergé pouvoit servir quelquefois de

(a) Esprit des Loix L. 2, c. 4.

» barriere au despotisme ; mais l'expérien-
 » ce suffit pour prouver que jamais ce Corps
 » n'a stipulé que pour lui-même. Ainsi l'in-
 » térêt des Nations & celui des bons Sou-
 » verains , trouve que ce Corps n'est abso-
 » lument bon à rien » (a). En suppo-
 » sant, pour un moment, le fait, quoique
 » très-faux , il est clair que le Clergé, en st-
 » pulant pour lui-même , pour ses privilèges ,
 » pour sa juridiction, stipuloit pour les peup-
 » les , en mettant *une barriere à la puis-
 » sance arbitraire*. Un Auteur Protestant a
 » fait la même réflexion (b). Mais est-il vrai
 » que jamais le Clergé n'a porté aux pieds du
 » trône les représentations & les vœux de la
 » Nation , & qu'il n'a jamais rien obtenu que
 » pour lui-même ?

« Lorsque la Religion a beaucoup de
 » Ministres , dit encore Montesquieu, il est
 » naturel qu'ils aient un Chef, & que le
 » Pontificat y soit établi. Dans la Monar-
 » chie , où l'on ne scauroit trop séparer les
 » ordres de l'Etat , & où l'on ne doit point
 » assembler sur une même tête toutes les
 » puissances , il est bon que le Pontificat
 » soit séparé de l'Empire » (c).

Il nous apprend l'origine des immuni-

(a) Préface du Christ. dévoilé , page xxvj.

(b) M. Hume , Hist. de la Maison de Tudor , tome 2 ,
 page 9.

(c) Esprit des Loix , l. 25 , ci 81.

tés du Clergé. « Les Eglises , dit-il , ac-
 » quirent des biens très-considérables ; nous
 » voyons que les Rois leur donnerent de
 » grands fiefs , c'est-à-dire , de grands fiefs ;
 » & nous trouvons d'abord les justices éta-
 » blies dans les domaines de ces Eglises.
 » D'où auroit pris son origine un privi-
 » lège si extraordinaire ? il étoit dans la na-
 » ture de la chose donnée ; le bien Ec-
 » clésiastique avoit ce privilège , parce qu'on
 » ne le lui ôtoit pas. On donnoit un fief
 » à l'Eglise ; & on lui laissoit les préroga-
 » tives qu'il auroit eues , si on l'avoit donné
 » à un Leude : aussi fut-il soumis au ser-
 » vice que l'Etat en auroit tiré , s'il avoit
 » été accordé à un laïc , comme on l'a déjà
 » vu le droit qu'eurent les Ecclé-
 » siastiques de rendre la justice dans leur
 » territoire , fut appelé *immunité* dans le
 » style des formules & des capitulaires » (a).
 Quand le Clergé a défendu ses immuni-
 tés , il réclamoit donc l'ancien droit de la
 Nation.

Enfin , Montesquieu observe que l'éten-
 due de la juridiction Ecclésiastique est ce
 qui a le plus contribué parmi nous au réta-
 blissement de la Jurisdiction Royale anéan-
 tie par le Gouvernement féodal ; que s'il s'y

(a) *Esprit des Loix* , l. 30 , c. 25

DE LA RELIGION, &c. 189
étoit glissé des abus, on peut juger par le silence du Clergé, qu'il alla de lui-même au-devant de la correction ; ce qui, vu la nature de l'esprit humain, mérite des louanges (a).

L'Ami des Hommes a parlé du Clergé d'une manière encore plus avantageuse, « A bon droit, dit-il, les Ministres de la Religion ont-ils le premier rang dans une société bien ordonnée. La Religion est sans contredit le premier & le plus utile frein de l'humanité : c'est le premier ressort de la civilisation ; elle nous prêche & nous rappelle sans cesse la confraternité, adoucit notre cœur, élève notre esprit, flatte & dirige notre imagination, en étendant le champ des récompenses & des avantages dans un territoire sans bornes, & nous intéresse à la fortune d'autrui en ce genre, tandis que nous l'envions presque par-tout ailleurs (b). Sans la Religion, les assemblées d'hommes n'eussent jamais pris forme de société (c). Vainement les ennemis du Clergé voudroient-ils prouver par des déclamations & des exemples, qu'il est hors de règle & dangereux que les Ministres de la Reli-

(a) Esprit des Loix, l. 28, c. 41.

(b) L'Ami des hommes, première Partie, c. 8, p. 377.

(c) Ibid. page 380.

» gion ayent aucune part aux affaires du
 » Gouvernement. Ceux qui prétendent les
 » réduire au spirituel absolu , sentent aussi-
 » bien que tous autres , & mieux , que c'est
 » précisément les reléguer dans les espaces
 » imaginaires. Indépendamment de leurs
 » droits à l'administration temporelle ,
 » comme possédant fiefs , juridiction &
 » autres biens , guides naturels des mœurs ,
 » tout est de leur ressort en fait de consulta-
 » tion , & c'étoit toute la juridiction attri-
 » buée à nos Etats en présence du Souve-
 » rain » (a).

Toutes ces observations paroîtront certainement plus solides que les déclamations outrées de nos adversaires.

§. 2.

Il est vrai que les premiers Prédicateurs de l'Évangile, les Apôtres & leurs Disciples, nous sont représentés *comme des hommes tout divins* (b); c'est-à-dire, inspirés & conduits par l'Esprit de Dieu, dépositaires de sa puissance, & qui ont prouvé leur mission divine par des miracles. Nous soutenons même, & nous l'avons démontré, que sans ce caractère d'*envoyés de Dieu*, dont les Apôtres ont été revêtus, l'établiss-

(a) L'Ami des hommes, première Partie, page 383.
 (b) Christ. dévoilé, p. 224.

fement du Christianisme étoit impossible.

Nous croyons encore que le corps des Pasteurs de l'Eglise, en vertu de la mission qu'ils ont successivement reçue, & qui remonte jusqu'aux Apôtres, est continuellement assisté des lumières du Saint-Esprit ; pour enseigner aux fidèles la doctrine de Jesus-Christ ; mais il n'est pas vrai que les décisions de ce Corps soient *une révélation perpétuée*, comme l'Auteur le prétend. Il n'y a plus de nouvelle révélation pour le Corps de l'Eglise. Dieu a révélé par J. C. & par les Apôtres tout ce qui appartient à la foi & à la morale. L'Eglise est dépositaire & gardienne de cette révélation ; elle en rend témoignage par ses décisions ; elle fait profession de n'y rien ajouter, de n'en rien retrancher. La foi & la morale chrétienne sont aujourd'hui les mêmes, dans tous les points, qu'au temps des Apôtres.

Le Sacerdoce, en vertu de la mission qu'il a reçue de Jesus-Christ même, est donc en droit de *commander aux Nations*, en ce qui regarde le salut précisément ; d'enseigner les dogmes & la morale chrétienne ; de distribuer aux fidèles les secours que la Religion fournit *pour le salut*, selon les règles prescrites par Jesus-Christ même. Tel est le caractère & le pouvoir que les Apôtres se sont attribués, & qu'ils ont transmis

à leurs successeurs. Que l'homme nous regarde comme les Ministres de Jesus - Christ & les dispensateurs des mysteres de Dieu (a). Nous sommes les ambassadeurs de J. C , & c'est Dieu qui parle par notre bouche (b). Nous avons reçu de J. C. la grace de l'apostolat , pour faire rendre obéissance à la foi chez toutes les Nations en son nom (c).

Mais le Sacerdoce n'a reçu de Dieu aucun pouvoir sur les choses purement temporelles. J. C. lui-même a déclaré que son Royaume n'est pas de ce monde (d). Lorsque les peuples voulurent lui déférer la Royauté, il s'enfuit & se déroba à leurs poursuites (e). Loin d'attenter jamais à l'autorité séculiere , il a commandé de rendre à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui appartient à Dieu (f); il en a donné l'exemple , en payant le tribut pour lui & pour ses Disciples (g). Non-seulement il n'a point promis à ses Apôtres des honneurs & des biens temporels; mais il leur a ordonné d'y renoncer (h). Il leur a enseigné que celui d'entr'eux qui vouloit être le pre-

(a) 1. Cor. 4, 1.

(b) 2. Cor. 5, 20.

(c) Rom. 1, 5.

(d) Joan. 18, 36.

(e) Joan. 6, 5.

(f) Matt. 22, 21.

(g) Matt. 17, 23.

(h) Matt. 20, 25.

DE LA RELIGION, &c. 193
mier, devoit être le serviteur de tous (a).
Enfin il leur a dit nettement qu'ils n'étoient
pas de ce monde (b).

Il est donc absolument faux que le *pouvoir des Prêtres Chrétiens ait dû être illimité*, comme notre Critique le suppose (c); il est borné par J. C. même à ce qui regarde le salut; il renferme essentiellement la juridiction spirituelle & correctionnelle nécessaire pour le gouvernement de l'Eglise.

Il est encore plus faux que ce pouvoir ait dû nécessairement *dégénérer en abus*. La règle étoit claire & suffisante pour prévenir tous les abus; s'il y en eut, ils sont venus d'une cause totalement étrangère à la Religion. Un Ecrivain récent, dont l'Ouvrage est une déclamation violente contre le Clergé, a commencé par avouer que les Evêques des cinq premiers siècles de l'Eglise, eurent un zèle très-ardent pour condamner quiconque auroit résisté à l'autorité souveraine des Rois; & qu'ils donnerent l'exemple de l'obéissance envers les Empereurs (d).

(a) *Matt.* 26.

(b) *Joan.* 17, 14.

(c) *Christ. dévoilé*, page 245.

(d) *Hist. des entreprises du Clergé sur la souveraineté des Rois*, page 1.

C'est une autre question de sçavoir si dans la suite des siècles, les Souverains ont bien fait de donner aux Ecclésiastiques une partie de la juridiction temporelle ou séculière; mais cette question, qui est purement politique, n'est point de notre ressort : les principes que nous avons cités de *l'Esprit des Loix*, peuvent servir à la résoudre.

§. 3.

L'Histoire que l'Auteur a faite de l'établissement des premières sociétés chrétiennes, est vraie dans plusieurs chefs. Ces sociétés formées dans chaque ville, furent gouvernées par des hommes établis par les Apôtres; & ceux-ci conserverent toujours l'inspection sur tout le troupeau. Telle est l'origine des *Evêques* ou *Inspecteurs*, qui, dès la naissance de l'Eglise, se sont perpétués jusqu'à nous.

Mais il est faux que S. Jérôme desaprouve hautement la distinction entre les Evêques & les Prêtres (a). Il l'établit au contraire formellement dans le passage même que notre Auteur a jugé à propos d'altérer selon sa coutume. Sur ces paroles de S. Paul à Tite : *Je vous ai laissé en Crete pour régler ce qui est encore défectueux, &*

(a) Christ. dévoilé, page 247.

pour établir des Prêtres dans les villes (a). Que les Evêques y fassent attention, dit Saint Jérôme, eux qui ont le pouvoir d'établir des Prêtres dans les villes. Il blâme ensuite les Evêques qui élevoient au Sacerdoce, non pas ceux dans lesquels ils reconnoissoient plus de mérite, mais ceux qui leur étoient attachés par les liens du sang, ceux qui leur étoient recommandés, ou qui leur faisoient des présens. Il observe que S. Paul exige pour les Prêtres, comme pour les Evêques, qu'ils soient sans reproche; d'où il conclut : l'Evêque & le Prêtre doivent donc être le même (pour les mœurs) : Et avant que par l'instigation de Satan il se formât dans la Religion des attachemens particuliers (studia); que l'un dît, je suis à Paul; l'autre, à Apollo; l'autre à Céphas, les Eglises étoient gouvernées par l'avis commun des Prêtres. L'Auteur, pour faussifier le passage, a traduit studia par distinctions.

On sçait que les premiers Chrétiens mirent leurs biens en commun; il paroît, dit notre sçavant Critique, que ce fut un devoir qui s'exigeoit à la rigueur, puisque, sur l'ordre de S. Pierre, deux des nouveaux Chrétiens furent frappés de mort, pour avoir retenu quelque chose de leur propre bien. Nou-

(a) Ad Tit. c. 1.

velle imposture. Ananie & Saphire furent frappés de mort, non pas pour avoir retenu quelque chose de leur propre bien, mais pour avoir menti au Saint-Esprit. Ne pouviez-vous pas garder votre champ, leur dit S. Pierre; & après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas maîtres de disposer du prix (a)?

Le dépôt des aumônes & des oblations des Fidèles étoit à la disposition des Apôtres, & après eux des Evêques; mais il est faux qu'ils se soient payés par leurs mains de leurs instructions. Les Apôtres, pour ne point être distraits de la priere & de la prédication par la distribution & l'emploi des aumônes, en chargerent les Diacres (b), & les Evêques suivirent cette sage discipline.

Par-là nous voyons toute la justice des invectives de nos Critiques contre la conduite de S. Pierre. Ils lui reprochent d'avoir ravi toute la fortune d'une famille, d'avoir séduit les fidèles pour les dépouiller; de les avoir punis, parce qu'ils avoient gardé de quoi ne pas mourir de faim, & parce qu'ils n'avoient pas voulu dire leur secret (c). Voilà, conclut-on fort éloquem-

(a) Act. 5, 4.

(b) Act. 6, 1.

(c) Examen important, c. 23, page 129; & c. 27; page 156. Diction. Philos. art. Pierre. Quinzième Lettre sur les Miracles. Dîner du Comte de Boplainvilliers, p. 38.

ment, le plus abominable miracle qu'on puisse trouver dans la légende des miracles; & si la chose étoit vraie, ce seroit la plus exécration des choses vraies.

Assurément la passion ne peut pas s'exprimer en termes plus énergiques; mais la passion ne voit jamais les choses comme elles sont. On n'a pas fait réflexion; 1°. que les Fidèles, en se dépouillant de leurs biens, non-seulement ne s'exposoient pas à mourir de faim, mais qu'ils se ménageoient une subsistance assurée dans la charité de leurs freres & dans la distribution régulière des aumônes. Il est dit que, parmi les Fidèles, il n'y en avoit aucun dans l'indigence; parce que tous ceux qui possédoient des fonds, les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des Apôtres; & que ceux-ci le distribuèrent à chacun selon ses besoins (a). Dira-t-on que les habitans du Paraguay, en mettant leurs biens en commun, se sont exposés à mourir de faim? C'est par-là, au contraire, qu'ils se sont mis à couvert de la famine qui les faisoit souvent périr, avant que l'on eût établi parmi eux cette sage police. 2°. Que cette communauté de biens parmi les Fidèles étoit une espèce d'association entièrement libre,

(a) Act. 4, 34 & 35.

puisque les Apôtres n'y forçoient personne vendre un fonds, & ne mettre qu'une partie du prix dans la masse commune, c'étoit manquer à une des conditions essentielles du traité; c'étoit vouloir acquérir par supercherie un droit assuré à la distribution des aumônes qui n'étoient accordées qu'à ceux qui s'étoient dépouillés de bonne foi; c'étoit donc pécher contre la justice. On ne souffre point cet abus dans la société du Paraguay. 3°. Que dans ces circonstances, il étoit essentiel de convaincre les Fidèles qu'on ne pouvoit pas tromper les Apôtres; que l'Esprit-Saint dont ils étoient remplis, voyoit le fond des cœurs; qu'user de dissimulation à leur égard, c'étoit *mentir au Saint-Esprit*. Il falloit donc un exemple de sévérité qui pût ôter à tous les Fidèles la tentation de frauder la société. 4°. Que la mort d'Ananie & de Saphire n'étant point naturelle, en faire un crime à S. Pierre, c'est s'en prendre à Dieu même.

Il est faux que les trésors amassés par la piété des Fidèles ayent été l'objet de la cupidité des Prêtres; qu'il y ait eu des brigues, des factions, du sang répandu aux élections des Evêques, du moins dans les premiers siècles. L'Auteur du *Christianisme dévoilé*, qui fait cette accusation, la contredit lui-même quelques lignes plus

bas (a). Il dit que *tant que le Christianisme fut persécuté, ses Evêques & ses Prêtres combattirent sourdement, & leurs querelles n'éclaterent point au-dehors. Des séditions où il y auroit du sang répandu, pouvoient-elles ne pas éclater au-dehors?*

Un Historien Payen, plus croyable que nos Critiques passionnés, nous apprend qu'Alexandre-Sévère approuvoit beaucoup la discipline qui s'observoit pour l'ordination des Ministres de l'Eglise; & qu'il fit prendre les mêmes précautions pour le choix des Gouverneurs de Province (b).

§. 4.

Dès que Constantin eut embrassé le Christianisme, les Prêtres & les Evêques devinrent riches, courtisans, ambitieux, turbulens, persécuteurs; c'est le reproche de nos adversaires. Cette prétendue richesse est une fable. L'usage de diviser en trois portions les revenus des Eglises, l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien du culte divin; la troisième pour la subsistance du Clergé, fut observée pendant plusieurs siècles, & jusqu'à la décadence de l'Empire (c).

(a) *Christ. dévoilé*, page 249.

(b) *Lamprid. in vitâ Alexand. Severi.*

(c) *Hist. Eccles. de M. Fleury. Examen important*, t. 36, page 206.

Il est vrai que plusieurs Empereurs donnerent leur confiance aux Evêques , les appellerent à la Cour , leur confierent une partie de leur autorité ; si ce fut un mal , c'est à ces Princes qu'il faut l'attribuer , & non pas à la Religion. Nous avons montré ailleurs la véritable source des malheurs qui affligerent l'Eglise , après avoir désolé l'Etat.

On dit que les Papes sçurent profiter des troubles de l'Empire , de l'invasion des Barbares , de la foiblesse des Empereurs , pour augmenter leur puissance (a). Nouvelle fausseté. Nous convenons qu'à la chute de l'Empire d'Occident , tous ceux qui étoient à portée d'en recueillir les débris , profitèrent de l'occasion pour se rendre indépendans ; il ne seroit pas fort étonnant que les Papes eussent fait comme tous les autres Vassaux. Mais , encore une fois , leur puissance temporelle vient d'ailleurs. Les domaines & les droits de souveraineté dont les Papes jouissent aujourd'hui , sont des donations qui ont été faites volontairement au S. Siège par divers Souverains.

Depuis que les esprits sont calmés , les Protestans les plus judicieux n'ont point fait difficulté d'avouer que la prééminence

(a) Christ. dévoilé , page 150.

des Papes dans la société Chrétienne pourroit y produire de très-grands biens : que le Chef de l'Eglise regardé comme arbitre des contestations entre les Princes, préviendroit souvent des ruptures fâcheuses^(a); & l'on en a vu des exemples.

C'est une erreur grossière de regarder cette autorité temporelle comme la source de la juridiction spirituelle que le Souverain Pontife a exercée de tout temps sur toute l'Eglise : celle-ci est un apanage de la primauté accordée à S. Pierre par J. C. On sçait comment S. Irenée en a parlé dès le second siècle, & l'autorité que le Pape Victor exerça dans ce même temps sur la discipline Ecclésiastique pour la célébration de la Pâque. Dans le troisième, le Pape S. Etienne fit de même respecter les décisions du S. Siège, sur la question du baptême donné par les hérétiques. Dans le quatrième, le Pape jugea à Rome la cause de Cécilien & de Majorin, qui prétendoient tous deux à la Chaire Episcopale de Carthage ; il présida par ses Légats au Concile de Nicée & à celui d'Arles, & les Evêques lui écrivirent une lettre synodale. Il a présidé de même à tous les Conciles généraux, sans aucune contestation.

(a) Recueil de Pièces de MM. Leibnitz, Clarke & Newton, tome 2, page 357 & suiv.

Est-il vrai que la prééminence des Papes soit fondée sur une équivoque du Nouveau Testament ? Il n'y a point d'équivoque dans ces paroles de Jesus-Christ ; *Simon, fils de Jean, vous serez appelé Pierre. Oui, je vous le dis, vous êtes Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, & les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle. Je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux ; tout ce que vous aurez lié ou délié sur la terre, sera lié ou délié dans le Ciel (a).*

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* a cru faire une plaisanterie fort ingénieuse, en disant que la puissance de S. Pierre & de ses successeurs n'est fondée que sur un quolibet (b). Il répète à peu près les mêmes choses que le Critique auquel nous répondons. Il ignore sans doute que le génie de la langue Hébraïque ou du Syriaque usité chez les Juifs, est de faire souvent allusion au nom propre des personnes, & de leur donner un surnom ou un titre qui les caractérise. Jesus-Christ a fait une allusion à peu près semblable, lorsqu'il a choisi des pécheurs pour ses Apôtres : *Venez avec moi,*

(a) *Joan. 1, 42. Matt. 16, 18.*

(b) *Diction. Philos. art. Pierre. Diner du Comte de Boulainvilliers, page 55.*

leur dit-il, & je vous ferai pécheurs d'hommes (a).

Il n'est pas plus vrai que la prééminence des Papes ait toujours été contestée par les Patriarches d'Alexandrie, de Constantinople & de Jérusalem; tous l'ont reconnue, même en plein Concile. On en peut voir les preuves dans les Auteurs les moins favorables au S. Siège (b). Nous sçavons seulement que sur la fin du sixième siècle, Jean, Patriarche de Constantinople, voulut prendre le titre d'Evêque universel. S. Grégoire, Pape, s'opposa vivement à cette prétention, comme à une nouveauté. Dans ce temps-là même (en 595), l'Evêque de Constantinople envoya ses députés au Concile de Rome, & reconnut la juridiction du Pape.

Enfin, c'est une fausseté d'avancer que les meilleurs Critiques nient que S. Pierre ait jamais été à Rome (c). Cette prétention de quelques Critiques Protestans est très-récente; elle est contraire à la croyance & au témoignage de tous les anciens Auteurs Ecclésiastiques.

Nous n'avons jamais cru, comme on

(a) *Matt* 4, 19.

(b) Voyez le *Traité du Gouvernement de l'Eglise* 1767, p. 157. *Traité de l'autorité du Pape*, tome 1, c. 1, § & 49

(c) *Christ, dévoilé*, page 251.

nous en accuse, que le Pape soit un Dieu sur terre, & l'arbitre de la destinée des Souverains ; que les Rois ne soient que ses Lieutenans. L'autorité des Rois n'a aucun rapport avec la juridiction spirituelle du Chef de l'Eglise, ni avec la qualité de premier interprète des dogmes de notre foi. C'est, au contraire, une vérité de foi que la puissance des Souverains vient de Dieu ; qu'ils sont les *Ministres de Dieu* pour gouverner les peuples ; qu'ils ont reçu de Dieu, & non des hommes, le glaive pour punir & faire trembler les méchans (a).

L'autorité spirituelle ne doit donc point l'emporter sur l'autorité temporelle, comme l'Auteur le prétend. Ces deux autorités viennent de la même source ; mais elles ont deux objets différens ; la première est bornée aux choses spirituelles, la seconde au gouvernement temporel. Toutes deux doivent se soutenir mutuellement, sans empiéter l'une sur l'autre. Leurs limites sont clairement marquées dans l'Écriture-Sainte ; & si jamais on les a méconnes, c'a été dans des temps d'ignorance & d'anarchie (b).

(a) Rom. 13, 1.

(b) Voyez la Déclaration du Clergé en 1765 ; la censure de Bénédict XIV. par la Sorbonne ; le Mandement de M. l'Archevêque de Paris contre ce même Livre, &c.

Il est donc fort inutile de renouveler le souvenir des diverses entreprises que les Papes peuvent avoir faites contre la puissance temporelle des Rois. L'Auteur se réfute lui-même, en disant que ce sont les Souverains qui ont été les Auteurs de la puissance temporelle du Pape. *Au lieu, dit-il, de se réunir contre lui, ils ne cherchoient qu'à l'attirer dans leur parti, & à tirer de lui des titres pour s'emparer des biens qui excitoient leurs desirs.* Si cela étoit vrai, il s'en suivroit de-là que les Papes n'ont fait que se prêter à l'ambition des Souverains; mais toutes ces allégations sont odieuses & fausses.

Le Militaire Philosophe a commencé son Ouvrage par les mêmes déclamations, & par des accusations encore plus atroces contre la Cour de Rome; il lui reproche le faste, l'orgueil, la débauche, &c. Il parle d'un prétendu Tarif d'absolutions, que l'on appelle *Taxe de la Chancellerie Romaine*. *On y trouve par leurs noms, dit-il, tous les crimes les plus abominables, avec les taux que doivent payer les criminels pour être absous.* Il prétend que l'on y a fait passer en dogme l'usage d'enfreindre les sermens, & de ne tenir aucun compte de sa parole (a).

(a) Contagion sacrée, c. 8, p. 169; c. 11, p. 87.

Voilà les calomnies forgées par les Protestans, & que l'on répète pour séduire les ignorans. Il est certain qu'il n'y a pas plus de faste à la Cour de Rome, que dans les autres Cours de l'Europe : le Pape réunit à la dignité de souverain Pontife, celle de Souverain temporel d'une partie de l'Italie ; il n'est pas surprenant qu'il soit environné du même éclat que les autres Princes. L'Auteur confond très-mal-à-propos les Brefs de la Pénitencerie Romaine, avec les expéditions de la Chancellerie pour la concession des dispenses & pour la collation des Bénéfices. C'est un fait publiquement connu, que les absolutions de la Pénitencerie sont accordées gratuitement pour tout le monde ; le prétendu Tarif des absolutions est une imposture. Les droits de la Chancellerie ont été réglés par des traités avec les Souverains de divers Etats de l'Europe ; le produit en est destiné à l'entretien des Hôpitaux de Rome & à d'autres œuvres pies. Quant à l'usage prétendu d'enfreindre les sermens, c'est une calomnie grossière qui ne mérite aucune réponse.

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* n'est pas de meilleure foi, quand il avance que *quarante schismes ont profané la Chaire de S. Pierre, & que vingt-sept l'ont en-*

sanglantée (a). N'est-ce pas une dérision d'appeller *schismes* les plus légères divisions survenues dans l'élection des Papes? Dans toutes les dignités qui se sont données autrefois, ou qui se donnent encore aujourd'hui par élection, soit dans l'ordre Civil, soit dans l'état Ecclésiastique, il est impossible que la même personne réunisse toujours tous les suffrages. Cela étoit encore plus difficile à l'égard du souverain Pontificat, parce que les Princes vouloient avoir part à l'élection, & faire pancher la balance selon leurs intérêts. Cela peut-il empêcher qu'un Pape, canoniquement élu, ne jouisse des privilèges attachés à son Siègè de droit divin?

Dans le nombre de 240 Papes qui ont occupé la Chaire de S. Pierre depuis 17 siècles, on en compte sept ou huit, qui par leur conduite ont scandalisé l'Eglise. Mais tous ont vécu dans des temps où les mœurs étoient dérégées dans toute l'Europe, surtout parmi les Souverains; c'étoit le malheur du siècle. Quand on jette un coup d'œil sur les différentes révolutions arrivées en Occident depuis la naissance du Christianisme, il y a peut-être lieu de s'étonner

(a) Dictionnaire Philosophique, art. *Pierre*. Examen important, c. 30e page 174.

que ces scandales n'aient pas été plus souvent renouvelés.

C'est une calomnie de dire que nous donnons la conduite des mauvais Papes comme *une preuve de la divinité de leur caractère* ; jamais personne n'a fait un raisonnement aussi insensé. Mais que des hommes aussi indignes de leur caractère n'aient pas causé la ruine entière de la Religion , c'est ce que nous regardons avec raison comme une preuve de la protection que Dieu accorde à son Eglise.

Il y a bien de l'imprudence & de la mauvaise volonté à tâcher d'aigrir les esprits par le souvenir des anciens troubles. La sagesse & la modération avec laquelle les souverains Pontifes gouvernent l'Eglise depuis plus d'un siècle, l'union étroite qui règne entr'eux & les Princes Chrétiens, la soumission du Clergé dans les divers Etats catholiques, sont des gages assurés d'une paix constante : bénissons la Providence du calme dont elle nous fait jouir, & oublions les malheurs passés.

S. 5.

A quoi sert-il de répéter que, *dans les siècles d'ignorance, les Prêtres furent plus forts que les Rois ; que les Chrétiens faisoient plus de cas de leurs Prêtres que de leurs Rois*

Rois (a). Tout ce que l'on peut conclure, c'est que l'ignorance est aussi funeste au bien temporel des Etats qu'aux intérêts de la Religion; mais la Religion n'est point la cause de l'ignorance; elle l'a dissipée au contraire: sans elle les ténèbres auroient été plus profondes, & leurs effets plus irréparables.

On n'a pas honte de dire qu'un Chrétien soumis à l'Eglise, doit être aveugle & déraisonnable toutes les fois que l'Eglise l'ordonne; que l'Eglise qui a droit de nous rendre absurdes, a le droit de nous commander des crimes. Où sont les Loix de l'Eglise qui nous commandent des crimes, des absurdités, une conduite aveugle & déraisonnable? Nous aurions bien plus de raison de faire à l'incrédulité le reproche que l'on fait à l'Eglise & à la Religion. La calomnie sans doute est un crime; & c'est le seul moyen dont nos Critiques se servent pour attaquer la Religion.

C'est toujours le même sophisme d'affurér que l'indépendance du Sacerdoce des Chrétiens est fondée sur les principes de leur Religion; que les Prêtres ne peuvent être

(a) *Christ. dévoilé*, page 253. 9^e Lettre à Eugénie, p. 39 & 50. *Contagion sacrée*, c. 5, p. 82 & suiv.

soumis à aucun pouvoir (a). Le Sacerdoce est indépendant de l'autorité temporelle dans les fonctions spirituelles, dans ce qui a rapport au salut; quant à cet objet, les Prêtres tiennent leurs pouvoirs de Dieu & non pas des hommes. Mais dans l'ordre civil, les Prêtres sont les premiers sujets; ils doivent donner au peuple l'exemple de la soumission & de la fidélité au Souverain.

Malgré les déclamations de nos adversaires, nous sommes en état de montrer que le Clergé a donné cet exemple dans les circonstances les plus fâcheuses. On sçait qu'après l'établissement du Gouvernement féodal, nos Rois furent dépouillés peu-à-peu de leur autorité par leurs grands Vassaux, qui souvent prirent les armes contre eux. On sçait encore que dans ces espèces de guerres civiles, nos Rois ont été souvent obligés pour leur défense de réclamer l'assistance des Communes; que l'on a vu plus d'une fois les Evêques à la tête de leurs Diocésains, les Curés suivis de leur Paroisse, marcher au secours du Souverain légitime contre des Vassaux révoltés (b). C'est en récompense de cette fidélité, que

(a) Christ. dévoilé, page 253.

(b) Voyez Ducange, au mot *Communia*, & les Auteurs qu'il a cités.

nos Rois de la troisième race ont rendu au Clergé les biens dont il avoit été dépouillé par les Seigneurs dans les temps d'anarchie, & lui ont fait de nouveaux dons. Ces biens, l'objet de tant de clameurs & de tant de jalousie, sont donc dans leur origine un témoignage de la fidélité du Clergé envers nos Rois. Et on ne rougit pas d'accuser aujourd'hui les Ministres de la Religion d'avoir toujours été de mauvais citoyens, ambitieux, indépendans, ennemis par état de l'autorité civile ?

Les Protestans mêmes en ont parlé plus déceamment. M. Hume reconnoît qu'en général le Clergé est plus attaché au Gouvernement Monarchique qu'à tout autre ; qu'au contraire, les Novateurs, les Sectaires, les Fanatiques de toute espèce réclament sans cesse la liberté & les privilèges des peuples (a). Le Lecteur fera de lui-même l'application.

M. de Montesquieu a raconté fort exactement comment le Clergé fut dépouillé de ses biens sous la première race, comment il en récupéra une partie sous la seconde, comment il les perdit de nouveau par les ravages des Normands ; mais il n'a rien

(a) Œuv. Philos. tome 2. 21^e Essai, p. 140.

dit des motifs qui ont engagé nos Rois à faire restituer ces biens sous la troisième race (a). On veut bien supposer que cela n'entroit point dans son plan, & qu'il n'y a point d'affectation dans son silence.

Ce que l'on vient de dire, suffit pour faire juger si les donations faites à l'Eglise ont été extorquées par la crainte, ou surprises par l'imposture, comme il plaît à l'Auteur du *Christianisme dévoilé* de le soutenir (b). Il n'est pas question d'examiner si les dîmes ecclésiastiques remontent jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise & à l'ancienne Loi, ou si leur institution est de Charlemagne, comme le soutient Montesquieu; il suffit d'observer avec lui que cet établissement étoit juste & nécessaire. « Les » Loix de Charlemagne sur l'établissement » des dîmes, dit-il, étoient l'ouvrage de » la nécessité; la Religion seule y eut part, » & la superstition n'en eut aucune (c). Ren- » dez, dit-il ailleurs, rendez sacré & in- » violable l'ancien & nécessaire domaine » du Clergé; qu'il soit fixe & éternel com- » me lui, mais laissez sortir de ses mains » les nouveaux domaines » (d).

(a) *Esprit des Loix*, l. 31, c. 9 & 10.

(b) *Christ. dévoilé*, page 255. 9^e Lettre à Eugénie, p. 48. *Contagion sacrée*, c. 5, p. 90.

(c) *Esprit des Loix*, l. 31, c. 12.

(d) *Ibid.* l. 25, c. 5.

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, toujours sage & modéré dans ses décisions, commence son Ouvrage par une invective contre les Ministres de la Religion. *Vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages & pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux; tremblez que le jour de la raison n'arrive (a).* Puisse-t-il arriver promptement, pour faire comprendre à tous les Lecteurs, jusqu'où va l'entêtement de ceux qui prétendent aujourd'hui leur montrer la vérité!

Ces Censeurs chagrins & jaloux traitent les *immunités* du Clergé aussi mal que ses possessions; ils trouvent fort étrange que, pendant un temps, les Prêtres n'aient pu être jugés que par des hommes de leur corps; par-là, disent-ils, les plus grands crimes demeurèrent impunis. Ils ignorent sans doute; 1°. Que cet usage étoit venu de la constitution & des loix primitives de la Nation, selon lesquelles tout homme devoit être jugé par ses pairs. 2°. Que les Clercs furent long-temps en possession, non-seulement de se juger eux-mêmes, mais encore de juger les Laïcs; que cette au-

(a) *Diction. Philos. art. Abbé.*

torité n'étoit point une usurpation dans son origine. C'étoit un privilège attaché aux fiefs que l'on avoit donnés à l'Eglise ; c'étoit un effet de la confiance des peuples aux lumieres & à la probité des Ecclesiastiques qui étoient alors les seuls hommes lettrés. 3°. Que, comme nous l'avons déjà remarqué, après Montesquieu, les prétendues entreprises de la juridiction Ecclesiastique sur l'autorité séculiere, sont ce qui a le plus contribué à rétablir la juridiction Royale (a). 4°. Que s'il y eut des abus, le Clergé est allé de lui-même au-devant de la correction ; ce qui, vu la nature de l'esprit humain, mérite des louanges (b). 5°. Qu'il est faux que les crimes soient demeurés impunis & que la justice ait été plus mal administrée par les Clercs que par les Laïcs, dans les siècles dont nous parlons. L'Auteur de la *Contagion sacrée*, malgré sa fureur contre les Prêtres, est forcé de reconnoître qu'ils se sont rendus respectables aux Nations par leurs connoissances & par leurs bienfaits, & que telle est la source du pouvoir qu'ils se sont acquis (c).

Voici donc à quoi se réduisent les torts du Clergé. Les Prêtres ont beaucoup pos-

(a) *Esprit des Loix*, l. 28, c. 41.

(b) *Ibid.*

(c) *Chap. 4*, p. 70 & 74 ; c. 5, p. 76.

féde, parce qu'on leur a beaucoup donné; ils ont jugé les peuples, parce que les Souverains leur avoient accordé ce privilège, & parce que les peuples vouloient être jugés par eux. Ils sont tombés dans des abus, parce qu'il y avoit des abus par-tout, & ils sont allés d'eux-mêmes au-devant de la correction. Ils ont laissé des crimes impunis; & en quel lieu du monde, dans quel siècle, sous quelle domination, n'y a-t-il pas eu des crimes impunis? De tous les reproches que l'on fait au Clergé, il n'y en a pas un seul que l'on ne puisse faire contre la Noblesse, contre les Magistrats, contre les Militaires, contre tous les états de la vie civile.

Il est faux que S. Thomas de Cantorbery ait résisté au Roi Henri II, parce que ce Prince voulut punir des Ecclésiastiques pour des assassinats & des crimes par eux commis. C'est parce que Henri II vouloit dépouiller les Eglises d'Angleterre de leurs privilèges. On sçait ce que Louis le jeune, Roi de France, en écrivit au Roi d'Angleterre : *La France a de tout temps été en possession de protéger les innocens opprimés, & de donner retraite à ceux qui sont exilés pour la justice (a).*

(a) Abrégé chronol. de l'Hist. Eccles. ann. 1164.

Il est faux que le Clergé ait refusé de contribuer aux charges publiques ; il y contribue encore de tout son pouvoir. S'il ne le fait pas de la même manière & en même proportion que les autres sujets , cette distinction est-elle odieuse ? 1°. L'Eglise déclare à ses Ministres qu'ils n'ont droit de prendre sur les biens Ecclésiastiques que leur *subsistance honnête* , que le reste appartient de droit aux pauvres. En conséquence , qu'est-ce que le Clergé pouvoit répondre , lorsqu'on a exigé de lui des contributions ? « Nos biens ne sont » pas à nous ; après notre entretien prélevé , » le reste est destiné par les fondateurs à » des aumônes & à des œuvres pies ; cette » destination a été faite sous l'autorité & » l'approbation du Gouvernement ; ce n'est » pas à nous de la changer ». Quand le Gouvernement a insisté , le Clergé a obéi.

2°. L'Auteur du *Christianisme dévoilé* a dit qu'il y a des Bénéficiers qui jouissent de gros revenus , & qu'un grand nombre de Curés qui travaillent , meurent de faim (a). Cela signifie qu'en général le bas Clergé n'est pas riche , que presque par-tout il est réduit au simple nécessaire ; certainement l'intention du Gouvernement n'a jamais été

(a) *Christ. dévoilé* , page 247.

de le lui ôter ; les représentations modestes qui ont été faites en son nom , ne pouvoient pas être blâmées. Elles ont paru si solides , que le Roi vient de donner un Edit pour faire augmenter les portions congrues.

3°. L'on a donné des privilèges , des distinctions , des exemptions aux Nobles , aux Magistrats , aux Militaires , parce qu'ils servent le public ; la même raison en a fait accorder au Clergé ; les prérogatives de celui-ci sont-elles plus odieuses que les autres ? Sous le Paganisme , les temples & les Prêtres avoient des revenus , des privilèges , des immunités (a) ; après l'établissement du Christianisme a-t-on mal fait de les transporter aux Ministres de la Religion ?

4°. Les ennemis du Clergé veulent le faire envisager comme un corps étranger à la Nation , & ses charges comme totalement différentes des charges de l'Etat. De qui donc ce Clergé est-il composé ? Ce sont les familles les plus illustres de la Noblesse , de la robe & de l'épée qui possèdent les grands Bénéfices ; les autres sont occupés par des Citoyens de tous les Etats. En entrant dans le Clergé ont-ils cessé d'être

(a) Orig. contre Celse , l. 8 , page 427.

François ? Ce qu'ils possèdent est-il sorti du Royaume ? Cette classe d'hommes utiles fait-elle deshonneur à la Nation ?

5°. L'on sçait qu'en Angleterre le pillage des biens Ecclésiastiques ne procura aucune diminution des impôts, au contraire. « On observe, dit M. Hume, que » le Clergé étoit toujours taxé à des sommes plus considérables que les Laïcs, même pendant que la Religion Catholique dominoit en Angleterre ; ce qui fit dire à l'Empereur Charles, que lorsque Henri VIII avoit supprimé les Monasteres, & donné ou vendu leurs revenus à la Noblesse & à ses courtisans, il avoit tué la poule qui lui pondoit des œufs d'or » (a). Belle leçon pour les réformateurs des richesses du Clergé !

Mais quel fruit les Nations ont-elles tiré des services & de l'instruction des Prêtres ? *Les peuples éclairés des lumieres de l'Evangile, ne sont ni plus vertueux ni plus instruits* (b). Nous avons démontré le contraire par la comparaison des Chrétiens avec les Nations infidelles. Sans sortir de

(a) Hist. de la Maison de Tudor, tome 2, page 336 ; tome 3, pages 23 & 170.

(b) Ibid. p. 258. Militaire Philosophe, c. 20, p. 16. 9^e Lettre à Eugénie, page 58. Contagion sacrée, c. 4, p. 60 ; c. 5, p. 110.

la nôtre, il suffit de se rappeler ce qu'étoient les Francs au sortir des forêts du Nord, & avant qu'ils eussent embrassé l'Evangile (a).

§. 6.

Nous ne répondrons plus rien sur les disputes de Religion, sur l'obscurité des Ecritures, sur les décisions de l'Eglise, sur les Loix Canoniques; nous en avons parlé ailleurs; il est faux que *la croyance de l'Eglise ne soit pas fixée; que l'on ait vu naître de nouveaux dogmes, de nouveaux articles de foi*; jamais on ne prouvera ces vaines suppositions.

Si un Payen, dit l'Auteur, vouloit embrasser le Christianisme, il seroit, dès les premiers pas, jetté dans la plus grande perplexité, pour choisir entre les différentes Sectes qui se réprouvent & se détestent mutuellement. Nous prétendons qu'il seroit aisé à ce Payen, s'il avoit du bon sens & de la droiture, de se décider en faveur de l'Eglise qui a pour elle les deux caracteres sensibles de vérité auxquels les autres Sectes ne peuvent prétendre: la succession qui remonte jusqu'aux Apôtres & à J. C; succession que personne ne con-

(a) Voyez Esprit des Loix, l. 18, c. 29.

teste à l'Eglise catholique , & la maniere d'enseigner qui seule peut convenir à tous les hommes (a).

Notre Critique reproche aux Ministres de l'Eglise , l'art de tyranniser les pensées , de tourmenter les consciences , art inconnu à toutes les superstitions payennes. Les Evêques font signer des professions de foi , les femmes même ne font point à couvert de leurs recherches (b).

Si l'obligation imposée aux fidèles de croire à l'Evangile est l'art de tyranniser les pensées , il faut convenir que la Religion chrétienne est coupable de cet attentat ; les Apôtres ont déclaré qu'ils étoient envoyés pour faire rendre obéissance à la foi chez toutes les Nations (c). Mais il est faux que cette conduite ait été inconnue aux Payens , puisqu'ils ont puni par l'exil , quelquefois par la mort , ceux qu'ils soupçonnoient d'incrédulité ou d'athéisme : témoins Socrate & Aristote. Faut-il laisser dogmatiser les Athées , de peur de tourmenter les consciences ?

Les Evêques n'ont fait signer des professions de foi que quand de faux Docteurs

(a) Voyez la Certit. des Preuves du Christ. c. 12, §. 1.

(b) Christ. dévoilé ; p. 260 & 262. 8e Lettre à Eugénie , p. 8. Contagion sacrée , c. 8 , p. 164.

(c) Rom. 1 , 5.

se sont opiniâtrés à répandre des erreurs contraires à la croyance de l'Eglise. C'est ainsi que les Souverains exigent de leurs sujets le serment de fidélité, quand il y a des soupçons de trouble & de révolte. Si on a fait des recherches même, à l'égard des femmes, c'est lorsque, contre la décence & le devoir de leur sexe, elles ont voulu se mêler des disputes de Religion, auxquelles elles n'auroient dû prendre aucune part; ce n'est pas à l'Eglise qu'il en faut faire un crime, mais aux docteurs artificieux qui les avoient séduites. L'erreur n'est point *un crime digne de la colère de Dieu*, quand elle est involontaire; mais quand elle est affectée & opiniâtre, c'est une révolte contre l'autorité que Dieu a établie pour enseigner.

Nous n'avons aucun intérêt à prendre la défense de l'Inquisition, ni de la forme qu'elle observe dans ses procédures. C'est aux Souverains qui l'ont établie & qui la maintiennent dans leurs Etats, de juger si ce tribunal est aussi injuste & aussi barbare que le prétend l'Auteur du *Christianisme dévoilé* (a). L'Ami des hommes en a parlé avec beaucoup plus de mo-

(a) Page 261. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 56. Militaire Philosophe, chap. 1, page 21. 9^e Lettre à Eugénie, p. 55. Contagion sacrée, c. 1, p. 100.

dération. « L'Inquisition même, ce tribu-
 » nal effrayant autrefois dans l'ordre ci-
 » vil, comme l'arrière-ban l'étoit à la guer-
 » re, & caduc aujourd'hui comme lui,
 » étoit lui-même de l'institution des Prin-
 » ces, & contraire à l'esprit de la Reli-
 » gion, toujours douce, simple, charitable,
 » immuable dans ses préceptes & dans ses
 » loix » (a).

Les disputes de Religion, selon notre Auteur, les hérésies, & les troubles qui en sont la suite, seront toujours un mal inévitable qui prend sa source dans l'obscurité des dogmes de notre foi & dans la nature des preuves dont elle s'appuie (b). Nous sommes obligés de répéter pour la dixième fois que cela est faux. On dispute & l'on a toujours disputé sur les vérités de la Religion naturelle, qui ne sont point des dogmes obscurs, & qui ne portent point sur les mêmes preuves que la révélation. Ce malheur vient donc d'une autre cause, de la vanité, de l'entêtement, & des autres passions des hommes. Mais parce que les hommes sont vains, curieux, ennemis de toute vérité gênante, faut-il les laisser sans Religion? Parce qu'il y a des

(a) L'Ami des hommes, tome 2, page 191.

(b) Christ dévoilé, pages 263 & 264. Conscience sacrée, c. 8, page 159.

DE LA RELIGION, &c. 213
malfaiteurs & des séditieux, faut-il abolir
les Loix civiles ? Les hommes ont sou-
vent abusé, pour se rendre malheureux,
des liens mêmes qui devoient assurer leur
bonheur ; semblables à des phrénétiques
qui se tuent avec les chaînes dont on les
avoit garottés, ils ont fait servir à leurs
passions la Religion qui devoit les contenir ;
qu'en concluerons-nous ? Que si, malgré des
loix si saintes, l'homme est encore insensé
& méchant ; il le seroit mille fois davan-
tage sans ce frein salutaire. Jamais il n'y
eut dans l'univers une Nation policée, sage,
heureuse, sans Religion.

§. 7.

Inutilement, dit notre Critique, on a
quelquefois entrepris de réformer les abus
de l'Eglise ; elle fut toujours corrompue,
& les Prêtres sont incapables de réforme :
c'est ce qui a fait naître le schisme des Pro-
testans (a). On ne pouvoit pas choisir un
plus bel exemple pour nous faire connoître
les chef-d'œuvres que peut opérer l'esprit
réformateur. Quelques Enthousiastes, ani-
més du même génie que notre Auteur,
entreprirent de corriger tous les abus, d'a-
néantir ce qu'ils appelloient la tyrannie de

(a) Christ, dévoilé, page 265.

Rome & du Clergé ; ils partirent du même principe sur lequel on insiste encore. Quel a été le fruit de cette belle entreprise ? Sans doute les peuples affranchis de l'autorité des Prêtres , source de tous les maux , sont devenus plus éclairés , plus sages , plus tranquilles que nous n'avons jamais été , que nous ne serons jamais : chez eux plus d'abus , plus de disputes , plus de séditions , plus de desordres. Nous pouvons nous assurer par nos yeux de la réalité du prodige. Les richesses du Clergé pillées par les Princes , ont-elles rendu le peuple plus riche & l'Etat plus florissant ? La licence de retrancher les dogmes a-t-elle introduit une morale plus pure ? Le célibat supprimé a-t-il augmenté la population ? Les peuples délivrés de toute autorité ecclésiastique ont-ils été plus faciles à gouverner & plus attachés à leur Souverain ? *L'Ami des hommes* a examiné la plupart de ces questions , & l'expérience suffit pour les décider.

Notre sage Ecrivain a percé d'un coup d'œil jusqu'à la racine du mal ; c'est que les Protestans n'ont fait la réforme qu'à moitié. *Contens* , dit-il , *d'avoir fait quelques pas vers la raison , ils n'osèrent jamais secouer entièrement le joug de la superstition.* Ils continuèrent à respecter les Livres Saints des Chrétiens , à reconnoître le même Dieu :

ils rejetterent quelques myſteres, ils en conſerverent d'autres ; ils s'éleverent contre l'infaillibilité de l'Egliſe Romaine, & ils firent fuivre leurs propres déciſions comme s'ils avoient été eux-mêmes infaillibles : ils avoient demandé la tolérance, & ils exercerent la perſécution, Calvin fit brûler Servet à Geneve, &c. *Les rêveries des Novateurs ne firent ainſi que plonger l'Europe dans de nouvelles infortunes (a)*. Mais s'ils avoient commencé par brûler l'Evangile, par abjurer toute Religion, c'eſt alors que l'on eût vu renaître l'âge d'or.

Nous ne démentirons point l'Auteur ſur la contradiction & la bizarrerie des principes & de la conduite des Proteſtans ; c'eſt à eux de les juſtifier, s'ils le peuvent. Mais il faut eſpérer qu'ils ſe conformeront enfin aux ſages avis de nos Philoſophes, & que la réforme, qui prend tous les jours de nouveaux accroiffemens, parviendra enfin à la perfection. Déjà les Proteſtans ſe ſont corrigés du reſpect exceſſif pour l'Ecriture-Sainte, ils n'en ſont plus embarrasſés ; les Myſteres diſparoiffent peu-à-peu de leurs profeſſions de foi ; enfin la tolérance indéfinie commence à paſſer en dogme

(a) Chriſt. dévoilé, pages 266 & 268. Contagion ſacrée, c. 15, p. 170 & 174.

parmi eux ; voilà de grands progrès , & il faut convenir que les réformateurs n'étoient que des enfans en comparaison de leurs disciples. Si donc l'irreligion absolue doit ramener l'âge d'or sur la terre , il est probable que les Protestans en jouiront les premiers. Mais l'âge d'or , si beau dans les fables , fut dans la réalité l'âge des crimes & de la barbarie : c'est le seul prodige que l'irreligion puisse opérer parmi les hommes.

L'Auteur soutient que les Prêtres formeront toujours des enthousiastes & des fanatiques ; en même-temps il observe que les *Quakers* ou *Trembleurs* ont le bon esprit de ne vouloir point de Prêtres dans leur Secte. Il est cependant certain que les *Quakers* , malgré leur *bon esprit* , sont les plus enthousiastes & les plus fanatiques de tous les Sectaires ; que le ridicule de leurs opinions & de leur conduite fait déchoir tous les jours cette Secte méprisable (a). Ce ne sont pas les Prêtres qui lui ont donné la maladie dont elle doit mourir.

Ce n'est point non plus pour des querelles de Religion & faute de tolérance , que Charles I fut condamné à perdre la tête (b). Nous avons déjà remarqué avec

(a) Lettres Philosophiques , quatrième Lettre.

(b) Christ. dévoilé , page 269.

l'Ami des hommes, que ce Prince n'en fut pas quitte pour abandonner les Evêques & biffer la Liturgie ; il fut la victime de l'esprit féditieux qui s'étoit emparé de ses sujets, & de l'ambition d'un usurpateur. La Religion ne fut que le prétexte dont on se servit pour le perdre.

L'Auteur répète pour la troisième ou la quatrième fois, & toujours avec la même aigreur, les accusations contre la Religion & contre ses Ministres ; le pouvoir que ceux-ci ont toujours eu sur l'esprit des Rois ; l'abus qu'ils ont fait de ce pouvoir, pour servir leurs passions, leur intérêt, leur haine ; les persécutions, l'intolérance qui font le caractère propre du Christianisme ; les violences que Philippe II & Louis XIV exercèrent contre leurs sujets pour cause de Religion (a).

Pour sentir le mérite de ces déclamations, il faudroit examiner 1°. s'il n'y a pas d'autres hommes que des Prêtres qui ont eu de l'ascendant sur l'esprit des Rois, & qui en ont abusé ; & si les Etats ont été mieux gouvernés, lorsqu'ils ont eu pour Ministres des séculiers, que quand les affaires ont été confiées à des Ecclésiastiques.

(a) Voyez encore le Militaire Philosophe, c. 20, pages 174 & suiv.

Nous avons au moins en France l'exemple du Ministère des Cardinaux d'Amboise & de Fleury, sous lesquels l'Etat a joui d'une prospérité constante. 2°. S'il n'y a pas d'autres Religions aussi intolérantes que la nôtre; si le Mahométisme, par exemple, n'a pas répandu plus de sang pour cause de Religion que le Christianisme. 3°. Si Philippe II & Louis XIV n'ont pas eu quelques raisons de se défier de ceux de leurs sujets qui avoient changé de Religion. Ce qui pourroit le faire soupçonner, c'est qu'ordinairement l'autorité des Rois est encore plus odieuse à l'esprit d'indépendance que le joug de la Religion. Il n'y a presque pas un seul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui n'ait aussi l'empreinte de cet esprit de discussion du droit des Souverains; & l'ouvrage que nous examinons, en est un exemple. On peut voir dans l'*Avis aux réfugiés* quel étoit le génie des Protestans François (a).

§. 8.

Rarement, dit notre Auteur, vit-on le Prêtre user de son ministère sacré pour le bonheur des peuples; il ne songea point à reprocher aux Monarques l'abus injuste de

(a) Œuvres de Bayle, tome 2.

leur pouvoir, les miseres de leurs sujets, les pleurs des opprimés, des guerres ruineuses, des impôts accablans, &c. (a). L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, animé du même zèle, reproche aux Prédicateurs de n'avoir jamais déclamé en Chaire contre la guerre & contre l'injustice du Gouvernement (b). Il est vrai qu'il reconnoît en même-temps que *la guerre est un fléau inévitable*. Ainsi nos Censeurs font un crime aux Ministres de la Religion, de n'être pas séditieux & de ne pas s'élever contre un fléau inévitable; mais il y a bien d'autres réflexions à faire sur cette accusation.

1^o. Dans les temps malheureux des guerres civiles, les Prédicateurs qui s'oublièrent jusqu'à déclamer en Chaire contre le Gouvernement, furent regardés avec raison comme des sujets rebelles, comme des boute-feux dignes de châtimens; nos Philosophes mêmes nous reprochent les excès des Prédications du temps de la Ligue. C'étoit la maladie du siècle. Et aujourd'hui, sous un Gouvernement sage & paisible, dans des temps infiniment moins fâcheux que ceux dont nos Peres ont été témoins, on ose reprocher aux Ministres

(a) *Christ. dévoilé*, page 273. 9^e Lettre à Eugénie, p. 58. *Contagion sacrée*, c. 6, p. 113.

(b) *Diction. Philos. art. Guerre*.

de la Religion de ne pas sonner le tocsin contre la guerre & contre les impôts, de ne pas rallumer les étincelles d'un feu qui n'a duré que trop long-temps, & dont nous déplorons encore les ravages.

2°. Si les Prêtres ont manqué à leur devoir, c'étoit aux Philosophes, réparateurs de tous les torts, Censeurs-nés des Souverains & de leurs Ministres, d'y suppléer. L'ont-ils fait ? De quelle maniere & avec quel succès ? on le sçait. Dans une brochure récente, on a écrit qu'il faudroit traiter comme des bêtes féroces des Magistrats qui soutiendroient leur Religion par des bourreaux (a). Le livre de la *Contagion sacrée*, dont on vient d'enrichir notre langue, est l'ouvrage du plus fougueux écrivain que l'Angleterre ait produit ; d'un ennemi déclaré de toute autorité quelconque, qui ne prêche que l'Athéisme & la sédition, Voilà les sources pures où nos adversaires vont puiser leur doctrine ; voilà le ton décent, modeste, raisonnable de nos Philosophes réformateurs.

Laiſſons encore parler ici l'*Ami des hommes*. « Les uns, dit-il, Philosophes libres, ramènent le principe du droit des Souverains à un contrat respectif en-

(a) Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 40.

» tre le Prince & ses sujets, dont la moindre
 » infraction dissout les clauses & les con-
 » ditions. Philosophes aveugles qui ne
 » pensent pas que ce principe une fois établi,
 » déchaîne le fort & terrasse le foible, au
 » lieu de l'effet contraire qu'ils en espé-
 » roient. Le Prince est par-tout le chef
 » militaire, il est par-tout le distributeur
 » des graces, & conséquemment le chef
 » de l'intérêt. Quel Enthoufiaste à cent bou-
 » ches peut espérer de réunir une immen-
 » sité d'hommes contre le maître de ces
 » deux mobiles, toujours sûr de séparer
 » qui il voudra de la foule, par les liens
 » de la crainte & de l'amour-propre. Des
 » tyrans ont prononcé ces mots terribles
 » & exécrables à la postérité : *Révoltez-*
 » *vous, nous vous conquérons.* Ces fléaux
 » de l'humanité étoient de la même Secte
 » que nos Philosophes. Ils vouloient igno-
 » rer qu'il est un contrat co-éternel entre
 » l'autorité & la dépendance, contrat éta-
 » bli du créateur à la créature, qui con-
 » siste en protection & sûreté de la part de
 » l'autorité, en obéissance & services de la
 » part de la dépendance, & sur-tout en
 » amour respectif de part & d'autre.....
 » Il en est de tellement emportés, que de
 » sang froid ils n'ont pas honte de récla-
 » mer contre des tyrans fictifs *une épée &*

» *du courage.* Il est contre mes principes
 » de relever des questions & des délires
 » propres uniquement à réveiller les senti-
 » mens d'indignation chez les Pasteurs des
 » humains » (a).

3°. Tout homme instruit est en état de juger, s'il est vrai que les Ministres de la Religion n'aient jamais employé leurs talens & leur crédit pour le bonheur des peuples. A-t-on rien à reprocher sur cet article à l'immortel Archevêque de Cambrai ? Ses leçons dictées par la sagesse & par les graces, sont encore aujourd'hui entre les mains de nos Princes, & contribueront dans tous les siècles à faire le bonheur de la Nation. Celui dont nous jouissons aujourd'hui est en partie le fruit des instructions vives & touchantes de l'éloquent Evêque de Clermont.

4°. Enfin il faut s'aveugler volontairement pour supposer que les maximes de la Religion ne servent point à rendre les Rois plus humains, les guerres moins fréquentes & moins cruelles, les peuples plus tranquilles & plus heureux. Chez les Nations chrétiennes la guerre se fait-elle comme chez les Infidèles & chez les Sauvages ? Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les révolutions arrivées de nos jours dans la

(a) L'Ami des hommes, tome 2, page 192.

Perse & dans l'Indoustan (a) : comparer les expéditions des Conquérens Afiatiques avec la dernière guerre d'Allemagne. Mais nos Censeurs ne veulent ni examiner ni réfléchir ; pourvu qu'ils rendent la Religion odieuse , peu leur importe que ce soit aux dépens de la vérité.

Peut-on lire sans indignation , que dans la Religion Romaine la superstition & le despotisme ont fait une alliance éternelle , & réunissent tous leurs efforts pour rendre les peuples esclaves & malheureux ; que les Nations catholiques sont les plus ignorantes & les plus esclaves de l'Europe (b). Est-ce un Philosophe , est-ce un François , qui ose ainsi outrager son Roi , sa Patrie , ses Concitoyens ? Non ; c'est un Wig atrabilaire qui distille son fiel par une plume Française (c). Je ne dis rien pour la Religion : l'Auteur n'en eut jamais , il lui a juré une haine éternelle. Mais un ennemi au plus fort de la guerre n'auroit pas osé écrire sur ce ton : voilà l'esprit patriotique qu'inspire la philosophie moderne.

Heureusement nous pouvons comparer notre sort à celui des autres Nations de

(a) Voyez les Mém. géogr. physiques & historiques sur l'Asie. &c. tome 3, c. 2, §. 17.

(b) Christ. dévoilé, p. 274.

(c) Contagion sacrée, c. 6, page 111.

l'Europe, Catholiques ou Protestantes, sous le Gouvernement républicain ou monarchique : si nous étions assez aveugles pour envier la condition d'aucune autre, le témoignage des Etrangers mêmes serviroit à nous détromper.

§. 9.

L'Auteur tombe tout-à-coup sur les Casuistes ; il leur reproche d'avoir fait un Tarif ridicule de péchés, & d'en avoir calculé, pour ainsi dire, l'énormité. *La vraie morale, selon lui, n'a qu'une mesure pour juger des fautes des hommes ; les plus graves sont celles qui nuisent le plus à la société. Soit. Les Casuistes ont-ils contredit cette règle ? Ont-ils jamais nié qu'une faute qui porte un grand préjudice à la société, soit plus grièye que celle qui cause moins de dommage ? La conduite, dit-il, qui fait tort à nous-mêmes, est imprudente & déraisonnable ; celle qui nuit aux autres, est injuste & criminelle. Voilà ce que les Casuistes n'ont jamais révoqué en doute. Il reste à sçavoir si la conduite qui fait tort à nous-mêmes, n'est pas toujours nuisible aux autres. Nous soutenons que tout homme qui se fait tort à lui-même par une conduite imprudente & déraisonnable, qui s'avilit, qui se dégrade, par des actions indignes de l'humanité, fait*

nécessairement tort à ses semblables & à la société. 1°. Il se rend incapable d'en remplir les devoirs & de contribuer pour sa part à la régularité des mœurs publiques. 2°. Il forme nécessairement des complices de ses desordres par la séduction ou par le mauvais exemple. Il est impossible qu'un homme soit vicieux & abruti, sans qu'il soit bientôt connu pour tel. En perdant l'estime de ses semblables, il perd nécessairement leur confiance & rompt l'un des plus puissans liens de la société. Il n'est donc pas inutile de calculer l'énormité des fautes qui nous nuisent à nous-mêmes. Est-il prouvé d'ailleurs que les fautes qui nuisent, soit à nous-mêmes, soit à la société, ne sont point défendues par l'Être suprême; que Dieu ne nous a donné aucune Loi, soit naturelle, soit positive; qu'il ne veut être ni rémunérateur ni vengeur? C'est à la vérité le principe sur lequel notre judicieux Auteur a bâti tout l'édifice de son système; mais ce principe, loin d'être à l'abri de toute contestation, est au contraire d'une fausseté évidente. Toutes les Nations qui ont connu un Dieu, lui ont supposé la providence & la justice comme deux attributs essentiels; nous portons gravé dans nos cœurs le sentiment de la Loi qu'il nous a imposée en nous créant: elle ne peut être

méconnue que par des hommes abrutis ou aveuglés par une fausse philosophie. Sans la sanction éternelle de cette Loi primitive, il n'y a plus aucun fondement de morale ni de législation.

L'Auteur finit par une invective contre les fondations. Elles sont, dit-il, subsister dans l'aisance une foule de fainéans qui dévorent la société, sans lui prêter aucun secours; qui lui vendent chèrement des prières inutiles, tandis que les hommes les plus nécessaires sont dans l'indigence. Nous avons déjà répondu à cette injuste censure; nous avons montré que ces hommes que l'on regarde comme inutiles à la société, lui ont réellement rendu & lui rendent encore les plus grands services.

A Dieu ne plaise que nous entreprenions ici l'apologie de toute espèce de fondations; il en est peut-être qui sont susceptibles de réforme, & que l'on pourroit employer plus utilement. Dans un temps où le Gouvernement paroît occupé de ce soin, ce n'est point à nous à lui suggérer des vues, ni à proposer des plans. Nos Philosophes ne seront certainement pas consultés non plus, & ils ne méritent pas de l'être: *Ce sont*, dit fort bien l'Ami des hommes, *des réformateurs à coups de coinée.* S'il y a des fondations abusives, l'a

bus vient de la vanité des fondateurs, & non pas de la faute de l'Eglise.

Pour terminer dignement ce chapitre, l'Auteur prétend que le portrait que J. C. a fait des Pharisiens dans l'Évangile (a) convient exactement aux Prêtres du Christianisme; que ceux-ci sont les moins humains & les moins charitables de tous les hommes; que rarement les mendiants s'adressent à un Ecclésiastique (b).

Il paroît par cette satyre que l'Auteur connoît fort peu les Prêtres; que n'ayant jamais eu recours à leur ministère, il n'est pas en état de juger s'ils sont durs ou humains, attachés à leurs propres intérêts ou compatissans pour les maux d'autrui. Reconnoitra-t-on dans un Curé de campagne, livré uniquement aux devoirs de son état, le portrait des Pharisiens? Ce n'est point aux Philosophes, c'est aux peuples qu'il appartient d'apprécier les services que rendent les Ministres de la Religion: le respect, l'estime, la confiance, l'attachement que les peuples ont ordinairement pour leurs Pasteurs en font suffisamment l'apologie; les plaintes de nos spéculateurs

(a) *Matth.* 23.

(b) *Christ. dévoilé*, page 277. *Militaire Philos.* c. 14 pages 16 & 25; & c. 20, page 170. 8^e Lettre à Eugénie, page 24.

chagrins & jaloux, sont des déclamations frivoles.

Si malheureusement il y avoit des *Prêtres qui ne croient rien*, comme le *Militaire Philosophe* les en accuse, il faudroit s'en prendre aux Incrédules mêmes & à la multitude de leurs Ouvrages contre la Religion. Convient-il à un Empyrique d'insulter aux malades qu'il est parvenu à empoisonner ? Mais le fait est faux ; c'est un effet de la perversité de nos adversaires de supposer que tout le monde pense comme eux. Les Prêtres ne peuvent donner un témoignage plus certain de leur foi, qu'en soutenant de toutes leurs forces la Religion contre les attaques de ses ennemis. Appuyés sur la parole de leur Maître, ils espèrent avec raison qu'ils parviendront à garantir son *Evangile* des coups qu'on ne cesse de lui porter.

C'est un reproche très-grave sans doute que l'on fait aux Prêtres, de ne point autoriser, par des aumônes indiscrètes, la fainéantise & le libertinage des mendiants ; ils savent mieux placer leur charité. Un *Ecclésiastique*, attaché aux fonctions de son ministère, fait plus d'œuvres d'humanité dans une semaine, qu'un *Philosophe*, occupé à rêver dans son cabinet, n'en fera dans dix ans. Les idées gauches & bizarres

de nos Politiques ne changeront point les sentimens des peuples ni le cours de la société. Si les Prêtres étoient moins utiles & moins considérés , ils n'exciteroient pas tant la malignité des ennemis de la Religion : le seul moyen qu'ils aient de s'en venger est de redoubler leur zèle & leur travail.

CHAPITRE XVI.

Conclusion.

§. I.

TOUT homme non prévenu qui a lu avec attention nos remarques , est en état d'apprécier le mérite du *Christianisme dévoilé* , & de porter un jugement équitable sur le systèmè & sur le génie de l'Auteur. Nous croyons avoir montré , que pour rendre le *Christianisme* suspect , il en a défigurè l'histoire , altéré la croyance , méconnu les preuves ; que pour le rendre ridicule , il en a faussement exposé les mysteres , le culte , les rits extérieurs ; que pour le rendre odieux , il en a travesti la morale , dissimulé les vertus , empoisonné les effets , calomnié les Sectateurs & les Ministres. La maniere dont il finit son Ouvrage , acheve de mettre dans

le plus grand jour l'esprit qui l'a dicté tout entier. Les autres Livres, dont nous avons donné des extraits, ne sont ni plus judicieux ni plus raisonnables.

Ceux qui ont écrit jusqu'à présent contre la Religion, se sont bornés ordinairement à représenter les partisans du Christianisme comme des hommes aveuglés & séduits, à qui une fausse idée de perfection a fait illusion, qui ont cru mal à propos servir la société, en lui imposant le joug de l'Evangile. Notre Critique, moins équitable, a entrepris de peindre cette Religion comme une ligue formée à dessein entre les Souverains & les Prêtres, comme un commerce mutuel de tyrannie, arrangé uniquement pour asservir les hommes & pour les rendre malheureux (a). Un projet aussi noir, une convention aussi abominable peut-elle entrer dans l'esprit & dans le cœur humain? Peut-on la supposer sérieusement, sans se charger de l'indignation publique?

Que les Incrédules se croient les seuls génies éclairés, pendant que tout le reste du monde est dans l'erreur, c'est une vanité qu'il est déjà difficile de leur pardonner; mais qu'ils prétendent être seuls sincères, équitables, véridiques; au lieu que

(a) Mot de la page 275. Contagion sacrée, c. 6.

tous les partisans de la Religion sont des fourbes & des hypocrites, c'est un artifice dont les ignorans seuls peuvent être dupes : leur maniere d'écrire suffit pour les démasquer.

Ce que nous avons cité de *l'Examen important*, suffit pour montrer le cas que l'on en doit faire. Quand le Christianisme seroit une Religion fausse, il ne seroit pas encore permis de se déchaîner contr'elle avec autant d'indécence & d'emportement. Sages Philosophes, qui voulez éclairer & détromper les hommes, ne commencez pas par les insulter. C'est le ridicule des Cyniques vos prédécesseurs. L'amour de la vérité, de la justice, du bien public, ne doit jamais emprunter le ton de la passion & de la haine. Vous avez eu grand soin de faire cette leçon aux Apologistes Chrétiens ; comment en avez-vous si mal profité vous-mêmes ? Par quelle fatalité vous couvrez-vous du ridicule que vous nous avez imputé tant de fois, & souvent très-mal à propos ? L'imposture, la calomnie, les outrages ne sont jamais excusables, même pour défendre la vérité ; sont-ils moins odieux quand on s'en sert pour enseigner l'erreur ?

Les articles du *Dictionnaire Philosophique* dont nous avons fait la critique, con-

vaincront le Lecteur que cet Ouvrage n'est pas écrit de meilleure foi que les précédens. L'Auteur est sorti de sa sphere, quand il a voulu faire le Théologien ; & si l'on examinoit de près les articles purement philosophiques , ils ne soutiendroient pas mieux la discussion. Les mêmes choses répétées dans une infinité de brochures prouvent que nos adversaires ont épuisé leur Doctrine , & qu'ils n'ont plus rien de nouveau à dire. Ils avoient commencé par des objections ; ils finissent par des invectives ; c'est montrer trop clairement le foible de la cause qu'ils défendent.

§. 2.

L'Auteur du *Christianisme dévoilé* conclut de ses observations , que la Religion ne peut être utile à gouverner les hommes , que sous des Princes dépourvus de lumieres & de vertus (a) ; que les Souverains ne peuvent employer ce ressort , sans devenir eux-mêmes esclaves des Prêtres. Ainsi d'un trait de plume , voilà tous les Princes , qui ont protégé la Religion dans leurs Etats , condamnés comme dépourvus de lumieres & de vertus : S. Louis , Char-

(a) *Christ. dévoilé*, p. 278. *Contagion factée*, t. 6 page 122.

les V, Louis XII, Henri IV, furent des Rois aveugles & méchans.

Nous ne ferons aucune réflexion sur cette belle décision. Il est plus à propos de jeter encore un coup d'œil sur le fond du système de l'Auteur. Si les Souverains ne peuvent, sans s'avilir & sans partager leur autorité, se servir de la Religion pour inspirer à leurs sujets les vertus sociales, quel doit donc être le mobile de leur Gouvernement ? Car enfin il faut des raisons & des motifs, pour conduire des êtres raisonnables.

Il faut, dit notre Auteur, leur donner des loix équitables, leur faire enseigner une morale pure, les inviter à bien faire par des récompenses & les détourner du crime par des châtimens sensibles (a). Dans nos réflexions sur la préface de l'Auteur, & dans le chapitre onzième, nous avons déjà vu ce qui peut résulter de ces divers expédiens ; mais comme c'est ici le principal objet de l'ouvrage, il est bon, en finissant, de remettre nos principes sous les yeux du Lecteur.

1°. Il est singulier qu'aucun de tous les Législateurs anciens ou modernes, aucun

(a) *Christ. dévoilé*, pages 278 & 282. *Militaire Philosophe*, c. 20, p. 178. *11^e Lettre à Eugénie*, page 116. *Contagion sacrée*, c. 1, p. 20 ; c. 15, p. 179.

Philosophe, aucun des Sages qui ont policé les peuples, & qui les ont réunis en société, n'ait compris le système que l'on propose aujourd'hui. Tous, sans exception, ont commencé par établir une Religion vraie ou fausse, un culte bon ou mauvais; tous ont été persuadés que la crainte de la Divinité étoit le premier fondement des loix, de la morale, des devoirs, de la politique. Pythagore, Solon, Platon, Zaleucus, Lycurgue, Numa, les Assyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Germains, les Gaulois, les Incas du Pérou, tous ont pensé & agi de même. Tous les peuples sans Religion ont été barbares & sauvages: sans Religion point de loix, point de morale, point de police dans aucun lieu du monde; le fait est incontestable. Ce consentement universel des Nations, ce cri général de la nature, est-il un songe & une illusion? L'Auteur du *Christianisme dévoilé* le prétend. Tous ces Législateurs se sont trompés, tous ces Sages n'étoient que des enfans; tous les peuples ont été dans le délire; il falloit qu'un Philosophe du dix-huitième siècle vînt leur ouvrir les yeux, créer un système de législation & de sage politique, réformer le genre humain. Sans doute la modestie de l'Auteur ne lui a pas laissé envisager toute

la gloire dont cet exploit doit le couvrir ; il faut briser les statues des grands hommes de tous les siècles , pour élever la sienne sur leurs débris.

2°. Pour gouverner les hommes , il faut des loix sages , une morale pure , des récompenses & des peines sensibles distribuées avec équité ; nous en convenons ; mais en quel lieu du monde a-t-on trouvé sans Religion des loix sages , une morale pure , une police exacte & irrépréhensible ? Ce prodige est encore à naître ; il seroit à souhaiter que l'Auteur eût essayé de l'opérer. Je dis plus : dans quel climat de l'univers peut-on citer des loix plus sages , une morale plus pure , un Gouvernement plus modéré , une société plus douce que chez les Nations chrétiennes ? Il est fâcheux que l'Histoire ancienne & moderne ne nous la montre nulle part.

3°. Sans la Religion , quelle force peuvent avoir les loix & la morale ? Nous avons montré qu'elles n'en ont aucune (a). Quel seroit le motif capable d'y soumettre les hommes ? La raison & l'intérêt personnel , la crainte du châtement , l'espérance des récompenses ? Cela est très-beau dans la

(a) Chap. 11 , §. 6 & 7.

spéculation. Mais l'empire de la raison est-il assez puissant sur le commun des hommes pour subjuguier les passions ? Les passions connoissent-elles d'autre intérêt personnel que le plaisir de se satisfaire ? Des hommes sans passions pourroient peut-être écouter la raison, les loix, la morale : & où sont ces hommes ? Il faudra créer une nouvelle espèce pour réaliser les idées de notre nouveau Législateur. Encore une fois, l'expérience doit décider ; les peuples sans Religion, s'il y en a encore sur la face de la terre, sont des brutes sous la figure humaine.

Dira-t-on que la Religion, nécessaire pour fonder la morale, les loix & la police, n'est plus nécessaire quand elles sont une fois établies ? C'est comme si l'on soutenoit que le fondement nécessaire pour commencer un édifice, ne sert plus de rien, quand l'ouvrage est à son comble. « Les mœurs, dit l'*Ami des hommes*, sont les premières des loix. Où les mœurs règnent, les loix les plus simples suffisent, & sont même rarement réclamées ; où l'on néglige les mœurs, les loix pussent-elles tout prévoir & se multiplier en autant de ramifications qu'en produit l'impuisable corruption humaine, elles sont sans force & sans application ; *corruptiffi-*

» *ma Respublica plurimæ leges* » (a). Or la Religion seule peut donner des mœurs.

4°. Les loix manquent de force pour faire observer les devoirs les plus essentiels de la reconnoissance, de l'amitié, de l'hospitalité, de la charité envers les pauvres, de la tendresse envers les proches, de l'amour de la Patrie. Les Loix, comme le remarque très-bien M. d'Alembert, n'ont statué aucune peine contre l'avarice, la dureté envers les malheureux, l'ingratitude & la perfidie. « Les Législateurs, dit-il, ont » pu croire que les hommes se feroient jus- » tice eux-mêmes sur ces vices, en punissant » les coupables, soit par la honte, soit par » le mépris; mais s'ils ont pensé de la sorte, » ils ont eu trop bonne opinion du cœur hu- » main » (b).

La société ne peut donc punir les vices qu'imparfaitement; elle peut encore moins récompenser toutes les vertus. Pour punir des actions nuisibles & criminelles, il n'est pas nécessaire d'examiner les motifs qui ont fait agir le coupable; il suffit qu'il ait transgressé volontairement les loix, pour mériter un châtimement. Quand il s'agit de récompenser des actions qui paroissent ver-

(a) L'Ami des hommes, deuxième Partie, c. 4, p. 155.

(b) Elémens de Philosophie, n. 8, page 88.

veuses, il est nécessaire d'en connoître les motifs secrets ; l'action la plus louable en elle-même, & la plus utile à la société, si elle a été faite par une intention criminelle, est plus digne de punition que de récompense. D'ailleurs, où trouver des fonds & des ressources suffisantes pour accorder des prix à tous les gens de bien ? Dès que les honneurs sont trop communs, ils ne sont plus une distinction, & ne flattent plus l'amour-propre. Aussi cet expédient n'a été mis en usage dans aucun Etat policé, parce qu'il est impraticable (a).

Les loix civiles, fussent-elles cent fois plus multipliées, ne peuvent pourvoir à tous les cas ; tout ce qui n'est pas public leur échappe nécessairement. L'homme libre de tout autre frein peut être impunément vicieux & malfaiteur en secret ; qu'il affecte de paroître vertueux au grand jour, il sera comblé de récompenses, fût-il un monstre dans le cœur. Dans la République dont notre Auteur a formé le plan, l'homme le plus fourbe & le plus hypocrite doit être nécessairement le plus honoré. Un scélérat qui n'a rien à craindre que l'infamie & la potence, ne se trouve pas fort gêné.

(a) Dissert. sur Warburton, tome 1, pages 44 & suivantes.

5°. La Religion, en donnant une base aux loix & à la morale, ne détruit point les autres motifs qui peuvent engager les hommes à s'y soumettre ; nous l'avons déjà remarqué : elle ajoute un nouveau poids aux motifs humains, sans les affoiblir. La Religion n'enseigne point à mépriser les loix civiles, à braver les supplices & l'infamie, à ne compter pour rien les remords attachés au crime. Elle nous enseigne au contraire que la vertu seule peut faire notre bonheur en ce monde aussi bien qu'en l'autre ; que la conscience des méchans est déjà un enfer anticipé. Si, malgré deux sujets si justes de terreur, il y a encore des scélérats ; combien n'y en aura-t-il pas davantage, lorsque le plus réprimant de ces deux motifs sera retranché ?

6°. Quand les loix & la morale auroient assez de force pour réprimer les particuliers, seroient-elles capables de contenir les Rois de qui elles emprunteront toute leur autorité ? « Quand il seroit inutile, dit Mon-
 » tesquieu, que les sujets eussent une Re-
 » ligion ; il ne le seroit pas que les Prin-
 » ces en eussent, & qu'ils blanchissent d'é-
 » cume le seul frein que ceux qui ne crai-
 » gnent point les loix humaines puissent
 » avoir. Un Prince qui aime la Religion
 » & qui la craint, est un lion qui cède à

» la main qui le flatte ou à la voix qui l'ap-
 » païse : celui qui craint la Religion & qui
 » la hait , est comme les bêtes sauvages qui
 » mordent la chaîne qui les empêche de
 » se jeter sur ceux qui passent : celui qui
 » n'a point du tout de Religion , est cet
 » animal terrible qui ne sent sa liberté que
 » lorsqu'il déchire & qu'il dévore » (a).
 On ne sçauroit trop répéter cette réflexion.

Je ne voudrois pas , dit l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* , avoir affaire à un Prince Athée , qui trouveroit son intérêt à me faire piler dans un mortier ; α je suis » bien sûr que je serois pilé. Je ne vou-
 » drois pas , si j'étois Souverain , avoir affai-
 » re à des courtisans Athées , dont l'intérêt
 » seroit de m'empoisonner ; il me faudroit
 » prendre au hasard du contrepoison tous
 » les jours. Il est donc absolument néces-
 » saire pour les Princes & pour les peu-
 » ples , que l'idée d'un Etre suprême , créa-
 » teur , gouverneur , rémunérateur & ven-
 » geur , soit profondément gravée dans les
 » esprits » (b). Ce témoignage n'est pas
 suspect dans la bouche d'un Philosophe , qui
 a fait tous ses efforts pour rendre l'athéisme
 moins odieux qu'il n'est en effet.

(a) Esprit des Loix , l. 24 , c. 2.

(b) Diction. Philos. art. Athées.

Un Prince qui par système politique affranchiroit ses sujets du joug de la Religion, se croiroit-il obligé d'y être soumis lui-même ? Mettre l'irreligion sur le trône, c'est placer sur la tête des peuples le despotisme avec ce qu'il a de plus terrible. Tel est le service important que nos Philosophes rendroient au genre humain, si par leurs funestes ouvrages ils parvenoient à séduire ceux qui sont destinés à gouverner.

Quand on parcourt l'Histoire, on est étonné que, malgré l'empire de la Religion sur les Princes & malgré les autres motifs, le nombre de ceux qui ont régné avec bonté & avec sagesse, qui ont mérité l'amour & la confiance des peuples soit encore très-borné. En délivrant les Rois méchans du seul frein qui pouvoit arrêter la fougue de leurs passions, les auroit-on rendus meilleurs ? Un bon Roi est sans doute le don le plus précieux que la Providence puisse accorder aux hommes, & nous en faisons une heureuse expérience ; mais est-il aisé de mériter le titre de pere & de bienfaiteur des humains ? N'y a-t-il ni tentations à vaincre, ni travaux à soutenir, ni obstacles à surmonter ? Ceux à qui la fortune a tout donné en ce monde, seroient bien à plaindre s'ils n'avoient rien à espérer en l'autre. La couronne seroit

un poids bien pesant, si la Religion n'a-
doit à le porter. Sans ce soutien, un bon
Roi ne peut attendre aucun prix de ses
vertus, & un méchant n'a rien à redou-
ter pour ses crimes.

7°. Il est prouvé par l'aveu des enne-
mis de la Religion, que sans elle il n'est
plus de motif capable de contenir même
les particuliers, ni de leur donner des mœurs.
« Le commun des hommes, dit un de nos
» Athées décidés, est trop corrompu &
» trop insensé pour n'avoir pas beson d'être
» conduit à la pratique des actions ver-
» tueuses, c'est-à-dire, utiles à la société,
» par l'espoir de la récompense, & détour-
» né des actions criminelles par la crainte
» des châtimens; c'est-là ce qui a donné
» naissance aux loix: mais, comme ces loix
» ne punissent ni ne récompensent les ac-
» tions secretes, & que dans les sociétés
» les mieux réglées, les coupables puissans
» & accredités trouvent le secret de les éluder,
« il a fallu imaginer un tribunal plus
» redoutable que celui du Magistrat. On
» a supposé qu'à la mort nous entrons dans
» une nouvelle vie, dont le bonheur ou
» le malheur dépend de notre conduite
» avant la mort. Elle sera examinée, nous
» dit-on, par un juge inflexible, auquel tou-
» tes nos actions, même les plus secretes,

seront connues. Un bonheur éternel, & au-dessus de tout ce que nous avons éprouvé de plus voluptueux, sera le partage des gens de bien, tandis que des tourmens effroyables seront employés à punir & à expier les crimes des méchans.

» Cette opinion sans doute est le plus ferme fondement des sociétés, c'est elle qui porte les hommes à la vertu & qui les éloigne du crime » (a).

« Le dogme de la Providence, dit l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, est si sacré, si nécessaire au bonheur du genre humain, que nul honnête homme ne doit exposer les lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire de mal en aucun cas, & qui peut toujours opérer beaucoup de bien. Nous ne regardons point ce dogme de la Providence universelle comme un système, mais comme une chose démontrée à tous les esprits raisonnables » (b).

§. 3.

8°. Fermons pour un moment les yeux sur les conséquences du nouveau plan qu'on nous propose, pour en examiner seulement

(a) Lettre de Thrásibule à Leucippe, page 282.

(b) Préface du Diction. Philos. page 7.

l'exécution. Accordons à la philosophie un talent qu'elle ne posséda jamais, celui de former un Code de loix sages & parfaites, un traité de morale plus beau que l'Évangile : il est question d'y assujettir les peuples, de les engager à l'accomplir. Avant que de croire le projet possible, il faudroit du moins avoir essayé de l'exécuter; il faudroit, pour l'honneur de la philosophie, que nos Docteurs anti-Chrétiens devenus Missionnaires, eussent déjà policé, humanisé, réuni en corps de République une Nation sauvage, & nous eussent montré de quoi leur morale sans Religion est capable. Platon ne put engager autrefois une seule bourgade de la Grèce à vivre selon ses maximes; nos Philosophes seroient-ils plus habiles ou plus heureux ?

Sans sortir de chez nous, quel seroit leur succès ? Après avoir sagement banni la Religion & toutes ses pratiques, les Prêtres & leurs instructions, sans doute on laisseroit au moins des Maîtres d'école dans les villages, pour apprendre à la jeunesse les loix & la morale. Je suppose qu'elle concevra parfaitement les sages réflexions dont on aura soin de les appuyer, les raisons philosophiques par lesquelles il faudra prouver à un enfant qu'il doit honorer son pere & sa mere, chérir ses freres &

seurs, aider & secourir les semblables, obéir aux Magistrats, aimer son Roi & la Patrie. Je suppose que les peuples recevront avec plus de docilité une morale appuyée sur la seule autorité des hommes, que des loix fondées sur la volonté & la parole de Dieu. Comme il sera question de décerner des châtimens pour tous les vices, des récompenses pour toutes les vertus, il est clair que les tribunaux ordinaires ne suffiront plus; qu'il sera besoin d'établir au moins dans chaque Paroisse un ou plusieurs Inspecteurs des mœurs, pour veiller sur la conduite des Particuliers, décerner les peines & les récompenses. Déjà je vois un Clergé en robe-courte & sous un autre nom s'établir sur les ruines de l'ancien. Sans doute ces Censeurs sans Religion seront plus éclairés, plus intègres, plus vigilans, plus charitables, plus incorruptibles que les Prêtres: une charge si importante regarde directement nos Philosophes; ils sont les Docteurs-nés du genre humain. Les voilà donc chargés de sçavoir si tel citoyen est mauvais pere ou mauvais mari, s'il est traître ou parjure, dissipateur ou brutal, avare ou trompeur, paresseux ou mauvais économe. Ils seront obligés d'entretenir l'union dans les mariages, la paix dans les familles, la décence parmi les jeunes-gens,

la police dans tout un district ; de réconcilier les ennemis , de prévenir les vengeances & les procès , de pourvoir à la subsistance des pauvres & des malades , à l'éducation des orphelins. Il se trouve souvent des Curés qui font tout cela par Religion , un Philosophe le fera par honneur & par zèle du bien public. Il donnera l'exemple des vertus qu'il doit récompenser , il ne se rendra point coupable des vices qu'il doit punir. Sans intérêt , sans ambition , sans haine , sans prévention , sans partialité , il fera le génie tutélaire des peuples confiés à ses soins , un Dieu sous la figure d'un homme ; un Philosophe ne sauroit être moins.

Mais écrire de belles maximes de morale & de politique dans son cabinet , & les observer dans la pratique , sont deux rôles bien différens ; les faire exécuter aux autres par raison , est un autre emploi très-délicat : y forcer les peuples par la violence & par le glaive , est le rôle d'un tyran.

Si le libertinage & le mépris des loix viennent à se glisser dans une ville ou dans une province , où sera le remède ? Les châtimens ? Ils sont impossibles , lorsque le nombre des coupables est trop grand , & les supplices ne sont pas capables de donner

ner des mœurs (a). Parmi nous les loix de la Religion font assez mal observées; parmi des peuples sans Religion, celles de la morale auront-elles un meilleur sort? Un Prince & des Magistrats qui n'auront plus de mœurs, seront-ils capables d'en donner aux autres? Et quand la corruption se sera glissée dans tous les états, qui en sera le réformateur?

Ce n'est pas assez de régler la conduite des hommes, d'opposer un frein à leurs passions; il faut encore les consoler dans leurs peines, & c'est un des effets les plus salutaires de la Religion. Il seroit bon de sçavoir par quel moyen nos Législateurs Athées pourront y suppléer, quelle consolation ils donneront aux malheureux, c'est-à-dire, aux trois quarts de notre espèce condamnés aux souffrances & aux larmes? Après avoir été au peuple le plus puissant motif pour le porter au bien & pour le détourner du mal, aurons-nous encore la barbarie de lui arracher la seule espérance qui puisse le soutenir dans ses afflictions?

Mais notre Philosophe politique n'a pas poussé si loin la prévoyance ni les réflexions; reprenons ses objections.

(a) *Esprit des Loix*, l. 19, c. 17.

§. 4.

Les Souverains , dit-il , qui veulent gouverner par la Religion , doivent se résoudre à devenir les esclaves des Prêtres (a). C'est-à-dire , pour parler plus sensément , que les Souverains , en se soumettant aux loix de la Religion , se sont engagés par-là même à n'être ni tyrans ni despotes , à écouter les remontrances & les conseils des sages ; à ne point donner leur volonté pour loi souveraine , comme les Monarques orientaux. Ils se sont obligés à donner l'exemple des bonnes mœurs , sans lequel toutes les institutions morales seroient inutiles. N'est-ce pas un zèle fort utile à l'humanité , que de blâmer les Souverains de s'être imposé des loix à eux-mêmes , pour prévenir l'abus de leur pouvoir , ou plutôt d'avoir courbé leur tête les premiers sous le même joug que les peuples auxquels ils doivent commander ?

Il prétend avoir prouvé que le Christianisme est contraire à la saine morale , à la droite raison , au bonheur des individus , à l'union des familles ; que les adorateurs d'un Dieu lugubre & souffrant doi-

(a) *Christ. dévoilé* , page 278. *Examen important conclusion* , page 214. *9e Lettre à Eugénie* , page 50. *Contagion sacrée* , c. 5 , page 82.

DE LA RÉLIGION, &c. 259
vent s'affliger fans cesse & se rendre malheureux , qu'ils doivent être cruels à eux-mêmes & insupportables aux autres. L'Auteur de l'*Examen important* conclut de même , que *tout homme sensé , tout homme de bien doit avoir la Sette chrétienne en horreur (a)*. Ainsi se développe la charité & la modération de nos adversaires.

Nous avons représenté plus d'une fois à ces Censeurs si doux & si débonnaires , que la comparaison seule des Nations chrétiennes avec les autres peuples de l'univers , suffit pour démontrer la fausseté de tous ces vains reproches , & pour couvrir de confusion les calomniateurs du Christianisme. Aucune Religion ne donne de Dieu des idées aussi grandes & aussi sublimes , n'enseigne une morale aussi pure , ne fournit à l'homme des espérances aussi consolantes. La croyance d'un Dieu créateur , conservateur & bienfaiteur , qui nous ordonne de l'appeller notre Pere , qui a daigné nous adopter pour ses enfans , qui nous a aimés jusqu'à donner pour nous son Fils unique : la foi d'un Sauveur qui doit être notre juge ; qui a voulu être *semblable à ses freres pour être plus enclin à leur faire miséricorde (b)* : l'attente d'une béatitude

(a) Christ. dévoilé , p. 279. Examen important , p. 213.

(b) Hebr. 2. 57.

éternelle qu'il nous est facile de mériter avec les graces abondantes que Dieu nous donne par les mérites de J. C; ce ne font point-là des idées lugubres; ce font des dogmes consolans, qui répandent la sérénité & la paix dans le cœur du Chrétien qui les croit & qui les aime.

C'est à la Philosophie qu'il faut faire tous les reproches que l'on tourne si injustement contre la Religion; elle avilit, elle dégrade; elle abrutit l'homme; elle le réduit à la plus cruelle incertitude sur ce qu'il est & sur ce qu'il doit devenir; elle en fait un être isolé, qui n'existe que pour lui-même, qui ne tient à rien dans l'univers. « Le goût de la philosophie, dit » un homme qui l'avoit examinée d'après » nature, relâche tous les liens d'estime » & de bienveillance qui attachent les hom- » mes à la société, & c'est peut-être le » plus dangereux des maux qu'elle engen- » dre. Le charme de l'étude rend bien- » tôt insipide tout autre attachement. De » plus, à force de réfléchir sur l'humani- » té, à force d'observer les hommes, le » Philosophe apprend à les apprécier selon » leur valeur; & il est difficile d'avoir bien- » de l'affection pour ce qu'on méprise. Bien- » tôt il réunit en sa personne tout l'inté- » rêt que les hommes vertueux partagent

» avec leurs semblables : son mépris pour
 » les autres tourne au profit de son orgueil :
 » son amour-propre augmente en même
 » proportion que son indifférence pour le
 » reste de l'univers. La famille, la patrie
 » deviennent pour lui des mots vuides de
 » sens : il n'est ni parent, ni citoyen, ni
 » homme, il est Philosophe » (a). Ce por-
 trait peut servir à rectifier le pompeux élo-
 ge que l'on a fait du philosophe dans le
Dictionnaire Philosophique (b), & ailleurs.

§. 5.

Si l'on ouvre l'Histoire, disent nos Cen-
 seurs, on ne trouve jamais que des Philo-
 sophes aient causé des révolutions dans les
 Etats ; mais il n'en est aucune dans laquelle
 les gens d'Eglise n'aient trempé. Les meur-
 triers de nos Rois, ceux de l'Empereur Hen-
 ri VI & de Charles I, n'étoient pas des In-
 crédules. C'est le Ministre Gomar & non pas
 Spinoza qui mit la Hollande en feu, &c. (c)

1°. L'Histoire atteste formellement le
 contraire, dans tous les temps & chez tou-
 tes les Nations. Parmi les Philosophes Grecs,
 Critias & Alcibiade furent des hommes

(a) Œuvres diverses de Jean Jacques Rousseau, tome 2,
 page 160. Voyez encore Emile, tome 3, page 181.

(b) Dict. Philos. art. *Philosophe*.

(c) Christ. dévoilé, note de la page 280.

Parmi les premiers, il y en a eu d'un caractère modéré; entêtés de systèmes métaphysiques inintelligibles, ils se sont bornés à raisonner de travers, sans témoigner de la haine ni de la jalousie contre personne; ils ont été sans doute les moins dangereux.

D'autres, emportés & fanatiques, tels que les Auteurs du *Christianisme dévoilé* & de l'*Examen important*, ont peu raisonné, mais ont déclamé, calomnié, outragé le Gouvernement & le Clergé: c'est le genre d'écrire qui commence à devenir à la mode. Si de pareils génies avoient quelque influence dans les affaires, il est aisé de concevoir de quoi ils seroient capables.

On ne peut néanmoins disculper ni les uns ni les autres; leur condamnation est prononcée par leurs propres Confreres.

« L'athéisme, dit l'un d'entr'eux, est un
 » système très-pernicieux dans ceux qui
 » gouvernent; il l'est aussi dans les gens
 » de cabinet, quoique leur vie soit inno-
 » cente, parce que de leur cabinet il peut
 » percer jusqu'à ceux qui gouvernent; que
 » s'il n'est pas si funeste que le fanatisme, il
 » est presque toujours fatal à la vertu » (a).

Que sera-ce donc, quand il est joint au fanatisme, comme dans les écrits dont nous

(a) Dict. philos. art. Athéisme.

venons de parler ? On se souviendra que le Philosophe dont nous empruntons les paroles , regarde comme Athées tous ceux qui n'admettent pas un Dieu créateur , conservateur , rémunérateur & vengeur (a).

Après avoir avoué qu'il y a eu des Athées d'un caractère modéré & paisible dans la vie privée : « Mettez , dit-il , ces doux & » tranquilles Athées dans de grandes pla- » ces ; jétez-les dans les factions ; qu'ils » ayent à combattre un César Borgia ; un » Cromwel , ou même un Cardinal de » Retz ; pensez-vous qu'alors ils ne devien- » dront pas aussi méchans que leurs adver- » saires ? Voyez dans quelles alternatives » vous les jétez ; ils seront des imbécilles , » s'ils ne sont pas des pervers. Leurs enne- » mis les attaquent par des crimes ; il faut » bien qu'ils se défendent par les mêmes ar- » mes, ou qu'ils périssent. Certainement leurs » principes ne s'opposeront point aux assas- » sinats , aux empoisonnemens qui leur pa- » roîtront nécessaires. Il est donc démontré » que l'athéisme peut tout au plus laisser » subsister les vertus sociales dans la tran- » quille apathie de la vie privée , mais qu'il » doit porter à tous les crimes dans les ora- » ges de la vie publique. Une société par-

(a) Dict. philos. art. Athées.

» ticuliere d'Athées, qui ne se disputent
 » rien, & qui perdent doucement leurs jours
 » dans les amusemens de la volupté, peut
 » durer quelque temps sans trouble; mais si
 » le monde étoit gouverné par des Athées,
 » il vaudroit autant être sous l'empire im-
 » médiat de ces êtres infernaux qu'on
 » nous peint acharnés contre leurs victi-
 » mes » (a).

Après de pareils aveux, arrachés par la force de la vérité, un prétendu Philosophe veut encore nous persuader que le seul moyen d'assurer la tranquillité & le bonheur des Etats, est d'en bannir toute Religion.

Les meurtriers des Rois n'étoient pas des Incrédules; cela peut être. Mais étoit-ce de bons Chrétiens? Ils ont commis ces crimes malgré la Religion, & en fermant l'oreille à sa voix; peut-elle en être accusée? Il y a des scélérats parmi les Infidèles, malgré les lumieres de la raison; faut-il encore rendre la raison complice de leurs forfaits?

§. 6.

Il y a, dit l'Auteur, de la morale & des vertus par-tout; sans elles aucune société

(a) Homélie sur l'Athéisme, page 44.

ne pourroit subsister, & il y en auroit davantage, même parmi les Infidèles, si les peuples étoient mieux gouvernés (a). Soit; la question est de sçavoir s'ils peuvent être bien gouvernés sans Religion. Elle n'a été inventée, selon lui, que pour épargner aux Souverains le soin d'être justes, de faire de bonnes loix, & de bien gouverner : elle les autorise par l'espérance d'un bonheur imaginaire dans l'autre vie, à rendre impunément les hommes malheureux dans celle-ci.

Faussetés ridicules. 1°. La Religion a précédé l'établissement des Monarchies; elle n'a point été inventée; Dieu lui-même l'a donnée aux premiers hommes, & en a gravé les principes dans le fond de leur cœur. 2°. C'est la Religion seule qui impose aux Souverains l'obligation d'être justes, de faire de bonnes loix, de bien gouverner, de rendre leurs peuples heureux; loin de les dispenser de ce soin, elle les menace d'un malheur éternel, s'ils y manquent.

◦ Qu'ils apprennent, continue l'Auteur, >> leurs véritables intérêts; qu'ils sçachent >> qu'ils sont liés à ceux de leurs sujets; >> qu'ils sçachent qu'ils ne peuvent être eux-

(a) *Christ. dévoilé*, pages 281 & 282. Contagion sacrée, c. 6.

» mêmes réellement puissans , s'ils ne sont
 » pas servis par des Citoyens courageux ,
 » actifs , industrieux , vertueux , attachés à
 » la personne de leurs maîtres ; que ces mai-
 » tres scachent enfin que l'attachement de
 » leurs sujets ne peut être fondé que sur
 » le bonheur qu'on leur procure ». Très-
 bonne morale ; la Religion y applaudit ;
 mais sans celle-ci , la premiere ne sera ni
 connue ni pratiquée. Il est ridicule d'ajouter
que si les Rois étoient pénétrés de ces impor-
tantes vérités , ils n'auroient besoin ni de
Religion ni de Prêtres pour gouverner les
hommes. Voilà justement ce qui est imposs-
 ble ; sans la Religion jamais les Rois ne se-
 ront pénétrés de ces importantes vérités ,
 & ne seront fidèles à les suivre.

D'ailleurs est-il bien décidé qu'avec la
 meilleure volonté de rendre leurs sujets
 heureux , les Rois pourroient y réussir , si
 les sujets de leur côté ne sont dociles , pai-
 sibles , obéissans , fidèles ? Ils ne peuvent être
 tels sans Religion : elle seule peut lier les
 sujets aux Souverains , & les Souverains aux
 sujets. Il y a eu des Rois bons & sages ,
 mais malheureux ; que seroit devenue leur
 autorité & leur couronne , si les peuples ne
 leur avoient été attachés que par l'intérêt
 présent ?

Selon notre Politique , la morale sera

toujours vaine, si elle n'est appuyée par l'autorité suprême : c'est le Souverain qui doit être le souverain Pontife de son peuple (a). Je voudrois sçavoir d'abord ce que c'est qu'un souverain Pontife, où il n'y a point de Religion. En second lieu, après avoir appuyé par l'autorité suprême la morale des peuples ; qu'est-ce qui appuyera la morale des Rois ? En troisième lieu, l'autorité seule ne peut pas établir la morale ; chez un peuple qui n'a pas de mœurs, l'autorité est nulle ou tyrannique, il n'y a pas de milieu. Enfin c'est une très-mauvaise politique d'établir le Prince souverain Pontife de son peuple ; c'est en faire un despote, comme nous l'avons déjà observé avec l'Auteur de l'Esprit des Loix (b).

Les déclamations contre l'autorité Ecclésiastique sont donc la marque d'un génie très-borné, & qui a les vues fort courtes en fait de politique. Nos Rois, en se soumettant aux maximes de l'Évangile & aux loix de l'Église, ont planté de leur propre main une borne sacrée, pour arrêter l'abus qu'ils pourroient faire de leur puissance souveraine ; ils se sont rendus d'au-

(a) Voyez encore le Milit. Philos. c. 20, page 178.

(b) Chap. 15, ci-devant §. 1.

tant plus dignes de commander aux hommes, qu'ils se sont ôtés à eux-mêmes la liberté de pousser à l'excès leur autorité.

Lorsque de frivoles discours épuisent leur éloquence contre cette colonne que les Rois eux-mêmes ont élevée à côté de leur trône, & qui en est le plus ferme appui; lorsqu'ils veulent renverser la base sur laquelle portent les différentes parties de l'édifice, quel est leur dessein? Est-ce d'augmenter le pouvoir souverain? Ils sont dans le fond ses plus grands ennemis. Est-ce de favoriser la liberté du peuple? Si leur plan étoit suivi, le peuple seroit esclave. Ils n'aiment ni le Roi ni le peuple; ils haïssent la Religion qui les inquiète & les effraye malgré eux,

§. 7.

Malgré l'heureuse influence qu'on attribue à la Religion Chrétienne; disent-ils, voyons-nous plus de vertus dans ceux qui la professent, que dans ceux qui l'ignorent? Assurément nous le voyons, & il faut être aveuglé par la prévention pour ne le pas voir. Peut-on reprocher aux Nations chrétiennes la dureté des mœurs, le génie servile, les brutales voluptés des Asiatiques, le brigandage des Arabes & des Tartares, la friponnerie & la sotte vanité des Chi-

nois, le caractère atroce des Japonois, l'abrutissement des peuples Africains ? Quand nos adversaires pourroient nous montrer des mœurs pures chez les Infidèles, leur triomphe ne seroit pas encore complet ; il faudroit examiner ce que l'influence du climat & les causes physiques ont pu mettre du leur dans un phénomène si étrange ; au lieu que le Christianisme a épuré les mœurs dans toutes les contrées de l'univers où il s'est établi ; mais nous ne serons jamais réduits à cette discussion.

Parmi les Sectateurs de cette Religion sainte, il y a encore des méchants ; cela n'est que trop vrai ; *ces malheureux que leurs excès font tous les jours conduire au supplice, ne sont ni des Incrédules, ni des Esprits-forts (a) : cela se peut encore ; & que s'ensuit-il ? Ces malheureux n'ont pas seulement bravé la Religion, ils ont foulé aux pieds les principes de justice & d'honnêteté naturelle ; ils ont étouffé la crainte des loix, des supplices & de l'infamie : est-ce parce qu'ils n'étoient pas Athées, que les motifs naturels n'ont rien opéré sur eux ? Voilà le sophisme ridicule sur lequel l'Auteur a fondé tout son Ouvrage.*

(a) Voyez encore le Milit. Philos. c. 20, page 167.

Il prétend que les ames timorées pour lesquelles la Religion est un frein , seroient retenues de même par la seule honnêteté naturelle. 1°. L'assertion est téméraire ; ce n'est point à ceux qui ne connoissent pas par expérience les effets de la Religion , de juger de ce qui se passe dans le cœur de ceux qui y croient. 2°. Elle est fausse. La Religion préserve les ames timorées de plusieurs crimes auxquels il n'y a ni peines ni infamie attachées. Comptera-t-on pour rien les sacrifices qu'elle leur fait faire , & dont Dieu seul est témoin, les vertus qu'elle leur inspire , & que l'honnêteté naturelle ne commanda jamais ?

La crainte d'un Dieu vengeur ne peut rien sur les grandes passions. C'est le paradoxe que soutient notre Auteur (a) , & c'est une fausseté. Le contraire est prouvé par le sentiment unanime de toutes les Nations policées , qui ont envisagé cette crainte comme la plus forte digue que l'on pût opposer à la méchanceté humaine : *Discite justitiam moniti & non temnere Divos* (b). L'expérience journaliere le confirme. Tous ceux qui ont été chargés de la conduite des ames , connoissent des mil-

(a) *Christ. dévoilé*, p. 288. 5^e Lettre à Eugénie, page 129. *Contagion sacrée*, c. 13, page 142.

(b) Virgile.

liers de crimes. que ce motif a réprimés ; & il n'est pas un seul homme parmi ceux qui ont de la Religion, qui ne l'ait éprouvé lui-même.

Inutilement on oppose à l'Auteur que, sans la crainte de Dieu, un coupable ne peut éprouver des remords : *tout homme, dit-il, qui a reçu une éducation honnête, éprouve en lui-même un sentiment douloureux, mêlé de honte & de crainte, toutes les fois qu'il envisage les actions deshonorantes dont il a pu se souiller, & c'est-là ce qui constitue les remords (a)*. Cela est au mieux.

1°. En quel lieu du monde reçoit-on une éducation honnête sans Religion ? Le peuple sur-tout peut-il en avoir d'autre que celle que la Religion lui procure ? Sans elle, la partie du genre humain la plus exposée au crime, va se trouver à l'abri des remords.

2°. En mettant à part les principes de Religion, de quelle crainte peut-on être saisi pour des crimes secrets, dont le coupable n'a d'autre témoin que sa conscience ? S'il n'y a rien à craindre ni à espérer après cette vie, peut-il être honteux de suivre le penchant de la nature ? L'homme réduit au niveau de la brute n'est

(a) Voyez Militaire Philosophe, c. 10, page 181. 5^e Lettre à Eugénie, p. 144, 11^e Lettre, p. 191. Contagion sacrée, c. 4, p. 61.

pas plus susceptible qu'elle du sentiment moral.

L'Auteur prétend que *la Religion ne peut mettre aux passions des hommes aucun frein, que la raison, l'éducation & la saine morale ne puissent y mettre bien plus efficacement.* C'est toujours la même supposition chimérique. 1°. La raison, l'éducation, la morale, sont nulles sans Religion; elles ne se trouvent que chez les peuples policés par la Religion. 2°. Quiconque se rend coupable d'un crime, ne brise pas seulement le frein de la Religion, mais encore celui de la raison, de l'éducation & de la morale naturelle: il est donc faux que le second soit plus efficace que le premier.

On objectera peut-être que les Athées, en perdant la croyance d'un Dieu, ne perdent pas pour cela les principes de morale. Cela peut être. Mais c'est à l'éducation qu'ils sont redevables de ces principes; s'ils étoient nés de parens Athées, s'ils avoient été élevés parmi des peuples sans Religion, auroient-ils reçu la même éducation? D'ailleurs, la conduite des Athées est une contradiction perpétuelle; il n'y a qu'un cerveau frappé qui en soit capable: le genre humain est fait pour se conduire autrement.

L'artifice, ou, si l'on veut, la bévée continuelle de l'Auteur, est de juger des hommes privés de toute Religion, par l'état des Nations qui en ont une. Si par une révolution subite le Christianisme se trouvoit anéanti parmi nous, il est à présumer que nous conserverions encore pendant quelque temps les principes de morale naturelle qu'une éducation chrétienne a cultivés en nous, & les vertus sociales dont nous avons contracté l'habitude : s'ensuit-il de-là que la société subsisteroit longtemps sans Religion ? Ces principes seroient bientôt altérés ; nous retomberions par degrés dans l'état des peuples barbares. Déjà l'expérience nous fait toucher au doigt cette vérité : les Sectes chrétiennes qui se sont écartées davantage de la foi de l'Évangile, sont aussi celles qui se sont le plus relâchées sur la morale (a).

Nos Philosophes, nés dans le sein du Christianisme, au milieu d'une Nation que l'Évangile a éclairée, redevables à cette lumière de leur éducation honnête & de leurs principes de morale, croient faire un bel exploit de renier la mere qui les a enfantés & nourris ; ils lui disent d'un ton

(a) *Déisme réfuté*, sixième Lettre, page 161, troisième édition.

insultant; nous pouvions naître & grandir sans vous, puisque nous marchons sans que vous nous teniez par la lièze. Eh! enfans ingrats! à peine l'avez-vous abandonnée, que vous tombez sans pouvoir vous relever.

§. 8.

Si les méchans, dit notre Critique, étoient assurés d'être punis toutes les fois qu'il leur vient en pensée de commettre une action deshonnête, ils seroient forcés de s'en défaire. Et cela est-il possible sans la Religion? Les loix ne peuvent punir ni les pensées, ni la volonté de mal faire, ni les crimes secrets. Il n'y a que la présence d'un Dieu vengeur, à qui rien n'échappe, qui puisse imposer aux méchans; & si ce frein se trouve trop foible, tous les autres sont encore moins efficaces. Ceux qui bravent les regards de leur juge, tromperont bien plus aisément les yeux de leurs semblables.

C'est une très-belle spéculation d'enseigner que, dans une société bien constituée, le mépris devrait toujours accompagner le vice, & les châtimens suivre le crime; l'éducation guidée par les intérêts publics, devrait toujours apprendre aux hommes à s'estimer eux-mêmes, à redouter le mépris des autres, à craindre l'infamie plus que la mort.

Cela devrait être, on en convient; mais où l'on ne croit pas en Dieu, cela n'a jamais été, & cela ne sera jamais. Une société bien constituée par la Religion, est déjà un prodige de la Providence; une société bien constituée sans Religion, est une chimere philosophique, digne de la risée de tous les Sages.

On calomnie la Religion, quand on ajoute que *cette morale n'est pas de son goût*. Elle nous l'enseigne; elle nous la commande, elle seule peut nous la faire goûter; elle promet *la gloire, l'honneur & la paix à quiconque fait le bien*; elle porte *le regret, la honte & les remords dans l'ame de tout homme qui fait le mal* (a). Elle nous propose en même-temps une gloire plus durable que celle de ce monde. Elle nous apprend à nous estimer nous-mêmes, non-seulement comme hommes, mais comme Chrétiens; *agnosce, ô Christiane! dignitatem tuam*, disoit éloquemment S. Léon (b). En nous défendant de nous avilir par le crime, elle nous avertit de ne point nous enorgueillir de la vertu; elle nous fait craindre le mépris & l'infamie que mérite le vice, & nous affermit contre la mauvaise honte

(a) Rom. 2; 9 & 10.

(b) Serm. 1, de Nativ. Domini.

de bien faire. Elle ne veut pas que nous cherchions à plaire aux hommes en général, parce qu'ils sont souvent mauvais juges; mais elle ne nous empêche pas de rechercher l'estime des bons, qui est inséparable de celle de Dieu.

Enfin l'Auteur porte la prévention jusqu'à dire, que *si la Religion chrétienne opere des effets salutaires sur quelques individus, ils ne sont rien en comparaison des maux visibles, assurés & immenses qu'elle a produits sur la terre; des dissensions, des guerres, des persécutions, des massacres dont elle a été la cause ou le prétexte dès sa naissance.* Là-dessus, il déclame de son mieux (a). L'Auteur de l'*Examen important* tient le même langage (b).

Nous avons représenté à ces Messieurs, que ces maux sont ou des exagérations ridicules, ou des effets totalement étrangers à la Religion; puisqu'elle les défend, puisque les mêmes excès, & de plus grands encore ont été commis chez les Nations infidèles. Le Christianisme n'a pas fait cesser toutes les guerres, mais il les a rendues moins fréquentes & moins cruelles;

(a) *Christ. dévoilé*, p. 290. 11^e Lettre à Eugénie, page 125. *Contagion sacrée*, c. 10, p. 58.

(b) *Examen important*, conclusion, page 214 & 225, *Dîner du Comte de Boulainvilliers*, page 38. *Militaire Philosophe*, c. 20. &c.

il n'a pas prévenu tous les crimes, mais il en a infiniment diminué le nombre; il n'a pas entièrement refondu les hommes, mais il les a rendus moins corrompus & moins farouches : *Vitia erunt donec homines*, dit très-bien un Ancien (a). Le parallèle entre les peuples policés par le Christianisme & les autres Nations de l'univers devoit fermer la bouche à ses ennemis. Sans le Christianisme l'Europe seroit encore barbare (b); & si nos Philosophes venoient à bout de leur dessein, elle ne tarderoit pas de retomber dans son premier état. Le Lecteur sera peut-être fatigué de ces répétitions; c'est l'opiniâtreté de nos adversaires qui nous y force malgré nous.

§. 9.

Ce seroit très-mal soutenir la nécessité du Christianisme, de dire que *l'homme est superstitieux*, qu'il lui faut des chimères pour l'occuper (c). Ce langage n'est point celui des personnes honnêtes, c'est celui d'un faulxaire & d'un hypocrite. Le Christianisme ne rend point l'homme superstitieux, il l'empêche de le devenir; il ne nous enseigne point des chimères; il a détruit au

(a) Tacite.

(b) Voyez Certit. des Preuves du Christ. c. 10.

(c) Christ. dévoilé, page 291.

contraire celles dont l'ancienne philosophie avoit infatué toutes les Nations (a); il n'est point *un mal nécessaire*, mais le plus précieux de tous les biens, dont nous ne pouvons assez bénir la Providence.

Nous soutenons à la vérité qu'il faut une Religion au peuple; que s'il n'en a pas une vraie, il s'en fera infailliblement une fausse; que s'il ne connoît pas le vrai Dieu, il adorera des Divinités imaginaires; que si l'on venoit à bout de détruire le Christianisme, on y verroit nécessairement succéder ou le Polythéisme, ou quelque autre Religion chimérique; nous avons sur ce fait l'expérience de tous les temps & de toutes les Nations. La philosophie ne parviendra jamais à déraciner chez les peuples policés l'idée de Dieu, que tout homme raisonnable puise dans le spectacle de l'univers: jamais elle n'étouffera le penchant invincible qui nous porte à adorer l'Auteur de notre être; jamais elle n'effacera les caractères de la Loi divine profondément gravés dans tous les cœurs. L'athéisme & l'irreligion ne sont point l'état naturel de l'homme; ils sont ou l'effet d'une stupidité grossière ou un délire de la rai-

(a) Cicero, de Divin. l. 2, n. 149.

fon : l'homme sans Religion est un monstre détesté & redouté de ses semblables. Il n'y eut jamais de société d'Athées , & il n'y en aura jamais.

En vain l'Auteur prétend que *l'homme n'est superstitieux, que parce que dès l'enfance tout contribue à le rendre tel.* Il parleroit mieux s'il disoit que l'homme , par sa nature même , est dans une alternative inévitable , d'être ou sincèrement Religieux par la profession du culte que Dieu exige de nous , ou follement superstitieux , s'il abuse de sa raison , & il n'y a aucun milieu possible entre ces deux états. L'athéisme réfléchi est la maladie d'un cerveau blessé ; le Déisme pur est la folie de quelques hommes singuliers qui se croient plus sages que les autres : l'un ou l'autre ne seront jamais la croyance de la société.

La première Religion du genre humain ne lui a été donnée ni par les Rois , ni par les Législateurs , ni par les Philosophes , il l'a reçue de Dieu même ; elle est antérieure chez tous les peuples à la société & à toutes les institutions politiques. Les premiers qui ont perverti la notion de Dieu , en l'attribuant aux créatures , n'avoient point reçu cette erreur dans leur enfance ; ils y sont tombés par une suite d'idées fausses , que les passions leur ont

fuggérées (a). Cette notion, née avec nous, peut être assoupie, comme dans les enfans & dans les sauvages; elle peut être oubliée dans l'ivresse des passions ou obscurcie par les rêves d'une folle métaphysique; elle peut être pervertie & faussement appliquée, comme chez les Payens; jamais elle ne sera entièrement effacée dans l'homme qui pense & qui a le sens commun: il adorera plutôt l'ouvrage de ses mains, que de ne rien adorer du tout. Que l'on parcoure tous les siècles & tous les climats, que l'on cherche dans tous les coins de l'univers, point de société sans Religion; si nous avions le malheur de perdre la nôtre, nous deviendrions nécessairement Juifs ou Mahométans, Payens ou Bramines.

§. 10.

L'Auteur de l'*Examen important* a senti la difficulté; il a cherché à l'esquiver par une violente déclamation contre le Christianisme & contre les Prêtres, par de grands mots qui ne signifient rien. *Vous avez le front de demander*, dit-il, *ce qu'il faut mettre à la place de vos fables!* (du Christianisme;) *Je vous répons, Dieu, la vérité,*

(a) Voyez l'Origine des Dieux du Paganisme, discours prélim. 6. 1.

DE LA RELIGION, &c. 283
la vertu, des loix, des peines & des récompenses. Prêchez la probité & non le dogme. (a).

Mettre à la place du Christianisme *Dieu*, qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que le Christianisme n'adore pas Dieu, ou veut-on nous faire adorer un autre Dieu que le Créateur & le souverain Seigneur de toutes choses, auquel nous rendons nos hommages ?

La vérité. Quelles vérités ? Les Philosophes seroient fort embarrassés de le dire ; ils n'ont encore pu convenir entr'eux de leur profession de foi.

La vertu. Le Christianisme n'enseigne rien autre chose ; il n'est point de Religion qui en fasse des leçons aussi pures, ni qui fournisse des motifs aussi touchans pour la pratiquer.

Des loix, des peines, des récompenses. Nous en avons autant qu'une Nation policée peut en avoir ; sans la Religion elles ne seroient d'aucun effet, c'est un point démontré.

Prêchez la probité & non le dogme. Sans le dogme d'un Dieu conservateur, rémunérateur & vengeur, la probité est une chimère, la morale une vaine spéculation ;

(a) Exam. import. conclusion, page 216.

nous l'avons fait voir. Prêcher la probité sans aucun dogme , c'est prêcher en l'air.

A la vérité l'Auteur s'est expliqué plus clairement à la page précédente. « Le seul » Evangile qu'on doive lire , c'est le grand » livre de la nature , écrit de la main de » Dieu & scellé de son cachet : la seule » Religion qu'on doive professer est celle » d'adorer Dieu & d'être honnête-homme. » Le grand nom de Théiste qu'on ne ref- » pecte pas assez , est le seul nom qu'on doi- » ve prendre ». C'est donc le Déisme pur qu'il faut établir sur les ruines du Christianisme. Tel est le grand projet qu'ont formé les plus célèbres de nos Incrédules & dont ils esperent le succès. Voyons s'il est raisonnable dans le fond & dans les moyens.

1°. Quand on veut persuader , il faut du moins paroître sincere ; c'est en quoi les Apôtres du Déisme semblent pécher essentiellement. Pendant qu'ils prêchent qu'il faut *adorer Dieu & être honnête-homme* , d'autres enseignent hautement qu'il suffit d'être honnête-homme sans adorer Dieu ; c'est la grande maxime du *Christianisme dévoilé* , des *Lettres à Eugénie* , de la *Contagion sacrée* : d'autres professent l'Athéisme , le Matérialisme , la Fatalité , le Scepticisme ; autant d'erreurs destructives de toute mo-

DE LA RELIGION, &c. 285
rale & de toute société. Au milieu de cette confusion, quel parti prendrons-nous? surtout en voyant Messieurs les Déistes fraterniser avec les ennemis même du Déisme; garder le silence sur leurs écrits, demander la tolérance pour eux, se réunir avec eux pour exterminer le Christianisme?

Un seul a osé lever l'étendard contr'eux; il a essayé de prouver du moins les vérités essentielles de la Religion naturelle ou du Déisme: mais il a commencé par rompre avec toute la Secte philosophique & par la couvrir de ridicule; il a prétendu être dans l'univers le seul Déiste de bonne foi. Après ce scandale éclatant, dont toute l'Europe a retenti, qui osera se fier à aucun?

Avant que d'embrasser le Déisme, il faudroit sçavoir du moins en quoi il consiste, & quelle est la profession de foi des Déistes; voilà sur quoi nous ne sommes pas encore instruits, puisqu'il n'y en a pas deux qui conviennent entr'eux de la même croyance. Que dis-je? Dans tous les Livres que l'on a faits pour enseigner le Déisme, il n'en est pas un seul où le même dogme soit enseigné constamment. Dans le *Dictionnaire Philosophique*, par exemple, on commence par dire dans la Préface que le dogme de la Providence est sacré & nécessaire au bonheur du genre humain;

que ce n'est point un système , mais une chose démontrée à tous les esprits raisonnables : & dans l'article *Ame* , on déclare que sans J. C. nous n'aurions jamais rien pu connoître de notre ame , puisque les Philosophes n'en ont jamais eu aucune idée déterminée ; on nous répète que nous ne pouvons connoître la nature & la destination de l'ame que par la révélation. Il s'enfuit donc bien clairement que l'immortalité de l'ame n'est point un dogme de la Religion naturelle , puisqu'il n'est pas connu par la lumière naturelle : or sans ce dogme , à quoi se réduit le dogme *si sacré* de la Providence ? Comment la Providence peut-elle s'accorder avec le système de la fatalité que l'on s'efforce d'établir dans les articles *Chaîne des événemens* , *Destin* , *Liberté* , &c ?

1°. *Il faut adorer Dieu & être honnête-homme.* Ce n'est point à nous d'examiner si les Apôtres du Déisme honorent Dieu ; c'est leur affaire. Mais , avant que de les prendre pour maîtres , il nous importe infiniment de sçavoir s'ils ont la qualité d'*honnête-homme*. Nous voulons bien oublier les fourberies criantes dont plusieurs sont accusés , les anecdotes scandaleuses dont on a rempli tant de brochures ; les aveux humilians qui ont échappé à quelques - uns

d'entr'eux (a). Nous faisons profession de respecter leur personne ; mais nous avons droit d'examiner leurs écrits. Ceux-ci portent-ils le caractère d'une probité incorruptible ? Le mensonge , les falsifications de textes , la calomnie , la malignité s'y montrent de toutes parts. Si cette conduite s'accorde avec les principes de leur morale , malheur à tout cœur vertueux qui pourra se résoudre à être honnête-homme comme les Déistes. La croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur , devrait être chez les Déistes mêmes , un dogme sacré : l'on écrit cependant aujourd'hui qu'il faut être vertueux sans songer à être placé dans le Paradis , par conséquent sans la foi d'un Dieu rémunérateur (b).

3°. En abandonnant les peuples à l'enseignement de ces Docteurs si peu d'accord entr'eux , est-il bien certain que le Déisme s'établira plutôt que l'Athéisme , le Pyrrhonisme ou quelque autre système ? Dès que les Philosophes ont une fois secoué le joug de la Religion révélée , plu-

(a) Dans le Livre de l'Esprit , page 82 , l'on avoue que nos Auteurs sont quelquefois plus soigneux de la correction de leurs ouvrages que de celle de leurs mœurs. Peut-être , dit-on , prennent-ils exemple sur Averroës ; il se permettoit des friponneries qu'il regardoit comme utiles à sa réputation.

(b) Dîner du Comte de Boulainvilliers , page 42.

seurs ont franchi de même les barrières de la Religion naturelle. On avoit commencé par nous prêcher le Déisme, aujourd'hui c'est l'Athéisme qui triomphe. On enseigne hautement que *l'existence de Dieu n'est point établie sur des preuves incontestables ; qu'il ne faut point raisonner sur la Divinité ; que s'il y a un Dieu, il ne peut punir les Athées. (a) ; qu'il n'existe point de Religion naturelle ; que toute Religion quelconque est incompatible avec une bonne morale ; que c'est la boîte de Pandore ; d'où sont fortis tous les maux du genre humain (b).* Les disciples seront-ils plus sages que les maîtres ? Le peuple devenu Déiste, sera-t-il plus fidèle à garder un juste milieu que les Philosophes ? Et quelle est la main téméraire qui osera ouvrir la digue au torrent de toutes les erreurs ?

4°. Pour connoître Dieu, il faut lire dans le grand Livre de la nature ; mais dans ce Livre écrit de la main de Dieu & scellé de son cachet, aucune Nation n'a, sçu lire par ses propres yeux ; toutes sans exception en ont méconnu les caractères, ont oublié l'Auteur de la nature, pour

(a) 12^e Lettre à Eugénie, p. 152 & suiv.

(b) Contagion sacrée, dans la Préface & dans tout le Livre.

adorer les Divinités chimériques qu'a enfantées leur imagination. La nature même est devenue pour elles un piège; c'est parce qu'elles en ont cru toutes les parties animées, qu'elles ont peuplé l'univers d'une foule de Dieux bizarres & malfaisans. Nous flatterons-nous de mieux lire dans le livre de la nature, que les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Indiens, les Américains, & tous les autres peuples du monde, qui n'ont pas élevé un seul autel au vrai Dieu? S'il est nécessaire de connoître Dieu, il ne l'est pas moins de connoître notre ame; le grand livre de la nature ne nous en apprend rien: nos Philosophes enseignent que sans J. C. & sans la révélation, nous n'aurions jamais pu en rien sçavoir (a). Dès que nous aurons oublié l'Évangile, conserverons-nous long-temps l'idée de ce que nous sommes?

5°. Oui sans doute, répondront les Philosophes; nous sommes plus éclairés aujourd'hui que ne l'étoient les Grecs & les Romains, lorsque le Polythéisme s'est établi parmi eux: les idées que nous avons à présent de la Divinité, ne peuvent plus être perverties, comme elles l'ont été chez des peuples encore barbares. « Vous êtes

(a) Diction. Philos. art. *Ame*, tome 1, pages 21 & suiv.

» plus éclairés, Messieurs; mais à qui en êtes-
 » vous redevables? au grand livre de la
 » nature, ou au livre de l'Évangile? C'est
 » celui-ci qui a ouvert à vos yeux le pre-
 » mier, qui vous a montré l'Ouvrier au
 » travers du voile qui le cachoit dans ses
 » ouvrages. Disciples de mauvais cœur;
 » vous blasphémez contre le maître qui
 » vous a instruits, au nom duquel vous
 » avez été baptisés, & que vous avez peut-
 » être adoré dans votre enfance. Soyez, si
 » vous voulez, ingrats & perfides; mais ne
 » nous conseillez pas de vous imiter.

» Vous consentez à croire un Dieu; vous
 » admettez sans doute une Providence.
 » Quoi! elle aura permis qu'un impos-
 » teur ait été le seul maître capable d'é-
 » clarer l'univers; elle aura rendu les le-
 » çons d'un fanatique & d'un insensé plus
 » efficaces que celles de Pythagore, de So-
 » crate & de Platon; elle aura laissé sub-
 » sister pendant dix-sept cens ans une Reli-
 » gion abominable, pour nous ramener au
 » point d'où sont partis les peuples bar-
 » bares quand ils ont commencé à mécon-
 » noître la Divinité? Voilà donc le Dieu
 » que vous prétendez substituer au Dieu
 » de l'Évangile » !

6°. Mais, diront-ils encore; le Déisme est établi à la Chine depuis plus de deux

mille ans , il est la Religion de l'Empereur & des Lettrés ; il y maintient la police & les loix ; il en a banni la superstition, l'intolérance , les guerres de Religion, &c.

Il semble que l'on ait choisi exprès cet exemple pour donner gain de cause au Christianisme. Le Déisme est établi à la Chine ; mais ce n'est point par la lecture du livre de la nature qu'il y a pris naissance : les Chinois sont un des peuples les plus ignorans dans la connoissance de la nature. Il y subsiste depuis plus de deux mille ans ; & l'idolâtrie y est presque de même date (a). Il est la Religion de l'Empereur ; mais ce n'est point celle de l'Empire ; en général le peuple y est idolâtre : plusieurs Empereurs même ont fait bâtir des Pagodes dans leur Palais. C'est la Religion des Lettrés ; mais parmi ces hommes si habiles , plusieurs sont Athées & Matérialistes comme chez nous ; les autres donnent fort aisément dans l'idolâtrie & dans toutes les superstitions populaires : il est même impossible que la croyance qu'ils ont touchant les Esprits , ne les fasse tomber souvent dans cette erreur (b).

(a) Descript. de la Chine, par le P. Duhalde, tome 3, pages 19 & suiv. Voyages de Je Gentil, t. 2, Lettre 90.

(b) Lettres édif. quinziesme recueil, pages 163 & suiv. Voyez les ouvrages de Confucius, l. 2, page 51.

A la Chine , le Déisme maintient les loix & la police ; nous avons vu ailleurs combien cette police est exacte , combien le Gouvernement est parfait : les Chinois sont le peuple le plus fripon & le plus esclave de l'univers. Ils n'ont point eu , si l'on veut , de guerres de Religion ; mais l'humanité chez eux n'a pas été plus respectée ni plus heureuse qu'ailleurs ; il n'y a pas de Pays au monde où on lui ait fait de plus sanglantes injures de sang froid. N'est-ce pas un projet admirable d'engager les Nations chrétiennes à échanger leur état contre celui des Chinois ?

7°. Il est faux que , *de l'aveu des Chrétiens* , le Déisme ait été *la Religion du genre humain du temps de Seth , d'Enoch , de Noé* , comme l'Auteur de l'*Examen important* ose l'affurer (a). Dieu , non content d'ouvrir aux yeux des premiers hommes le livre de la nature , s'étoit fait connoître à eux par une révélation primitive qui a toujours subsisté dans la famille des Patriarches. L'histoire de la création , de la chute de l'homme , du déluge universel & l'attente d'un Médiateur se sont ainsi conservées par une tradition transmise des peres

(a) *Examen important* , page 214. *Diuer du Comte de Boulainvilliers* , page 43.

DE LA RELIGION, &c. 293
aux enfans. Cette Religion, loin d'être un préjugé contre celle de J. C, est au contraire une des preuves de sa vérité, puisqu'il a accompli dans sa personne les promesses faites aux Patriarches.

Il y auroit bien d'autres réflexions à faire contre le système du Déisme ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler plus au long.

S. II.

L'Autheur du *Christianisme dévoilé*, destiné par état à instruire les Souverains ; leur enjoint de mépriser la Religion, d'établir la tolérance & la liberté de penser (a). *En les mettant en usage*, dit-il, *un Prince sera toujours maître dans ses Etats*. Cela n'est pas fort assuré, l'expérience a démontré le contraire. Les partisans de la liberté de penser sont encore plus jaloux de la liberté d'agir ; & cette prétention peut conduire fort loin. Toujours prêts à discuter les droits des Souverains, ils ne sont soumis que quand ils sont trop foibles.

Non content de former des vœux pour la révolution dont il a dressé le plan ; notre Critique, érigé tout-à-coup en Prophète, ose en prédire l'accomplissement. Après avoir demandé que l'on relègue en *Asie* une

(a) *Christ. dévoilé*, p. 292. 9e Lettre à Eugénie, p. 68.

Religion enfantée par l'imagination ardente des Orientaux, il annonce que l'Europe deviendra un jour heureuse, raisonnable & libre, que la vérité triomphera du mensonge. Nous l'espérons nous-mêmes, mais dans un sens différent. L'Europe, détrompée des principes faux & meurtriers dont l'incrédulité s'efforce depuis plus d'un siècle d'infecter tous les peuples, rend déjà à ces maîtres impérieux la justice qu'ils méritent. Elle comprend qu'ils travaillent, non à rendre les Nations raisonnables, mais à les enivrer du fanatisme philosophique, mille fois plus dangereux que le fanatisme Religieux; que leur dessein n'est point de rendre les hommes libres, mais de les asservir au joug de leurs folles idées: qu'ils pensent moins à faire régner les vertus sociales, qu'à saper les fondemens de toute vertu & de toute société. On sent que l'orgueil & la morgue philosophique ne sont pas propres à former des Citoyens, mais des Cyniques & des Insensés: que les prédécesseurs de ces Docteurs superbes furent autrefois l'objet du mépris & de la risée publique, & que ceux d'aujourd'hui ne méritent pas un sort plus honorable. Le Gouvernement, de son côté, n'a pas de peine à voir que sous le prétexte spécieux d'établir l'autorité souveraine sur les

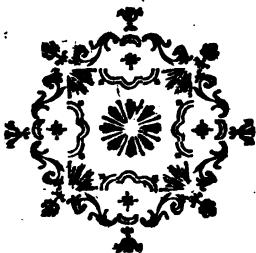
DE LA RELIGION, &c. 295
ruines de la Religion, ces Politiques dangereux ne travaillent dans le fond qu'à secouer le joug de toute autorité; qu'ils prêchent le Despotisme en apparence, pour établir l'Anarchie.

Ils ont dit tout ce qu'ils sçavent & tout ce que la haine a pu leur suggérer contre la Religion; désormais leur éloquence est stérile; ils ne font plus que se répéter servilement. Les lecteurs, si empressez d'abord de voir du nouveau, commencent à se lasser de ces fades répétitions; toutes ces brochures que la philosophie enfante tous les jours, tomberont bientôt dans l'oubli; déjà les ouvrages de ceux qui ont soutenu la même cause il y a un siècle, sont moins connus & moins recherchés. Il y a cinquante ans que l'Angleterre étoit le grand théâtre des disputes contre la Religion; les Philosophes Anglois, pour le moins aussi redoutables que les nôtres, avoient formé le projet d'anéantir le Christianisme chez eux: bientôt réfutés & confondus, ils ont pris le parti du silence. Par une louable émulation, ceux de France ont repris un poste abandonné; nous avons aujourd'hui la gloire de renvoyer aux Anglois les débris de leur philosophie habillés à la Française. Comme les modes chez nous ne font pas de durée, celle d'être In-

crédule passera comme les autres ; la maladie dont nous avons hérité de nos voisins , s'éteindra comme la lèpre & le mal des Ardens.

Nous avons de sûrs garans de nos espérances : tant que le sang auguste de S. Louis fera sur le trône , il n'y a point de révolutions à craindre dans la Religion ni dans la Politique. La Religion chrétienne fondée sur la parole d'un Dieu , toujours victorieuse des coups qui lui ont été portés dans tous les temps , toujours affermie par les secousses même qui paroissent devoir l'ébranler , triomphera des nouveaux Philosophes , comme elle a triomphé des anciens. Ses preuves , mieux étudiées , frapperont tous les esprits par leur éclat ; sa morale mieux connue , touchera plus efficacement les cœurs ; son culte épuré de tout mélange étranger , paroitra plus respectable ; ses Ministres toujours veillés par des ennemis jaloux , s'étudieront à être irrépréhensibles ; les Philosophes mêmes devenus plus sages , rougiront de leurs excès , & apprendront à respecter une Religion dont ils méconnoissent injustement les bienfaits. Dieu qui veille sur son ouvrage n'a pas besoin de nos foibles mains pour le soutenir ; mais , en nous consacrant au service de cette Religion sainte , nous

DE LA RELIGION, &c. 297
lui avons dévoué nos veilles & nos tra-
vaux : les plus vils instrumens font quel-
quefois ceux dont Dieu se sert pour ac-
complir ses desseins. *Le Seigneur dissipe,*
quand il lui plaît, les projets des puissans
& des sages, il confond leurs idées & leurs
espérances : les arrêts qu'il a une fois pro-
noncés subsistent éternellement. Ps. 32, 10
& 11.





S U I T E
D E
L' A P O L O G I E
D E
L A R E L I G I O N
C H R É T I E N N E,
O U

*Réfutation des principaux Articles du
D I C T I O N N A I R E P H I L O S O P H I Q U E.*

DANS le cours de nos remarques sur le *Christianisme dévoilé*, nous avons eu occasion d'examiner plusieurs articles du *Dictionnaire Philosophique*, & nous croyons avoir montré que jamais aucun livre n'a moins mérité le titre dont il est décoré. La nécessité de suivre le fil des matieres nous a empêchés de discuter plusieurs autres articles qui ne sont pas moins dignes

SUITE DE L'APOLOGIE, &c. 299
de censure. L'exactitude avec laquelle nous
nous sommes proposés de répondre à tou-
tes les objections des ennemis du Chris-
tianisme, semble exiger que nous fassions
encore quelques remarques sur ce fameux
Dictionnaire. Déjà il en a paru plusieurs
réfutations sous différens titres; sans en blâ-
mer aucune, on peut traiter de nouveau
les mêmes difficultés, & peut être les ré-
foudre d'une manière plus convaincante.

On aura soin d'indiquer les chapitres de
l'*Apologie* où l'on a traité chaque article en
particulier; ainsi l'article *Abraham* est ré-
futé, *Apologie*, chap. 20, §. 7.

A M E.

Le Philosophe entreprend de nous con-
vaincre dans cet article, que nous ne som-
mes pas certains par la lumière naturelle
si nous avons une Ame, si nous ne som-
mes pas des brutes ou des automates. Il
commence par nous supposer tels ou à peu
près; il argumente contre nous, comme
si nous étions stupides.

Avant que de nous embarrasser par ses
objections captieuses, il auroit du répondre
à deux ou trois questions.

1°. Quand nous serons parvenus à dou-

ter de notre Ame , en ferons-nous mieux ? Quel bien en reviendra-t-il à l'univers ? Il suffit , nous dit-il d'un ton ironique , d'en être sûrs par la révélation ; fort bien ; & dans tout le livre , on ne manque aucune occasion de lancer contre la révélation , tous les traits que la malignité peut suggérer. Douterons-nous encore des intentions pures de l'Auteur ?

2°. Si la raison seule est incapable de nous faire connoître notre Ame , par quelle voie tous les peuples réunis en société en ont-ils reçu l'idée ? On la trouve répandue par-tout sans exception , & souvent même plus marquée que la connoissance d'un Dieu.

3°. Dans les articles *Idolâtrie* , *Religion* , & ailleurs , l'Auteur soutient que les Philosophes de toutes les Nations , Babylo-niens , Perses , Indiens , Chinois , Grecs & Romains ont connu & adoré un Dieu suprême rémunérateur & vengeur : ce dogme suppose nécessairement la croyance de l'immortalité de l'Ame ; ces Philosophes l'ont donc reçue par révélation.

Ce seroit , dit-il , *une belle chose de voir son Ame*. Début fort sensé. Ce seroit une belle chose de voir ce qui doit nécessairement être invisible ; il seroit à peu près aussi beau de voir les sons , d'entendre les odeurs , de goûter la lumière.

Connois-toi toi-même est un excellent précepte ; mais il n'appartient qu'à Dieu de le mettre en pratique. Quel autre que lui peut connoître son essence ? Quoi ? pour sentir que je suis un être capable de penser , de vouloir , de raisonner ; que je ne suis pas une pierre ni un arbre , il faut connoître mon essence aussi parfaitement que Dieu connoît la sienne ? En vérité c'est une dérision.

Écoutons cependant les objections terribles dont on va nous écraser ; c'est sur un ton de maître que l'Auteur nous apostrophe. *Tu ne sçais pas ce que c'est qu'Ame végétative ni Ame sensitive ; comment sçais-tu ce que c'est que ton Ame ?* Permettez , sublime Docteur , que je vous montre la différence. Je ne suis ni la plante qui végète , ni la brute qui sent ; par conséquent je puis ignorer quel est le principe de leurs opérations & ce qui se passe en elles , sans ignorer ce qui se passe en moi. Je pense , je veux ; je le sens , malgré tous vos sophismes ; ce sentiment intérieur forme pour moi une preuve invincible. Ce moi qui pense est aussi indivisible que la pensée même ; j'en conclus que je ne suis point de la pure matière. Comment pourrois-je comparer deux sensations différentes que je reçois en même-temps , si le principe qui les com-

pare & qui juge, n'étoit pas unique & indivisible ?

Quand vous me dites que je pense par ma tête, comme je digere par mon estomac ; si vous entendez que ma pensée est une opération purement mécanique comme la digestion, que c'est du mouvement & rien de plus, on seroit en droit de vous dire que votre tête ne pense point.

Il n'est pas question d'une tulipe qui parle, ni de ce qu'ont révé les Philosophes Chaldéens, Egyptiens, Grecs ou Romains ; s'ils ont dit des absurdités, ils ont fait comme ceux d'aujourd'hui.

Voici où nous en sommes : je pense ; je veux : ce sont des actes indivisibles ; donc le principe de ces actes est indivisible comme eux, par conséquent immatériel. Vous prétendez démontrer que ce raisonnement ne prouve rien : voyons comment vous vous y prendrez.

Nous ne concevons pas, dites-vous, ce que c'est que cet être immatériel. Cela est faux ; nous le concevons si clairement, qu'il nous est impossible d'en donner une définition plus claire que les termes qui l'expriment. De même nous ne pouvons pas définir la pensée ; cela prouve-t-il que nous ne la concevons pas, ou que nous ne sentons pas si nous pensons ?

Mais la matiere , à nous d'ailleurs inconnue , continuez-vous , possède des qualités qui ne sont pas matérielles , qui ne sont pas divisibles ; elle a la gravitation vers un centre que Dieu lui a donné. Or cette gravitation n'a point de parties , n'est point divisible.

1°. Il est faux que la matiere nous soit inconnue ; la distinction de l'esprit & de la matiere est une idée aussi claire que celle de notre propre existence : c'est le délire de la Philosophie de vouloir les confondre. Soutenir que la matiere nous est inconnue , parce que nous ne pouvons pas en donner une définition plus claire que le terme , c'est toujours le même sophisme. Si un Philosophe me demandoit pourquoi deux & deux font quatre , & non pas cinq , pourrois-je lui en donner la raison ?

2°. Dire que la matiere a des qualités qui ne sont pas matérielles , c'est une contradiction dans les termes.

3°. Je soutiens que la gravitation est aussi divisible que la matiere. Gravitation , poids , pesanteur , c'est la même chose ; soutiendrez-vous qu'une pierre de deux livres ne peut pas être cassée en deux morceaux d'une livre chacun ? Sa gravitation est donc divisible , puisqu'alors elle est divisée.

La force motrice des corps n'est pas un

être composé de parties. Vous avez tort encore. Un corps non organisé n'a d'autre force motrice que son poids & son élasticité : or j'ai déjà fait voir que le poids est divisible. L'élasticité ne l'est pas moins ; un ressort cassé est élastique dans chacun des morceaux ; l'élasticité est donc divisible. La force motrice, aussi-bien que la gravitation, est susceptible de plus & de moins, elle peut se mesurer ; elle est donc divisible. Mesurerez-vous de même une pensée ou une ame, la couperez-vous en morceaux ?

La végétation des corps organisés, leur vie, leur instinct, ne sont pas non plus, selon vous, des êtres à part, des êtres divisibles ; je vais prouver le contraire. Une branche de saule, un sep de vigne coupés & replantés, recommencent à pousser dans la terre, pendant que le tronc continue à végéter ; la végétation de la branche est donc séparée de la végétation du tronc. En coupant cette branche, j'ai intercepté une partie des canaux de la sève ; j'ai donc retranché une partie de la végétation : Celle-ci n'est que du mouvement ; or le mouvement est divisible.

Un polype divisé en deux, continue de vivre dans chacune des parties ; sa vie est donc divisée aussi-bien que lui.

Je

Je ne puis couper en deux la vie d'un cheval, ni l'instinct d'un chien, cela est vrai : donc le principe en est indivisible. D'accord, si vous voulez. Comme je ne suis identifié ni avec le chien ni avec le cheval, j'ignore si le principe de leurs opérations leur est intérieur ou extérieur : je ne puis rien prononcer là-dessus avec une entière certitude, mais seulement par comparaison avec mes propres opérations. Mais je suis à moi-même ; je sens très-bien que le principe de mes pensées, de mes volontés, de mes sensations, est identifié avec moi ; je puis par conséquent douter de l'ame d'une brute, sans douter pour cela de la mienne.

Vous n'avez donc rien prouvé contre la certitude de ma conviction, & votre objection suppose une fausseté manifeste.

Nous connoissons assez la matière pour sçavoir qu'elle est essentiellement divisible ; & que ses propriétés le sont comme elle ; elle ne peut donc pas être le principe d'un acte indivisible. Que dis-je ? Pas seulement du moindre degré de mouvement, l'inertie lui est aussi essentielle que la divisibilité. Vous êtes obligé vous-même de recourir à cette réponse dans votre Catéchisme Chinois, page 112. Vous dites à la vérité que ce n'est-là qu'une *vraisemblance* ; &

moi je soutiens que c'est une démonstration.

Mais ce pouvoir de sentir & de penser est-il le même que celui qui nous fait digérer & marcher ? Que m'importe ? Quand je dirois que le principe des actions purement matérielles du corps, de la digestion, de la circulation du sang, du cours des esprits animaux, est extérieur comme dans les plantes ; au lieu que le principe des actions spirituelles, de la pensée, du raisonnement, de la volonté, c'est mon Ame elle-même, quelle démonstration pourriez-vous m'opposer ? S'en suivroit-il de-là qu'il faut admettre avec les Grecs deux Ames différentes, une Ame animale & une Ame spirituelle, deux Ames qui s'embarassent, & qui ne sont point *maîtresses à la maison* ?

Il est plus vraisemblable sans doute que le principe de nos opérations quelconques est le même, qu'il est un ; mais quand il s'agit des opérations dont la matière est l'instrument, alors le pouvoir de l'Ame est souvent gêné, sur-tout lorsqu'il y a du dérangement dans les organes, & cela ne prouve rien.

Parce qu'il n'est pas démontré que l'Ame spirituelle soit le principe de la circulation du sang, conclure qu'il n'est pas démontré non plus qu'elle soit le principe de la pen-

fee, est-ce raisonner ? Soutenir qu'il n'est pas certain que nous ayions une Ame ; parce qu'il n'est pas prouvé que nous en ayions deux, n'est-ce pas insulter le bon sens (a) ?

Il est donc fort inutile de faire l'étalage des différentes visions qu'ont enfantées les anciens & les modernes sur l'essence, sur les propriétés, sur le siège de l'Ame ; mille erreurs sur une vérité ne la détruisent pas, quand elle est prouvée. Cela nous apprend que les meilleurs génies, lorsqu'ils se livrent à la fureur de raisonner, sont sujets à dire & à écrire de grandes absurdités : on le sçavoit déjà ; au défaut d'autre preuve, le *Dictionnaire Philosophique* nous en convaincra.

Pour rendre S. Thomas ridicule, notre Auteur a trouvé un expédient admirable, qui nous donne une grande idée de son érudition théologique. Il a copié les paroles qu'il cite dans la *Table* alphabétique des matieres, rédigée par un mauvais scholastique ; mais il ne s'est pas donné la peine de voir que ni les paroles, ni le sens, ne sont dans S. Thomas. Le Lecteur pourra vérifier aisément cette petite infidélité. C'est dans la première partie de la *Somme*, ques-

(a) Voyez l'art. *Ame*, page 13.

tion 76, art. 1. Réponse à la première objection. Le S. Docteur y parle très-exactement, quoiqu'en style de l'école, & bien différemment du faiseur de tables & de son copiste. C'est une nouvelle méthode de citer les Auteurs par la table de leurs ouvrages qu'ils n'ont pas faite; on est fort en état de juger de leurs sentimens, quand on ne les connoît que par-là.

Nous ne perdrons point le temps à examiner les divers systèmes sur la manière dont l'Ame subsistera séparée du corps; nous ne pouvons le sçavoir que par révélation. Cette recherche ne fait rien à la question principale; à laquelle seule un Philosophe doit s'arrêter, quand il a envie d'instruire & non de discourir. Si notre Ame n'étoit pas spirituelle, nous ne serions pas plus capables de raisonner faux que de raisonner vrai, nous ne raisonnerions point du tout; la réflexion de l'Auteur se tourne contre lui-même (a)

Il nous fait une objection plus sérieuse. Dans les loix du peuple de Dieu, il n'est pas dit un mot de la spiritualité ni de l'immortalité de l'Ame: Moïse en aucun endroit ne propose aux Juifs des récompenses ni des peines dans une autre vie. On pré-

tend le faire voir en rapportant quelques lambeaux des loix Judaïques ; pour les rendre ridicules , on ajoute , on retranche , on défigure comme on juge à propos. C'est la méthode Philosophique. Avec ce secours on prouve tout ce qu'on veut ; on trompe le lecteur , il n'en faut pas davantage. Notre Auteur est si persuadé de la force de son objection , qu'il la répète dans cinq ou six articles. Nous avons prouvé le contraire ailleurs (a) , nous n'y reviendrons pas.

Si Moïse , poursuit-on , avoit annoncé le dogme de l'immortalité de l'Âme , une grande école de Juifs ne l'auroit pas toujours combattue : cette grande école de Sadducéens n'auroit pas été autorisée dans l'État. L'argument est singulier. Douze cens ans après la mort de Moïse , lorsque les Juifs eurent été subjugués par les Chaldéens , par les Grecs , par les Syriens , & eurent fréquenté ces diverses Nations , il y eut parmi eux une Secte qui nioit l'immortalité de l'Âme ; donc ce dogme n'avoit pas été cru ni enseigné du temps de Moïse. Ajoutons encore ; donc aucun Auteur Juif depuis Moïse n'en avoit jamais parlé ; le raisonnement sera dans toute sa force. On concluroit beaucoup plus juste si l'on disoit : Une Secte

(a) Apologie, c. 8, §. 3.

particulière chez les Juifs nioit l'immortalité de l'Âme; donc le reste de la Nation la croyoit.

Notre Philosophe convient lui-même que *ce ne fut que long-temps après la fondation d'Alexandrie que les Juifs se partagerent en trois Sectes (a)*. Or à cette époque il y avoit pour le moins onze cens ans que Moïse étoit mort. Il nous est donc fort indifférent de sçavoir quelles étoient les opinions particulières des Pharisiens, des Sadducéens, des Esséniens; c'étoient de mauvais fruits de la Philosophie Grecque que les Juifs avoient commencé à goûter; de tout temps la manie d'être Philosophe a fait tort à la Religion.

Ce fut dans ces circonstances que parut sur la terre celui qui devoit instruire tous les hommes. *Sans lui*, dit notre Auteur, *nous n'aurions jamais rien pu connaître de notre Âme*. Disons plutôt, sans J. C. nous n'aurions jamais pu être aussi certainement, aussi communément, aussi parfaitement convaincus que nous le sommes de la spiritualité, de l'immortalité, de la destinée future de notre Âme. Cette vérité si consolante pour la vertu, si terrible pour les méchans, si essentielle au

(a) Page 20.

bonheur de l'humanité, auroit toujours été livrée aux futiles spéculations des Philosophes, toujours exposée à être obscurcie par de nouveaux doutes, à être ignorée ou méconçue de la plus grande partie du genre humain. Aujourd'hui encore, malgré les sublimes leçons de ce maître divin, malgré la preuve invincible qu'il a donnée de l'immortalité de l'Ame en se ressuscitant lui-même, malgré les effets miraculeux que cette croyance a produits, malgré la voix intérieure de la nature & de la conscience, une Secte de prétendus Philosophes ne cesse de renouveler les questions, d'accumuler les doutes, de multiplier les sophismes, pour arracher, si elle le pouvoit, du sein de l'humanité la foi de ce dogme sacré.

L'Auteur se plaint amèrement de ce qu'on lui a imputé d'avoir assuré que l'Ame est matérielle; il se justifie, parce qu'il a dit contre Epicure, page 10: *Mon ami, comment un atôme pense-t-il? avoue que tu n'en sçais rien.* Cette apologie est bien foible, puisqu'elle laisse indécise la question, si un atôme peut penser ou non. A la vérité il n'a pas écrit en propres termes que l'Ame est matière; mais il a enseigné dans le Catéchisme Chinois, pag. 112, qu'il est seulement vraisemblable que nous avons une

Ame ; par-tout il soutient le paradoxe de Loke , qu'il est incertain si la matiere n'est pas capable de penser.

Il prétend qu'on le persécute , parce qu'il attend tout de la révélation. Etrange persécution , qui se borne à développer les erreurs qu'il a déguisées sous le verbiage philosophique ! Il persécute donc aussi lui-même les Théologiens & les Peres de l'Eglise , auxquels il reproche sans cesse des opinions absurdes. Les Philosophes esperent-ils de fermer la bouche à tous ceux qui n'adorent pas leurs idées ?

Ses Censeurs , dit-il , *veulent abrutir les hommes*. N'est-ce pas lui plutôt , qui condamne les hommes à demeurer au rang des brutes , en soutenant que la raison ne peut pas nous apprendre si nous avons une Ame ?

On prie le Lecteur de faire attention que cet article du *Dictionnaire Philosophique* est le résultat & l'abrégé de vingt volumes au moins , où l'on s'obstine à renouveler les mêmes objections , sans que l'on ait encore daigné répondre aux solutions que nous y avons données.

Les articles *Amitié*, *Amour*, *Amour nommé socratique*, *Amour-propre*, sont un amas d'obscénités , que nous rougirions d'exposer aux yeux du Lecteur.

ANGE.

Quelle est l'origine de la croyance des Anges ? notre Auteur veut nous l'apprendre. *Une des premières idées des hommes, dit-il, a toujours été de placer des êtres intermédiaires entre la Divinité & nous : ce sont ces Démons, ces Génies que l'antiquité inventa. L'homme fit toujours des Dieux à son image. On voyoit les Princes signifier leurs ordres par des Messagers ; donc la Divinité a aussi ses Couriers ; Mercure, Iris, étoient des Couriers, des Messagers.*

Cela est fort bien pour ces deux-là. Mais Jupiter, Pluton, Neptune, n'étoient ni des Messagers ni des Couriers ? En quoi la conduite des Princes a-t-elle pu contribuer à faire inventer une centaine de Divinités auxquelles les Grecs & les Romains ont élevé des Autels ? Ces Dieux prétendus n'étoient point des êtres intermédiaires entre la Divinité & nous, puisque les Payens ne connoissoient point d'autres Divinités que ces personnages imaginaires (a).

La vraie source de l'invention des Démons, des Génies ou Dieux de l'antiquité est la persuasion répandue par tout l'uni-

(a) Voyez l'Apologie, c. 7, §. 2 & 3.

vers, dans tous les temps & chez tous les peuples, que toute la nature est animée, que chacune de ses parties est gouvernée par une Intelligence particuliere: Jupiter est le Génie du Ciel, Neptune celui des Eaux, Pluton celui des Enfers ou de l'intérieur de la Terre; Cérès préside à l'Agriculture, Vulcain au Feu, Eole aux Vents, &c. Cette opinion, quoique fausse, est néanmoins fondée sur une vérité certaine, que la matiere ne peut point se mouvoir elle-même, que tout ce qui se meut est mû par un Esprit ou par une Intelligence. L'idée d'un Dieu unique, seul moteur & conservateur de l'Univers, est trop grande, trop sublime, pour entrer aisément dans la tête des peuples ignorans & abrutis. Telle est l'origine du Polythéisme chez toutes les Nations (a).

Ce n'est point la même idée qui a pu faire naître chez les Hébreux la croyance des Anges. Les Payens admettoient leurs Génies pour mouvoir la nature, les Hébreux n'ont admis des Anges que pour les opérations surnaturelles de la Divinité. Si Dieu n'avoit jamais fait de prodiges en faveur des Patriarches & de leurs descen-

(a) Voyez l'Origine des Dieux du Paganisme, Discours préliminaire.

dans, jamais ceux-ci n'auroient été si fortement persuadés de l'existence des Anges. Les Payens ont cru leurs Dieux à peu près égaux, leur ont rendu à tous un culte semblable, un culte suprême; les Juifs n'ont jamais regardé les Anges que comme de pures créatures, comme les envoyés du souverain Seigneur de toutes choses qu'ils ont adoré seul. Les noms même qu'ils ont donnés aux Anges le témoignent hautement: *Michaël*, qui est semblable à Dieu; *Gabriël*, force de Dieu; *Raphaël*, guérison qui vient de Dieu. Ils n'ont rendu à ceux-ci qu'un culte subordonné, bien différent de l'adoration ou du culte suprême réservé à Dieu seul. Des idées si différentes chez les Payens & chez les Juifs, ne peuvent avoir eu le même principe.

On nous objecte que dans les Loix des Juifs, c'est-à-dire, dans leur Lévitique & dans le Deutéronome, il n'est pas fait la moindre mention des Anges; à plus forte raison de leur culte; aussi les Sadducéens ne croyoient-ils point aux Anges.

Fausse allégation. Il est fait mention dans les Loix des Juifs de l'existence & du culte des Anges, puisqu'il en est parlé dans le Livre de l'Exode qui contient les Loix des Juifs aussi-bien que le Lévitique & le Deutéronome. Dieu dit à Moïse: *J'enverrai*

mon Ange pour vous précéder, pour vous garder, & pour vous introduire dans le séjour que je vous ai destiné. Respectez-le, écoutez sa voix, ne lui désobéissez point, parce qu'il ne vous épargnera pas lorsque vous pécherez, & qu'il porte mon nom ou mon caractère (a). Dans la Genèse même, Jacob prie l'Ange qui avoit luté contre lui pendant la nuit de le bénir, & il reçoit sa bénédiction (b); ce qui est une marque de culte ou de respect. Josué, instruit par Moïse en personne, se prosterne devant l'Ange qui lui apparôit, & l'appelle son Seigneur (c). Ces trois passages suffisent.

On veut nous tromper, quand on insinue que les Loix des Juifs ne sont renfermées que dans le Lévitique & dans le Deutéronome; l'Exode renferme le Décalogue & un très-grand nombre de Loix politiques & cérémonielles; le nom de *Deutéronome* signifie seconde Loi, ou seconde publication de la Loi; preuve qu'une première publication avoit déjà précédé,

Si onze ou douze cens ans après Moïse les Sadducéens ne croyoient point aux Anges, cela ne prouve que leur mauvaise foi; ils se disoient Juifs, & ils ne respectoient

(a) Exod. 23, 20.

(b) Gen. 32, 26.

(c) Jos. 5, 15.

ni Moïse ni la Loi : tout comme notre Auteur , en faisant semblant d'être Chrétien , ne respecte ni J. C. ni l'Évangile.

Ces Anges , dit-il , étoient corporels , ils avoient des aîles au dos. Les Anges n'étoient point corporels , & jamais les Juifs n'ont eu cette idée ; mais ils apparoissoient sous une forme corporelle , parce qu'autrement ils n'auroient pu se rendre sensibles ; ni exécuter les ordres dont Dieu les avoit chargés. Les Peintres les ont représentés avec des aîles , pour marquer par ce symbole la promptitude de leurs opérations ; qu'est-ce que cela prouve ? Nous les représentons encore ainsi ; les croyons-nous pour cela corporels ? Ils buvoient & mangeoient ; mais l'Ange qui servit de guide au jeune Tobie & qui guérit son pere , les avertit qu'il ne buvoit & mangeoit qu'en apparence (a). Il n'est point indigne de la bonté divine de proportionner ses opérations à notre foiblesse , & de nous conduire par les sens , parce que nous avons besoin d'instructions sensibles. Les Philosophes qui sont de purs Esprits ne veulent point de leçons si grossieres ; mais elles sont nécessaires au commun des hommes , & Dieu a daigné y avoir recours.

(a) *Tobie , 12 , 19.*

8. A N G E.

Laiſſons-là les traditions des Rabbins ſur les divers ordres des Anges ; nous ſçavons combien elles ſont anciennes , puisqu'elles ſont nées douze ou quinze cens ans après Moïſe : nous n'avons pas beſoin de pareils maîtres.

L'hiſtoire de la chute des Anges ne ſe trouve point dans les Livres de Moïſe ; nous en convenons : on ſçait très-bien que le paſſage d'Iſaïe où il eſt parlé de Lucifer , ne regarde point les Anges dans le ſens littéral , mais le Roi de Babylone. C'eſt par l'Evangile & par les Ecrits des Apôtres que nous ſommes inſtruits de la chute des Anges ; & ils nous ont appris pluſieurs autres vérités qui ne ſont point révélées dans les Livres de Moïſe.

La Religion Chrétienne , ſelon notre Philoſophe , eſt fondée ſur la chute des Anges. Point du tout ; elle la ſuppoſe , mais ſes dogmes en ſont indépendans. Admettons , pour un moment , que la tentation d'Eve ſoit une pure allégorie ; que nos premiers parens n'aient eu d'autre tentateur que leur foibleſſe : auroient-ils été moins coupables en tranſgrefſant l'ordre de Dieu ? leur péché les auroit-il moins exclus , eux & leur poſtérité , de la béatitude éternelle ? aurions-nous moins beſoin d'un Médiateur , d'un Sauveur pour

nous réconcilier avec la justice divine ? quel dogme du Christianisme seroit alors faux ou superflu ?

Cette tradition fondamentale, dit-il, *ne se trouve que dans le Livre apocryphe de Noë. Autre assertion fausse. Dans la seconde Epître de S. Pierre, nous lisons que Dieu n'a point pardonné aux Anges pécheurs ; qu'il les a précipités au fond des Enfers, & les y a attachés par des liens indissolubles ; pour y être tourmentés à jamais (a). J. C. nous enseigne dans l'Evangile, que le feu éternel a été préparé pour le Démon & pour ses Anges (b). Plusieurs autres passages du Nouveau Testament contiennent la même doctrine.*

On prétend que S. Augustin dans sa lettre 105, ne fait nulle difficulté d'attribuer des corps déliés & agiles aux bons & aux mauvais Anges. C'est-à-dire, que, selon S. Augustin, ils peuvent se revêtir de ces corps pour se rendre visibles ; & ce Pere n'a rien avancé qui ne soit fondé sur le texte même de l'Ecriture. Nous pouvons ajouter qu'il ne propose son opinion qu'en doutant ; il souhaite, dit-il, que de plus habiles que lui approchent plus près

(a) Chap. 2, 4.

(b) Matt. 25. 41.

de la vérité , & il est prêt à profiter de leurs lumieres (a).

Les Juifs, dit-on encore , *avoient dans le Temple deux Chérubins , ayans chacun deux têtes , l'une de bœuf & l'autre d'aigle , avec six aîles.* Ce récit est infidèle. Il est dit qu'il y avoit dans le Temple bâti par Salomon , deux Chérubins hauts de dix coudées , qui avoient chacun deux aîles ; ils les étendoient sur l'Arche , & ils avoient la face tournée vers l'entrée du Temple (b) ; qu'il y en avoit aussi en sculpture ou en relief sur les murs ; mais il n'est pas vrai qu'ils eussent la tête ou la face d'animaux. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'ils avoient un visage humain , puisqu'il est dit qu'ils ressembloient à un homme debout : *in similitudinem hominis stantis* (c).

A la vérité , le Prophète Ezéchiel , chapitre 41 , eut une révélation à Babylone pendant la captivité ; où il vit en esprit la manière dont le second Temple devoit être bâti : il fait mention , *ch. 18 & suiv.* de Chérubins qui devoient être gravés ou sculptés sur les murs , & qui avoient deux faces , l'une d'homme , l'autre de lion ; il n'est pas question de bœuf ni d'aigle , &

(a) *Epist. 105 , ad Paulin. & Therasiam , n. 8 & 9.*

(b) *3. Reg. 6 , 25. 2. Paral. 3 , 10.*

(c) *3. Reg. 7 , 36.*

il est incertain , si , lorsque le Temple fut rebâti par Zorobabel , ces figures furent ainsi exécutées.

Notre Auteur qui a lu l'Écriture très-superficiellement , confond ces Chérubins avec d'autres que vit le même Ezéchiel dans deux autres extases qu'il raconte chapitre 1 & chapitre 10 , mais qui n'avoient aucun rapport au Temple , & qui ne ressembloient point à la peinture qu'en fait notre Philosophe. On a renouvelé la même erreur dans la profession de foi des Théistes, page 13.

Il est bon de sçavoir que le nom de Chérubin ne signifie pas toujours un Ange. Dans Ezéchiel (a) , le Roi de Tyr est appelé *Cherub extentus & protegens* , par allusion aux deux figures qui étendoient leurs aîles sur l'Arche pour la couvrir : dans le Pseaume 17 , 10 , il paroît signifier les nuées ; dans la plupart des autres passages , il désigne seulement une statue , une figure , une image ; dans celui de Maimonide cité par notre Auteur , *Chérubin* est traduit par *images*.

Un Ecrivain aussi habile devrait être plus heureux à découvrir la source des opinions vulgaires. *L'ancienne Mythologie des*

(a) Chap. 28 , 14.

bons & des mauvais Génies ayant passé ; dit-il , de l'Orient en Grèce & à Rome, nous consacrámes cette opinion , en admettant pour chaque homme un bon & un mauvais Ange. Il y a peu de justesse dans tout cela. 1°. Il a commencé par nous dire què la conduite des Princes qui envoient des Couriers , a donné lieu de croire que la Divinité avoit aussi les Anges ou les Envoyés ; cette idée a donc pu naître aisément par-tout ; il n'a pas été besoin que les Grecs la reçussent des Orientaux , & jamais on ne prouvera cet emprunt. 2°. Cette croyance est enseignée ou supposée dans les plus anciens Livres des Hébreux , comme nous l'avons vu ; par quelle raison veut-on insinuer que J. C. a puisé chez les Grecs ou chez les Romains, plutôt que dans les Livres Saints , ce qu'il a dit dans l'Évangile touchant les bons & les mauvais Anges , & qu'il n'a fait que consacrer cette opinion ? Elle est consacrée depuis le commencement du monde. 3°. Il est faux que nous admettions pour chaque homme un bon & un mauvais Ange. Nous croyons , sur la parole de J. C. , que Dieu a donné à ses Anges le soin de veiller sur les hommes , & qu'il a permis au Démon de les tenter ; mais nous n'avons jamais prétendu qu'il y eût pour chaque homme en particulier *un bon &*

un mauvais Ange, dont l'un l'assiste, l'autre lui nuit jusqu'à la mort. S. Thomas, auquel on nous renvoie, ne l'a jamais enseigné : il dit que chaque homme a un bon Ange, mais il n'ajoute point que chaque homme en a aussi un mauvais.

Notre Philosophe conclut : *On ne sçait pas précisément où les Anges se tiennent, si c'est dans l'air, dans le vuide, dans les planetes.* C'est une ridiculité d'assigner un lieu particulier à de purs Esprits ; Dieu est partout, en tout lieu il peut employer le ministère de ses Anges, & les envoyer quand il lui plaît ; qu'avons-nous besoin d'en sçavoir davantage ?

Dans l'Apologie, chap. 2, §. 10, nous avons réfuté ce que l'Auteur soutient dans l'article *Anthropophages*, que les Juifs ont offert au Seigneur des hommes en sacrifice, & qu'ils ont mangé de la chair humaine ; nous avons montré que ce sont deux calomnies.

Apis, article tres-superficiel, qui ne nous apprend sur les Egyptiens que ce qu'en ont dit tous les Historiens, & qui ne nous donne aucunes nouvelles lumieres sur leur Religion.

A P O C A L Y P S E.

Il est question de sçavoir si ce Livre

est véritablement de S. Jean l'Évangéliste ; & si le témoignage de ceux qui le lui ont attribué , est digne de foi. Notre Philosophe soutient la négative ; il emploie , pour récuser des témoins , une méthode dont personne n'a jamais fait usage. Il a puisé l'es-pèce d'érudition qu'il étale , dans la Pré-face de Dom Calmet sur l'Apocalypse , article 3 ; mais avec sa bonne foi ordinaire , en falsifiant le texte des Auteurs , & en sup-primant ce qui peut l'éclaircir.

Justin le Martyr , dit-il , qui écrivoit vers l'an 170 de notre Ere , est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse ; il l'attribue à Jean l'Évangéliste dans son Dialogue avec Tryphon. Un peu plus d'exactitude historique conviendrait dans une discussion aussi sé-rieuse. S. Justin a été martyrisé l'an 167. Il a écrit son Dialogue avec Tryphon vers l'an 160 , par conséquent soixante ans seu-lement après la mort de S. Jean l'Évangé-liste , arrivée la centième année de notre Ere.

Le Juif Tryphon demande à S. Justin s'il ne croit pas que Jérusalem doive être rétablie un jour ? Justin lui répond qu'il le croit ainsi avec tous les Chrétiens qui pensent juste. L'Auteur ne rend point exactement le sens de S. Justin. Celui-ci répond d'abord qu'il est dans cette opinion comme bien d'autres ,

quoique plusieurs Chrétiens pieux & d'une foi pure soient d'un sentiment contraire (a).

S. Justin n'a donc point cru le rétablissement futur de Jérusalem , & le règne de mille ans comme un article de la foi Chrétienne , mais comme une opinion particulière, que l'on pouvoit admettre ou rejeter, sans être pour cela moins bon Chrétien.

Lorsqu'il ajoute que *tous les Chrétiens qui pensent juste, sont de même avis*, il parle de la résurrection future, qui est un dogme de notre foi , & non pas du rétablissement de Jérusalem.

Peu nous importe que la période de mille années ait été en grand crédit chez les Gentils , & en particulier chez les Egyptiens : dans plusieurs articles notre Philosophe fait voir qu'il est très-mal instruit de leurs opinions.

La nouvelle Jérusalem dans l'Apocalypse , chap. 21 , est évidemment un emblème sous lequel l'Apôtre a voulu peindre la gloire éternelle , tout comme il l'a représentée , chap. 4 & suiv. sous la figure des assemblées chrétiennes , telles que les premiers fidèles avoient coutume de les célébrer. C'est mal-à-propos que l'on prend cette description à la lettre ; ce sens grossier

(a) *Dial. cum Tryph. n. 89.*

a donné lieu à l'erreur des Millénaires. Le prétendu règne de J. C. avec les Saints pendant mille ans , dont il est parlé , chap. 20 , n'a rien de commun avec cette nouvelle Jérusalem , puisqu'il la précède ; & il est dit , chap. 22 , v. 5 , que les serviteurs de l'Agneau y régneront pendant les siècles des siècles , c'est-à-dire , pendant toute l'éternité ; notre Auteur a donc tort d'appeller cette ville mystérieuse , la Jérusalem de mille ans.

Il en défigure encore la description. 1°. Il n'est pas vrai que les douze portes soient en mémoire des douze Apôtres ; il est dit au contraire , ch. 21 , v. 12 , qu'elles sont marquées du nom des douze Tribus d'Israël. L'Apôtre ajoute , v. 14 & 19 , que les fondemens sont bâtis de douze pierres précieuses sur lesquelles sont gravés les noms des douze Apôtres. 2°. Il est encore plus faux que sa longueur , sa largeur & sa hauteur , dussent être de 12 mille stades ou de 500 lieues. On sçait que le stade étoit une mesure arbitraire comme nos lieues ; en comptant par petits stades , les 12 milles ne font pas 300 lieues , puisqu'il en faut près d'once cens pour un degré (a) : voilà déjà un mécompte un peu fort. 3°. Il est évident par le

(a) V. la Carte de l'ancienne Grèce , par M. d'Anville.

texte même , que pour faire les 12 mille stades , il falloit mesurer *la ville, les portes & le mur*, v. 15 , c'est-à-dire , tout le circuit des murs & l'intérieur de la ville dans toutes ses dimensions ; ce qui la réduit à une étendue beaucoup moindre. 4°. Il est dit expressément que le mur devoit être de 144 coudées , v. 17 , hauteur qui n'est rien moins que monstrueuse. Ainsi , lorsqu'il est dit au verset précédent que *sa longueur, sa largeur & sa hauteur sont égales*, cela signifie que sa longueur est égale par-tout ; & sa largeur de même , puisque la ville est exactement quarrée , & que sa hauteur est aussi égale par-tout. Il n'y a ni contradiction ni ridicule dans cette description ; on ne peut y en mettre qu'en altérant le texte ou en détournant le sens.

Quelques personnes , dit le Philosophe *ont refusé le témoignage de S. Justin, attendu que dans le même Dialogue avec Tryphon, il dit que, selon le récit des Apôtres, J. C. en descendant dans le Jourdain, fit bouillir les eaux de ce fleuve & les enflamma ; ce qui pourtant ne se trouve dans aucun Ecrit des Apôtres. C'est une imposture faite à S. Justin : il dit seulement que Jesus étant venu auprès du Jourdain où Jean baptisoit, il parut une flamme ou une lumiere sur le fleuve: IGNIS è fluvio emicuit ; cela ne signifie point*

que les eaux bouillirent & furent enflammées. Il ajoute : *Et les Apôtres de ce même Jesus ont écrit que le S. Esprit étoit descendu sur lui en forme de colombe, lorsqu'il sortoit de l'eau.* Ce n'est point la circonstance de l'apparition d'un feu que S. Justin a tirée des Ecrits des Apôtres, mais la descente du S. Esprit ; deux choses fort différentes.

Le même S. Justin, continue-t-il, cite avec confiance les Livres des Sybilles. Cela est vrai ; ce préjugé lui est commun avec plusieurs Ecrivains des premiers siècles. Qu'en concluerons-nous ? que son témoignage est suspect quand il attribue l'Apocalypse à S. Jean ? Mais si un témoin est récusable, dès qu'il lui est arrivé une fois en sa vie de se tromper, quel est l'homme sur la terre auquel on doit ajouter foi ? Notre Philosophe consentiroit-il à être jugé selon cette règle ?

S. Justin prétend avoir vu les restes des petites Maisons où furent enfermés les soixante & douze Interprètes dans le Phare d'Egypte du temps d'Hérode. On ne peut pas accuser plus injustement S. Justin. 1°. Il ne parle point d'Hérode, mais de Ptolémée ; ce seroit un anachronisme de 200 ans. 2°. Il raconte de bonne foi qu'il a vu dans l'Isle du Phare, des vestiges qu'on lui a dit être

être des restes des cellules où furent enfermés les 72 Interprètes (a) ; il cite en témoignage du fait Philon , Josèphe , plusieurs autres Historiens , le récit des gens du Pays qui prétendoient l'avoir ainsi appris par tradition. Il a été trop crédule sur ce point ; mais est-il responsable de l'erreur ? S'il falloit mettre aux Petites-Maisons tous ceux qui se laissent tromper par des faussetés , combien de lecteurs abusés par les assertions hardies de notre Philosophe seroient dans le cas !

Il passe à S. Irenée , qu'il traite aussi mal que S. Justin : mais entre ces deux Peres de l'Eglise il y avoit d'autres témoins à citer pour l'authenticité de l'Apocalypse. Eusebe nous apprend que Théophile , Evêque d'Antioche ; & Mériton , Evêque de Sardes , qui étoient à peu près contemporains de S. Justin , ont attribué comme lui cette révélation à S. Jean , & en ont fait usage pour prouver les dogmes de la foi chrétienne (b).

S. Irenée qui vient après , & qui croyoit aussi le règne de mille ans , dit qu'il a appris d'un vieillard que S. Jean avoit fait l'Apocalypse. Nouvelle imposture du Philoso-

(a) Cohort. ad Græcos , n. 13.

(b) Euseb. Hist. l. 4, c. 23 & 25.

phe. S. Irénée a cité cinq fois dans ses ouvrages l'Apocalypse sous le nom de S. Jean, mais non pas sur la simple autorité d'un vieillard. Il dit seulement qu'il a entendu un Prêtre ou un ancien, faire la comparaison des figures du Vieux Testament avec ce qui est arrivé dans le Nouveau, & des Plaies d'Égypte avec celles dont parle S. Jean dans l'Apocalypse (a); comparaison qui n'a aucun rapport avec l'authenticité du Livre.

On a reproché à S. Irénée, poursuit l'Auteur, d'avoir écrit qu'il ne doit y avoir que quatre Évangiles, parce qu'il n'y a que quatre parties du monde & quatre vents cardinaux, & qu'Ézéchiel n'a vu que quatre animaux : il appelle ce raisonnement, une démonstration. Ceux qui font ce reproche ne montrent pas un grand discernement. 2°. Le terme de démonstration dans le style de S. Irénée, ou plutôt de son Traducteur, ne signifie point ce que nous entendons ordinairement par-là, c'est-à-dire, un raisonnement qui porte avec soi l'évidence & la conviction; il signifie seulement une preuve en général, une raison ou une explication, *ostensio, declaratio*; c'est le titre de plusieurs chapitres dans S. Irénée.

(a) *Adv. Hær. l. 4, c. 50.*

2°. L'allusion que ce Pere a remarquée entre les quatre Evangiles & les quatre animaux vus par Ezechiel, a été adoptée chez toutes les Nations ; & cet emblème est fort indifférent. 3°. Ce n'est point sur cette allégorie que S. Irenée a fondé l'authenticité des quatre Evangiles, mais sur l'aveu forcé des hérétiques mêmes, qui sont contraints de leur rendre hommage, quoiqu'ils y voient la condamnation de leurs erreurs (a). La preuve est invincible, & il en résulte que S. Irenée ne croyoit point aux Evangiles apocryphes. 4°. Quand S. Irenée auroit tort dans tout ce chapitre, qu'est-ce que cela prouveroit contre le témoignage qu'il rend à l'Apocalypse ?

Clément d'Alexandrie, selon notre Auteur, ne parle dans ses *Electa*, que d'une *Apocalypse de S. Pierre*, dont on faisoit très-grand cas. Il y a une affectation singulière à citer les *Electa* de S. Clément d'Alexandrie, qui ne sont que des fragmens d'ouvrages que nous n'avons plus, & à passer sous silence les ouvrages que nous avons. Dans le *Pédagogue* (b), S. Clément cite la description de la Jérusalem céleste dont nous avons parlé, & dans les *Stromates* (c),

(a) *Adv. Her.* l. 3, c. 11.

(b) L. 2, c. 12.

(c) L. 6, c. 5.

il fait mention de l'Apocalypse sous le nom de S. Jean , *ut dicit Joannes in Apocalypsi.* Ne sera-t-on pas édifié de la bonne foi de l'Auteur ?

Tertullien , dit-il , grand partisan du règne de mille ans , prétend que la Jérusalem céleste commençoit déjà à se former dans l'air , qu'on l'avoit vu pendant 40 jours de suite à la fin de la nuit. Nous ne disconvenons point que Tertullien n'ait répété cette fable sur la foi de gens suspects , & qu'il n'ait été trop crédule en ce point (a) ; mais quand il s'est agi de prouver l'authenticité de l'Apocalypse , il a été plus circonspect : il s'est appuyé du témoignage des Evêques dont la succession remontoit jusqu'à S. Jean. Nous avons , dit-il , des Eglises que S. Jean a formées lui-même ; quoique Marcion rejette son Apocalypse , la suite des Evêques qui remonte jusqu'à l'origine , en reconnoît S. Jean pour Auteur (b).

Origène , dans sa préface sur l'Evangile de S. Jean & dans ses Homélies , cite les oracles de l'Apocalypse , mais il cite également les vers des Sybilles. Fausse assertion ; Origène ne cite point les vers des Sybilles. Loin d'y ajouter aucune foi , Origène nous

(a) Contre Marcion., l. 3, c. 23.

(b) Ibid., l. 4, c. 5.

apprend qu'il y avoit plusieurs Chrétiens qui ne vouloient pas que l'on s'en servît, qui appelloient même Sybillistes, ceux qui les citoient (a).

Voilà où se réduisent les moyens dont notre Philosophe fait usage pour affoiblir le témoignage des Peres de l'Eglise qui ont attribué l'Apocalypse à S. Jean; on voit combien ils sont graves, solides, honnêtes. Nous n'ajouterons pas ici les autres autorités qu'il a supprimées; on peut les voir dans Calmet. Venons aux objections.

S. Denis d'Alexandrie, qui écrivoit vers le milieu du troisième siècle, dit dans un de ses fragmens conservé par Eusebe, que presque tous les Docteurs rejettoient l'Apocalypse comme un Livre destitué de raison; que ce Livre n'a point été composé par S. Jean, mais par Cerinthe, lequel s'étoit servi d'un grand nom pour donner plus de poids à ses rêveries. Citation infidelle. S. Denis dit que, quelques-uns étoient de ce sentiment, mais il ne dit point que c'étoit presque tous les Docteurs. En second lieu il n'étoit point de leur avis: Pour moi, dit-il, je pense que cet ouvrage est d'un homme saint & divinement inspiré, quoique j'aye plus de répugnance à croire qu'il soit de l'Apôtre S. Jean

(a) Contre Celsus, l. 5, page 272. Edit. de Cambridge.

dont nous avons un *Evangile* & une *Lettre* (a). Ce témoignage est plutôt une preuve qu'une objection. Comme la témérité de nos adversaires s'accroît de jour en jour, on vient d'écrire dans *l'Épître aux Romains*, que *l'Apocalypse de Cerinthe est ridiculement attribué à Jean* (b). On voit comme ce reproche est fondé.

Le Concile de Laodicée tenu en 360, ne compte point l'Apocalypse parmi les Livres canoniques. Il étoit bien singulier, dit l'Auteur, que *Laodicée qui étoit une Église à qui l'Apocalypse étoit adressée, rejetât un trésor destiné pour elle, & que l'Évêque d'Ephèse qui assistoit au Concile, rejetât aussi ce Livre de S. Jean enterré dans Ephèse*. Ce raisonnement n'est qu'un sophisme. Le Concile de Laodicée ne compte point l'Apocalypse parmi les Livres canoniques; donc l'Évêque de Laodicée & celui d'Ephèse rejettoient ce Livre. Fausse conséquence. Pour que le Concile fût fondé à mettre un Livre au nombre des Écritures canoniques, ce n'étoit pas assez que l'Église de Laodicée, celle d'Ephèse & quelques autres le reçussent comme venant d'un Apôtre, il falloit qu'il fût regardé comme

(a) Euseb. Hist. l. 7, c. 20.

(b) L'Épître aux Romains, page 34.

tel unanimement par toutes les Eglises, ou du moins par le plus grand nombre. Or l'Apocalypse n'étoit pas encore dans ce cas. Nous avons vu par le témoignage de S. Denis d'Alexandrie, que quelques-uns doutoient de l'authenticité de l'Apocalypse; c'en étoit assez pour ne la point mettre dans le canon des Ecritures. Lorsque l'Eglise a formé ce canon, elle ne s'est point fondée sur le témoignage de quelques Evêques ni sur la croyance particulière de quelques Eglises, mais sur la voix unanime des Eglises ou du moins du très-grand nombre. L'Apocalypse n'y a été comprise que quand tous les témoignages ayant été confrontés & réunis, l'on a vu qu'il ne pouvoit plus y avoir de doute sur son authenticité. Cette confrontation ne pouvoit pas se faire dans un Concile provincial & particulier, tel que celui de Laodicée, qui n'étoit composé que de vingt-deux Evêques.

Quand Tertullien a prouvé l'authenticité de l'Apocalypse par le témoignage suivi des Evêques qui remonte jusqu'à l'origine, il a raisonné en bon Critique: mais quand l'Eglise universelle a prononcé que ce Livre étoit divin & règle de foi, la critique ne suffisoit pas, il falloit encore la croyance du plus grand nombre des Eglises pour appuyer sa décision. C'est une

erreur de croire qu'un Livre authentique & un Livre canonique est la même chose.

Ainsi, quoique l'Épître de S. Barnabé ait été reçue par le plus grand nombre des Docteurs & des Critiques, citée par plusieurs Peres de l'Eglise comme étant de cet Apôtre, l'Eglise ne l'a point mise au rang des Livres canoniques, parce qu'il y a toujours eu du doute sur cet article. Ces réflexions que l'on peut lire dans M. Dupin, au sujet de l'Épître dont nous parlons, sont confirmées par le témoignage d'Eusebe. En faisant le catalogue des Livres sacrés, il met au premier rang les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres de S. Paul, la première de S. Jean & la première de S. Pierre, *voilà, dit-il, ceux sur l'authenticité desquels il n'y a jamais eu aucun doute.* Il place ensuite ceux dont on a douté pendant un temps, & l'Apocalypse est de ce nombre, il finit par ceux que l'on a toujours rejettés (a).

Il étoit visible à tous les yeux, continue notre Philosophe, que S. Jean se remuoit toujours dans sa fosse & faisoit continuellement hausser & baisser la terre; cependant les mêmes personnages qui étoient sûrs que S. Jean n'étoit pas bien mort, étoient sûrs

(a) Euseb. l. 3, c. 25.

aussi qu'il n'avoit pas fait l'Apocalypse. Qui sont donc ces personnages ? y en a-t-il un seul dans toute l'antiquité, avant l'hérétique Marcion, qui ait osé l'affirmer ? En insistant de nouveau sur une fausseté ; ce n'étoit point la peine d'y joindre une circonstance ridicule que l'on a tirée de Bayle (a). S. Augustin dans son Commentaire sur le dernier chapitre de S. Jean, dit que quelques personnes venues d'Ephèse, lui avoient raconté qu'on voyoit hauffer & baisser la terre sur le tombeau de cet Apôtre. C'étoit une fable : mais qu'a-t-elle de commun avec le Concile de Laodicée, tenu cent ans auparavant, ni avec l'authenticité de l'Apocalypse ?

Mais ceux qui tenoient pour le règne de mille ans furent inébranlables dans leur opinion. Autre infidélité de l'Auteur. Il veut nous persuader que ce sont les partisans du règne de mille ans, ou les Millénaires, qui ont fait recevoir l'Apocalypse. Tout au contraire, cette hérésie étoit la principale cause qui inspiroit du doute à plusieurs sur l'authenticité de ce Livre. On y voyoit des passages qui sembloient favoriser l'erreur ; il n'a été regardé unanimement comme canonique que quand elle

(a) Dictionn. crit. au mot S. Jean. Rem. A.

a été à peu près éteinte. Notre Critique est heureux en conjectures.

Sulpice-Sévère, dit-il, dans son-Histoire sacrée, Livre 9., traite d'insensés & d'impies ceux qui ne reçoivent pas l'Apocalypse. Mais il faut faire attention que Sulpice-Sévère écrivoit près de soixante ans après le Concile de Laodicée; pendant cet intervalle, la question de l'authenticité de l'Apocalypse avoit pu s'éclaircir; ceux qui refusoient encore alors de la recevoir, étoient plus repréhensibles que ceux qui avoient vécu un siècle auparavant. On se souviendra que Sulpice-Sévère n'étoit pas Millénaire.

Enfin, conclut l'Auteur, après bien des doutes, après des oppositions de Concile à Concile, l'opinion de Sulpice-Sévère a prévalu. Fausseté criante que ces prétendues oppositions de Conciles, on ose défier l'Auteur d'en citer un seul qui ait formellement décidé que l'Apocalypse n'étoit pas de S. Jean: a-t-il pu se persuader qu'il ne seroit pas démenti sur tant de faits hasardés?

Peu nous importe que plusieurs Auteurs modernes aient cru voir dans ce Livre l'Histoire de leur siècle; mais il y a de l'indécence à dire que les déclamations éloquentes de M. Bossuet lui ont fait plus d'honneur que son Commentaire sur l'A-

pocalypse. Ce grand homme n'a-t-il écrit que des déclamations éloquentes? Son Discours sur l'Histoire universelle & ses Ouvrages Théologiques vivront au moins aussi long-temps que ceux de l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*.

A T H É E, A T H É I S M E.

Il seroit trop long de suivre exactement les menus détails dont cet article est rempli, on se contentera de relever ce qui mérite le plus d'attention. L'Auteur veut prouver d'abord que dans tous les siècles l'on a soupçonné mal-à-propos d'Athéisme plusieurs personnages qui ne le méritoient pas. Avant d'examiner les faits, il convient de sçavoir quelle idée l'on a communément attachée au nom d'Athée dans les différens tems.

Chez les Grecs & chez les Romains, l'on donnoit ce nom à quiconque n'adoroit pas les Dieux d'Athènes & de Rome. Un Philosophe qui auroit eu le courage de professer publiquement l'unité de Dieu & d'attaquer ouvertement le Polythéisme, auroit été accusé d'Athéisme. On sçait que les Juifs & les Chrétiens furent regardés par les Payens comme deux Sectes d'Athées. Rien de si faux; rien de si absurde que ce préjugé.

Partout où le Christianisme est devenu la Religion dominante, on a communément traité d'Athées non-seulement ceux qui enseignoient publiquement qu'il n'y a point de Dieu, cette odieuse espèce d'hommes a toujours été rare, mais encore quiconque ne montrait ni crainte ni respect pour Dieu & attaquoit la Religion publique. Notre Auteur paroît en avoir conçu la même idée, lorsqu'il a dit que *Dieu n'existe pas pour celui qui ne craint ni n'espere rien de lui (a)*.

A-t-on violé la justice en punissant ces Docteurs téméraires? Qu'un Philosophe pense intérieurement comme il lui plaira sur la Divinité, sans publier ses sentimens, sans chercher à faire des Profélytes, personne ne sera tenté de l'inquiéter; mais s'il parle hautement, s'il dogmatise, s'il écrit contre le culte autorisé par les loix, la Police sans doute est en droit de le châtier comme ennemi de la société. L'Auteur ne peut en disconvenir, sans désavouer ses propres principes; nous le verrons bientôt.

Un Ecrivain assez connu distingue trois sortes d'Athées: Les uns vous disent nettement qu'il n'y a point de Dieu & le pen-

(a) Page 63.

sent ; ce sont les vrais Athées. Si l'on en peut juger par les divers écrits publiés depuis peu, jamais ils n'ont été aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui. D'autres ne savent qu'en penser, & décideroient volontiers la question à croix ou pile ; ce sont les Athées sceptiques, c'est-à-dire, qu'ils ne s'en embarrassent guères, & qu'ils vivent comme les premiers. D'autres en plus grand nombre voudroient qu'il n'y en eût point, font semblant d'en être persuadés, & vivent comme s'ils l'étoient : *ce sont*, dit-il, *les fanfarons du parti* (a). Cette espèce est sans doute la plus détestable, mais les deux autres ne valent guères mieux.

Nous n'avons aucun intérêt d'examiner la cause d'Anaxagore & d'Aristote accusés d'Athéisme ; il ne nous reste rien du premier, les écrits du second ne sont pas fort clairs ; la condamnation de Socrate nous touche davantage. *Aristophane*, dit-on, *est le premier qui accoutuma les Athéniens à regarder Socrate comme un Athée ; c'est lui qui prépara de loin le poison dont des Juges infâmes firent périr l'homme le plus vertueux de la Grèce.* Ce fait est encore très-doux. Le P. Brumoi qui l'a examiné avec

(a) Pensées Philos. n. 22.

soin, a montré que la représentation de la Comédie des Nuées précéda de plus de vingt ans le procès intenté à Socrate (a). La vraie cause de sa condamnation fut le génie hautain, jaloux, malin, pétulant du peuple d'Athènes; il ne pouvoit souffrir un censeur aussi sévère que Socrate.

A Dieu ne plaise que l'on entreprenne de justifier Aristophane! Il étoit Poète, railleur, méchant, libertin, calomniateur, impudent: n'eût-il pas été plus prudent à notre Auteur de ne point se charger d'instruire son procès?

Les Romains, dit-il, bien plus sages que les Grecs, n'ont jamais persécuté aucun Philosophe à cause de ses opinions. Cependant il est certain qu'ils les ont souvent chassés; si l'on en usoit de même aujourd'hui, pense-t-on qu'ils se louassent beaucoup de cette modération Romaine?

Ce seroit perdre le temps que de s'arrêter aux accusations intentées contre le Chancelier de Lhôpital & contre Théodore de Bèze, elles ne méritent aucune attention: le procès de Vanini est plus sévère.

Il faut que notre Auteur ait eu quelque raison secrète pour prendre la dé-

(a) Théâtre des Grecs, tome 5.

fenſe d'une ſi mauvaiſe cauſe. *Vanini*, ſelon lui, n'étoit point *Athée*, il étoit précifément tout le contraire: il prétend le prouver; 1°. par la définition que ce railonneur a donnée de Dieu; 2°. parce qu'il ſoutenoit le ſentiment d'*Averroës*; 3°. par le diſcours qu'il fit ſur la Providence en préſence de ſes Juges. Nous examinerons la force de ces preuves.

Peut-on ſe perſuader que *Vanini* ſoit un Auteur fort orthodoxe, quand on ſçait qu'il ſe fit chaffer de toutes les villes où il ſe mêla d'enseigner, de Lyon, de Gènes, de Paris, qu'il fut emprisonné en Angleterre, qu'avant ſon ſupplice pluſieurs de ſes Livres avoient déjà été brûlés par Arrêt. Ceux qui ont entrepris de le juſtifier, ont-ils détruit ces faits? Il reſte encore un de ſes Ouvrages intitulé: *Des admirables ſecrets de la Nature, Reine & Divinité des mortels*, in-8°. écrit en Latin. Ce titre ſeul fait ſa condamnation.

Notre Auteur avoue qu'il étoit libre dans ſes écrits comme dans ſa conduite, libre en effet juſqu'au plus groſſier libertinage. Il eut la fantaïſie de ſe faire Moine, & ſe fit bientôt chaffer de ſon Monaftere pour ſes mœurs déréglées.

Vanini a parlé pluſieurs fois de Dieu d'une manière orthodoxe. Mais on ſçait

que, tandis qu'il professoit le Christianisme en public ; il enseignoit l'Athéisme en particulier ; ce manège hypocrite & fourbe est justement ce qui l'a rendu plus odieux. Il suivoit en quelque chose les sentimens d'Averroës : mais Cardan & Pomponace étoient aussi ses Auteurs favoris. Que l'on juge si à cette école Vanini avoit puisé des opinions bien saines.

Nous verrons dans un moment que , selon les principes mêmes de notre Auteur , Averroës étoit Athée ; excellent moyen pour justifier son disciple ! Il regarde comme Athées tous ceux qui ne craignent ni n'espèrent rien après cette vie : or Averroës étoit de ce nombre , puisqu'il croyoit que l'ame mouroit avec le corps (a).

Il ne faut donc pas s'étonner si les Juges de Vanini furent peu touchés du discours qu'il fit sur la Providence en subissant son interrogatoire ; on sçavoit par des expériences réitérées qu'il changeoit de langage selon les circonstances , que les déguisemens ne lui coûtoient rien , qu'il ne laissoit connoître ses véritables sentimens que lorsqu'il étoit en liberté.

Que Vanini ait été intérieurement Athée ou qu'il ne l'ait pas été , ce n'est point-là de-

(a) Bayle, *Dict. crit. art. Averroës, Rem. H.*

quoil s'agit : la question est de sçavoir s'il avoit professé l'Athéisme dans des conférences particulieres & dans ses Ouvrages ; or c'est ce qu'on ne peut nier sans démentir des témoins oculaires & des monumens qui subsistent encore. Ce ne sont point les sentimens intérieurs de Vanini que les Juges ont voulu punir , ce sont ses enseignemens & sa doctrine : dès qu'ils étoient pernicieux à la société , leur Auteur n'ayant pas voulu se corriger , a mérité le dernier supplice. En vain ceux qui se sentent complices de son crime veulent en faire l'apologie.

Bayle avoit avancé dans ses Pensées diverses , que Vanini étoit un homme de mœurs très-règlées , & qu'il avoit été martyr de son opinion philosophique ; on lui a montré que l'un & l'autre de ces faits étoient également faux , & il a été forcé d'en convenir.

Nous ne justifierons point les opinions du P. Hardouin qui trouvoit par-tout des Athées ; ses principes n'ont séduit personne. La docilité avec laquelle il les a rétractés , est une belle leçon pour les Philosophes qui s'égarent ; mais il en est peu qui ayent le courage de l'imiter.

Notre Critique passe à l'examen d'un autre paradoxe de Bayle , *qu'une société d'Athées pourroit subsister* , & il entreprend de

le soutenir. Le singulier, c'est qu'en reprochant une contradiction aux adversaires de Bayle, il y tombe lui-même sans s'en apercevoir. Nous ne tarderons pas de le montrer.

Je ne sçais, dit-il, comment M. Bayle a pu oublier un exemple frappant qui auroit pu rendre sa cause victorieuse. Voyons ces exemples; car il en apporte plusieurs.

Les Loix de Moïse, il est vrai, n'enseignoient point une vie à venir, mais les Juifs craignoient les peines temporelles, & ce frein étoit très-puissant. Remarquons d'abord l'affectation. L'exemple des Juifs est totalement étranger à la question; puisque loin d'être Athées, ils étoient, de son aveu, les plus religieux de tous les hommes. D'ailleurs il suppose une fausseté; nous avons prouvé le contraire dans le cours de cet Ouvrage (a). Il est même impossible d'admettre une Providence pour cette vie sans l'admettre pour l'autre.

Mais chez les Gentils, poursuit-il, plusieurs Sectes n'avoient aucun frein; les Sceptiques doutoient de tout; les Académiciens suspendoient leur jugement sur tout; les Epicuriens étoient persuadés que la Divinité ne pouvoit se mêler des affaires des hommes;

(a) Apologie, c. 8, §. 31.

Et dans le fond ils n'admettoient aucune Divinité. Ils étoient convaincus que l'ame n'est point une substance, mais une faculté qui naît & qui périt avec le corps; par conséquent ils n'avoient aucun joug que celui de la morale & de l'honneur. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient de véritables Athées; car les Dieux n'existoient pas pour des hommes qui ne craignoient ni n'espéroient rien d'eux. Le Sénat Romain étoit donc réellement une assemblée d'Athées du temps de César & de Cicéron.

1°. Ceci est une contradiction formelle avec ce qu'enseigne notre Philosophe, article *Religion*, deuxième question, que tous les Philosophes *Babyloniens, Persans, Egyptiens, Scythes, Grecs & Romains*, admettent un Dieu suprême rémunérateur & vengeur. Voilà cependant trois Sectes bien connues qu'il en faudroit excepter; on pourroit même, selon les principes du Philosophe, y joindre encore les Stoïciens qui ne croyoient point d'autre vie. Mais c'est le privilège de la Philosophie moderne de se contredire à chaque instant.

2°. Supposons pour un moment la vérité de tous ces faits, que plusieurs Sectes de Philosophes Grecs, que tous les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient Athées; donc une société d'Athées peut subsister:

la conséquence est évidemment fautive. Il faut conclure seulement, donc des Athées peuvent subsister dans une société où le peuple a une Religion. Les Philosophes, les Sénateurs, les Chevaliers, faisoient-ils une société particulière, distinguée du peuple d'Athènes & de Rome ?

Quand on demande si une société d'Athées peut subsister, il est clair que l'on parle d'une société dont tous les membres sans exception seroient Athées, grands & petits, hommes & femmes, peuple & Magistrats; & jamais il n'y en a eu de telle dans le monde. Les Athées les plus décidés, les Philosophes les plus incroyables, se trouvent très-bien de vivre avec des gens qui ont une Religion. Dans le temps même qu'ils l'outragent & la calomnient, ils lui doivent la sécurité & le bien-être dont ils jouissent. Le meilleur moyen de les punir seroit de les réunir & de les obliger à vivre ensemble; on verroit alors si des hommes qui ne croient rien, sont fort propres à vivre en société.

Il n'est donc pas vrai que les adversaires de Bayle soient tombés en contradiction, quand ils ont soutenu qu'une société d'Athées ne pouvoit subsister, & que le Gouvernement de la Chine étoit Athée. Quand même l'Empereur, les Mandarins, & tous

les Lettrés de la Chine seroient Athées, ils ne font pas une société séparée du peuple ; & le peuple de la Chine n'est point Athée : il a une Religion , quoique fausse ; il croit une autre vie.

3°. Les faits avancés par notre Philosophe sont-ils exactement vrais ? Les Académiciens & les Sceptiques doutoient ou faisoient semblant de douter de tout dans leurs Ecoles ; mais ils ne doutoient plus de rien dans la société. Jamais un Philosophe ne fut assez fou pour enseigner dans sa famille qu'il étoit douteux si son épouse lui devoit la fidélité, son fils l'obéissance, son ami le secret, son esclave la soumission : Epicure adoroit Jupiter, ses disciples fréquentoient les Temples ; ils étoient plus religieux à l'extérieur que les Philosophes d'aujourd'hui, sans cela on les eût lapidés. Or il n'est pas question de savoir si des Athées peuvent vivre dans une société où ils sont forcés de démentir continuellement leurs principes, mais s'ils seroient sociables dans le cas où ils seroient libres d'agir conséquemment.

Quand on dit que ces Philosophes n'avoient aucun joug que celui de la morale. & de l'honneur, on se trompe encore, puisqu'ils étoient coutraints de plier sous le joug de la Religion publique. D'ailleurs

on devroit nous apprendre ce que c'est que *la morale* parmi des Athées, & sur quoi elle seroit fondée.

Les Sénateurs, les Chevaliers Romains ne croyoient ni les Dieux ni les Enfers, ils n'attendoient rien après cette vie, ils entendoient dire de sang froid que *la mort n'est rien, &c.* Mais le publioient-ils dans les assemblées du peuple? étoient-ils moins zélés à maintenir la Religion de l'Etat? Il en étoit des Grands de Rome comme des Philosophes parmi nous; ils ne vouloient point de Religion pour eux; mais ils en vouloient une pour les autres; ils comprennoient très-bien que sans ce lien salutaire leur rang, leur fortune, leur vie ne tenoit plus à rien. Ils professoient donc hautement par leur conduite la nécessité d'une Religion pour maintenir la société.

4°. Croirons-nous que les Esprits-forts de Rome ou de la Grèce étoient plus constants & plus intrépides que ceux qui parlent aujourd'hui si haut parmi nous? Il en est peu qui persévèrent jusqu'à la mort; à ce moment décisif, plusieurs deviennent dévots & timides à l'excès. Ainsi Socrate expirant, avec toute sa philosophie, ordonne à Criton de sacrifier un coq à Esculape. Est-il étonnant que des hommes si peu d'accord avec eux-mêmes soient

quelquefois sociables? Otez pour un moment la vanité, les passions, l'entêtement de parti, l'esprit de contradiction, tous nos Philosophes Athées, Matérialistes, Fatalistes, Sceptiques, Pyrrhoniens, seront les meilleurs gens du monde.

Voilà comment les exemples cités par notre Auteur rendent victorieuse la cause qu'il soutient; au lieu d'apporter de meilleurs preuves que Bayle, il n'a fait que raisonner un peu plus mal. Bientôt il rétractera encore tout ce qu'il vient de dire.

Bayle, dit-il, examine ensuite si l'Idolâtrie est plus dangereuse que l'Athéisme; si c'est un crime plus grand de ne point croire à la Divinité que d'avoir d'elle des opinions indignes: il est en cela du sentiment de Plutarque; il croit qu'il vaut mieux n'avoir nulle opinion, qu'une mauvaise opinion. Mais n'en déplaise à Plutarque, il est évident qu'il valoit infiniment mieux pour les Grecs de craindre Cérès, Neptune, Jupiter, que de ne rien craindre du tout; il est clair que la sainteté des sermens est nécessaire, & qu'on doit se fier davantage à ceux qui pensent qu'un faux serment sera puni, qu'à ceux qui pensent qu'ils peuvent faire un faux serment avec impunité. Il est indubitable que dans une ville policée il est infiniment plus utile d'avoir une Religion, même mauvaise, que de n'en point avoir du tout.

Cela est au mieux. Et comme des Athées n'auroient point de Religion du tout, il est clair qu'ils ne craindroient rien, qu'ils ne pourroient compter ni sur la sainteté des sermens, ni sur aucun engagement mutuel. Ils n'auroient entr'eux d'autre lien que l'intérêt actuel; or l'intérêt particulier étant plus puissant sur tous les hommes que l'intérêt public, il est par lui-même une source de divisions, & non pas un lien de société, sur-tout lorsqu'il n'y a aucun frein pour le retenir.

Après cette déclaration, voudroit-on nous dire comment une société d'Athées pourroit subsister, & pourquoi l'on fait mal de punir les Athées?

L'Auteur des *Pensées Philosophiques* avoit réchauffé le sophisme de Bayle & de Plutarque, il a été réfuté dans l'*Esprit des Loix* (a) & ailleurs.

Bayle, selon notre Philosophe, *devoit plutôt examiner quel est le plus dangereux du Fanatisme ou de l'Athéisme. Le Fanatisme, dit-il, est certainement mille fois plus funeste; car l'Athéisme n'inspire point de passion sanguinaire, mais le Fanatisme en inspire, l'Athéisme ne s'oppose pas aux crimes, mais le Fanatisme les fait commettre.*

(a) L. 24, c. 2.

J'ose soutenir au contraire que l'Athéisme est mille fois plus funeste que le Fanatisme; 1°. c'est l'opinion de Montesquieu dans l'endroit cité, & il la prouve. C'est le sentiment de l'Auteur d'*Emile* dont nous avons fait usage ailleurs (a); il l'a confirmé par de nouvelles raisons. Enfin c'est la thèse qui est soutenue dans l'*Homélie sur l'Athéisme*, que l'on soupçonne être de la même main que le *Dictionnaire Philosophique*; l'Auteur répond même aux objections que l'on fait ici. Nous rapporterons ses paroles. N'y a-t-il pas lieu d'admirer combien nos Philosophes sont constans dans leurs principes?

2°. Qu'est-ce que le Fanatisme? c'est sans doute le zèle de Religion poussé à l'excès. Qu'est-ce qui le rend excessif? les passions auxquelles il sert de prétexte, la jalousie, l'intérêt, l'ambition, l'orgueil, la vengeance. Tout le mal qu'il peut faire alors vient donc originairement des passions: or l'Athéisme lâche la bride à toutes les passions humaines, & en s'appant la Religion, il brise le lien le plus capable de les retenir. Parce qu'un Prisonnier furieux s'est servi de ses fers pour assommer son camarade, dira-t-on qu'il auroit été moins

(a) Déisme réfuté par lui-même, Lettre 6.

redoutable. s'il n'eût pas été enchaîné?

3°. Le Fanatisme n'a lieu que lorsque les esprits sont d'ailleurs en fermentation ; c'est une fièvre passagere, dont les accès ne scauroient être fréquens, & qui s'affoiblit par ses propres efforts ; l'Athéisme est un poison lent qui détruit le principe de l'esprit social, & dont les effets sont incurables.

L'Athéisme, dit-on, n'inspire point de passion sanguinaire. Soit. Mais si un homme naturellement ambitieux & sanguinaire étoit encore Athée, concevons-nous de quoi il seroit capable ; & ce que l'on auroit à redouter d'un tel monstre ? *Le Fanatisme en inspire.* Point du tout encore une fois, les passions subsistent sans lui ; le Fanatisme n'en est que l'effet & l'instrument. Si les hommes étoient sans passion, il n'y auroit jamais de Fanatisme, & l'on n'abuseroit jamais de la Religion.

Hobbes & Spinoza ont mené une vie tranquille & innocente. Cela est fort étonnant en vérité ! de simples Particuliers réduits à dissimuler leurs véritables sentimens, souvent à se cacher & à trembler sur leur sort ; pouvoient-ils être tentés de mettre l'Europe en combustion ? Hobbes & Spinoza étoient d'ailleurs des génies paisibles, des caracteres modérés ; leurs écrits ne respi-

rent point l'aigreur ni la haine contre la Religion & contre ceux qui la professent ; ils ne sonnent point le tocsin comme ceux des Philosophes d'aujourd'hui (a). Si ces nouveaux Docteurs étoient armés du glaive, ils renouvelleroient contre l'Eglise les excès de Dioclétien & de Néron.

On nous répète continuellement que le Fanatisme a inondé de sang la France, l'Angleterre, la Hollande. Ce n'est point le Fanatisme, c'est la raison d'Etat bien ou mal entendue. Nous avons démontré ce point dans un autre Ouvrage (b).

Quand l'objection seroit vraie, que s'en suivroit-il ? des hommes ambitieux, brouillons, vindicatifs, armés d'un faux zèle de Religion, ont causé les plus grands desordres ; donc s'ils avoient été Athées ils auroient fait moins de mal. Peut-on ne pas sentir le ridicule de cette conséquence ?

Présentons encore l'argument d'une autre manière. Il est moins dangereux pour un Etat quelconque, d'avoir deux ou trois Philosophes qui enseignent tranquillement l'Athéisme dans leur cabinet, que d'avoir à la tête des affaires des Fanatiques armés

(a) Dans l'Épître aux Romains, on prêche au peuple de Rome la révolte contre son Souverain légitime.

(b) Réponses aux Conseils raisonnables, n. 3 & 4.

d'un faux zèle. Cela est incontestable : donc en général l'Athéisme est moins pernicieux que le Fanatisme. Est-ce-là raisonner ? Pour juger des effets que deux vices sont capables de produire, il faut les placer dans les mêmes circonstances. Un Athée qui écrit des absurdités dans son cabinet, peut être un homme sans conséquence : mais un Politique ambitieux & puissant qui seroit Athée, seroit capable de mettre l'univers en combustion, sur-tout s'il avoit à ses gages une armée des ses semblables : le Philosophe lui-même va nous en faire l'aveu.

Le Sénat de Rome, dit-il, étoit presque tout composé d'Athées, de théorie & de pratique, c'est-à-dire, qui ne croyoient ni à la Providence ni à la vie future ; ce Sénat étoit une assemblée de Philosophes, de voluptueux & d'ambitieux, tous très-dangereux & qui perdirent la République. Voilà donc la merveille qu'opérèrent la Philosophie & l'Athéisme, ils perdirent la République ; & l'on sçait combien il fallut répandre de sang, pour en détruire jusqu'aux derniers restes. Qu'auroit pu faire de pis le Fanatisme le plus fougueux ?

Je ne voudrois pas, continue-t-il, avoir affaire à un Prince Athée, qui trouveroit son intérêt à me faire piler dans un mortier ; je suis bien sûr que je serois p. Je

ne voudrois pas, si j'étois Souverain, avoir affaire à des Courtisans Athées, dont l'intérêt seroit de m'empoisonner; il me faudroit prendre au hasard du contrepoison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur & vengeur, soit profondément gravée dans tous les esprits. Assurément cela est nécessaire; sans cette idée, il n'est plus de principe de morale, plus de force dans les loix, plus de sûreté dans les engagements, plus de lien dans la société. Et après un aveu aussi clair, on soutient qu'une société d'Athées pourroit subsister! Charmante société, où le Prince fera piler ses sujets, où les Courtisans empoisonneront leur Souverain! Que la Philosophie accorde tout cela si elle peut.

Il est absolument nécessaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprême, rémunérateur & vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. De quel crime se rendent donc coupables les Philosophes téméraires qui travaillent à étouffer cette idée dans tous les esprits, qui enseignent que nous ne sommes pas certains par la raison si nous avons une ame; que la liberté est un mot vuide de sens; que la doctrine, contraire à celle du Destin, est ab-

rifer l'Epicuréisme, que d'enseigner expressement que *nous n'avons aucune preuve par la raison, que notre amè existe (a)*? N'est-ce pas attaquer le dogme de la Providence, que d'affirmer que tout dans l'univers est un chaînon de la grande chaîne du Destin (b); que la doctrine opposée, à celle du Destin est absurde (c); que la liberté d'indifférence est un mot vuide de sens; qu'un homme n'est pas libre autrement que son chien (d)? N'est-ce pas donner à conclure que l'homme ne sera pas plus récompensé ou puni dans une autre vie que les brutes? Dieu qui conduit tout l'univers par des loix générales (e), Dieu qui est l'ame de l'homme (f) & dont nous ne sommes que la machine (g), Dieu qui nous fait vouloir nécessairement en conséquence des idées qu'il nous a données (h), peut-il nous punir d'une action dont il est le seul auteur?

Notre Philosophe prétend qu'il y a moins d'Athées aujourd'hui que jamais, depuis que

(a) Art. Ame.

(b) Chaîne des Evénemens, page 165.

(c) Destin, page 164.

(d) Liberté, tome 2, page 99.

(e) Catéchisme du Japonois, page 145.

(f) Art. Bêtes: le Philosophe qui a dit *Deus est anima brutorum*, avoit raison, mais il devoit aller plus loin, page 79.

(g) Catéchisme Chinois, page 113.

(h) Liberté, page 99.

les Philosophes ont reconnu qu'il n'y a aucun être végétant sans germe, aucun germe sans dessein, &c. & que le bled ne vient point de pourriture. L'Auteur des *Pensées Philosophiques* a dit la même chose (a); mais le fait n'est pas plus vrai pour cela. Selon la notion qu'a donnée notre Auteur, les Athées de théorie & de pratique sont ceux qui ne croient ni à la Providence ni à la vie future. Or combien de Mécréans, de Matérialistes, de Sceptiques, sont aujourd'hui dans ce cas? L'Athéisme n'est-il pas clairement professé dans la *Lettre de Tra-sibule à Leucippe*, dans le *Livre de l'Esprit*, dans les *trois Imposteurs*, dans les *nouvelles Libertés de penser*, dans le *Christianisme dévoilé*, dans les *Œuvres Philosophiques de Hume*? &c. Malgré les sublimes découvertes de Newton & de tant d'autres, le nombre des Athées est donc plus grand aujourd'hui qu'il ne fut jamais, & il ne tient pas à l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* qu'il n'augmente encore; c'est tout le fruit que peut produire la lecture de cet Ouvrage.

Nous terminerons cet article par les réflexions tirées de l'*Homélie sur l'Athéisme*; il est bon d'entendre nos Philosophes ré-

(a) *Pensées Philos.* n. 119.

futer leurs propres principes. Otez aux
 hommes l'opinion d'un Dieu rémuné-
 rateur & vengeur, Sylla & Marius se bai-
 gnent alors avec délices dans le sang de
 leurs Concitoyens. Auguste, Antoine
 & Lépide, surpassent les fureurs de Sylla.
 Néron ordonne de sang froid le meur-
 tre de sa mere. Il est certain que la doc-
 trine d'un Dieu vengeur étoit éteinte
 alors chez les Romains : l'Athéisme do-
 minoit ; & il ne seroit pas difficile de
 prouver par l'Histoire, que l'Athéisme
 peut causer autant de mal que les su-
 perstions les plus barbares. . . . L'Athée
 fourbe, ingrat, calomniateur, Brigand,
 sanguinaire, raisonne & agit conséquem-
 ment, s'il est sûr de l'impunité de la part
 des hommes. Car s'il n'y a point de Dieu,
 ce monstre est son Dieu à lui-même ; il
 s'immole tout ce qu'il desire, ou tout
 ce qui lui fait obstacle : les prieres les
 plus tendres, les meilleurs raisonnemens
 ne peuvent pas plus sur lui que sur un
 loup affamé de carnage. . . . Il est très-
 vraisemblable que l'Athéisme a été la
 philosophie de tous les hommes puissans,
 qui ont passé leur vie dans ce cercle de
 crimes que les imbécilles appellent poli-
 tique, coup d'état, art de gouverner. . . .
 Ne nous effrayons point ici

» qu'il y a eu des Athées vertueux. La
 » Secte d'Epicure a produit de très-hon-
 » nêtes gens : Epicure lui-même étoit un
 » homme de bien , je l'avoue. L'instinct
 » de la vertu , qui consiste dans un tempé-
 » rament doux & éloigné de toute vio-
 » lence , peut très-bien subsister avec une
 » philosophie erronée. Les Epicuriens &
 » les plus fameux Athées de nos jours ,
 » occupés des agrémens de la société , de
 » l'étude & du soin de posséder leur ame
 » en paix , ont fortifié cet instinct qui les
 » porte à ne jamais nuire , en renonçant
 » au tumulte des affaires qui bouleversent
 » l'ame , & à l'ambition qui la pervertit.
 » Il y a des Loix dans la société qui sont
 » plus rigoureusement observées que tou-
 » tes celles de l'Etat & de la Religion.
 » Quiconque a payé les services de ses
 » amis par une noire ingratitude ; quicon-
 » que a calomnié un honnête-homme ;
 » quiconque aura mis dans sa conduite une
 » indécence révoltante , ou qui sera connu
 » par une avarice sordide & impitoyable ,
 » ne sera point puni par les Loix , mais
 » il le sera par la société des honnêtes-gens ,
 » qui porteront contre lui un arrêt irré-
 » vocable de bannissement ; il ne sera ja-
 » mais reçu parmi eux. Ainsi donc un
 » Athée de mœurs douces & agréables ,

» retenu d'ailleurs par le frein que la so-
 » ciété des hommes impose, peut très-bien
 » mener une vie innocente, heureuse, ho-
 » norée. On en a vu des exemples de siècle
 » en siècle, depuis le célèbre Atticus, éga-
 » lement ami de César & de Cicéron, jus-
 » qu'au fameux Magistrat Desbarreaux,
 » qui ayant fait attendre trop long-temps
 » un Plaideur dont il rapportoit le procès,
 » lui paya de son argent la somme dont
 » il s'agissoit.

» On me citera encore, si l'on veut,
 » le Sophiste géométrique Spinosa, dont
 » la modération, le désintéressement & la
 » générosité ont été dignes d'Epictète. Mais
 » mettez ces doux & tranquilles Athées
 » dans de grandes places; jetez-les dans
 » les factions, qu'ils aient à combattre un
 » César Borgia, ou un Cromwel, ou mê-
 » me un Cardinal de Retz; pensez-vous
 » qu'alors ils ne deviendront pas aussi mé-
 » chans que leurs adversaires? Voyez dans
 » quelle alternative vous les jetez; ils se-
 » ront des imbécilles, s'ils ne sont pas des
 » pervers. Leurs ennemis les attaquent par
 » des crimes; il faut bien qu'ils se défendent
 » avec les mêmes armes, ou qu'ils périf-
 » sent. Certainement leurs principes ne
 » s'opposeront point aux assassinats, aux
 » empoisonnemens qui leur paroîtront né-
 » cessaires,

» Il est donc démontré que l'Athéisme
 » peut tout au plus laisser subsister les vertus
 » sociales dans la tranquille apathie de la
 » vie privée ; mais qu'il doit porter à tous
 » les crimes dans les orages de la vie publi-
 » que.

» Une société particulière d'Athées qui
 » ne se disputent rien & qui perdent douce-
 » ment leurs jours dans les amusemens de
 » la volupté , peut durer quelque temps
 » sans trouble ; mais si le monde étoit gou-
 » verné par des Athées , il vaudroit autant
 » être sous l'empire immédiat de ces êtres
 » infernaux, qu'on nous peint acharnés con-
 » tre leurs victimes ».

Dans cette même Homélie on reproche
 aux Théologiens , qu'en annonçant Dieu
 ridiculement , ils répandent l'Athéisme , &
 l'on insinue que s'il y a des Athées au-
 jourd'hui , ce sont eux qui en sont la cause.
 Il n'est pas difficile de sentir le ridicule
 de cette accusation , que l'on a déjà re-
 nouvelée plusieurs fois. 1°. Il y a des Athées
 parmi les Lettrés Chinois ; l'on veut ce-
 pendant que la Religion de ceux-ci soit
 la plus pure de toutes celles que l'on con-
 noît (a). Est-ce encore la Théologie qui
 a enfanté l'Athéisme à la Chine ? 2°. L'Au-

(a) Act. Chine , page 178.

teur avoué qu'il y a des Athées fourbes, ingrats, calomniateurs, brigands, sanguinaires; & malheureusement il y a des hommes nés avec ces mauvaises inclinations: ne suffisent-elles pas pour conduire à l'Athéisme, sans que les Théologiens s'en mêlent? 3°. On reconnoît dans le *Dictionnaire philosophique*, que les Athées sont pour la plupart des Sçavans hardis & égarés, qui raisonnent mal; qui ne pouvant comprendre la création, l'origine du mal & d'autres difficultés, ont recours à l'hypothèse de l'éternité des choses & de la nécessité aveugle (a). Voilà donc encore une cause de l'Athéisme très-indépendante des idées des Théologiens.

Des trois points que vouloit soutenir l'Auteur de l'article que nous venons d'examiner: que Vanini n'étoit point Athée, qu'une société d'Athées pourroit subsister, que l'Athéisme est moins dangereux que le Fanatisme, il n'en est pas un seul sur lequel il n'ait mal raisonné & où il n'ait fourni des preuves contre lui-même.

L'article *Baptême* a été réfuté dans l'Apologie; chap. 9, §. 5.

(a) Art. *Athées*, page 66.

B Ê T E S.

Nous avons déjà vu la meilleure partie de cet article dans celui de l'Arbre; ce n'est qu'un abrégé de Bayle, Dictionnaire Critique, au mot *Rorarius*. L'Auteur prétend réfuter les divers systèmes que les Philosophes ont imaginés sur l'ame des Bêtes; il le fait assez mal & dans des termes très-indécens: il en propose un qui est encore plus absurde que tous les autres.

On demande, dit-il, ce que c'est que l'ame des Bêtes? Je n'entens pas cette question. Un arbre a la faculté de recevoir dans ses fibres la sève qui circule, de déployer les boutons des ses feuilles & de ses fruits; me demanderez-vous ce que c'est que l'ame de cet arbre? il a reçu ces dons; l'animal a reçu ceux du sentiment, de la mémoire, d'un certain nombre d'idées. Qui a fait tous ces dons, qui a donné toutes ces facultés? Celui qui fait croître l'herbe des champs & qui fait graviter la terre vers le soleil.

Souffrez que je vous dise que la comparaison n'est pas juste. Nous concevons très-bien ce que c'est que la végétation; c'est de la matière en mouvement & rien de plus; mais des idées ne font pas du mouvement. La chaleur en dilatant l'air dans

l'intérieur de la terre, le fait nécessairement entrer dans les pores de la racine des plantes qui sont ouverts pour le recevoir. Il y charrie avec lui la vapeur humide & nitreuse dont il est imprégné & dont se forme la sève. Il la fait monter, parce que les tuyaux où elle s'insinue sont conformés de la même manière que les veines du corps humain, & munis de soupapes qui empêchent ce suc nourricier de descendre. Toute cette mécanique se conçoit, sans qu'il soit nécessaire d'en supposer le principe dans l'arbre même; nous comprenons que la cause première de la végétation est extérieure. C'est donc mal s'exprimer que de dire *l'arbre a reçu ces dons*; il a reçu une disposition de ses parties propres au mécanisme dont on vient de parler & qui est un effet des loix générales du mouvement; voilà tout ce que cela signifie.

Il n'en est pas ainsi du sentiment & de l'espèce de connoissance dont les animaux nous semblent doués. La matière ne peut en être la cause; une de ses propriétés essentielles est l'inertie; & l'industrie des animaux ne suit point les loix générales du mouvement. Il faut donc en chercher un autre principe. Quand on demande si les brutes ont une âme & ce que c'est, il est clair que l'on demande si le principe des

opérations de l'animal est en lui ou hors de lui : la question est très-intelligible & très-pertinente.

Vous y répondez, que Dieu lui a donné ces facultés, que *Dieu est l'ame des brutes*. Si la raison pouvoit être satisfaite de cette réponse, il y a long-temps que la contestation seroit finie. Mais il est absurde de dire que Dieu est le principe immédiat des opérations des brutes ; que c'est Dieu qui poursuit un lièvre par les chiens, qui dévore les moutons par les loups, qui siffle par le gosier d'un serin : ce langage n'est ni décent, ni philosophique ; c'est le *Deus ex machinâ*, que l'on a si souvent reproché aux mauvais Philosophes.

D'ailleurs cette opinion ridicule a contre elle la plus forte de toutes les présomptions, celle qui naît du sentiment intérieur. Nous sentons très-bien que le principe de nos opérations est en nous, & non pas hors de nous : l'analogie que nous voyons entre celles des brutes & les nôtres, nous portera toujours à penser qu'elles ont en elles-mêmes aussi bien que nous, le principe de leurs opérations. Je n'ai d'autre fondement pour juger que les autres hommes ont une ame comme la mienne, que la ressemblance que je vois entre leurs actions & les miennes : vous en convenez

vous-même, page 76. Je dois donc juger des animaux par proportion. Toutes les subtilités philosophiques ne contrebalanceront jamais le poids de ce raisonnement; il est dicté par le sens commun.

Nous ne prenons aucun intérêt au sentiment d'Aristote, ni à celui de Descartes, ni à celui d'aucun autre; mais pour avoir droit de les censurer si durement, il faudroit mieux penser & mieux parler qu'eux; c'est ce que vous ne faites pas.

Avant que d'examiner ce qu'est une chose, dites-vous, il faudroit sçavoir si elle existe. Affurément; aussi le faisons-nous. Nous demandons d'abord: Les opérations des animaux ont-elles un principe? Cela n'est pas douteux. Ce principe est-il en eux ou hors d'eux? Il n'y a pas de milieu. Or la ressemblance de leurs opérations avec les nôtres, nous fait juger, sinon avec une certitude entiere, du moins avec une très-grande probabilité, que leurs mouvemens sont spontanés comme les nôtres; que le principe est en eux aussi bien qu'en nous. De-là nous demandons: Qu'est-ce que ce principe auquel on donne le nom d'ame? Rien de plus simple ni de plus régulier que ce procédé.

Selon vous, ce nom d'ame n'est qu'un terme abusif; ainsi on appelle la languette,

la soupape d'un soufflet, l'ame d'un soufflet. Soit ; ne disputons point des termes. Enfin cette ame d'un soufflet, c'est quelque chose, puis que c'est une languette. ou une soupape ; donc l'ame d'une brute est aussi quelque chose : & on demande ce que c'est, ou pour me servir de vos termes, qui fait mouvoir le soufflet des animaux ? Je vous l'ai déjà dit, répondez-vous ; celui qui fait mouvoir les astres. Le Philosophe qui a dit : Deus est anima brutorum, avoit raison ; mais il devoit aller plus loin. Fort bien ; il devoit dire encore que Dieu est l'ame des hommes. Il y auroit bien du malheur, si un homme n'est pas aussi digne qu'une bête d'avoir Dieu pour ame. Cette sublime Philosophie, renouvelée des Grecs, est encore enseignée plus clairement dans le Catéchisme Chinois, & ailleurs.

En effet, si l'on veut raisonner conséquemment selon les principes de l'Auteur, il faut nécessairement en venir à cette absurdité. Dès que l'on ne veut pas s'en tenir au sentiment intérieur, qui nous persuade d'une manière invincible que le principe de nos opérations est en nous, que c'est notre ame, il faut nécessairement nous ranger dans la classe des brutes. Nous sommes comme elles, & comme les arbres, des machines que Dieu fait mouvoir, aux-

quelles il donne le branle par des loix générales, comme aux astres & à toutes les parties de l'univers.

Qui a soutenu ce beau système ? les Stoïciens d'abord ; après les Stoïciens Averroës ; après Averroës Cardan ; après Cardan Spinoza ; après Spinoza, l'Auteur du *Dictionnaire philosophique*, & après l'Auteur du *Dictionnaire philosophique*, personne au monde, s'il n'a perdu le bon sens.

BIEN. SOUVERAIN BIEN.

Le Philosophe prétend que la dispute sur le Souverain Bien, qui a partagé les anciens, étoit absurde ; *autant auroit-il valu, dit-il, demander ce que c'est que le souverain bleu, le souverain marcher, &c.* S'il avoit mieux pris le sens de la question, elle lui auroit paru moins ridicule.

Il n'y a, poursuit-il, ni extrêmes délices ni extrêmes tourmens qui puissent durer toute la vie. Cela est évident, & il n'est pas à présumer que les anciens ne l'aient pas apperçu. Un sentiment trop vif de plaisir, prolongé long-temps, dérange nécessairement nos organes & dégénere en douleur ; un transport de joie fait tomber en défaillance ; une douleur violente nous donne la mort. *Donc le Souverain Bien & le souverain mal sont des chimères.* Oui dans

ce sens ; ni l'un ni l'autre ne peut être un état permanent : mais ce n'est point-là l'état de la question.

L'on demande : Entre les divers états où un homme peut se trouver habituellement dans cette vie , quel est l'état préférable à tous les autres ? Nous le nommerons le Souverain Bien ; & il n'y a là aucun inconvénient. Voilà le véritable objet de la dispute entre les Epicuriens & les Stoïciens ; cela est évident par la fable de Crantor , rapportée par notre Auteur. Il fait comparoître aux jeux olympiques la richesse , la santé , la volupté , la vertu ; chacune demande la pomme ; la dernière seule l'obtient comme de raison. Quoi qu'en dise le Critique , cet Apologue satisfait à la question.

La vertu , dit-il , n'est pas un bien , c'est un devoir ; elle est d'un genre différent , d'un ordre supérieur ; elle n'a rien à voir aux sensations douloureuses ou agréables. La vertu est un devoir sans doute , mais elle cause une satisfaction intérieure , une joie douce & pure. Les Philosophes demandent si cette satisfaction est préférable aux sensations agréables de la volupté , si ce n'est pas même un puissant lénitif dans les sensations douloureuses ? Cette question n'est ni absurde ni inutile , on en peut tirer des

conséquences importantes pour les mœurs. Les Epicuriens soutenoient le parti de la volupté, les Stoïciens celui de la vertu; ces derniers sans doute avoient raison, mais la chaleur de la dispute les entraîna souvent dans des absurdités aussi-bien que leurs adversaires : cela n'est pas étonnant.

L'homme vertueux avec la pierre & la goutte est très-malheureux. D'accord, les Stoïciens avoient tort de contester sur le terme; mais il est moins malheureux que l'homme vicieux dans le même état ou tourmenté par sa conscience. Le persécuteur insolent dans les bras de la volupté est très-heureux. Oui, pour le moment; mais cet instant est court, de l'aveu de notre Auteur. Le remords suit de près, le sombre ennui qui rend le méchant insupportable à lui-même, remplit tous les intervalles de ces instans rapides où il se livre à la volupté. Or il est ici question d'un état permanent. L'on demande toujours lequel des deux est préférable, celui de l'homme vertueux souffrant & opprimé, ou celui du méchant qui prospère? Notre Philosophe lui-même se décide pour le premier. S'il est préférable, c'est donc un bien en comparaison du second. Si c'est le meilleur de tous les états possibles ici-bas, c'est donc le Souverain Bien : ainsi raisoïnoient les Stoïciens.

Mais avouez, dit leur Censeur, *que le Sage dans les fers enrage. Nous ne l'avouons point; un Sage qui enrage n'est plus sage, c'est un insensé. Dira-t-on que Socrate enrageoit dans la Prison? Si le Sage n'est convenient pas, il vous trompe, c'est un Charlatan. C'est-à-dire, si le Sage souffrant ne convient pas qu'il souffre, s'il fait comme ce Stoicien, qui tourmenté cruellement par la goutte, ne voulut jamais avouer que la douleur fût un mal, c'est un Charlatan sans doute, ou plutôt c'est un cerveau troublé par l'esprit de contradiction: Si le Sage, quoique souffrant, préfère sa situation à celle d'un heureux scélérat, il ne fait que ce qu'il doit faire, & s'il pensoit autrement, il ne mériteroit pas le nom de Sage.*

Ici le Philosophe ne fait que répéter les argumens dont se servoient les Epicuriens, pour prouver que la volupté étoit le Souverain Bien; & ces raisons doivent paroître assez concluantes à tous ceux qui n'espèrent rien après cette vie. Si tout finit à la mort, le contentement que peut donner la vertu, n'est qu'une spéculation creuse; la vertu elle-même n'a plus de fondement solide. Quel est l'homme assez dupe pour sacrifier le bien-être qu'il peut se procurer par le crime; à la vaine & stérile satisfaction d'être vertueux? Pour ceux qui

croyent un bonheur éternel destiné à la vertu, ils ne feront jamais tentés de douter si elle est le seul bien auquel le Sage doive aspirer. Ils ne verront point sans scandale, que l'on cherche à faire revivre les idées grossières d'une Secte de Philosophes décriée même dans le Paganisme, dont les Partisans ne rougissoient pas de se nommer des pourceaux : *Epicuri de grege porcus*. Horace.

C A R A C T E R E.

Dans cet article, l'Auteur donne une très-mauvaise leçon de morale; il insinue que l'homme ne peut triompher de ses passions; que si elles paroissent quelquefois assoupies, c'est que la plus puissante a dévoré les autres. Un grand nombre de Lecteurs est déjà tout disposé à conclure qu'il est donc inutile de se réprimer soi-même, que le plus court est de suivre tranquillement le penchant de la nature; & l'on va loin avec ce principe.

Heureusement le Philosophe n'appuie ce paradoxe sur aucune preuve décisive; il semble même se contredire, lorsqu'il avoue que nous perfectionnons, nous adoucissons, nous caissons ce que la nature a mis en nous. Dieu ne nous demande pas davantage; il nous défend de nous livrer au vice; mais
il

il ne nous défend point d'y être enclins , parce que cela ne dépend pas de nous, L'habitude du crime en fortifie le penchant , par conséquent l'éloignement des occasions & la violence que l'on se fait à soi-même peuvent le diminuer : il n'est personne qui n'en ait fait l'expérience. L'homme vertueux n'est point celui qui est exempt de passions , mais celui qui par ses efforts parvient à n'y pas succomber.

CERTAIN , CERTITUDE.

Le Philosophe se propose de prouver qu'il n'y a de vraie Certitude que celle qui vient d'une démonstration géométrique ou métaphysique ; que ce que l'on appelle *Certitude physique* fondée sur le témoignage de nos sens , & *Certitude morale* , appuyée sur la déposition d'autrui , ne sont que des probabilités qui ne peuvent produire une entière conviction. La thèse n'est pas nouvelle ; il est bon de voir si notre Auteur l'établira mieux que ceux qui l'ont soutenue avant lui.

Il cite pour premier exemple d'une fautive Certitude , des témoins qui déposent de l'âge d'un homme , fondés sur son extrait baptistaire , extrait antidaté à leur insçu pour des raisons secrètes & par un manége singu-

lier. *Voilà*, dit-il, *des gens qui ont la Certitude de ce qui n'est pas.*

Le Lecteur appercevra d'abord qu'il n'est point ici question d'un fait, mais de la circonstance d'un fait; il ne s'agit pas de sçavoir si cet homme est né, ou s'il vit, mais en quel temps il est né, quelle est la date précise de sa naissance. Or une date peut être altérée, & par le défaut de mémoire des témoins, l'altération peut être quelquefois difficile à constater: on n'en peut pas disconvenir. L'exemple prouve donc seulement que la déposition unanime de plusieurs témoins qui rend un fait certain, peut encore laisser du doute sur quelque circonstance, lorsqu'elle n'est pas aussi aisée à vérifier que le fait même; c'est de quoi tout le monde tombe d'accord.

Par le même raisonnement, on prouveroit qu'il n'y a point même de Certitude géométrique. Combien de fois d'habiles Géomètres ont-ils cru prouver démonstrativement une proposition, qui après un mûr examen, s'est trouvée fausse! Ils prenoient pour démonstration, ce qui n'étoit qu'un paralogisme. Voilà donc aussi des gens qui avoient la Certitude de ce qui n'est pas. En concluerons-nous que toute démonstration géométrique peut être de même un raisonnement defectueux, & qu'il n'y a rien de certain en Géométrie?

Autre exemple. Si vous aviez demandé à la terre entière avant le temps de Copernic, le soleil s'est-il levé? s'est-il couché aujourd'hui? Tous les hommes vous auroient répondu: nous en avons une Certitude entière; ils étoient certains, & ils étoient dans l'erreur. Ils n'étoient point dans l'erreur. Le soleil se lève quand il paroît sur notre horizon, il se couche quand il disparoît; son lever & son coucher ne signifie rien autre chose. Depuis Copernic, comme auparavant, nous sommes certains par nos sens que le soleil paroît ou disparoît; il ne peut y avoir là-dessus ni doute ni erreur, sinon parmi des cerveaux dérangés. De savoir si c'est le soleil qui fait le mouvement qu'il nous semble faire ou si c'est la terre; c'est une autre question dont nos sens ne sont pas à portée de juger, sur laquelle on a pu se tromper, sur laquelle on se trompe peut-être encore, malgré toutes les découvertes & les observations des Philosophes.

Bien plus; je soutiens que selon les principes de notre Auteur, nous ne pourrons jamais être certains si c'est le soleil ou si c'est la terre qui tourne. Car enfin, comment les Astronomes pourroient-ils le vérifier? Par leurs observations, c'est-à-dire, par le témoignage de leurs yeux aidés de

lunettes & de télescopes ; mais si le témoignage des yeux n'est pas un fondement infailible de Certitude, comment les observations appuyées sur ce témoignage peuvent-elles être certaines ? Loin d'être assurés si c'est le soleil ou la terre qui tourne, nous ne savons pas seulement avec Certitude, s'il y a un soleil & s'il y a une terre. Notre Auteur se sert donc du témoignage même des sens, pour prouver que les sens ne méritent aucune croyance : excellente maniere de raisonner !

Les sortilèges, dit-il, les divinations, les obsessions, ont été long-temps la chose du monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples ; quelle foule innombrable de gens qui ont vu toutes ces belles choses, qui en ont été certains ! Aujourd'hui cette Certitude est un peu tombée. Il se trompe encore ; la Certitude du fait est toujours la même, c'est sur la cause ou sur les circonstances qu'il y a souvent eu de l'erreur (a). On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des sortilèges, &c. c'est-à-dire, des effets surprenans dont on ne comprenoit pas la cause, des gens qui prédisoient l'avenir & dont les prédictions se sont vérifiées par hasard ou autrement, des maladies singulieres que l'on a quelquefois prises pour des obses-

(a) Voyez l'art. *Sorciers*, dans l'Encyclop.

fions ; non-seulement ces faits ne sont pas douteux , mais ils se renouvellent encore aujourd'hui , quoique peut-être moins fréquemment qu'autrefois. Quelle en étoit la cause ? y avoit-il du surnaturel ? Voilà la question sur laquelle on peut former des doutes , sur laquelle on a souvent donné dans l'illusion ; parce qu'elle n'est pas du ressort des sens ; aucun de ces exemples ne prouve donc que le témoignage des sens soit une source d'erreurs sur les objets qui sont à portée des sens , & dont ils sont les juges naturels.

Passons à la Certitude géométrique. Un jeune homme à qui l'on a démontré cette proposition : *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits* , en est très-certain , & il l'est pour toute sa vie. Voilà , dit-on , une Certitude bien différente des autres ; elles n'étoient que des probabilités , & ces probabilités examinées sont devenues des erreurs , mais la Certitude mathématique est immuable & éternelle.

Il est absolument faux que dans les exemples précédens , la Certitude des faits n'ait été qu'une probabilité , & que ces probabilités soient devenues des erreurs ; les faits sont demeurés certains , & le seront toujours , leur Certitude est immuable & éternelle ; il est impossible que ce qui a été

une fois, n'ait pas été; il n'y a pu avoir d'erreur que sur leurs causes ou sur leurs circonstances, parce qu'elles n'étoient pas de nature à être vérifiées par les sens.

De même en Géométrie, les propositions aussi simples & aussi évidentes que celle dont on a parlé, peuvent être démontrées sans aucun danger d'erreur; mais combien d'autres propositions plus compliquées que l'on a cru avoir démontrées & qui ne l'étoient pas, dont l'évidence prétendue n'étoit qu'une illusion dont on a enfin reconnu la fausseté! Ces Géomètres qui en étoient si certains, ne l'ont pas été pour toute leur vie; leur Certitude mathématique n'étoit ni immuable ni éternelle.

Continuons à écouter notre Auteur, *Je pense, je sens de la douleur, tout cela est-il aussi certain qu'une vérité géométrique? Oui. Pourquoi? C'est que ces vérités sont prouvées par le même principe, qu'une chose ne peut être & n'être pas en même temps. Je ne peux pas en même temps exister, sentir, & ne sentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingt degrés, qui font la somme de deux angles droits, & ne les avoir pas. Cela est au mieux. Mais par la même raison, quand je vois luire le soleil & qu'un million d'hommes le voyent avec moi, il est impossi-*

ble que le soleil ne luise pas : il est impossible qu'un million d'hommes croyent voir le soleil, & ne le voyent pas. Si tant de sensations uniformes étoient une illusion, il faudroit dire que Dieu n'a créé les hommes avec des sens ; que pour se jouer d'eux & les tromper continuellement ; ce qui répugne à l'idée que nous devons avoir de la sagesse & de la bonté du Créateur.

Concluons avec notre Philosophe : *la Certitude physique de mon existence, de mon sentiment, des objets de mes sensations, & la Certitude mathématique sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent.* C'est très-mal à propos que l'on appelle *Certitude physique*, celle que nous avons de notre existence ; on le verra dans un moment. Quand l'Auteur ajoute qu'il n'en est pas de même de la *Certitude fondée sur les apparences ou sur les rapports unanimes que nous font les hommes*, il se trompe encore. La *Certitude fondée sur les apparences ou sur le rapport unanime de nos sens*, est appuyée tout comme la *Certitude géométrique*, sur l'évidence de nos idées, sur l'impossibilité qu'il y a qu'une chose soit & ne soit pas.

Je vois le soleil, donc j'existe : la conséquence est certaine. Je vois le soleil, donc le soleil existe : celle-ci ne l'est pas moins.

quoique d'un autre genre. Qu'est-ce que sentir? C'est être frappé par un objet; un objet qui n'existe pas peut-il me frapper? Il seroit & ne seroit pas.

Mais, dira-t-on, ceux qui rêvent croient voir des objets qui n'existent pas; leur imagination est frappée comme si l'objet avoit réellement fait impression sur leurs yeux; un fou éprouve les mêmes sensations, sans que les objets soient réels: donc la prétendue Certitude fondée sur les apparences ou sur le rapport des sens est nulle.

Cette objection sans doute est insoluble! Les idées d'un homme qui rêve ne prouvent rien; donc celles d'un homme éveillé ne prouvent pas davantage. Le témoignage d'un organe dérangé ne donne aucune Certitude; donc la déposition de tous les sens dans l'homme le plus sain n'est pas plus infallible. L'argument peut faire fortune aux Petites-Maisons. Nous persuadera-t-on que nous ne scavons pas si nous sommes éveillés ou endormis, sains ou malades, raisonnables ou insensés; si notre vie n'est pas un rêve ou une démence continuelle?

Il y a sur tout ceci plusieurs remarques à faire. 1°. L'Auteur abuse des termes & confond toutes les idées. On appelle *Certitude géométrique, mathématique, ou métaphysique*

physique, celle qui vient du rapport & de la liaison de nos idées; ainsi nous sommes certains que nous existons, que le tout est plus grand que la partie, &c. *Certitude physique*, celle qui est fondée sur le témoignage de nos sens & sur les loix de la nature; ainsi nous sommes assurés que le soleil luit à midi, qu'il se levera demain, &c. *Certitude morale*; celle qui est appuyée sur la déposition constante & uniforme d'un très-grand nombre de témoins; telle est la croyance que nous avons qu'il existe une ville de Pékin, &c. Il plaît à notre Philosophe d'appeller *Certitude physique*, la conviction que nous avons de notre existence, & de supposer qu'elle est d'un genre différent de la Certitude géométrique, ce qui est faux.

2°. Il contredit ici ce qu'il a voulu prouver dans les articles *Ame & Bêtes*, qu'il n'est pas certain par la raison si nous avons une ame. Le même sentiment intime par lequel nous sommes convaincus que nous pensons, que nous voulons, que nous sentons, nous convainc de même que le principe de nos pensées, de nos sensations, de nos volontés est en nous & non hors de nous, que ce principe c'est nous-mêmes; par conséquent nous sommes aussi certains d'avoir une ame, que

nous le sommes de penser, de vouloir, de sentir, d'exister.

3°. Les vérités géométriques n'entrent dans notre esprit que par le canal des sens. Si un homme étoit privé de la vue & du tact dès sa naissance, pourroit-on lui faire comprendre ce que c'est qu'un triangle, ni l'égalité de ses trois angles avec deux droits? Révoquer en doute la Certitude de nos sensations, c'est donc ébranler indirectement les vérités géométriques. Il n'est personne qui fasse plus d'usage de la vue que les Géomètres, personne qui doive être mieux convaincu de la fidélité du rapport des yeux.

Notre Philosophe se propose une objection sur la Certitude morale. Mais quoi, me direz-vous, n'êtes-vous pas certain que Pékin existe? Des gens de différens pays, de différentes opinions, ne vous ont-ils pas assuré de l'existence de cette Ville? *Je réponds, dit-il, qu'il m'est extrêmement probable qu'il y avoit alors une Ville de Pékin, mais je ne voudrois pas parier ma vie que cette Ville existe, & je parierai quand on voudra ma vie, que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.*

• Vaine subtilité. Sur la déposition de tant de témoins, il lui est extrêmement probable

que Pékin *existoit* alors ; mais il ne voudroit pas parier sa vie que Pékin *existe maintenant* , parce que dès-lors cette Ville a pu être engloutie ou consumée par les flammes : est-ce là raisonner de bonne-foi ? Il est question de sçavoir si un homme risque davantage en pariant que Pékin *a existé* , qu'en pariant que les angles d'un triangle sont égaux à deux droits ? & on lui soutient que non.

Nous avons montré , Apologie , chapitre 5 , §. 9 , que la Certitude métaphysique , la Certitude physique , & la Certitude morale , quoique d'un genre différent , sont de même valeur ; ont un poids égal pour déterminer les hommes , font autant d'impression sur le Philosophe dans la société que sur les ignorans ; que la vanité seule lui fait démentir ce principe dans son cabinet.

Ajoutons encore que les vérités de Métaphysique & de Géométrie se réduisent à des propositions spéculatives , dont on peut tirer très-peu de conséquences-pratiques , & qui ne sont presque d'aucun usage dans la conduite de la vie. Notre fortune , notre état , nos devoirs , tous les liens de la société , ne sont appuyés que sur la Certitude physique ou morale , ne portent que sur des faits. La Providence étoit trop sage

pour faire dépendre notre sort des démonstrations philosophiques. Se parer d'un pyrrhonisme fastueux sur tout ce qui n'est pas démontré, est une vanité puerile que le Philosophe est forcé de contredire à chaque instant.

Notre Critique finit par tourner en ridicule ce qu'on a imprimé dans l'Encyclopédie, article *Certitude*. On y soutient, dit-il, qu'un homme devrait être aussi sûr, aussi certain, que le Maréchal de Saxe est ressuscité, si tout Paris le lui disoit, qu'il est sûr que le Maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoi, quand tout Paris le lui dit, Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable : je crois tout Paris quand il me dit une chose moralement possible, dont je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement & physiquement impossible. Apparemment que l'Auteur de cet article vouloit rire, & que l'autre Auteur qui s'extasie à la fin de cet article écrivit contre lui-même, vouloit rire aussi. Ou plutôt il vouloit appaiser les ennemis de la raison : il donnoit une chandelle au Diable.

Il n'est point ici question de rire ; la chose est assez importante pour mériter un examen sérieux. Un Philosophe, sincère adorateur de la vérité, doit être incapable d'encenser l'erreur & d'offrir des chandelles

au Diable. Tout Paris peut-il se réunir à publier une chose physiquement impossible, si elle n'étoit pas effectivement? Voilà la question. L'Auteur de la Dissertation sur la *Certitude des faits* ne l'a point dissimulée; il a montré que la règle est absolument la même, pour juger des faits naturels & des faits miraculeux; qu'il est physiquement & moralement impossible que tout Paris se réunisse pour attester faussement un fait miraculeux, tout comme il l'est que tout Paris s'accorde à publier fausement un fait naturel; que le témoignage de tout Paris doit également opérer la conviction dans l'un & l'autre de ces cas. D'autres avoient déjà démontré la même chose avant lui (a); si ses raisonnemens ne sont pas concluans, c'étoit ici le lieu d'en montrer le défaut.

On a tenté de le faire dans l'art. *Histoire de l'Encyclopédie*, & de corriger l'art. *Certitude*. On a dit que le témoignage de tout Paris sur une chose improbable ne sauroit être égal au témoignage de tout Paris sur une chose probable. On a donc posé pour principe que tout miracle est une chose

(a) Sherlock, témoins de la Résurrection de J. C. p. 91 & suiv. Boullier, Traité des principes de la Certitude morale.

improbable, ou qui ne peut être prouvée par aucun témoignage. C'est toujours la question. Nous avons démontré ailleurs la fausseté de ces prétendues notions de la saine métaphysique (a).

On ajoute que *ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés de l'Esprit Divin*. Mais on a oublié de nous apprendre comment nous pouvons être assurés qu'un homme est animé de l'Esprit Divin, quelle preuve nous pouvons en avoir, sinon les miracles qu'il opère, miracles qui *répugnent au cours ordinaire de la nature*. Ainsi au lieu d'éclaircir la question, l'on s'est attaché à l'obscurcir, en nous jettant dans un cercle vicieux.

Il est bon de nous arrêter un moment à considérer la liaison qui règne entre les principes de nos Philosophes, & l'excellente logique qui brille dans leurs écrits.

Après avoir décidé d'abord qu'il n'y a de vraie Certitude que la Certitude Métaphysique, on nous enseigne qu'il faut mettre à la fin de presque tous les chapitres de Métaphysique, *non liquet*, cela n'est

(a) Déisme réfuté, 3^e Lettre, p. 144. Réponse aux Conseils raisonnables, n. 19. Sherlok. *ibid.*

pas clair (a). D'où il s'ensuit que la Certitude ou évidence Métaphysique se réduit à-peu-près à rien.

Quand il est question de détruire la liberté de l'homme, même la liberté de Dieu & la possibilité des miracles, on prononce pompeusement que l'ordre de la nature est établi sur des loix mathématiques, éternelles, immuables; que la violation de ces loix est une contradiction dans les termes (b). Comme le témoignage de nos sens est fondé sur les loix de la nature, il s'ensuivroit que ce témoignage est d'une Certitude métaphysique, mathématique, absolue.

Point du tout. Veut-on enseigner le scepticisme? C'est autre chose. On soutient qu'il n'y a d'autre Certitude que celle qui vient du rapport & de la liaison de nos idées, que toutes les autres ne sont que des probabilités (c); qu'il faut se borner à croire que deux & deux font quatre (d). On fait de sçavantes dissertations pour prouver que le rapport qui est entre les

(a) Diction. Philos. art. *Tout est bien.*

(b) *Ibid.* art. *Miracles.* Œuvr. Philos. de Hume, t. 2; page 171 & 190.

(c) Diction. Philos. art. *Certitude.*

(d) *Ibid.* art. *Nécessaire.*

causes naturelles & leurs effets ne peut être connu *a priori*, ou par leur nature même, mais seulement par l'expérience ou par l'induction des faits; que cette induction n'est point fondée sur l'impossibilité métaphysique du contraire; qu'il faut supposer d'avance que le cours de la nature continuera d'être régulier (a). D'où l'on conclut que la prétendue Certitude Physique se réduit à une simple probabilité.

On établit donc tantôt que l'ordre de la nature est régulier & immuable, tantôt que cette régularité est une pure supposition. L'on enseigne d'un côté que cet ordre nous est seulement connu par l'expérience ou par le témoignage de nos sens; & de l'autre qu'en fait de miracles le témoignage des sens ne peut prévaloir à la Certitude de l'ordre de la nature.

C'est ainsi que nos subtils raisonneurs établissent & détruisent selon l'intérêt présent, se contredisent quand il leur plaît, se jouent de la docilité des lecteurs.

Quand on veut raisonner juste, il faut poser des principes tout opposés aux leurs, distinguer exactement les différentes espèces de Certitude, les appliquer aux divers

(a) Œuv. Philos. de Hume, tome 2, page 65 & suivantes.

objets qui en font susceptibles, pour sentir laquelle doit prévaloir selon les circonstances.

La Certitude métaphysique ou mathématique, fondée sur l'évidence & la liaison de nos idées, tient sans doute le premier rang; mais comme elle n'a lieu que dans les objets de pure spéculation; rarement elle nous sert de guide dans la conduite ordinaire de la vie, & il ne nous arrive que trop souvent de prendre pour évidence métaphysique, ce qui n'est qu'une fausse lueur: delà les disputes des Philosophes sur la plupart des vérités métaphysiques.

La Certitude physique, qui résulte de l'expérience ou du témoignage de nos sens, nous détermine même sans réflexion, nous fait agir avec une sûreté entière & ne donne lieu à aucune dispute: on ne conteste point pour sçavoir si le Soleil luit, ou s'il se levera demain. Elle suppose que *le cours de la nature continuera d'être régulier*; mais cette supposition est appuyée sur un principe métaphysiquement certain, sur la bonté, la sagesse, la providence de Dieu.

La Certitude morale que nous donne le témoignage réuni de tous les hommes, ou d'un très-grand nombre, n'est pas moins puissante pour subjuguier tout homme sage.

Elle porte tout-à-la fois sur la régularité de l'ordre physique , & sur la constance de l'ordre moral , qui n'est pas moins essentiel à la société que le premier. Cette Certitude peut être poussée à un tel point , qu'elle soit équivalente & même supérieure à la Certitude métaphysique. Nous avons démontré dans un autre Ouvrage qu'il est des circonstances où la Certitude morale doit prévaloir , non-seulement à la Certitude physique , ou au rapport de nos propres sens , mais encore à la Certitude métaphysique apparente , ou à l'évidence prétendue de nos idées : c'est le cas où sont tous les aveugles-nés (a).

Le grand docteur du scepticisme , M. Hume , après avoir fait les plus puissans efforts pour ébranler toute Certitude physique , est forcé de convenir que la confiance que nous y donnons est une espèce d'instinct naturel , qu'aucune suite de pensées , aucun acte de l'entendement ne sçauroient produire ni réprimer (b). « Cette opération de l'ame , dit-il , étoit trop essentielle à la conservation de l'espèce humaine , pour être soumise aux lumières trompeuses de la raison : il étoit plus conve-

(a) *Déisme réfuté*, 1^{re} Lettre.

(b) *Ouvr. Philos.* tome 2 , page 106.

» nable à la prudence ordinaire de la na-
 » ture (un Chrétien diroit , à la sagesse de
 » la Providence) de pourvoir à la sûreté
 » d'un acte si nécessaire , en l'attachant à
 » l'instinct , qui infallible dans ses opéra-
 » tions ne dépendît en rien des pénibles
 » travaux de l'entendement (a) ».

Il pouvoit faire la même réflexion sur la Certitude morale ou sur la confiance que nous avons au témoignage constant des autres hommes ; sans elle la société ne pourroit subsister : les Philosophes qui travaillent à l'affoiblir par leurs sophismes sont autant d'ennemis de l'humanité & du sens commun.

CHAÎNE DES ÉVÉNEMENS.

L'article *Destin* & celui-ci renferment précisément la même doctrine ; l'Auteur y enseigne la fatalité absolue , la nécessité de toutes choses , dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. *Examinez* , dit-il , *les situations de tous les peuples de l'univers ; elles sont établies sur une suite de faits qui paroissent ne tenir à rien & qui tiennent à tout. Tout est rouage , poulie , corde , ressort dans cette immense machine. Il en est de même dans l'ordre physique. Ainsi*

(a) *Œuvr. Philos.* tome 2 , page 122.

les Etres raisonnables agissent tout aussi nécessairement que les causes physiques. Les hommes sont des automates que Dieu fait mouvoir par des loix générales, comme il fait souffler le vent ou tomber la pluie. Quand un homme fait bien ou mal, c'est un phénomène purement physique comme le beau temps & l'orage. Lorsque mon ami me fait présent de son cheval, je ne dois pas lui en sçavoir plus de gré qu'à la jument qui en est la mère. Si un assassin tue un honnête-homme, il n'est pas plus punissable que la pierre, qui en se détachant d'une montagne a écrasé un passant.

Cette doctrine aussi salutaire que lumineuse, est répétée encore plus clairement à l'article *Destin*. Selon notre Auteur, les Pharisiens adoptèrent ce dogme; les Philosophes furent persuadés que tout se fait par des loix immuables, que tout est arrangé, que tout est un effet nécessaire. Voilà seulement deux faussetés historiques. 1°. Il est faux que les Pharisiens aient soutenu sans restriction ce dogme monstrueux, Joséphe qui parle des Pharisiens dans trois endroits de ses Ouvrages (a), assure constamment qu'en admettant le Destin, ils ne nioient point le libre arbitre; qu'ils re-

(a) *Joseph. antiq. Jud. l. 13, c. 8, & l. 18, c. 2. De Bello Jud. l. 2, c. 7.*

connoissoient dans l'homme le pouvoir de choisir à son gré le bien ou le mal. 2°. Il est faux que les Philosophes en général aient pensé que tout est un effet nécessaire. Les Epicuriens dont la Secte étoit très-nombreuse, nioient absolument la fatalité ; parmi les Stoïciens qui l'admettoient, les plus sensés ne l'étendoient point aux actions de la volonté humaine ; Chrysippe même le plus ardent défenseur du Destin, ne nioit point le libre arbitre (a). Il étoit réservé à la Philosophie moderne de ressusciter les absurdités de l'ancienne & de les pousser beaucoup plus loin.

En effet, notre Philosophe ne veut point de la restriction que mettoient les Anciens au dogme de la fatalité. *Il y a des gens, dit-il, qui étant effrayés de cette vérité, en accordent la moitié comme des débiteurs offrent moitié à leurs créanciers, & demandent répit pour le reste : Il y a, disent-ils, des Evénemens nécessaires, & d'autres qui ne le sont pas. Il seroit plaisant qu'une partie de ce monde fût arrangée, & que l'autre ne le fût point ; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, & qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver. Quand on y regarde de près, on voit que la doctrine*

(a.) Voyez Cicéron, de Fato.

opposée à celle du Destin , est absurde , & contraire à l'idée d'une Providence éternelle. La décision ne peut être plus claire ni plus tranchante.

Il se fait néanmoins une objection. *Vous me demandez ce que deviendra la liberté ? Je ne vous entends pas : je ne sçai ce que c'est que cette liberté dont vous me parlez :* & il nous renvoie à la lettre L. En effet à l'article *Liberté* , il décide que *l'homme n'est pas libre autrement que son chien ; que nous voulons nécessairement en conséquence des idées qui se sont présentées à nous : que tous les Livres sur la liberté d'indifférence sont des sottises : qu'il n'y a point de liberté d'indifférence , que c'est un mot destitué de sens , inventé par des gens qui n'en avoient guères. Tout cela se suit parfaitement.*

Si les soi-disans Philosophes étoient capables d'écouter la voix du sens commun & de penser aux intérêts de l'humanité , on leur représenteroit que la liberté d'indifférence est une de ces vérités dont le sentiment intime a persuadé tous les hommes. D'un des bouts de l'univers à l'autre , l'homme est convaincu qu'il est le maître de ses actions ; que sa volonté n'est point entraînée nécessairement , ni par les idées qui se présentent à son esprit , ni par les mouvemens involontaires des passions ; qu'il

est punissable quand il fait le mal, qu'il est digne de récompense quand il fait le bien. C'est sur ce dogme universel de la liberté humaine que sont fondées la moralité de nos actions, ou la distinction du bien & du mal moral, le témoignage de la conscience, la justice & la nécessité des loix, le pouvoir des peines & des récompenses, de la louange & du blâme, en un mot l'ordre de la société. Attaquer ce dogme fondamental, c'est anéantir nos devoirs, laisser les bons sans consolations & les méchans sans remords, sapper sans ressource la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, nous replonger dans tous les maux de l'Athéisme. Ceux qui nient la liberté, peuvent admettre *un Dieu moteur universel*, qui est à proprement parler, le seul agent dans l'univers; mais pour *un Dieu rémunérateur & vengeur*, on les défie d'accorder jamais ce dogme avec la fatalité absolue. Un Dieu qui puniroit des crimes auxquels il a invinciblement poussé l'homme par les idées qu'il lui a données, seroit un tyran & un monstre: ce blasphème fait horreur à tout homme en qui la manie philosophique n'a pas étouffé le bon sens.

On nous prend pour des automates ou pour des statues, quand on nous dit gra-

vement que *la doctrine opposée à celle du Destin est absurde, & contraire à l'idée d'une Providence éternelle.* C'est la doctrine même du Destin qui est le comble de l'absurdité & qui anéantit absolument l'idée de la Providence éternelle d'un Dieu juste, bon & sage.

Le lecteur sera curieux sans doute de sçavoir sur quelles démonstrations notre Auteur appuie ce paradoxe révoltant. *Ou le monde, dit-il, subsiste par sa propre nature, par ses loix physiques, ou un être suprême l'a formé selon ses loix suprêmes: dans l'un & l'autre cas, ces loix sont immuables; dans l'un & l'autre cas tout est nécessaire.* Cela est faux. L'Être suprême, en formant l'univers, n'a été assujéti à aucune loi; les loix physiques sont un effet de sa volonté libre; il peut, quand il lui plaît, en suspendre le cours, & il l'a fait plusieurs fois. Outre les créatures inanimées qu'il conduit par des loix nécessaires, c'est-à-dire, auxquelles il n'est pas en leur pouvoir de résister, il a créé des êtres intelligens & libres, & il leur a donné la puissance de se déterminer eux-mêmes, sans avoir besoin de l'impulsion d'aucune cause extérieure.

Tout est donc arrangé dans l'univers: & entre une infinité d'arrangemens tous également

lement possibles à Dieu, tous également dignes de sa bonté & de sa sagesse, il a choisi l'arrangement présent, parce qu'il l'a voulu; un des points de cet arrangement est de conduire tous les êtres de la manière qui convient à leur nature; les êtres inanimés par des loix nécessaires, les agens libres par des secours qui leur laissent l'exercice de leur liberté. L'abus qu'ils en peuvent faire, ne dérange point l'ordre ni les desseins de la Providence, parce que Dieu a prévu toutes les volontés & les actions des créatures dans toutes les circonstances possibles.

Seton notre Philosophe, *il est contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui est aujourd'hui ne soit pas; il est aussi contradictoire que ce qui doit être puisse ne pas devoir être.* Abus des termes, équivoque puérile. Quand il est question des agens libres, par exemple, de sçavoir si j'irai demain me promener, ou si je n'irai pas, il est vrai de dire que l'un ou l'autre *doit être*; mais alors le terme *doit* ne signifie point nécessité absolue d'être, il exprime seulement l'existence future: que l'on fasse aujourd'hui quelle supposition l'on voudra, il sera toujours en mon pouvoir de me promener demain ou de ne pas sortir, comme il me plaira: la prétendue *contra-*

dition n'est que par supposition, elle n'empêche point l'exercice de la liberté. De même, dès que je me suis promené hier, il est contradictoire que ma promenade n'ait pas été, mais cela n'empêche pas qu'elle n'ait été libre quand je l'ai faite.

Si tu pouvois, dit notre Auteur, *déranger la destinée d'une mouche, tu te trouverois au bout du compte plus puissant que Dieu.* En vérité c'est une dérision. Quand je tiens une mouche dans main, il est en mon pouvoir de l'écraser ou de la laisser échapper : je ne suis gêné en cela par aucun arrêt du Destin. Quelque parti que je prenne, cela ne changera point le destin des autres mouches, ni celui des autres animaux ; encore moins celui des hommes, qui n'a aucune liaison avec la destinée des mouches : & ma détermination ne fait rien à la puissance de Dieu. Quelque changement que puisse opérer dans l'univers un acte libre de ma volonté, Dieu l'a prévu de toute éternité, il peut l'empêcher sans détruire ma liberté, & s'il le permet, cet acte ne dérangera point ses desseins. Voilà ce que le bon sens dicte à tous les hommes.

On traite cependant d'*imbécilles*, ceux qui croient qu'un Médecin les a guéris d'une maladie, & ceux qui disent que l'homme prudent fait lui-même son destin. Voilà

l'arrêt prononcé, en vertu du beau raisonnement des Stoïciens. Ceux qui font venir un Médecin pour guérir un malade font *des imbécilles* : ou le malade doit vivre encore dix ans; ou il doit mourir; s'il doit vivre, il guérira sans Médecin; s'il doit mourir, le Médecin ne le sauvera pas. Ceux qui se conduisent avec prudence, font *des imbécilles* : si le malheur que l'on prévoit doit arriver, tous les efforts possibles ne l'empêcheront jamais; s'il ne doit pas arriver, les précautions sont inutiles. Ainsi la sagesse, l'industrie, la prévoyance des hommes sont des mots vuides de sens. Cicéron a déjà réfuté ce sophisme ridicule des Stoïciens dans son Livre de *Fato*.

Les autres argumens de notre Auteur contre la liberté ne sont pas moins forts. Selon lui, *nous voulons nécessairement, en conséquence des idées qui se sont présentées à notre esprit : nous ne pouvons vouloir sans raison ou sans motif, ce seroit un effet sans cause*. Il conclut que *notre volonté n'est pas libre, mais que nos actions le sont*.

1°. Cette conséquence est un contradiction dans les termes; il est contradictoire qu'une puissance qui n'est pas libre produise des actions libres. 2°. Dieu lui-même ne peut *vouloir sans raison*, puisqu'il est infiniment sage; il s'ensuit donc

que Dieu n'est pas plus libre que nous, qu'il est enchaîné comme nous par la loi du Destin. 3°. Il est faux que nous voulons nécessairement en conséquence des idées qui se présentent à notre esprit : entre deux idées qui se présentent, entre deux motifs qui peuvent nous déterminer, nous avons le choix, & c'est dans ce choix même que consiste la liberté.

Demander si l'homme est libre, dit M. d'Alembert, ce n'est pas demander s'il agit sans motifs & sans cause, ce qui seroit impossible, mais s'il agit par choix & sans contrainte; & sur cela il suffit d'en appeler au témoignage de tous les hommes. Quel est le malheureux prêt à périr pour ses forfaits, qui ait jamais pensé à s'en justifier en soutenant à ses Juges qu'une nécessité inévitable l'a entraîné dans le crime? (a)

La notion de la liberté, dit-il encore, ne peut être qu'une vérité de conscience. En un mot, la seule preuve dont cette vérité soit susceptible est analogue à celle de l'existence des corps; des êtres réellement libres n'auroient pas un sentiment plus vif de leur liberté que celui que nous avons de la nôtre; nous devons donc croire que nous sommes libres (b).

(a) Discours prélim. de l'Encyclop.

(b) *Ibid.*

L'Auteur lui-même a senti les conséquences énormes de sa doctrine. Dans l'article *Nécessaire*, il se propose l'objection de la Providence & de la Justice divine, & il n'y répond pas. Il dit que *Dieu permet le crime, mais qu'il ne le fait pas*. On lui réplique, *permettre, vouloir, & faire, n'est-ce pas la même chose à l'égard de Dieu ? rien peut-il arriver sans ses ordres ? Or Dieu ne peut commettre de crime ; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup.* (Il falloit ajouter que l'homme les commet nécessairement.) *D'où vient cela ?*

Il répond froidement : *Il y a des gens qui le savent, mais ce n'est pas moi.* Fort bien : voici ce que signifie clairement ce modeste aveu. De la doctrine que j'ai enseignée sur le Destin & sur la Liberté, il suit évidemment que c'est Dieu même qui est l'auteur du crime, puisque l'homme le commet nécessairement, en conséquence des idées que Dieu lui donne ; comment justifierons-nous sa Providence ? je n'en sçais rien, la justifiera qui pourra.

Telle est l'édifiante doctrine que l'Auteur ose nommer *la vérité* (a). *J'ai nécessairement, dit-il, la passion d'écrire ceci,*

(a) Art. *Destin*, page 265.

Et toi tu as la passion de me condamner ; nous sommes tous deux également sots , également les jouets de la destinée. Ta nature est de faire du mal , la mienne est d'aimer la vérité & de la publier malgré toi. Nous n'ajouterons rien ; c'est au lecteur à faire ses réflexions (a).

DE LA CHINE.

Ce que nous verrons sous ce titre n'est qu'une répétition de ce que l'on a enseigné dans l'*Essai sur l'Histoire générale* , publié sous le nom de M. de Voltaire, tome 1. On l'a copié de nouveau dans la *Philosophie de l'Histoire*, chap. 18. Même style, mêmes principes, mêmes suppositions dans ces trois ouvrages. Il est question de l'antiquité des Chinois, de leur Gouvernement, de leur Religion.

Nous avons examiné les titres & les monumens de cette antiquité prétendue dans la *Certitude des Preuves du Christianisme*, chapitre 11, §. 4, & dans l'espèce de critique l'on a faite de cet ouvrage sous le nom de *Conseils raisonnables*, on n'a rien répliqué à nos réflexions (b). Nous avons parlé

(a) Encyclop. art. *Providence*.

(b) Voyez l'*Hist. univ. par une société de Sçavans Anglois*, tome 13, pages 110 & suiv.

du Gouvernement Chinois, *Apologie de la Religion Chrétienne*, chap. II, §. 4; & si le lecteur n'est pas encore convaincu par ce que nous en avons dit, il pourra consulter les *Doutes proposés aux Philosophes économistes*, par M. l'Abbé de Mably, Lettres & 5.

Il reste à examiner la Religion de la Chine. Notre Philosophe trouve fort mauvais que l'on ait appelé *Idolâtre* l'Empereur de la Chine; il peut avoir raison sur ce point. On ne doit pas accuser l'Empereur de la Chine de l'Idolâtrie proprement dite, c'est-à-dire, d'adorer des statues, des images, des pagodes; quoique plusieurs des Princes qui ont gouverné la Chine aient donné dans cet aveuglement. Mais on peut reprocher aux Chinois en général, aux Lettrés, à l'Empereur même, de ne pas rendre à l'Être suprême un culte assez pur; puisqu'ils lui associent dans le gouvernement du monde des Esprits inférieurs, des Intelligences du second ordre qui président aux villes, aux rivières, aux montagnes, à toutes les parties de la nature, & qu'ils offrent des sacrifices à ces Esprits comme à Dieu même (a). Cette croyance

(a) Voyez le Confucius du P. Couplet, l. 2, pages 50 & 51. Voyages de le Gentil, tome 2. Lettre 9^e.

a été la source du Polythéisme , de l'Idolâtrie , de la Magie & de toutes les superstitions chez tous les peuples anciens & modernes ; il n'est donc pas étonnant qu'elle y fasse souvent tomber les Lettrés Chinois & les Empereurs mêmes (a), que les Sectateurs du Dieu Fo & de l'Idolâtrie proprement dite , soient en si grand nombre à la Chine.

On veut nous en imposer , quand on assure que *la Religion des Lettrés est admirable* , qu'il n'y a point de superstition parmi eux. 1°. Il est avéré que rien n'est plus commun parmi eux que l'usage des cérémonies superstitieuses , pour consulter ou pour chasser les Esprits , pour tirer les forts ou les horoscopes , pour détourner les malignes influences d'un aspect dangereux , &c (b). 2°. Il n'est pas fort aisé de décider si les honneurs qu'ils rendent aux ames de leurs ancêtres sont un culte purement civil , ou un culte superstitieux ; après des contestations très-vives , ce culte a été jugé abusif & condamnable. 3°. L'on sçait qu'un très-grand nombre de Lettrés Chinois donnent dans le Matérialisme le plus grossier. Ce n'est donc pas à la Chine

(a) Duhalde , tome 3 , page 46.

(b) *Ibid.* pages 47 & 48. Hist. univ. tome 20 , page 90.
qu'il

qu'il faut aller chercher de saines idées sur la Religion.

Si nous ne consultations que les Philosophes, nous serions assez mal instruits de la croyance des Chinois sur la vie à venir. Dans l'Essai sur l'Histoire générale (a), on dit que *les peines & les récompenses dans une autre vie, la croyance d'un Paradis & d'un Enfer avoient été admises chez les Chinois, les Indiens, les Perses, &c.* Dans la Philosophie de l'Histoire (b), l'on assure que *les loix de la Chine ne parlent point de peines & de récompenses après la mort; que les Chinois n'ont point voulu affirmer ce qu'ils ne sçavoient pas.... La doctrine de l'Enfer étoit utile, & le Gouvernement des Chinois ne l'a jamais admise.* Ce n'est point à nous d'accorder ces deux assertions; il faut chercher la vérité ailleurs.

Les Editeurs des Ouvrages de Confucius (c), prouvent très bien que les Chinois ont admis de tout temps la Providence divine & l'immortalité de l'ame; nous nous contenterons d'indiquer sommairement les preuves. 1°. Aucun des anciens Auteurs Chinois n'a écrit distinctement le contraire. 2°. Les interprètes du Xu-Kim ou Chu-

(a) Essais, tome 1, c. 6, page 91.

(b) Phil. de l'Hist. c. 8, page 95.

(c) Confucius, page 97 & suiv.

King, l'un des plus anciens Livres classiques, disent en parlant de la mort, que ce qui retourne en haut c'est l'esprit, que ce qui descend en bas est le corps. 3°. Le Roi Yu disoit : *la vie est un dépôt, la mort nous le rendra.* Aujourd'hui encore, pour exprimer qu'un homme est mort, les Chinois disent, *il s'en est allé; il est sorti de ce monde.* 4°. C'étoit une ancienne coutume de lever les yeux au Ciel lorsque quelqu'un étoit mort, & de roder autour de la maison en appelant le défunt. 5°. Confucius dit que l'esprit séparé du corps se montre & se fait sentir, & qu'il est triste de cette séparation; le même Philosophe rapporte dans un des Livres Classiques, que l'ame d'un Mandarin nommé Chim-pé, avoit paru après sa mort. 6°. Puon-Kem, dix-septième Empereur, disoit à son peuple : *Comment éviterai-je la colere & les reproches de mon ayeul Tam, dont l'ame est à présent dans le ciel, si je vous laisse périr pouvant vous sauver?* 7°. Un Mandarin nommé Qu-y, disoit au tyran Cheu : *Tous les sages, & le sort de la tortue que nous avons consulté, nous apprennent que le ciel a retiré l'empire de votre famille : ne croyez pas que vos ayeux soient insensibles aux maux de leurs descendans & à la chute de leur famille; leurs ames dans le*

féjour de la béatitude ne peuvent vous aider ni faire changer les decrets du ciel, à moins que vous ne changiez vous-même de conduite.

On rapporte plusieurs autres traits semblables tirés du Chu-King, l'un des Livres les plus respectés chez les Chinois. Ajoutons à ces preuves l'édit d'un Mandarin sur les sépultures, où il est dit que si les ossemens des morts se trouvoient mêlés avec ceux des animaux, les ames de ces défunts poufferoient des cris lamentables. (a)

Ajoutons le culte que les Chinois rendent aux ames de leurs ancêtres, & la peur qu'ils ont tous des revenans (b); ajoutons enfin leur doctrine touchant les esprits répandus dans toute la nature, & les honneurs qu'ils leur rendent comme à des Divinités (c); doctrine intimement liée chez tous les peuples à la croyance de l'immortalité de l'ame. Voilà les monumens toujours subsistans de la foi des Chinois.

Il en résulte évidemment que les Chinois ont toujours été persuadés non-seulement que les ames subsistoient après la mort, & qu'elles avoient connoissance de ce qui se passe ici-bas, mais encore qu'elles étoient susceptibles de joie & de douleur

(a) Quinzième Recueil des Lettres édif. p. 131.

(b) *Ibid.* page 134.

(c) Confucius, page 51 & *alibi*.

par conséquent de récompense & de châti-
ment.

Nous prions le lecteur de comparer ces preuves de la croyance des Chinois avec celles que nous avons données dans l'Apologie, chap. 8 . §. 3 , de la foi des Hébreux, & de juger s'il y a de la différence.

Il est vrai que dans le texte des Loix Juives , il n'est point fait mention expresse de ce dogme , non plus que dans les Loix de la Chine ; que Moïse n'a point fait de ce dogme la base de ces Loix ; non plus que les Législateurs Chinois & que Confucius lui-même ; quelle conséquence peut-on en tirer ? N'y a-t-il pas lieu d'admirer l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique* , qui s'obstine à répéter dans cinq ou six articles , que les Juifs n'ont point eu de connoissance de la vie à venir , ni des peines & des récompenses de l'ame après la mort ?

Avant que de parler de la Chine & des Chinois , il auroit fait prudemment de lire les Ouvrages de Confucius & l'Histoire universelle , par une société d'Anglois , il y auroit trouvé de quoi s'instruire,

CATÉCHISME CHINOIS.

PREMIER ENTRETEN,

L'on conçoit assez que c'est notre Philo-

CATÉCHISME CHINOIS. 413
sophe lui-même qui dogmatise dans ce Catéchisme, qui prête aux Chinois ses idées & sa doctrine ; & cela fait une mascarade assez singulière. Dans l'article *Chine*, on nous dit que les Chinois sont une espèce d'hommes qui diffère de nous par la barbe, par les yeux, par le nez, par les oreilles, & par le raisonnement ; ici on les fait raisonner à la Française & comme s'ils avoient été instruits par nos Philosophes à la mode. On suppose que c'est un disciple de Confucius qui parle, & il contredit son maître à tout moment.

N'importe, notre Auteur a cru que ses opinions prendroient dans une bouche Chinoise un air d'importance & de vérité ; il fait donc répéter aux deux personnages qu'il met sur la scène, tout ce qu'il a dit dans les articles *Ame*, *Ciel*, & ailleurs. C'est un expédient admirable pour grossir les volumes & se copier impunément. Un Ecrivain très-célèbre, a dit qu'en fait de Livres, il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité (a). Si cette leçon avoit été bien suivie, le *Dictionnaire Philosophique* seroit diminué de moitié.

Personne n'ignore que les Chinois sont très-ignorans en Astronomie, que jusqu'ici

(a) Mélanges de litt. in-8°, tome 3, page 149. &c.

nos Mathématiciens leur ont fait faire très-peu de progrès , que l'on a bien de la peine à leur faire concevoir que la terre n'est pas quarrée. Notre Philosophe néanmoins les fait raisonner en profonds Astronomes ; ils parlent des planètes comme s'ils y avoient voyagé.

Le Docteur Chinois enseigne d'abord au jeune Prince son élève , que *les planètes ne sont que des terres comme la nôtre* ; qu'il y a du sable & de la boue dans la lune , comme il y en a sur la terre ; peu s'en faut qu'il n'en peigne les habitans : c'est sans doute dans *Cyrano de Bergerac* qu'il a puisé sa doctrine.

Il décide que quand on dit *le ciel & la terre , monter au ciel , être digne du ciel* , on dit une énorme sottise ; il n'y a point de ciel , chaque planète est entourée de son atmosphère comme d'une coque , & roule dans l'espace autour de son soleil. Chaque soleil est le centre de plusieurs planètes qui voyagent continuellement autour de lui. Il n'y a ni haut ni bas , ni montée ni descente ».

Ce n'est certainement pas Confucius qui a professé cette Philosophie. *Etre au Ciel , être digne du ciel* , sont des expressions consacrées dans ces livres. S'il n'y a point de ciel , comment faut-il nommer l'espace dans

lequel roulent les planètes ? Il n'y auroit ni haut ni bas , ni montée ni descente , à l'égard d'un homme qui seroit au centre de l'univers ; mais y sommes-nous ?

Selon le Docteur Chinois , « quand nous » disons que *Dieu a fait le ciel & la terre* , » nous disons pieusement une grande pauvreté. Car si nous entendons par le ciel , » l'espace prodigieux dans lequel Dieu allu- » ma tant de soleils , fit tourner tant de » mondes , il est beaucoup plus ridicule de » dire *le ciel & la terre* , que de dire , les » montagnes & un grain de sable. Notre » globe est infiniment moins qu'un grain » de sable , en comparaison de ces millions » de milliards d'univers parmi lesquels nous » disparoissions ».

Mais y a-t-il une plus grande pauvreté pour un Philosophe , que de bâtir des suppositions sans fondement & qu'il suffit de nier pour les détruire ? Quand il vient nous dire d'un ton dogmatique , que les planètes sont des terres comme la nôtre , que les étoiles sont autant de soleils qui éclairent d'autres mondes , l'on en est quitte pour lui demander , *qu'en savez-vous ?*

C'est ainsi que nos sages Maîtres se contredisent perpétuellement dans leur méthode. Est-il question d'admettre les dogmes de la Religion ? ils exigent des preu-

ves évidentes, des démonstrations : & ils substituent à ces dogmes les rêves de leur imagination !

Si le Docteur rejette le conte que font les Bonzes sur le Dieu Fo descendu du quatrième ciel , on conçoit qu'il en veut directement à ce qui est dit dans l'Evangile , que J. C. est descendu du Ciel & qu'il y est monté. Mais il y a une différence essentielle entre le récit des Apôtres & celui des Bonzes. Les Apôtres attestent qu'ils ont vu de leurs yeux J. C. monter au ciel , & ils ont donné leur vie pour gage de la vérité de leur témoignage : aucun Bonze n'a vu le Dieu Fo descendre du Ciel , aucun témoin oculaire n'a souffert la mort pour confirmer cette fable.

Déformais notre sçavant Catéchiste va traiter les dogmes les plus intéressans, l'existence d'un premier Être, la distinction du juste & de l'injuste, l'immortalité de l'ame, le culte qui est dû à Dieu, les vertus que l'homme doit pratiquer : c'est un traité de Religion qu'il va nous donner. Mais autant il paroît fort quand il attaque, autant il est foible & superficiel, quand il s'agit d'établir des vérités & de les prouver ; il n'a de talent que pour détruire.

Le jeune Prince demande : *Comment un*

Etre a-t-il pu faire les autres ? Le Docteur, au lieu de répondre, esquive la question. Regardez, dit-il, cette étoile ; elle est à quinze cens mille millions de lieues de notre petit globe. (Sans doute il a mesuré cet espace & compté les lieues ; l'opération est un peu difficile pour un Chinois.) Il en part des rayons qui vont faire sur vos yeux deux angles égaux au sommet ; ils font les mêmes angles sur les yeux de tous les animaux ; ne voilà-t-il pas un dessein marqué ? ne voilà-t-il pas une loi admirable ? Or qui fait un ouvrage sinon un Ouvrier ? qui fait des loix sinon un Législateur éternel ?

Cette preuve, quoique solide, est bien imparfaite. La maniere dont nos yeux sont construits démontre sans doute qu'une Intelligence infiniment sage a présidé à leur structure ; mais ce phénomène ne peut faire impression qu'autant qu'il est bien développé, & il y en a dans la nature une infinité d'autres qui marquent non-seulement un dessein, mais un choix libre entre les divers moyens propres à le remplir.

En second lieu c'est un sophisme de conclusion des loix physiques selon lesquelles la lumiere frappe nos yeux, qu'il y a donc un *Législateur éternel*. Ces termes semblent désigner les loix morales dont Dieu est l'au-

teur , aussi-bien que des loix physiques ; mais les unes sont fort différentes des autres , & le Philosophe ne fait voir entr'elles aucune liaison.

Enfin , cette réponse ne résout point la question du Prince : *Comment un Etre a-t-il pu faire les autres ?*

Mais , continue le Prince , *qui a fait cet ouvrier , & comment est-il fait ?* Pour toute réponse le Docteur compare cette question à celle d'un grillon qui demanderoit à un autre , qui est l'Architecte d'un Palais superbe qu'ils ont devant les yeux ? *Je n'ai point d'idée* , dit-il , *de cet Etre-là , je vois qu'il est , mais je ne sçais ce qu'il est.* Cependant quelques lignes plus bas on nous apprend qu'il y a un *Etre tout-puissant , existant par lui-même , suprême artisan de la nature.* On le suppose intelligent sans doute , puisqu'il a mis dans l'Univers un ordre , un mécanisme , des loix de physique admirables. Si nous n'avons point d'idée de cet Etre-là , que signifie donc la définition que l'on en donne ? Peut-on définir une chose dont on n'a point d'idée ?

SECOND ENTRETIEN.

Le second Entretien est à-peu-près de même force que le premier. *Vous convenez*

donc, dit le Docteur à son Disciple, *qu'il y a un Etre tout-puissant, existant par lui-même, suprême artisan de toute la nature ?* Assurément si le Disciple en convient, c'est bien gratuitement ; on n'a daigné lui prouver ni que ce premier Etre est tout-puissant, ni qu'il existe par lui-même, ni qu'il est le seul artisan de toute la nature, il semble cependant que ces divers points méritoient d'être examinés.

De ce principe supposé & non prouvé, le Disciple conclut très-bien : *Si le premier Etre existe par lui-même, rien ne peut donc le borner, il est donc par-tout, il existe donc dans toute la matiere, dans toutes les parties de moi-même.* La conséquence est juste dans le fond ; mais malheureusement elle ne s'accorde pas avec les opinions de la nouvelle Philosophie. Notre Auteur a décidé que nous ne sçavons pas *si la matiere est éternelle*, art. *Dieu*. Si elle l'étoit, elle existeroit par elle-même, rien ne pourroit donc la borner : elle seroit donc par-tout, elle rempliroit tout, l'univers seroit une masse énorme de matiere. Nous ne sçavons pas *si Dieu est corporel ou spirituel*, *ibid.* Or s'il est corporel, peut-il être par-tout, exister dans toute la matiere, dans toutes les parties de nous-mêmes ? Voilà de petites difficultés qu'un Philosophe Cathédiste n'auroit pas dû passer sous silence.

Le Prince poursuit son raisonnement : *Si Dieu est dans toutes les parties de moi-même , je serois donc une partie de la divinité ? Ce n'est peut-être pas une conséquence , reprend le Docteur. Ce peut-être est singulier , mais il décele la pensée de l'Auteur. Tout est en Dieu sans doute , continue-t-il , ce qui anime tout doit être par-tout. Ainsi Dieu est l'ame de tout ce qui est animé : nous avons déjà vu , art. Bêtes , que notre Philosophe a renouvelé le système des Stoïciens , qui regardoient Dieu comme l'ame du monde.*

De cette sublime Philosophie le Docteur Chinois tire une conséquence morale pour son Disciple , qu'il ne faut donc rien faire dont on puisse rougir devant Dieu , & par conséquent qu'il faut être juste. Cela est très - édifiant , mais il est à craindre qu'une moralité uniquement fondée sur le système absurde des Stoïciens ne fasse pas beaucoup d'impression.

A ce propos il blâme la Secte de Lao-Kiun d'avoir enseigné qu'il n'y a ni juste , ni injuste , ni vice , ni vertu ; c'est comme si l'on disoit qu'il n'y a ni santé ni maladie : *Ceux qui ont dit que tout est égal , sont des monstres : est-il égal de nourrir son fils ou de l'écraser sur la pierre ? de secourir sa mere ou de lui plonger un poignard dans le*

cœur ? Non , sans doute ; on ne sçauroit trop détester cette horrible doctrine. Mais si ceux qui ont enseigné ouvertement & sans détour que tout est égal , sont des monstres , doit-on moins condamner les Philosophes qui posent des principes d'où l'on peut évidemment conclure que tout est égal , que ceux qui font mal ne méritent pas plus d'être punis que ceux qui font bien ? Notre Auteur ne mérite que trop ce reproche (a). D'ailleurs il suppose plutôt qu'il ne prouve la distinction essentielle qui est entre le bien & le mal moral , entre le vice & la vertu.

Aussi le jeune Prince fait une objection à son Maître. *Il y a , dit-il , tant de nuances du juste & de l'injuste ! on est souvent bien incertain.* Le Docteur répond qu'on peut toujours les discerner par la maxime de Confucée : *Vis comme en mourant tu voudrois avoir vécu ; traite ton prochain comme tu veux qu'il te traite.* Cette règle est sûrement excellente ; mais il seroit bon de sçavoir si elle est tirée de Confucius & non pas de l'Évangile , & en quel endroit de ses ouvrages le Philosophe Chinois l'a enseignée aussi clairement.

D'ailleurs quelque vraie que soit la maxime , elle ne suffit pas pour fonder nos

(a) Voyez l'article *Chaîne des Evénemens.*

obligations. Ce n'est pas tout de faire des loix morales, il faut montrer encore sur quoi elles sont appuyées, quelle en est la sanction. S'il n'y a pas des peines & des récompenses après cette vie, les loix ne sont qu'une belle spéculation : c'est ce que le Prince Chinois fait observer à son Docteur.

Que m'importera en mourant, dit-il, d'avoir bien vécu ? qu'y gagnerai-je ? cette horloge quand elle sera détruite sera-t-elle heureuse d'avoir bien sonné les heures ? Voilà l'objection dans toute sa force ; il est curieux de voir comment notre Philosophe y répondra selon ses principes. Cette horloge, replique-t-il, ne sent point, ne pense point, elle ne peut avoir de remords ; & vous en avez quand vous faites mal. Mais, reprend le Disciple, si après avoir commis plusieurs crimes je parviens à n'avoir plus de remords ? Alors, dit le Docteur, il faudra vous étouffer ; & soyez sûr que parmi les hommes, qui n'aiment pas qu'on les opprime, il s'en trouvera qui vous mettront hors d'état de faire de nouveaux crimes..... Dieu vous a donné la raison ; n'en abusez pas, non-seulement vous serez heureux en cette vie, mais qui vous a dit que vous ne le seriez pas dans une autre ? Dans le doute seul vous devez vous conduire comme s'il y en avoit une.

Tels sont donc les fondemens de la morale philosophique, édifice duquel dépendent le bonheur de la Société, la paix & le repos de l'univers : la voix de la raison, les remords de la conscience, la crainte d'être étouffé, l'incertitude d'une vie à venir.

Mais quand on doute si le mal doit être puni & la vertu récompensée, la raison & la conscience nous disent-elles qu'il faut résister à nos penchans ? La crainte d'être étouffé sera-t-elle bien puissante sur les Tyrans qui ont en main l'autorité, qui font trembler les Nations, & qui sçavent que plusieurs de leurs semblables sont morts tranquillement dans leur lit ? Le doute d'une vie à venir pourra-t-il contenir les méchans, tandis que la croyance la plus ferme de cette vérité est souvent une barrière trop foible pour les arrêter ?

Le Philosophe a déjà résolu ces questions à l'art. Athéisme. *Je ne voudrois pas, dit-il, avoir affaire à un Prince athée qui trouveroit son intérêt à me faire piler dans un mortier ; je suis bien sûr que je serois pilé ; & il regarde comme athées tous ceux qui n'espèrent ni ne craignent rien après la mort. Voilà donc l'efficacité de la raison, des remords, de la crainte des hommes ; avec ces belles ressources on est sûr*

d'être pilé. Si l'on est sûr d'être ainsi traité par un Prince qui ne craint rien après cette vie, est-on beaucoup plus en sûreté avec celui qui doute s'il y a quelque chose à craindre ? Ainsi nos sublimes Moralistes suppléent à la Religion, qu'ils s'efforcent de détruire ; ils mettent à la place des fantômes dont ils ont grand soin de nous dévoiler le foible & l'illusion ; ils traitent de monstres ceux qui ne connoissent plus ni vices ni vertus, & ils travaillent de sang-froid à rendre tels tous leurs Elèves.

Déjà l'Auteur a sappé en détail les divers fondemens qu'il donne ici à la morale. Un homme sera-t-il capable de sentir des remords, quand il sçaura que *la liberté est un mot destitué de sens, inventé par des gens qui n'en avoient guères ? art. Liberté. Que tous les événemens sont nécessaires, art. Destin ; que nous voulons nécessairement en conséquence des idées qui se présentent à nous ; que c'est Dieu qui nous donne des idées, comme il nous donne des dents & des cheveux. Ibid ; que c'est celui qui nous a faits qui fait nos idées ? art. Idée.* Si l'on doit étouffer ceux qui à force de crimes sont parvenus à ne plus sentir de remords, comment doit-on traiter ceux dont la doctrine empêchera les méchans d'en avoir jamais ?

TROISIÈME ENTRETIEN.

Notre Philosophe a mieux fait encore pour détruire la croyance de l'immortalité de l'ame & de la vie à venir. Il a commencé le troisième Entretien par une longue tirade de toutes les difficultés que l'on peut faire contre cette vérité. Objections triviales, usées, rebattues, souvent pué- riles, tout lui est bon; il ne répond à aucune. Il se contente de dire que l'immortalité de l'ame est cependant un système plus beau, plus consolant, & nécessaire au genre humain. Excellente méthode de confirmer la morale! Y aura-t-il quel- qu'un assez dupe pour se refuser la satis- faction de suivre ses penchans, parce qu'il est plus beau, plus consolant, plus néces- saire au genre humain d'y résister? S'il y a un Dieu sage & bon, a-t-il pu rendre l'erreur plus nécessaire aux hommes que la vérité?

N'est-ce point la trahir, cette vérité si consolante & si nécessaire, que de n'oppo- ser qu'une simple possibilité à de vains sophismes contre l'existence & l'immorta- lité de notre ame? Nous n'imiterons point la conduite de l'Auteur; nous y répon- drons en détail.

α Pour que je puisse être récompensé ou

» puni quand je ne serai plus, il faut qu'il
 » subsiste dans moi quelque chose qui sente
 » & qui pense après moi. Or comme avant
 » ma naissance, rien de moi n'avoit ni sen-
 » timent ni pensée, pourquoi y en auroit-
 » il après ma mort ? Que pourroit être
 » cette partie incompréhensible de moi-
 » même ? »

1°. Le principe sur lequel porte ce raisonnement est absolument incertain, selon les idées philosophiques : *Avant ma naissance, rien de moi n'avoit ni sentiment ni pensée ; qu'en sçavons-nous ?* plusieurs Philosophes ont cru la préexistence des âmes, & la lumière naturelle ne peut rien opposer de démonstratif à cette opinion. D'une proposition incertaine quelle conséquence peut-on tirer ?

2°. Admettons le principe, que s'enfuivra-t-il ? Mon âme n'existant point avant ma naissance ne pouvoit ni penser ni sentir ; mais est-il impossible qu'elle survive à mon corps ? notre Philosophe n'oseroit l'affurer. Si elle survit, qu'est-ce qui l'empêchera de sentir & de penser ? Voici donc à quoi se réduit l'argument : Mon âme n'existoit pas avant mon corps, donc elle n'existera pas non-plus après lui. Conclusion ridicule ; c'est comme si l'on disoit : cet enfant n'étoit pas hier, donc il ne sera pas demain.

3°. Nous n'avons aucune raison de juger que notre ame ait existé avant notre naissance, mais nous en avons une très-forte de penser qu'après la dissolution du corps l'ame ne cessera pas d'être. Une substance capable de penser étant nécessairement indivisible, est aussi naturellement indestructible; & il faut pour justifier la Providence, que le crime soit puni & la vertu récompensée. Cela n'arrive pas toujours en cette vie; donc il y en a une autre où la justice Divine doit exercer ses droits. Cette vérité suppose que l'homme est libre, digne de récompense ou de châtimement: l'Auteur a nié la liberté pour attaquer avec plus d'avantage la croyance de l'immortalité de l'ame.

Que pourroit être cette partie de moi-même? Une substance intelligente, entièrement dégagée de la matiere; par conséquent toujours capable de penser, de ressentir de la joie ou de la douleur, d'être récompensée ou punie.

« La végétation, dit le Prince, n'est elle pas un mot dont on se sert pour signifier la maniere inexplicable dont l'Être Suprême a voulu que la plante tirât les sucs de la terre? L'ame est de même un mot inventé pour expliquer foiblement & obscurément les ressorts de notre vie ».

Il est faux que la maniere dont la plante tire les suc de la terre soit inexplicable. Ce mécanisme se conçoit très-clairement, & la cause en est extérieure aux plantes. Nous l'avons fait voir à l'art. *Bêtes*. Au contraire, nous sommes convaincus par le sentiment intime, que le ressort de notre vie & de nos opérations est en nous, que nous pensons, que nous voulons, que nous sentons; opérations spirituelles dont le principe doit être indivisible, par conséquent immatériel.

« Tous les animaux se meuvent; & cette
» puissance de se mouvoir, on l'appelle
» force active: mais il n'y a pas un être
» distinct qui soit cette force ».

Qu'en sçavons-nous? Nous avons vu au même art. *Bêtes*, que nous ne pouvons connoître avec certitude si le principe des opérations de l'animal est en lui ou hors de lui; au lieu que nous sommes certains que le principe de nos opérations est en nous.

« Nous avons des passions, dit notre
» Philosophe, de la mémoire, de la rai-
» son; mais ces passions, cette mémoi-
» re, cette raison ne sont pas sans doute
» des êtres existans dans nous, ce ne sont
» pas des choses à part, ce ne sont pas
» de petites personnes qui aient une exis-
» tence particulière; ce sont des mots gé-

» nériques inventés pour fixer nos idées.
 » L'ame qui signifie notre mémoire, notre
 » raison, nos passions, n'est donc elle-
 » même qu'un mot ».

Il est faux que l'ame signifie la mémoire, la raison, les passions; mais ce mot signifie la substance ou le sujet susceptible de ces différentes modifications. C'est notre ame qui se souvient, qui pense, qui raisonne, qui sent de l'amour ou de la haine: & comme elle peut avoir toutes ces modifications à-la-fois, les appercevoit distinctement, les comparer, il faut nécessairement que l'ame soit un sujet simple ou indivisible.

Qui fait le mouvement dans la nature ? continue-t-il ; c'est Dieu. Qui fait végéter les plantes ? c'est Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux ? c'est Dieu. Qui fait la pensée de l'homme ? c'est Dieu. Cela n'est pas équivoque ; & dans l'article Idée il ajoute : c'est celui qui m'a fait, qui fait mes idées. Ainsi c'est Dieu qui fait tout en nous, qui pense, qui veut, qui nous fait mouvoir comme les animaux & comme le reste de la nature ; c'est lui qui aime la vertu ou le vice, qui fait le bien & le mal ; nous ne sommes pas plus responsables de nos actions qu'un chien d'avoir mordu, ou qu'une pierre d'être tombée. Nous ne sommes que des machines que Dieu fait jouer ;

l'Auteur le dira bientôt en propres termes, Tel est le merveilleux système qu'il répète dans cinq ou six articles de son livre ; à le bien prendre , il est très-peu différent des opinions de Spinoza. Continuons à écouter ses leçons.

« Si l'ame humaine étoit une petite per-
 » sonne renfermée dans notre corps , qui
 » en dirigeât les mouvemens & les idées ;
 » cela ne marqueroit-il pas dans l'éternel
 » Artisan du monde une impuissance & un
 » artifice indigne de lui ? Il n'auroit donc
 » pas été capable de faire des automates
 » qui eussent dans eux-mêmes le don du
 » mouvement & de la pensée ? Je
 » trouve Vulcain un divin forgeron , quand
 » il fait des trépiés d'or qui vont tout seuls
 » au conseil des Dieux ; mais ce Vulcain
 » me paroîtroit un misérable Charlatan ,
 » s'il avoit caché dans le corps de ces tré-
 » piés un de ses garçons , qui le fît mou-
 » voir sans qu'on s'en aperçût » . . .

Mais si Vulcain , au lieu de cacher dans le corps de ses trépiés un de ses garçons , étoit obligé de les mouvoir lui-même pour les faire marcher , l'artifice seroit-il bien merveilleux ? Voilà précisément le personnage que l'on prête à Dieu. Nous sommes les trépiés automates ; Dieu nous fait agir , penser , mouvoir immédiatement par lui-même ; & sans doute il nous pu-

nira pour avoir suivi un mouvement déréglé qu'il nous a imprimé lui-même, & auquel nous ne sommes pas maîtres de résister.

» Dieu n'a-t-il donc pas été capable de
 » faire des automates qui eussent dans eux-
 » mêmes le don du mouvement & de la
 » pensée ? »

Cela signifie : Dieu n'a-t-il pas été capable de rendre la matière pensante ? Non assurément, & nous le soutenons sans crainte de déroger à la toute-puissance Divine. Dieu ne peut pas faire ce qui renferme contradiction ; & il est contradictoire qu'un sujet essentiellement divisible, tel que la matière, soit le principe d'un acte indivisible tel que la pensée. Notre Philosophe lui-même semble le supposer ; il ne dit point que c'est la matière qui pense dans l'homme, mais que *c'est Dieu qui fait la pensée de l'homme*. Qu'est-il nécessaire que Dieu s'en mêle, s'il a pu rendre la matière capable de penser ? *Il me semble*, dit un de nos célèbres Philosophes, *que loin de dire que les rochers pensent, la philosophie moderne a découvert que les hommes ne pensent point* (a). Décider ouvertement que c'est la matière qui pense dans l'hom-

(a) Emile, tome 3, page 65.

me, cela pourroit révolter le lecteur ; on se contente de dire , que *c'est Dieu qui fait la pensée de l'homme* ; que l'homme par conséquent est un être purement passif : cela revient à peu près au même.

« Il y a de froids rêveurs , dit le Prince Chinois , qui ont pris pour une belle imagination l'idée de faire rouler les » planètes par des génies qui les poussent » sans cesse ; mais Dieu n'a pas été réduit » à cette pitoyable ressource. En un mot , » pourquoi mettre deux ressorts à un ou- » vrage , lorsqu'un seul suffit ? Vous n'o- » serez pas nier que Dieu ait le pouvoir » d'animer l'être peu connu que nous ap- » pellons *matière* ; pourquoi donc se ser- » viroit-il d'un autre agent pour l'ani- » mer ? »

Parce qu'une matière animée sans ame est une contradiction ; parce que si Dieu animoit par lui-même tous les êtres sensibles & pensans , il seroit le principe immédiat de leurs opérations ; l'on pourroit dire que Dieu dévore les moutons par les loups , broute l'herbe par les brebis , extravague dans les insensés , commet les crimes dans les scélérats , tout comme c'est lui qui fait rouler les planètes. Conséquences absurdes & impies dont la Philosophie devoit rougir.

Nous

Nous sommes convaincus par un sentiment intime & irrésistible, que le principe de nos actions, de nos mouvemens, de nos pensées est notre propre volonté, notre ame, en un mot nous-mêmes. Accuserons-nous la sagesse éternelle de nous tromper continuellement par ce sentiment intérieur ; de nous tenir dans une illusion aussi longue que notre vie ; d'avoir fait de nous, non des hommes qui pensent, mais des fantômes qui rêvent ?

Nous osons donc *nier que Dieu ait le pouvoir d'animer la matière* de la façon dont nous sommes animés, c'est-à-dire, de manière que l'être animé ait le sentiment intérieure d'une force active qui ne seroit pas en lui ; cette conduite seroit de la part de Dieu un mensonge perpétuel. Mais des Philosophes, qui ne cherchent qu'à tromper, se font un Dieu qui leur ressemble.

On a beau répéter que la matière est un être peu connu ; nous la connoissons assez pour prononcer avec certitude, qu'elle est essentiellement incapable de penser. Bientôt notre Philosophe sera réduit à en convenir & à parler comme nous.

« Que seroit cette ame, poursuit le Prince ? d'où viendrait-elle ? Il faudroit que le Créateur de l'Univers fût conti-

» nuellement appliqué à observer le mo-
 » ment précis de la conception , pour en-
 » voyer une ame dans le germe qui vient
 » de naître ; si ce germe meurt , que de-
 » viendra cette ame ? Elle aura donc été
 » créée inutilement ? Voilà une étrange
 » occupation pour le maître du monde ».

Supposons-le pour un moment. Notre
 Philosophe donne-t-il au maître du mon-
 de une occupation plus noble & plus di-
 gne de lui , quand il le fait auteur immé-
 diat de tous les mouvemens des animaux ,
 de toutes les pensées folles des Visionnai-
 res , de toutes les absurdités des Philoso-
 phes , de tous les noirs projets des tyrans ,
 de toutes les brutalités des libertins ? est ce
 lui , est-ce nous , que l'on doit accuser de
 dégrader la Divinité ?

Dieu sans doute n'a pas besoin d'épier
 les momens pour créer les ames. Par un
 seul acte libre & éternel de sa volonté
 souveraine , il a réglé qu'une ame sortiroit
 du néant pour animer le germe d'un corps
 humain au moment de sa formation. Ce
 décret immuable s'exécute , sans qu'il soit
 besoin de le renouveler à chaque moment ,
 non plus que la loi éternelle qui fait rouler
 les planètes,

« Il faut , dit-on encore , que Dieu en
 » fasse autant pour tous les animaux ; il

» faut que Dieu travaille perpétuellement
 » à forger des ames pour les éléphans &
 » pour les puces ». Quand cela seroit ,
 quel inconvénient y auroit-il ? En coû-
 tera-t-il davantage à Dieu de créer une
 ame dans le corps d'un insecte que dans
 celui d'un Philosophe ? C'est Dieu sans
 doute qui l'a formé , ce vil insecte des-
 tiné à vivre dans la poussiere ; c'est Dieu
 qui s'est plu à développer une industrie ad-
 mirable dans la délicatesse des parties de ce
 corps que l'œil ne peut appercevoir , dans
 le jeu surprenant des ressorts de cette ma-
 chine imperceptible : sa puissance est-elle
 dégradée en construisant avec tant d'art le
 corps d'une mite ou d'un moucheron ? Se-
 roit-elle plus avilie , si elle créoit une ame
 pour le faire mouvoir ?

Mais encore une fois , nous ne sçavons
 pas si les animaux ont une ame , ou s'ils
 n'en ont point ; si Dieu les conduit par des
 loix différentes de celles qu'il a établies
 pour la matiere inanimée , par des loix
 dont l'économie échappe à nos foibles lu-
 mieres ; & que nous importe ? en sommes-
 nous moins assurés que nous avons une
 ame , que nous ne sommes ni des brutes
 ni des automates ?

« Selon nous , dit-on enfin , l'architecte
 » de tant de milliers de mondes est obligé

» de faire continuellement des chevilles
 » invisibles pour perpétuer son ouvrage ».
 Fausse supposition. Les ames ne sont point
 les chevilles de l'ouvrage de Dieu ; elles
 sont la plus belle , la plus parfaite , la plus
 noble partie de ses ouvrages ; c'est en elles
 sur-tout qu'il a empreint le caractère de
 la Divinité. S'il fait briller sa puissance &
 sa sagesse dans la formation des corps , il
 la montre encore davantage dans la force ,
 l'activité , la pénétration , l'industrie qu'il
 a données aux esprits. Nos Philosophes in-
 grats en abusent , lors même qu'ils la mé-
 connoissent ; les traits de la divinité per-
 cent en eux au travers des outrages qu'ils
 osent lui faire : ils rougiroient de se ré-
 duire au rang des bêtes , s'ils pouvoient
 se résoudre à penser & à vivre en hom-
 mes. N'est-il pas du dernier ridicule de
 soutenir qu'il est plus difficile à Dieu de
 créer des ames , que de faire penser la ma-
 tiere ?

*Voilà , conclut notre Auteur par l'or-
 gane du jeune Prince , voilà une très-pe-
 tite partie des raisons qui peuvent me faire
 douter de l'existence de l'ame. Assurément
 c'est par indulgence qu'il nous a épargné
 les autres. On doit être curieux de voir
 comment le Docteur Chinois réfutera les
 sophismes de son élève. Vous raisonnez de*

bonne-foi, lui dit-il; & ce sentiment vertueux, quand même il seroit erroné, seroit agréable à l'Être suprême. Vous pouvez vous tromper, mais vous ne cherchez pas à vous tromper, & dès-lors vous êtes excusable. Charmante apologie! Répéter vingt sophismes dont le moindre Logicien peut montrer le foible, c'est raisonner de bonne-foi, ne point chercher à se tromper, être excusable! Admirable bonne-foi, que la bonne-foi philosophique!

Ce ne sont-là que des doutes, poursuit le Docteur, & ces doutes sont tristes. Admettez des vraisemblances plus consolantes; il est dur d'être anéanti; espérez de vivre. Mais ou ces doutes, quoique tristes, sont bien fondés, ou ils le sont mal: s'ils sont solides, est-il raisonnable de n'y point acquiescer; le système contraire, quoique consolant, peut-il être vraisemblable? Si ce sont des doutes frivoles, comme ils le sont en effet, qu'est-il nécessaire de les étaler, de les laisser sans réponse, d'ébranler ainsi dans le lecteur foible & peu instruit une croyance que l'on avoue être nécessaire au genre humain?

Vous sçavez, dit-il, qu'une pensée n'est point matière; vous sçavez qu'elle n'a nul rapport à la matière: pourquoi donc vous seroit-il si difficile de croire que Dieu a

mis en vous un principe divin , qui ne pouvant être dissous , ne peut être sujet à la mort ?

Voici donc une espèce de rétractation , mais qui ne porte sur aucun motif. *Une pensée n'est point matiere , & n'a nul rapport à la matiere ; qu'en sçait-il , s'il est vrai que nous ne connoissons pas la matiere , & si nous ne pouvons pas montrer une différence essentielle entre la matiere & l'esprit ? Ou tout ce que l'on a fait dire au Prince est faux , ou ceci est une contradiction.*

Oserez-vous dire , ajoute le Docteur , qu'il est impossible que vous ayiez une ame ? non sans doute ; & si cela est possible , n'est-il pas très-vraisemblable que vous en avez une ? pourriez-vous rejeter un système si beau & si nécessaire au genre humain ? & quelques difficultés vous rebuteront-elles ? La croyance de l'ame est donc nécessaire au genre humain. L'aveu est remarquable. Une erreur peut-elle être nécessaire au genre humain ? un Dieu sage auroit-il créé les hommes de maniere , que l'erreur fût plus efficace que la vérité pour les porter à la vertu ?

Il est très-vraisemblable que nous avons une ame. C'est beaucoup que l'on nous accorde ce point. Dieu a donc bâti sur une

simple vraisemblance tout l'édifice de la morale, sans daigner nous accorder une certitude si nécessaire au genre humain? & en soutenant ces absurdités, on est agréable à l'Être suprême, on est de meilleure foi que ceux qui tâchent de se démontrer à eux-mêmes l'existence de l'ame?

Aussi le Disciple auquel on enseigne une si étrange doctrine, ne se tient pas pour vaincu. « Je voudrois, dit-il, embrasser » ce système, mais je voudrois qu'il me fût » prouvé. Je ne suis pas maître de croire, » quand je n'ai pas d'évidence. Je suis trop » frappé de cette grande idée que Dieu a » tout fait, qu'il est par-tout, qu'il péné- » tre tout, qu'il donne le mouvement & » la vie à tout; & s'il est dans toutes les » parties de mon être, comme il est dans » toutes les parties de la nature, je ne vois » pas quel besoin j'ai d'une ame ». Vain raisonnement déjà réfuté dix fois. J'ai besoin d'une ame pour être capable d'activité, de liberté, de vice & de vertu. Si Dieu seul agissoit en moi, il seroit seul responsable de mes actions bonnes ou mauvaises, je ne pourrois en être récompensé ni puni, les loix & la morale ne seroient plus qu'une chimere. Dieu récompensera-t-il les astres d'avoir suivi la route qu'il leur trace, ou l'arbre d'avoir porté le fruit qui lui est propre ?

A quoi me serviroit cette ame ? A me rendre intelligent & libre ; sans elle je ne puis l'être. Que Dieu pense ou agisse en moi , son action m'est étrange , je ne puis en être comptable ; en un mot Dieu n'est pas moi , & je sens très-bien que c'est moi qui pense , qui agit , qui veut , quoique je lui sois redevable de ces facultés.

Ce n'est pas nous , dit-il encore , qui nous donnons nos idées ; car nous les avons presqu'toujours malgré nous ; nous en avons quand nous sommes endormis ; tout se fait en nous sans que nous nous en mêlions. Cela est faux. L'activité de l'ame se réduit-elle à des idées passives ? Ne sommes-nous pas les maîtres de réfléchir sur nos idées , de les comparer , d'y acquiescer , de les rejeter , de vouloir , de nous déterminer , de remuer nos membres ou de demeurer en repos ?

L'ame auroit beau dire au sang & aux esprits animaux , courez , je vous prie de cette façon , pour me faire plaisir ; ils circuleront toujours de la manière que Dieu leur a prescrite. Assurément ; mais que mon ame dise à mes pieds de marcher , ils marchent ; à ma main de se fermer , elle se ferme ; à mes yeux de s'ouvrir , ils s'ouvrent. Il y a donc en nous des mouve-

mens de deux espèces ; les uns nécessaires & indépendans de notre volonté , les autres libres & dont nous sommes les maîtres. Si les premiers peuvent nous faire douter de l'activité de notre ame , les seconds nous la démontrent : ce sentiment intérieur est d'une certitude métaphysique ; le Philosophe en est convenu à l'art. *Certitude.*

La conclusion du Prince Chinois est curieuse : *J'aime mieux être la machine d'un Dieu qui m'est démontré , que d'être la machine d'une ame dont je doute.* On ne peut pas s'expliquer plus clairement : nous sommes les machines de Dieu. Pour nous mieux convaincre qu'il s'en tient à cette opinion , le Docteur Chinois se reconnoît vaincu , & n'y oppose rien.

Eh bien ! dit-il , si Dieu même vous anime , ne souillez jamais par des crimes ce Dieu qui est en vous ; Et s'il vous a donné une ame , que cette ame ne l'offense jamais. Dans l'un. Et dans l'autre système , vous avez une volonté , vous êtes libre , c'est-à-dire , vous avez le pouvoir de faire ce que vous voulez. Voilà , s'il est permis de s'exprimer sans détour , le comble de l'absurdité. Dans le système que nous sommes les machines de Dieu , nous avons une volonté , nous sommes libres ! nous le sommes comme le

flûteur de Vaucanson, comme les marionnettes de la Foire. Si Dieu m'anime, je ne puis le souiller par des crimes; c'est lui-même qui se fouille, & non pas moi. On n'oubliera pas que dans les articles *Chaîne des Evénemens, Destin, Liberté, Nécessaire*, l'Auteur a tourné en ridicule ce libre-arbitre qu'il feint ici d'admettre. Contradictions, erreurs, absurdités, sophismes puérides: voilà de quoi le *Dictionnaire Philosophique* est composé.

Cependant on en revient à la morale. On observe que Dieu doit récompenser les actions vertueuses, & punir les criminelles; qu'il y a toujours dans cette vie des vertus malheureuses & des crimes impunis; qu'il est donc nécessaire que le bien & le mal subissent un jugement dans l'autre vie. *C'est cette idée si simple, si naturelle, si générale qui a établi chez tant de Nations la créance de l'immortalité de nos ames..... Y a-t-il un système plus raisonnable, plus convenable à la Divinité, plus nécessaire au genre humain? Non sans doute: par conséquent la doctrine contraire est déraisonnable & absurde, injurieuse à la Divinité, pernicieuse au genre humain. La même idée simple, naturelle, générale de la Providence, jointe au sentiment intérieur, a établi chez toutes les Nations la*

créance de la liberté aussi-bien que celle de l'immortalité de l'ame ; l'une ne peut subsister sans l'autre : quiconque les attaque l'une ou l'autre , est l'ennemi de la société.

L'Auteur répète la même fausseté qu'il s'est efforcé de prouver dans les articles *Ame & Enfer* , que les Juifs de la Chine ni leurs ancêtres n'ont jamais cru l'ame immortelle : nous avons montré le contraire (a) ; il n'est pas nécessaire de recommencer.

Dieu vous a donné la raison , dit le Docteur à son élève ; *elle vous dit que l'ame doit être immortelle ; c'est donc Dieu qui vous le dit lui-même.* Cela seroit fort bien , si l'on n'avoit pas commencé par attaquer cette vérité par vingt sophismes que l'on a laissés sans réplique , comme s'ils étoient insolubles , en insinuant qu'il y a encore bien d'autres argumens que l'on a passés sous silence. Et l'on continue sur le même ton.

« Mais , dit le Prince , comment pour-
» rois-je être récompensé ou puni quand
» je ne ferai plus moi-même , quand je
» n'aurai plus rien de ce qui aura conf-
» titué ma personne ? Ce n'est que par ma

(a) Apologie, c. 8, §. 3.

» mémoire que je suis toujours moi. Je
 » perds ma mémoire dans ma dernière
 » maladie, il faudra donc après ma mort
 » un miracle pour me la rendre, pour me
 » faire rentrer dans mon existence que j'au-
 » rai perdue. Dans la supposition que
 nous n'avons point d'ame, ou qu'elle ne
 subsiste plus après la mort, ou qu'elle n'a
 plus de mémoire, l'objection est sans ré-
 plique. Examinons comment notre Doc-
 teur s'en tire.

*C'est-à-dire, répond-il, que si un Prin-
 ce avoit égorgé sa famille pour régner, s'il
 avoit tyrannisé ses sujets, il en seroit quitte
 pour dire à Dieu: Ce n'est pas moi, j'ai
 perdu la mémoire, vous vous méprenez, je
 ne suis plus la même personne. Pensez-vous
 que Dieu fût bien content de ce sophisme?
 Pourquoi non? Supposé que nous n'ayons
 point d'ame, que nous soyons les machi-
 nes de Dieu, cet argument n'est point un
 sophisme, c'est une démonstration. La ma-
 chine qui a égorgé sa famille & tyrannisé
 ses sujets est en droit de répondre à Dieu;
 Ce n'est point moi qui ai commis ces cri-
 mes, c'est vous-même; je n'ai fait que sui-
 vre nécessairement les impulsions que vous
 m'avez données; je ne suis pas plus coupa-
 ble pour avoir fait un homicide, que le
 flûteur automate pour avoir détoné. Si mal-*

gré cette réponse Dieu punit la machine, il agit en maître cruel & insensé. C'est-là du bon-sens tout pur.

Malgré l'évidence de ce raisonnement, le Prince consent à se rendre & à croire l'ame immortelle; mais sur quel fondement? *Cette opinion, dit-il, est bonne pour les Princes & pour les peuples. Voilà toute la raison. Qu'elle soit vraie ou fausse, absurde ou démontrée, elle est utile. Reste à sçavoir s'il est raisonnable de croire une opinion qui n'a d'autre fondement que son utilité, & si elle aura des partisans bien sinceres. Aussi dit-on qu'elle est bonne pour les peuples & pour les Princes, mais elle ne vaut rien pour les Philosophes; ils ne doivent croire que ce qui est démontré. Si malheureusement un Prince s'avise d'être Philosophe, tout est perdu; délivré de la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, ce sera un Marius, un Sylla, un Néron (a); autant vaudra vivre sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes.*

L'Auteur prend droit de la confession du Prince Chinois, de déclamer amèrement contre les Critiques qui l'ont accusé d'avoir enseigné la mortalité de l'ame (b).

(a) Homél. sur l'Athéisme: voyez cet article-ci dessus.

(b) Note de la page 117.

Il les appelle *tristes ennemis de la raison & de la vérité, ames bien sottes & bien injustes, calomniateurs, ignorans, &c.* Le *Dictionnaire Philosophique* est un ouvrage *raisonnable & utile*; il leur recommande d'être *modestes, doux, indulgens*: à la vérité il ne prêche pas d'exemple.

Non, l'Auteur n'a point écrit en propres termes, *l'ame meurt avec le corps*; mais il s'est efforcé de nous faire douter si nous avons une ame, c'est encore pis. 1°. Il a fait dire au Prince Chinois que nous sommes *les machines de Dieu*, & il n'a point réfuté cette absurdité. 2°. Dans les articles *Ame, Bêtes, Chaîne des Evénemens, Destin, Liberté, Nécessaire*, il a posé les principes d'où elle suit nécessairement. 3°. Il fait embrasser au Prince Chinois la créance de l'immortalité de l'ame, non parce qu'elle est vraie, mais parce qu'elle est utile, *bonne pour les peuples & pour les Princes*. Les lecteurs infatués de ces principes, éblouis par ses sophismes, mal instruits des preuves qu'il a dissimulées, ne tireront-ils pas une conséquence contraire, ne préféreront-ils pas la vérité prétendue à l'utilité? Et voilà comme les Philosophes instruisent!

QUATRIÈME ENTRETEN.

Le Prince Chinois, parlant du culte de

Dieu, convient que ce culte est nécessaire. Je sçais, dit-il, que Dieu n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières ; mais nous avons besoin de lui en faire : son culte n'est pas établi pour lui, mais pour nous. A merveille ; nous aurons occasion de rappeler cette observation. Il reste cependant une difficulté à éclaircir. Ce culte a-t-il dû être abandonné au caprice des peuples ou des particuliers ? N'étoit-il pas convenable, nécessaire même que Dieu daignât nous apprendre la manière dont il vouloit être honoré ? On répondra sans doute que la raison nous en instruit suffisamment. Pourquoi donc cette raison que tous les peuples ont fait profession d'écouter, ne les a-t-elle pas détournés de ces cultes bizarres & insensés, dont notre Auteur fait une si laide peinture & une censure si amère ? Il auroit été bon de nous instruire sur ce point.

L'Auteur, par la bouche du Prince Chinois, tourne en ridicule le style figuré des Pseaumes dont l'Eglise Chrétienne fait un si fréquent usage. Il traduit burlesquement le verset 16 du Pseaume 67. C'est la méthode ordinaire. Ce verset, dans le texte original, a un sens fort simple. Le Psalmiste dit, que *la montagne sur laquelle le Seigneur daigne habiter, l'emporte sur les montagnes les plus fertiles ; que celles-ci ne peu-*

vent lui être comparées. C'est ainsi à peu près que le Paraphraste Chaldaïque l'a traduit; ce n'est point la faute de l'Écrivain sacré, si les autres Traducteurs n'ont pas rendu sa pensée d'une manière assez claire.

Mais, dira-t-on, pourquoi l'Église n'a-t-elle pas donné aux Fidèles une version plus correcte ? Parce qu'elle a jugé qu'il valoit mieux leur laisser celle à laquelle ils étoient accoutumés depuis la naissance du Christianisme, en se réservant le soin de leur expliquer ce qu'il y auroit de difficile à comprendre.

Il faut être étrangement préoccupé, pour ne pas goûter les figures hardies & pleines de feu dont les Cantiques de l'Écriture sont remplis. Les Philosophes, avec leur langage froid & compassé, inspire-roient-ils jamais au peuple des idées aussi nobles, des sentimens de piété aussi vifs que ceux dont nous remplit la lecture des livres Saints ?

Que l'on blâme tant que l'on voudra les Sectes de Lao-Tsé & du dieu Fo, les fables débitées par les Bonzes, leurs mortifications effrayantes, nous n'y prenons aucun intérêt. Mais le Docteur Chinois, pour établir la tolérance, pose des principes très-faux. *La Loi naturelle*, dit-il, *permet à chacun de croire ce qu'il veut,*
comme

comme de se nourrir de ce qu'il veut. La Loi naturelle permet-elle donc à chacun de se nourrir de poison ? Quand cela seroit , Dieu n'est-il pas le maître de prescrire un culte aux hommes ; & supposé qu'il l'ait prescrit , la Loi naturelle permet-elle encore à chacun de n'y pas croire , s'il le juge à propos ? Par cette maxime générale , notre Philosophie détruit sa propre doctrine ; il canonise le culte insensé du dieu Fo , les erreurs de Lao-Tsée & toutes les rêveries des Bonzes qu'il vient de réprouver. Sans doute la Loi naturelle permet aux Bonzes , tout comme aux Philosophes , de croire ce qui leur plaît , & de le prêcher à ceux qui voudront les entendre.

Un Prince , dit-il , n'a pas le droit de faire pendre ceux de ses sujets qui n'auront pas pensé comme lui ; mais il a le droit d'empêcher les troubles. Ces deux propositions sont à peu près contradictoires. Si ceux qui ne pensent pas comme les autres , pouvoient se résoudre à se taire , le Prince sans doute n'auroit pas le droit de les faire pendre à cause de leurs sentimens ; mais voilà ce qu'ils ne feront jamais. Il faut qu'ils dogmatisent , qu'ils écrivent , qu'ils insultent ceux qui demeurent attachés à la Religion ; qu'ils se donnent pour maîtres du genre

humain , sans mission & malgré les Loix ; témoin l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*. Comme cette audace n'est propre qu'à aigrir les esprits , à remplir la société de disputes , & à causer des troubles , il s'ensuit que le Prince qui a le droit d'empêcher les troubles , a aussi celui de faire pendre les Philosophes qui en sont les Auteurs. Voyez l'article *Athées , Athéisme*.

Ce n'est pas la peine de relever la fable du Roi Daon , ni la maniere dont il convertit ceux qui adoroient des brochets ; il faut laisser ces contes puérides aux admirateurs de la nouvelle Philosophie. Mais ce que le Prince Chinois ajoute sur ceux qui prédisent l'avenir , mérite attention. *Ce sont , dit-il , des gens qui voient clairement ce qui n'est point , car l'avenir n'est point*. Par conséquent ceux qui racontent le passé ne sont pas plus raisonnables ; ils voyent clairement ce qui n'est plus , car le passé n'est plus. Si l'avenir ne peut pas être prévu , parce qu'il n'est point encore , Dieu lui-même ne le voit point , & ses lumieres sont aussi courtes que les nôtres ; s'il le prévoit , il peut le révéler aux hommes , & alors ceux-ci peuvent le prédire.

Le Prince tourne en ridicule ceux qui vont de ville en ville débiter leurs rêveries , comme les Charlatans vendent leurs dro-

gues. Mais il y a des Charlatans de plusieurs espèces. Ceux qui, sans sortir de leur cabinet, débitent leurs rêveries dans des Livres, les répètent sous mille formes différentes, vendent aux ignoraus la même drogue sous des noms divers, donnent les plus anciennes opinions pour de nouvelles découvertes, & se contredisent éternellement, ne sont certainement pas les moins ridicules.

Quelle honte pour l'esprit humain, dit-il, que de petites Nations pensent que la vérité n'est que pour elles, & que le vaste Empire de la Chine est livré à l'erreur ! L'Être éternel ne seroit-il que le Dieu de l'Isle Formose ou de l'Isle Borneo ? Abandonneroit-il le reste de l'univers ? Disons plutôt, quelle honte pour l'esprit humain, que des Philosophes qui raisonnent si mal soient encore écoutés ! L'Être éternel est le Dieu des Américains, des Nègres, des Siamois, des Indiens, des Tartares, des Lapons, tout comme des Chinois ; penserons-nous que ces peuples divers, en adorant des Idoles, des Fétiches, des Animaux, des Lamas, en suivant les rêveries des Talapoins, des Bramines, des Bonzes, & des Lao Kium, soient dans l'erreur ? Non sans doute ; Dieu est le Pere de tous les hommes : pourquoi n'auroit-il pas éclairé les Talapoins & les

Bonzes comme les Lettrés Chinois ? La vérité est donc pour eux comme pour les Lettrés ; les plus grands rêveurs ont autant raison que les plus sages Philosophes. *Quelle honte pour l'esprit humain !*

CINQUIÈME ENTRETIEN.

Le Docteur-Chinois parlant à son Elève des devoirs d'un Roi , les réduit à être juste & bienfaisant. Cela est un peu général. Le Prince blâme la multitude des femmes , des concubines , des eunuques dont les Souverains Asiaticques peuplent leur Palais ; il déclare qu'une douzaine de femmes lui suffira : cela est modeste. Mais s'il en faut autant à chacun de ses sujets , où les ira-t-on chercher ?

On sçait les maux que cause à la Chine l'incontinence des maîtres avec leurs esclaves , l'amertume qu'elle répand dans les mariages , les crimes dont elle est la source. C'est un désordre contre lequel Confucius auroit dû s'élever , auquel les Lettrés auroient dû remédier. Il est toléré par les Loix ; les exhortations des Mandarins sont une foible ressource contre un abus aussi pernicieux (a).

La manie de faire des Eunuques n'est

(A.) Voyez le quinziesme Recueil des Lettres édif. p. 149.

pas un moindre outrage fait à la nature humaine; il est autorisé à la Chine, comme dans tout l'Orient. Mais quelle relation y a-t-il entre cet abus & le célibat volontaire des Ecclésiastiques, objet des déclamations continuelles des Philosophes? *C'est, disent-ils, une plaisante manière d'adorer Dieu, que de le priver d'adorateurs.*

Sur ce principe, on ne doit pas seulement condamner au mariage les Ecclésiastiques, mais tous les célibataires en général. C'est un désordre affreux, par exemple, de ne pas marier tous les soldats; voilà d'un premier article dans le seul Royaume de France deux ou trois cens mille hommes qui, *au lieu de servir le genre humain, donnent l'exemple d'anéantir le genre humain.* Nos sages réformateurs ne peuvent se dispenser de faire là-dessus des représentations au Gouvernement. On leur répondra probablement que le métier des armes n'est pas compatible avec les embarras d'un ménage, ni avec les soins que demande l'éducation des enfans. Mais par malheur l'étude, l'instruction des peuples, les devoirs de charité auxquels un Pasteur doit se livrer tout entier ne s'accoutument pas mieux du fardeau conjugal que l'on veut imposer aux Ministres de l'Eglise.

Que répondront encore nos habiles censeurs, si on leur objecte qu'eux-mêmes péchent contre leurs leçons; que vivant presque tous dans le célibat pour leur commodité, ils ont très-mauvaise grace de condamner cet état? Ils répliqueront sans doute qu'on doit laisser à tout le monde la liberté de suivre son goût & de se conduire selon ses inclinations. Pourquoi donc refuseront-ils aux autres cette même liberté d'entrer, s'ils le veulent, dans un Cloître, & de passer leurs jours dans la continence, lorsqu'ils en ont la vocation? Mais nos Philosophes ne font jamais de Loix que pour les autres, ils se croient toujours dispensés de prêcher d'exemple.

Après quelques réflexions assez burlesques sur l'amitié, les Moralistes Chinois parlent de l'amour des ennemis, & le jeune Prince en restreint beaucoup la pratique; il ne fait mention que des ennemis contre lesquels on fait la guerre. Sous des noms défigurés, il cite les traits de bonté, d'attention, de générosité que les Officiers François ont exercés à l'égard des ennemis blessés ou prisonniers qui tomboient entre leurs mains. Ce procédé fait honneur à la Nation & à l'humanité en général. Mais le précepte de l'amour des ennemis, que l'on aime mieux attribuer

à Confucius qu'à l'Évangile, ne doit-il avoir lieu que dans ces circonstances ? N'est-ce pas une morale très-fausse d'en borner l'usage au seul cas où l'on fait la guerre ? Sommes-nous moins obligés de faire du bien à ceux de nos concitoyens qui sont devenus nos ennemis particuliers, qu'à ceux des Nations qui portent les armes contre la nôtre ? Si c'est ainsi que l'entend Confucius, J. C. parle bien différemment : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent & vous calomnient.* (a)

Nous souhaiterions encore de sçavoir si ces Chinois que l'on nous peint si vertueux, traiteroient les ennemis pris à la guerre comme les François ont traité les Officiers Hannoveriens ou Prussiens blessés ; ou plutôt, nous sçavons déjà comment les Chinois connoissent & observent le droit des gens (b). Quand ils nous auront donné l'exemple de ces mœurs douces & sociales dont nous sommes redevables à l'Évangile, alors on pourra blâmer les Occidentaux de ne pas rendre justice aux vertus Chinoises.

(a) *Matt.* 5, 44.

(b) Voyez l'Apologie, chap. 11, §. 4.

SIXIÈME ENTRETEN.

Il est encore ici question des vertus. E'on fait dire au Docteur Chinois qu'il n'y a de vraies vertus que celles qui sont utiles à la société, la fidélité, la magnanimité, la bienfaisance, la tolérance. C'est une fausseté palpable. On appelle acte de vertu toute action louable; or n'est-il pas louable de rendre à Dieu l'honneur & le culte qui lui est dû, de réprimer les apérits déréglés de notre corps, de modérer l'amour propre, & en général toutes les passions de l'ame? Aucun des anciens Philosophes n'en est disconvenu. Notre Docteur lui-même a nommé *sentiment vertueux*, la droiture d'un homme qui ne cherche pas à se tromper lui-même; *la prudence*, dit-on, & *la tempérance* sont des préceptes de politique & de santé. Soit. Qu'entend-on par politique? n'a-t-elle aucun rapport à la société? Un homme religieux, prudent, modeste, tempérant, n'est-il pas d'un commerce plus agréable & plus sûr, qu'un Athée, un étourdi, un fat, un débauché? le premier n'est-il pas plus propre à remplir les devoirs de la vie civile que le second? Toutes les vertus tendent donc au bien de la société & y contribuent.

Notre:

Notre Philosophe déplore l'oubli d'une ancienne vertu, l'hospitalité; la pernicieuse institution des cabarets vient, dit-il, des sauvages de l'Occident. C'est à nous qu'il en veut & à nos mœurs; le reproche ne peut être plus mal fondé. Nous pouvons nous en rapporter au sentiment de toutes les Nations de l'Europe; point de pays au monde où l'on aime mieux voyager qu'en France, où l'on trouve plus de commodités, où l'on soit mieux accueilli & mieux servi.

Bien plus; malgré la commodité des auberges, il n'est aucun pays de l'univers où l'hospitalité soit mieux exercée. Il n'est pas un gentilhomme de campagne, pas un Curé, pas un honnête bourgeois qui ne se fasse un devoir de recevoir un étranger, surtout dans les lieux écartés où il n'y a pas de cabarets.

L'Auteur avoue lui-même que l'hospitalité exercée sans précaution seroit sujette à d'étranges abus; que certains peuples qui sont fort mal chez eux, & qui par cette raison aiment à courir, useroient volontiers chez les autres du droit d'hospitalité, sans risquer d'être jamais exposés à rendre la pareille. *L'inconvénient est petit, ajoute-t-il, il est aisé d'y remédier en ne recevant que des personnes bien recomman-*

dées. Mais quelle foi peut-on ajouter à des recommandations venues de cent lieues & d'un pays où l'on ne connoît personne ? Les aventuriers & les fauffaires ne manquent jamais de passeports ni de recommandations ; ils seront les seuls qui jouiront impunément de l'hospitalité , & les plus honnêtes gens seront les plus exposés à être dupes.

Il ne faut pas se laisser éblouir par ce que nous lisons dans les Anciens sur l'hospitalité. M. Goguet a très-bien montré qu'elle étoit établie par pure nécessité & au défaut d'autre ressource , qu'il n'y a pas lieu d'en faire un mérite aux anciens Peuples. Il seroit à souhaiter que notre Philosophe eût réfléchi plus murement sur les mœurs anciennes & modernes , ou qu'il eût été plus circonspect dans le jugement qu'il en porte , il en auroit parlé d'une manière plus raisonnable.

Nous applaudissons volontiers à la maxime de Confutée : *Reconnois les bienfaits par des bienfaits , & ne te venge jamais par des injures ;* mais il y manque une chose que l'Évangile n'a pas oubliée. Pour accomplir toute justice , ce n'est pas assez de rendre le bien pour le bien , & de ne jamais rendre le mal pour le mal , mais il faut encore rendre le bien pour le mal ,

être bienfaisant envers ceux mêmes qui nous haïssent. Voilà ce que les Peuples d'Occident peuvent opposer, ou plutôt ajouter à la morale de Confucée, que l'on suppose si parfaite.

Que les Sages de la Chine n'aient jamais donné une définition assez exacte de l'humilité, cela n'est pas surprenant, elle n'est pas leur vertu favorite, non plus que celle de nos Philosophes. J. C, sans en donner la définition, en a fait un précepte qui ne laisse point de doute. *Que celui, dit-il, qui veut être le premier & le plus grand, devienne le serviteur de tous (a).* Il a mieux fait encore, il s'est donné lui-même pour modèle, & il a joint l'exemple aux leçons; c'est ce qu'aucun Sage n'avoit fait avant lui.

En vain l'Auteur affecte de vanter la morale de Confucius, pour insinuer que l'Evangile ne nous instruit pas mieux que ce Philosophe; on peut le persuader à ceux qui n'ont jamais lu ses écrits: & il ne faut pas peu de patience pour les lire. C'est une morale vague, sèche, monotone, sans liaison, souvent obscure, presque entièrement bornée à régler l'extérieur, à prescrire les sacrifices & les cérémonies en

(a) *Matt. 20, 27.*

usage chez les Chinois, qui n'entre dans aucun détail des devoirs des Particuliers, qui n'est appuyée sur aucun motif solide, qui peut au plus éclairer l'esprit sans toucher le cœur. Quelle différence entre ces vaines spéculations de morale, & les leçons claires, simples, touchantes, populaires, de J. C. & des Apôtres ! Confucius se croyoit destiné à instruire les Rois ; J. C. a daigné enseigner tous les hommes : Confucius a formé une Secte de Philosophes, dont plusieurs prétendent puiser l'Athéisme dans ses livres ; J. C. a répandu la connoissance du vrai Dieu dans tout l'univers.

Ce n'est pas tout. Confucius étoit Philosophe ; il avoit passé sa vie à méditer ; il profita des lumières de tous les Sages qui l'avoient précédé : est-ce un prodige qu'il ait enseigné une morale plus parfaite que ses maîtres ? Mais dans quelle école J. C. avoit-il puisé cette morale si pure, si sainte, si sublime, dont il a donné le premier les leçons & l'exemple ? Voilà sur quoi nos Philosophes ne nous ont point encore instruits.

Notre Censeur répète, en finissant ; les déclamations, qu'il a déjà faites ailleurs. *Malheur à un Peuple assez imbécille & assez barbare pour penser qu'il y a un Dieu pour sa seule Province ; c'est un*

blasphème. Quoi ! la lumière du soleil éclaire tous les yeux , & la lumière de Dieu n'éclaireroit qu'une petite & chétive nation dans un coin de ce globe ! Quelle horreur & quelle sottise ! La Divinité parle au cœur de tous les hommes , & les liens de charité doivent les unir d'un bout de l'univers à l'autre. Il est clair que l'on en veut principalement aux Juifs , parce qu'ils appelloient l'Etre suprême le Dieu d'Israël. Mais le sens de ces paroles saute aux yeux ; elles signifient le Dieu unique & souverain qu'Iraël adore , pour le distinguer des fausses Divinités que les autres Nations honoroient. Jamais les Juifs n'ont prétendu que Dieu ne fût point le souverain Seigneur de tout l'univers dont ils le croyoient Créateur. Mais enfin il étoit oublié & méconnu par-tout ailleurs que dans la Judée , & son nom n'étoit glorifié que dans Israël ; c'est un fait qu'il est inutile de vouloir révoquer en doute. La Divinité parle au cœur de tous les hommes , mais la plupart n'avoient point voulu entendre sa voix ; les Philosophes mêmes conseilloient d'adorer les Dieux populaires. Aujourd'hui encore une infinité de Nations ne connoissent point le vrai Dieu , & adorent de fausses Divinités ; les Chinois mêmes associent à son culte celui d'une infinité d'é-

tres imaginaires. Oferons-nous nier ces faits, sous prétexte que la lumière de Dieu, comme celle du soleil, doit luire à tous les yeux & éclairer tous les hommes ?

Laiſſons donc de côté les louanges que notre Philoſophe donne à ſa propre doctrine, en louant celle du Prince Chinois; jamais éloges ne furent prodigués plus mal-à-propos, jamais Catéchisme ne fut moins propre à rendre un Prince religieux ni raifonnable.

CHRISTIANISME.

Recherches historiques sur le Chriſtianisme.

Cet article eſt ſans doute le plus important de tout le Livre; il ſeroit mieux intitulé : *Recherches historiques contre le Chriſtianisme*. L'Auteur y a rasſemblé avec beaucoup de ſoin tout ce qu'il a cru capable d'inspirer des doutes ſur l'étaſſement divin de notre Religion: c'eſt le canevas de la plupart des brochures qui ont paru depuis peu ſur le même ſujet. Comme nous avons déjà répondu à pluſieurs de ſes objections, nous éviterons de répéter autant qu'il ſera poſſible.

Pluſieurs Sçavans., dit-il, *ont marqué leur ſurpriſe de ne trouver dans l'Hiſtorien Joſéphe aucune trace de Jeſus-Chriſt; car*

tout le monde convient aujourd'hui que le petit passage où il en est question dans son histoire, est interpolé. L'Auteur ne pouvoit mieux commencer que par deux faussetés.

1°. Il est faux que tout le monde convienne aujourd'hui de la supposition du fameux passage de Joséphe. Les plus habiles Critiques de nos jours & ceux du siècle passé en ont soutenu & prouvé l'authenticité, & ils ont répondu à toutes les objections de ceux qui ont voulu la contester (a). Comme ce passage porte avec lui son apologie aux yeux non prévenus, on ne peut se dispenser de le rapporter.

« En ce temps-là parut Jesus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler un homme; car il fit une infinité de prodiges, & il enseigna la vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs Disciples qui embrassèrent sa doctrine, tant des Juifs que des Gentils. Il étoit le Christ; & Pilate poussé par l'envie des premiers de notre Nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avoient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer; il

(a) Voyez la Differt. placée à la tête des Ouvrages de Joséphe, édit. de Hollande, & celle du P. Gillet dans sa nouvelle Traduction du même Auteur.

» leur apparut vivant , trois jours après
 » sa mort ; les Prophètes ayant prédit sa
 » résurrection & plusieurs autres choses qui
 » le regardoient : & encore aujourd'hui la
 » Secte des Chrétiens subsiste & porte son
 » nom (a) ».

2°. Il est faux que Joséphe n'ait parlé de J. C. que dans un *petit passage* ; outre celui qu'on vient de voir , on lit encore que le Grand-Prêtre Ananus assembla un conseil , devant lequel il cita Jacques , frere de Jesus qu'on appelle Christ , & quelques autres , & les fit condamner à être lapidés , comme coupables d'avoir violé & transgressé la loi (b). Enfin Joséphe fait l'éloge de saint Jean-Baptiste , dont l'histoire est intimement liée à celle de Jesus-Christ (c). Un Auteur qui , malgré ces passages , ose affirmer que Joséphe ne dit pas un mot ni de la vie ni de la mort de Jesus , a sans doute écrit pour ceux qui ne savent pas lire.

3°. Quelle preuve décisive a-t-on que ces passages ne sont point de Joséphe ? C'est qu'il est impossible , dit-on , que Joséphe ait pensé que Jesus étoit le Christ , & qu'il ne se soit pas fait Chrétien. C'est-à-dire , qu'il est impossible que Joséphe n'ait

(a) *Antiq. Jud.* l. 18 , c. 4.

(b) *Joseph. Antiq.* l. 20 , c. 8.

(c) *L.* 18 , c. 7.

pas agi conséquemment. Est-ce donc là le seul point sur lequel il ait trahi sa religion ? ou est-il le seul Juif, qui par des motifs humains ait résisté à la vérité connue ? Après avoir vu la manière dont les Chrétiens avoient été traités à Rome sous Néron, Joséphe devoit-il avoir beaucoup d'inclination à embrasser le Christianisme ?

Nous avons déjà remarqué plus d'une fois le ridicule de nos adversaires. Quand on leur objecte le témoignage des Juifs qui se sont faits Chrétiens, ils le reculent comme venant de gens prévenus ; quand on leur oppose celui de Joséphe, ils l'accusent de supposition, parce que Joséphe ne s'est pas fait Chrétien : de quelque nature que soient les preuves qu'on pourra leur donner, ils sont bien résolus de ne se rendre à aucune.

Nous avons montré dans un autre Ouvrage (a), que le texte de Joséphe n'a pas pu être falsifié par les Chrétiens, & que quand cet Ecrivain n'auroit pas parlé de J. C. ni de ses Disciples, son silence nous seroit aussi avantageux que son témoignage.

Joséphe, continué notre Auteur, Joséphe qui ne dissimule aucune des cruautés

(a) Certitude des Preuves du Christ. c. 2, §. 8.

d'Hérode, ne parle point du massacre de tous les enfans ordonnés par lui.... c'est de toutes les actions de tous les Tyrans la plus horrible. Il n'y en a point d'exemple dans l'histoire du monde entier. Cela est vrai. Ce massacre étoit cependant à Rome un fait constant. Macrobe rapporte à ce sujet un bon mot de l'Empereur Auguste, avec une circonstance dont les Evangélistes n'ont point parlé, & qui rend la chose encore plus horrible. Auguste, dit-il, ayant appris que parmi les enfans de deux ans qu'Hérode Roi des Juifs fit massacrer dans la Palestine, il avoit fait mourir son propre fils, s'écria : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils (a).

Mais Joséphe n'en parle pas ; qu'est-ce que cela prouve ? Il y a plus ; des quatre Evangélistes, saint Matthieu est le seul qui en parle : cela rend-il le fait moins certain ? Il est confirmé par le témoignage d'un Historien qui n'en avoit pas puisé les circonstances dans l'Evangile.

Lorsque Celse écrivoit contre la Religion Chrétienne, il n'y avoit guères plus d'un siècle que le massacre des Innocens étoit arrivé ; on pouvoit encore sçavoir par une tradition récente si le fait étoit

(a) *Saturnal. l. 2, c. 4.*

vrai ou faux. Ce Philosophe très-bien instruit le rapporte , sans rien ajouter pour le faire révoquer en doute (a) ; n'a-t-on pas bonne grace après dix-sept cens ans , d'en contester la réalité ?

On prie le lecteur de peser les conséquences de ce fait inoui par rapport à l'histoire de J. C. S'il n'y avoit pas des Prophéties qui annonçoient la naissance d'un Roi des Juifs ; si l'on n'étoit pas persuadé qu'elle devoit arriver sous le règne d'Hérode , si le bruit de cette naissance ne s'étoit pas répandu pour lors , quel pouvoit être le motif du massacre des Innocens ? Encore une fois nous invitons les Philosophes à y penser.

Joséphe ne parle point de la nouvelle étoile qui avoit paru en Orient après la naissance du Sauveur..... Il garde encore le silence sur les ténèbres qui couvrirent toute la terre en plein midi à la mort de J. C. Nous en convenons ; mais nous avons montré ailleurs que d'autres Auteurs en ont parlé (b). L'événement principal est raconté par Tacite , qui dit que J. C. fut mis à mort sous l'Empire de Tibere par le Gouverneur de Judée Ponce Pilate (c).

(a) Dans Orig. L. 1, p. 45.

(b) Apol. c. 6, §. 9.

(c) *Annal.* l. 15, c. 44.

Joséphe, dont le silence paroît à nos adversaires un si fort préjugé contre la vérité des faits Evangéliques, en a du moins certifié un que ces Messieurs affectent de nier. Ils prétendent que S. Luc en a imposé, quand il a dit qu'Auguste avoit fait faire par Cyrénus Gouverneur de Syrie un dénombrement de tout l'univers : *ut describeretur universus orbis* (a). Suivant eux, le fait est faux & l'expression est ridicule ; ils ont répété cette accusation dans cinq ou six ouvrages différens (b).

Joséphe atteste cependant que Cyrénus fut envoyé en Syrie par Auguste pour faire ce dénombrement, & qu'il le fit en effet, malgré l'opposition des Juifs (c). Le mot grec de saint Luc que l'on a traduit par *orbis*, peut très-bien signifier un Gouvernement particulier ou une Province (d) ; alors le récit de cet Evangéliste se trouve exactement conforme à celui de Joséphe. Le silence de Tacite & de Suétone sur ce dénombrement n'est plus d'aucun poids contre le témoignage exprès de deux Historiens, & la critique de

(a) Luc. 2, 1.

(b) Analyse de la Religion Chrétienne, par Dumarfais, page 24. Examen important, c. 13, page 85. Lettre 18, sur les Miracles. Epître aux Romains, page 20, &c.

(c) Antiq. Jul. l. 17, c. 19 ; & l. 18, c. 1 & 3.

(d) Voyez le Dict. de Hédéric.

nos sçavans adverfaires se trouve absolument fauffe.

Cyrénius, difent-ils, ne vint en Judée que plus de dix ans après la naiffance de J. C. Nouvelle fupposition démentie par Joféphe. Il atteste que le dénombrement fut achevé par Cyrénius 37 ans après la bataille d'Actium (a), par conféquent l'an 755 de la fondation de Rome. Selon la fupputation commune, J. C. étoit né l'an 753. Etoit-ce trop de deux ans pour faire ce dénombrement, contre lequel les Juifs fe révolterent d'abord (b)? Ne peut-il pas même avoir été commencé fous Varus, prédéceffeur de Cyrénius dans le Gouvernement de la Syrie?

Il y a plus, fi ce dénombrement eût été fupposé, l'Empereur Julien étoit en état d'en démontrer la fauffeté par les registres de l'Empire. Cependant il n'en contefte point la vérité, & il le cite pour prouver que Jéfus étoit né fujet de Céfzar (c).

C'est donc très-mal-à-propos que notre Auteur conclut : *Dieu n'a pas voulu que ces chofes divines fuffent écrites par des mains profanes. Dieu n'a pas voulu que les Au-*

(a) *Antiq. Jud. l. 18, c. 3.*

(b) *Ibid. c. 1, & Actes des Apôtres, 5, 37.*

(c) *Dans S. Cyrille. L. 6.*

teurs profanes fussent la principale source où nous allassions puiser l'histoire de la vie & de la mort de J. C , leur témoignage seroit insuffisant ; ils n'ont pas été témoins oculaires des événemens : mais Dieu a voulu que cette histoire écrite par des témoins oculaires irréprochables , & qui ont versé leur sang pour en attester la vérité , fût encore confirmée dans ses faits principaux par le rapport des Auteurs Juifs & Payens ; afin qu'il ne leur manquât aucun des genres de preuves sur lesquelles des faits peuvent être appuyés (a).

Le Philosophe fait une difficulté sur ce qui est dit en saint Matthieu sur la mort de Zacharie fils de Barac ; nous avons répondu à cette objection , Apologie , c. 10 , §. 13.

Il répète que *Dieu a voulu envelopper d'un nuage aussi respectable qu'obscur sa naissance , sa vie & sa mort.* Le contraire est évident. La naissance du Sauveur ne pouvoit être plus éclatante qu'elle l'a été. Les Prophètes en avoient prédit le temps & le lieu précis ; les Juifs l'attendoient , tout l'Orient étoit rempli de cette opinion ; Tacite & Suétone nous l'apprennent : elle fut consignée dans les registres

(a) Voyez l'Hist. de l'Etablissement du Christ. par M. Bullet.

publics par le dénombrement que fit Cyrenius accompagnée de signes miraculeux vus dans la Judée & ailleurs, annoncée à Hérode ; & le massacre des Innocens connu de l'Empereur Auguste , en est un monument terrible. La Généalogie de J. C. tirée des archives de la Nation Juive n'a été contestée par aucun Juif sensé, ni attaquée par des titres authentiques.

Sa vie , sa prédication , ses miracles , sa doctrine , ont été pendant trois ans le spectacle de la Judée , l'objet de la jalousie des Prêtres & des Docteurs Juifs ; ils en conviennent dans les livres mêmes qu'ils ont composés contre lui. Voyez les vies de J. C. publiées par les Juifs , sous le titre de *Sepher Tholedos Jesu* , dans l'histoire de l'établissement du Christianisme par M. Bullet.

Sa mort , non moins publique, est rapportée par Tacite , Historien Romain , connue de tous les ennemis du Christianisme & reprochée aux premiers Chrétiens comme un opprobre , avouée par les Juifs qui s'en glorifient. La destruction de Jérusalem , le massacre & la dispersion de la Nation entière en ont été la suite & la punition , comme J. C. l'avoit prédite après les Prophètes. La naissance , la prédication , la

mort de Jesus, sont aussi certaines qu'il est certain qu'il y a aujourd'hui des Chrétiens dans le monde.

N'est-il pas singulier que du silence fausement supposé d'un seul Historien, l'on conclue que ce sont-là des faits obscurs.

L'Auteur insiste sur la différence des deux Généalogies de J. C : nous y avons répondu, Apologie, c. 10, §. 12.

Saint Augustin, dit-il, saint Hilaire, & d'autres Peres de l'Eglise ont donné un sens mystique à quelques-uns des miracles du Sauveur. Mais il ne fait pas attention à la maniere dont les Peres ont souvent expliqué l'Ecriture, pour instruire le peuple. Ils se sont moins attachés à développer le sens littéral, qu'à tirer de ce sens même des applications morales; ont-ils prétendu par ces applications déroger au sens littéral ou à la réalité des faits?

On cite pour exemple, 1°. le figuier maudit & séché pour n'avoir pas porté des figes, quand ce n'étoit pas le temps des figes : les Peres ont dit que ce figuier étoit la figure de la Synagogue : ont-ils voulu par-là révoquer en doute si le figuier avoit été véritablement desséché à la parole du Sauveur? J. C. fit ce miracle pour inspirer à ses Disciples la confiance au pouvoir

pouvoir surnaturel qu'il vouloit leur communiquer. C'est l'instruction qu'il leur donne à ce sujet (a).

2°. Les Démon^s envoyés dans les corps des cochons dans un pays où l'on ne nourrissoit point de cochons. La supposition est fausse. Joséphe nous apprend que le pays de Gadara ou Gerasa, dans lequel ce miracle fut opéré, étoit habité par des Gentils (b). Quand cela ne seroit pas, les Juifs ont pu nourrir ces animaux pour les vendre aux Payens dont ils étoient environnés. Comme c'étoit la victime la plus commune dans les sacrifices du Paganisme, J. C. voulut montrer par la destruction de ce troupeau qu'il désapprouvoit cet abus ; & il étoit en droit de le faire comme Législateur souverain envoyé de Dieu. Enfin ce miracle fermoit la bouche aux Sadducéens qui ne croyoient point aux esprits.

3°. L'eau changée en vin sur la fin d'un repas où les convives étoient déjà échauffés. Il n'y a rien dans le texte qui puisse donner lieu à ce soupçon ; J. C. n'auroit pas fait un miracle pour fournir matière à l'intempérance.

Quand on seroit parvenu à élever quel-

(a) *Matt.* 21, 21. *Marci*, 13, 22.

(b) *Antiq.* l. 7, c. 13.

ques doutes sur ces trois miracles , la multitude des autres que J. C. a opérés en recevrait-elle la moindre atteinte ? La résurrection des morts , la guérison des aveugles-nés , des sourds & des muets , des paralytiques , des malades de toute espèce ; la multiplication des pains , les orages apaisés , &c. sont-ils encore de simples paraboles , des fictions allégoriques , dont les Peres n'ont point cru la réalité ?

L'Auteur , après avoir tâché de répandre des nuages sur les faits , attaque les dogmes. *J. C.* , dit-il , *naquit sous la loi Moïsaïque , il fut circoncis suivant cette loi , il en accomplit tous les préceptes , il en célébra toutes les fêtes.* Cela est vrai ; il a fait plus , il a déclaré qu'il n'étoit pas venu pour détruire la loi , mais pour l'accomplir (a). Il a ordonné au peuple d'observer ce qu'enseignoient les Scribes & les Pharisiens assis sur la chaire de Moïse (b). Mais il est clair qu'il parloit de la morale , & non des cérémonies Judaïques : nous le montrerons bientôt.

Il ne prêcha que la morale , continue le Philosophe ; il ne révéla point le mystere de son Incarnation , il ne dit jamais aux Juifs

(a) *Matt.* 5, 17.

(b) *Matt.* 23, 2.

qu'il étoit né d'une Vierge. Fausses allégations. J. C. a prêché le dogme aussi-bien que la morale, l'Évangile en fait foi; il a dit expressément qu'il étoit Fils de Dieu & Fils de l'Homme; ses Apôtres ne nous ont appris de son Incarnation & de sa naissance que ce qu'il leur avoit révélé lui-même. En se donnant aux Juifs pour le Messie, il leur apprenoit assez qu'il étoit né d'une Vierge, puisqu'ils étoient persuadés, selon la prophétie d'Isaïe, que le Messie devoit naître ainsi. Leurs livres nous attestent encore cette croyance, il n'y a qu'à lire les paraphrases Chaldaïques de l'Écriture & les Ecrits des plus anciens Rabbins dans Galatin (a).

On nous oppose que J. C. ne baptisa jamais personne, qu'il ne parla point des sept Sacremens, qu'il n'institua point de Hiérarchie Ecclésiastique: nous avons réfuté ailleurs ces objections (b).

Il cacha à ses contemporains qu'il étoit Fils de Dieu. On répète cette fausseté dans l'art. Religion (c), & on l'a renouvelée dans cinq ou six brochures, J. C. l'a si peu caché, qu'il l'a déclaré hautement en présence de ses Juges. Le souverain Prêtre lui

(a) *De Arcanis Cathol. veritatis*, l. 7, c. 14.

(b) *Apologie*: c. 5, §. 5.

(c) *Art. Religion*, troisième question.

dit : *Je vous conjure au nom du Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ Fils de Dieu.* Jesus répond : *Vous l'avez dit , je le suis.* Cette déclaration est rapportée par trois Evangélistes (*a*). Elle fut prise pour un blasphème & fit condamner J. C. à la mort. Les Juifs ne cessèrent de lui reprocher qu'en appellant Dieu son Pere , il se faisoit égal à Dieu (*b*) ; ils représenterent à Pilate que , selon la Loi , Jesus devoit mourir , parce qu'il s'étoit dit Fils de Dieu (*c*). Dans un autre endroit J. C. loue S. Pierre de lui avoir dit ; *Vous êtes le Fils du Dieu vivant* (*d*). Après la résurrection , saint Thomas lui dit , *mon Seigneur & mon Dieu.* & J. C. approuve cette confession (*e*). Vingt autres passages expriment la même chose ; les Apôtres tiennent le même langage , nous le verrons dans un moment ; & l'on ose écrire , l'on ose répéter que J. C. a caché sa divinité à ses contemporains !

Selon notre Auteur , J. C. n'a pas dit qu'il est *consubstantiel à Dieu.* Mais s'il est Dieu , comment pourroit-il ne pas être consubstantiel à Dieu ? Il faudroit donc

(*a*) *Matt.* 26 , 63. *Marci* , 14 , 61. *Luc.* 22 , 70.

(*b*) *Joan.* 5 , 18.

(*c*) *Joan.* 7 , 19.

(*d*) *Matt.* 16 , 16.

(*e*) *Joan.* 20 , 28.

admettre en Dieu deux substances , par conséquent deux Dieux.

Il n'a pas dit qu'il est *éternellement engendré*. Saint Jean l'a dit de sa part : *Au commencement le Verbe étoit en Dieu , & le Verbe étoit Dieu & le Verbe s'est fait chair* (a). Il a dit lui-même qu'il étoit *avant Abraham* (b) , qu'il étoit *glorifié dans son Pere avant la création du monde* (c).

Il n'a pas dit que le *Saint-Esprit procédoit du Pere & du Fils*. Il l'a dit très-clairement. *L'Esprit-Saint consolateur que mon Pere vous enverra en mon nom vous enseignera toutes choses* (d). *Lorsque le Consolateur , l'Esprit de vérité que je vous enverrai de la part de mon Pere , sera venu* (e). Le Saint-Esprit est donc également envoyé par le Pere & par le Fils , par conséquent il procède du Pere & du Fils. Dans ce même endroit , J. C. dit que cet Esprit de vérité *procède du Pere*. Dans le chapitre suivant il est dit du même : *Il prendra de ce qui est à moi & vous l'annoncera* ; le Saint-Esprit procède donc du Fils comme du Pere.

Il ne dit point que sa personne étoit

(a) *Joan* 1 , 2.

(b) *Ibid.* 8 , 58.

(c) *Ibid.* 17 , 5.

(d) *Ibid.* 14 , 26.

(e) *Ibid.* 15 , 26.

composée de deux natures & de deux volontés. On se trompe encore ; cette doctrine est une conséquence toute simple de ce qu'il a dit ; s'il est Dieu & homme , il a la nature divine & la nature humaine , par conséquent la volonté divine & la volonté humaine , puisque la volonté est l'attribut essentiel de toute nature intelligente.

Il voulut , dit-on , que ces grands mystères fussent annoncés aux hommes dans la suite des temps par ceux qui seroient éclairés des lumières du S. Esprit. J. C. a effectivement promis le S. Esprit aux Apôtres & à son Église ; mais jamais les Apôtres ni leurs successeurs n'ont enseigné d'autres mystères que ceux que J. C. a révélés lui-même ; jamais ils n'ont voulu souffrir que l'on altérât le sens de ses paroles , que l'on entreprît d'y ajouter ni d'y retrancher. Quand ils ont jugé qu'il convenoit de consacrer certaines expressions pour professer ces mystères , ils ont choisi celles qui rendroient le plus fidèlement le sens de ces paroles de J. C. , & ils ont banni de la société chrétienne , tous ceux qui ont voulu les entendre selon leur sens particulier.

Julien , qui étoit en ceci de meilleure foi que les Ariens de son temps & que

L'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, reconnoît que S. Jean a enseigné clairement la Divinité de J. C, & il lui reproche ce dogme comme une erreur (a).

De toutes les assertions de notre Auteur, il n'y en a pas une qui ne soit démontrée fausse par le texte même des Livres Saints : celles qui vont suivre ne sont pas moins frivoles ni moins téméraires.

A quoi sert l'énumération des différentes Sectes qu'il y avoit chez les Juifs ? *Il y avoit*, dit-il, *dans les premières années qui suivirent la mort de Jesus sept Sociétés ou Sectes différentes chez les Juifs, les Pharisiens, les Sadducéens, les Esséniens, les Judaïtes, les Thérapeutes, les Disciples de Jean & les Disciples de Christ.*

Premièrement cette énumération n'est pas juste. Les Thérapeutes n'enseignoient aucun dogme différent des autres Juifs ; ils menaient une vie plus retirée, mais ils ne faisoient pas Secte ; à moins qu'on ne veuille dire que les différens Ordres Religieux sont autant de Sectes Catholiques. Il en est de même des Disciples de Jean ; ils avoient reçu son Baptême, ils le regardoient comme un Prophète, mais ils ne formoient pas une Secte particulière. Ils

(a) Dans S. Cyrille, L. 6 & 10.

ne se distinguoient des autres Juifs ni dans le dogme , ni dans la morale , ni dans le rit extérieur.

Quant à ceux dont parle Joséphe , L. 2 , de la Guerre des Juifs , chap. 7 , il est clair , malgré ce qu'en dit notre Auteur , que ce sont les Esséniens & non pas les Judaïtes. « Judas , dit-il , fut l'auteur d'une » nouvelle Secte différente des trois autres , » dont la première étoit celle des Phari- » siens , la seconde celle des Sadducéens , » & la troisième celle des Esséniens qui est » la plus parfaite de toutes. Ils sont Juifs » de nation , vivent dans une union très- » étroite , & considèrent les voluptés com- » me des vices , &c ». Joséphe continue jus- » qu'à ces paroles citées par notre Auteur : « Ils méprisent les maux de la terre , ils » triomphent des tourmens par leur conf- » rance , &c ». Et un peu plus bas. « Voilà , » dit-il , ce que les Esséniens enseignent » sur la divinité de l'ame , &c. Il y a une » autre sorte d'Esséniens , *dit-il enfin* , qui » conviennent avec les premiers dans l'u- » sage des mêmes viandes , &c ». Il est donc plus clair que le jour que dans tout ce chapitre Joséphe parle des Esséniens , & non pas des Judaïtes.

C'est dans le dix-huitième Livre des Antiquités Judaïques , chap. 2 , que Jo-
séphe

Joséphe traite plus particulièrement des Judaïtes ; il dit formellement que *cette Secte convient en toutes choses avec celle des Pharisiens , excepté que ceux qui en font profession , soutiennent qu'il n'y a que Dieu seul que l'on doit reconnoître pour Seigneur & pour Roi ;* il les peint comme une troupe de fanatiques & de séditieux. Ils sont représentés de même dans les Actes des Apôtres (a), & il y est dit que cette Secte fut promptement dissipée.

L'on ne peut donc faire aucun fond sur la maniere dont notre Philosophe cite les Historiens ; il tronque , il altere , il transpose , il défigure à son gré leur narration. N'est-ce pas une affectation ridicule d'avoir voulu appliquer à des insensés & des furieux tels que les Judaïtes , ce que Joséphe a dit des dogmes sensés & de la morale admirable des Esséniens ? Mais comme plusieurs Sçavans ont pensé que les Esséniens étoient Chrétiens , il n'en a pas fallu davantage pour engager notre Auteur à altérer le sens de Joséphe.

En second lieu , le parallèle entre les différentes Sectes Juives & le Christianisme est tout entier à l'avantage de celui-ci. Toutes ces Sectes disparurent après la ruine de Jé-

(a) Act. 5, 37.

rusalem ; il ne fut plus question de Phari-
siens , de Sadducéens , d'Esséniens , de Ju-
daïtes. Les plus sensés parmi les Juifs dis-
persés comprirent que Dieu , en rendant
impossible l'exercice de leur Religion ,
avoit voulu donner fin à la loi de Moïse ,
& embrasserent le Christianisme.

Envain l'Auteur s'efforce de jeter du
ridicule sur la personne , sur le caractère ,
sur la conduite de S. Paul ; envain il répète
les mêmes reproches à l'art. *Paul*. Nous
avons justifié ce S. Apôtre dans l'Apologie ,
chap. 3 , §. 11 & 12.

Nous reconnoissons volontiers avec
notre Critique , que les commencemens
de l'Évangile furent très-foibles ; que les
Apôtres étoient des Juifs grossiers , des
artisans , des hommes du commun. Mais
ces circonstances que l'on affecte de rele-
ver , ne font-elles pas la gloire de notre
Religion , & n'en démontrent-elles pas
la Divinité ? Dieu , pour convertir le mon-
de , pour faire tomber le Judaïsme & l'I-
dolâtrie , pour établir la plus sainte , la
plus pure , la plus sublime Religion qui
fut jamais , n'a pas voulu se servir de Sça-
vans ni de Philosophes , mais de pauvres
& d'ignorans. D'où leur est venue cette
sagesse , cette force sous laquelle les plus
grands génies ont enfin été forcés de plier ?

Quelle puissance inconnue a pu faire dans moins de trois siècles une révolution si étonnante dans l'Univers ? Voilà le mystère qui nous étonne , & dont les réflexions de notre sçavant Philosophe ne nous donnent point la solution.

Il assure , contre la vérité , que *tous les premiers Fidèles furent des hommes obscurs*. Le contraire a été démontré dans la *Certitude des Preuves du Christianisme* , chap. 6 , §. 1 , page 206 de la seconde édition. Les témoignages sur lesquels ce fait décisif est appuyé ont paru si solides à nos adversaires , que dans les *Conseils raisonnables* , n. 22 , on s'est contenté de le nier , sans y opposer la moindre preuve.

Les premiers Fidèles , continue notre Auteur , ne se séparèrent point d'abord des Juifs , ils garderent la circoncision & toute la Loi de Moïse ; S. Paul en se justifiant devant Festus , assure *qu'il n'a péché ni contre la Loi ni contre le Temple (a)*. Il est certain , & l'on en convient , que J. C. ni les Apôtres n'ont jamais défendu aux Juifs d'observer la Loi Judaïque ; mais il faut observer 1°. que ces mêmes Apôtres n'ont jamais voulu souffrir que l'on obligât les Gentils à la circon-

(a) *Act.* 25 , 8.

cision ni aux autres pratiques de cette même Loi, qui étoit faite pour les seuls Juifs, & qu'ils le décidèrent ainsi dans le Concile de Jérusalem (a). 2^o. Que les Apôtres sçavoient très-bien, selon la prédiction claire & formelle de J. C (b), que la destruction de Jérusalem & du Temple, & la dispersion des Juifs étoient prochaines; que par cet événement Dieu alloit rendre impossible pour toujours l'observation de la Loi Mosaique quant aux sacrifices, aux fêtes & aux cérémonies les plus essentielles. 3^o. Que la circoncision n'ayant été ordonnée aux Juifs que comme une marque de leur origine & le signe distinctif de la postérité d'Abraham; cette marque devenoit inutile après la venue du Messie, & après la réunion de toutes les Nations dans une seule Eglise; mais que cette cérémonie & la plupart des autres observances Judaïques étant très-innocentes, il étoit beaucoup mieux de les laisser tomber d'elles-mêmes, que de les interdire aux Juifs sans aucune nécessité; c'est ce qu'ont fait les Apôtres.

Notre Philosophe prétend qu'ils annonçoient J. C. comme Juif, observateur de la

(a) Act. 25. c. 15.

(b) Matt. 24.

Loi Juive, envoyé de Dieu pour la faire observer. Cela est faux quant au dernier article ; jamais les Apôtres n'ont enseigné que J. C. étoit venu pour faire observer la Loi de Moïse, du moins quant aux cérémonies, & J. C. ne l'a jamais dit lui-même. Il a déclaré au contraire que l'heure étoit venue où l'on n'adoreroit plus son Pere ni à Samarie ni à Jérusalem, mais qu'il seroit adoré en esprit & en vérité (a). En comparant son Eglise à un bercail, il a dit qu'il vouloit y rassembler d'autres brebis que les Juifs (b) ; il leur a fait entendre que plusieurs viendroient de l'Orient & de l'Occident pour entrer dans le Royaume des Cieux, au lieu qu'ils en seroient eux-mêmes chassés (c).

S. Paul a dit dans son Epître aux Romains, que la circoncision est utile, si on observe la Loi ; mais il parloit à des Juifs (d). Il a enseigné en même-temps que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la Loi, parce que Dieu est non-seulement le Dieu des Juifs, mais encore des Gentils (e). Il ne cesse de répéter là même vérité dans

(a) Joan. 4, 21 & 23.

(b) Joan. 10, 16.

(c) Matt. 8, 11.

(d) Rom. 2, 25.

(e) Rom. 3, 28.

toute sa lettre , & de faire comprendre que ce sont les préceptes moraux & non les cérémonies qui sont l'essentiel de la Loi.

On fait à cet Apôtre un reproche bien plus grave. *Quand il parle de J. C. dans ses Epîtres , il ne révèle point le mystère ineffable de sa consubstantialité avec Dieu.* Notre Critique prétend le faire voir par quelques passages qui semblent mettre Dieu le Pere au-dessus de J. C. Mais pourquoi oublier plusieurs autres passages clairs & formels de S. Paul où la divinité de J. C. est évidemment enseignée ? Il dit que J. C. *est le Dieu béni dans tous les siècles (a) ; que toutes choses ont été créées en lui & par lui (b).* Il lui applique ces paroles du Pseaume 44 : *Votre trône , ô Dieu , est de toute éternité . . . vous avez créé le ciel & la terre (c).* Il faut donc , ou que S. Paul ait admis deux Dieux , ou qu'il ait voulu nous apprendre que J. C. fils de Dieu est consubstantiel à son pere.

Le Philosophe devenu tout-à-coup Théologien , insiste sur le passage de l'Epître aux Philippiens , chap. 2 , v. 5 , où S. Paul recommandant aux Fidèles l'humilité , leur dit , *Ayez les mêmes sentimens*

(a) Rom. 9 , 5.

(b) Coloss. 1 , 16.

(c) Hébr. 1 , 8.

que J. C. qui étant empreint de Dieu, n'a point cru sa proye d'être égal à Dieu. Selon lui, c'est ainsi que l'on doit traduire, & non pas comme on l'entend ordinairement : qui n'a point regardé comme une usurpation de s'égalér à Dieu. Il soutient que la première version est conforme à celle des Eglises de Vienne & de Lyon dans leur lettre de l'an 117, & à celle d'Origène. Admettons pour un moment cette explication que l'Auteur a tirée du Nouveau Testament de le Clerc, & voyons si l'on en peut conclure quelque chose contre la divinité de J. C.

Voici le passage entier : *Ayez les mêmes sentimens que J. C, qui ayant la forme de Dieu, ne s'est point attribué l'égalité avec Dieu, mais s'est anéanti en prenant la forme d'esclave, & en devenant semblable à un homme ; il s'est humilié en obéissant jusqu'à mourir sur une croix.* On demande d'abord quel est le sens de ces mots : *étant empreint de Dieu, ou ayant la forme de Dieu ?* Signifient-ils seulement que J. C. a eu quelque ressemblance avec Dieu, quelques-uns des caractères de la Divinité ? Mais 1°. *La forme de Dieu* est ici opposée à *la forme d'esclave*, c'est le même terme dans le texte original, Or J. C. n'a pas seulement eu l'apparence ou le caractère

extérieur d'esclave, il en a eu la nature; puisqu'il étoit véritablement homme; donc s'il a eu aussi la forme ou le caractère de Dieu, il étoit véritablement Dieu. 2°. Si J. C. n'étoit pas Dieu selon toute l'énergie du terme, étoit-ce une humilité de sa part de ne point s'égaliser à Dieu? C'auroit été une impiété horrible dans une créature d'oser seulement y penser. 3°. S. Paul recommande aux Fidèles de croire par humilité que les autres leur sont supérieurs (quoique leurs égaux), & d'imiter en cela J. C. Donc l'humilité de J. C. a été d'attribuer la supériorité à son pere, quoiqu'il fût égal à son pere. Renoncer à un rang qui ne nous est pas dû, c'est justice: céder un titre qui nous appartient, c'est humilité. Or nous voyons en effet J. C. tout rapporter à la gloire de son Pere, reconnoître qu'il a tout reçu de lui, déclarer qu'il fait sa volonté, que son Pere est plus grand que lui, &c. si J. C. n'est qu'un homme, où est en cela l'humilité?

Donc le passage de S. Paul, dans le sens même que notre Auteur lui attribue après le Clerc & après tous les Sociniens, loin de déroger à la divinité de J. C., la prouve au contraire d'une manière invincible.

On nous parle de la dispute survenue

à Antioche entre S. Pierre & S. Paul au sujet des cérémonies légales. Nous avons éclairci cette difficulté, Apologie, chap. 3. §. 11 & 12 ; & chap. 10, §. 14, & nous avons montré que ni l'un ni l'autre de ces deux Apôtres n'est blâmable.

Le Censeur du Christianisme n'est pas moins habile à défigurer l'Histoire Ecclésiastique, que les faits & les dogmes du Nouveau Testament. Si S. Pierre, dit-il, étoit spécialement destiné à la conversion des Juifs, & S. Paul à celle des étrangers, il est très-probable que Pierre ne vint point à Rome. Les Actes des Apôtres ne font point mention du voyage de Pierre en Italie. On concluroit beaucoup mieux, si lon disoit : S. Pierre ayant été spécialement destiné à la conversion des Juifs, il est très-probable qu'il vint à Rome où il y avoit un grand nombre de Juifs, où ils avoient une Synagogue, où les Juifs de tous les pays du monde avoient des relations.

Mais qu'est-il nécessaire d'avoir recours à des probabilités, quand nous avons des preuves positives ? S. Pierre adresse sa première lettre aux Juifs dispersés dans le Pont & dans toute l'Asie mineure ; il auroit pu aisément les visiter, s'il étoit demeuré à Antioche ; il les salue de la part

de l'Eglise assemblée à Babylone (a). Ce nom ne peut désigner l'ancienne Babylone, dont il ne restoit alors que des ruines, & qui avoit été changée par les Rois Parthes en un parc de bêtes fauves. L'Auteur de l'Apocalypse peint sous le nom de Babylone la Ville qui domine sur les Rois de la terre, qui est assise sur sept montagnes, & qui s'est enivrée du sang des Martyrs de Jesus (b). A ces traits peut-on méconnoître Rome? Il est donc clair que c'est elle qui est désignée sous le nom de Babylone dans les Ecrits apostoliques. D'ailleurs les Ecrivains du second siècle attestent constamment le voyage & le martyre de S. Pierre & de S. Paul à Rome. Eusébe le rapporte sur le témoignage de Denis, Evêque de Corinthe, qui vivoit 70 ou 80 ans tout au plus après l'événement (c). S. Irénée qui écrivoit presqu'en même-temps que Denis, en parle comme d'un fait incontestable (d). Les tombeaux de ces deux Apôtres en étoient un monument connu & révééré de tous les Fidèles (e).

(a) 1. Petri. 5, 13.

(b) Apocal. 17.

(c) Hist. Eccles. l. 2, c. 256

(d) Advers. Hæres l. 3, c. 3.

(e) Euséb. Ibid.

Les Actes des Apôtres ne font point mention du voyage de S. Pierre en Italie ; mais ils ne parlent pas non plus du voyage de S. Pierre à Antioche , qui est cependant certain par les Epîtres de S. Paul. L'Auteur de ces Actes ne s'est pas proposé de parler des voyages & des travaux de tous les Apôtres , mais seulement de ceux de S. Paul , dont il avoit presque toujours été témoin oculaire.

Malgré ces preuves & une infinité d'autres , l'on a décidé magistralement dans l'*Epître aux Romains*, page 34, que le Pontificat de Pierre à Rome est une imposture , que c'est une fable qui vient d'Abdias & d'Egesipe qu'Eusébe cite souvent dans son Histoire. Il est cependant certain qu'Eusébe n'a jamais cité Abdias dans un seul endroit de ses Ouvrages , tant l'érudition de nos adversaires est vaste & sûre !

Selon la remarque de notre Auteur , ce fut vers l'an 60 de notre ère , que les Chrétiens commencèrent à se séparer de la communion Juive , & c'est ce qui leur attira tant de querelles & tant de persécutions de la part des Synagogues répandues à Rome , en Grèce , dans l'Égypte & dans l'Asie. La cause de cette séparation fut l'opiniâtreté des Juifs à rejeter l'Évangile , l'esprit sé-

ditieux & turbulent qui causa bientôt leur ruine totale.

La séparation, dit-il, devint entière entre les Juifs & les Chrétiens avant la fin du premier siècle. Cette séparation étoit ignorée du Gouvernement Romain. Le Sénat de Rome, ni les Empereurs, n'entroient point dans les querelles d'un petit parti que Dieu avoit jusques-là conduit dans l'obscurité, & qu'il élevoit par des degrés insensibles.

1°. Il est faux que la distinction entre les Juifs & les Chrétiens ait été ignorée du Gouvernement Romain sur la fin du premier siècle. Dans l'Apologie, chap. 3, §. 15 ; & chap. 6, §. 19, nous avons prouvé par le témoignage même des Historiens Romains, que le Christianisme fut connu à Rome & persécuté dès sa naissance, quoique les Juifs fussent tolérés.

2°. Il est faux que sur la fin du premier siècle, les Chrétiens fussent encore un petit parti conduit dans l'obscurité ; le contraire est démontré dans la Certitude des Preuves du Christianisme, chap. 7, §. 1.

Notre Philosophe insinue cependant qu'il ne fut pas difficile de convertir les Payens éclairés. Il faut voir, dit-il, dans quel état étoit alors la Religion dans l'Empire Romain. Les mystères & les expiations étoient accrédités dans presque toute la ter-

... La connoissance d'un seul Dieu étoit le principal dogme que l'on annonçoit dans ces fêtes mystérieuses & magnifiques..... Les Chrétiens qui n'adorent aussi qu'un seul Dieu, eurent par-là plus de facilité de convertir plusieurs Gentils. Rien de si frivole que toutes ces imaginations.

Quelle relation y a-t-il entre les mystères & les expiations du Paganisme, & la créance des Chrétiens? C'est que l'unité de Dieu étoit enseignée dans les mystères.

1°. Cela est faux. Cicéron qui avoit été initié aux mystères, nous apprend que l'on y acquéroit plus de lumières sur la physique que sur la nature des Dieux (a). 2°. Selon notre Critique, les Empereurs, les Grands & les Philosophes n'avoient nulle foi à ces mystères; ils étoient Athées (b): le peuple seul faisoit cas des mystères; or le peuple étoit Polythéiste & Idolâtre. De quoi servoient les mystères pour l'instruire?

3°. Supposons pour un moment que quelques Sectes de Philosophes aient admis un Dieu suprême; ce dogme, tel qu'ils le concevoient, ne pouvoit leur donner aucune inclination pour le Christianisme. Ils soutenoient que le Dieu souverain s'é-

(a) De Nat. Deor. l. 1, n. 119,

(b) Voyez l'art. Athées,

toit associé des Dieux inférieurs ou des Génies auxquels il avoit laissé le soin de créer, de conserver & de conduire l'univers; que l'on devoit honorer d'un culte religieux toutes ces divinités particulières qui présidoient aux différentes parties de la nature. C'est ce que Celse & Julien, Porphyre & Jamblique soutenoient opiniâtement contre les Chrétiens. Julien dans une de ses lettres blâme hautement les Juifs de ce qu'ils rendoient un culte exclusif au Dieu très-puissant & très-bon, qui gouverne le monde visible, sans vouloir adorer les autres Dieux (a). Il appuyoit sa doctrine sur l'autorité de Platon (b), & c'étoit le sentiment de tous les Platoniciens. Il falloit donc que ces Philosophes commençassent par abjurer la doctrine de leur maître, pour embrasser le Christianisme. Quoique les Epicuriens n'enseignassent l'existence des Dieux que pour la forme, ils pratiquoient cependant le culte public pour ne pas être inquiétés. Ceux qui se faisoient Chrétiens renonçoient pour jamais à ce culte impie, & s'exposaient par-là à toute la rigueur des Loix. Le Christianisme n'offroit donc en perspec-

(a) Lettre 63, à Théodore Pontife.

(b) Dans S. Cyrille, l. 2.

tive à ceux qui l'embrassoient , que la haine publique & des supplices à braver.

L'Auteur toujours attentif à blâmer les Peres de l'Eglise , fait à S. Justin deux reproches déplacés & mal fondés. *On lui a reproché*, dit-il , *d'avoir dit dans son Commentaire sur Isaïe , que les Saints jouiront dans un règne de mille ans , sur la terre , de tous les biens sensuels.* Il a sans doute écrit cette remarque en sommeillant. 1°. S. Justin n'a jamais fait de Commentaire sur Isaïe ; c'est dans son Dialogue avec le Juif Tryphon qu'il parle du règne de mille ans ; & nous avons vu dans l'article *Apocalypse* , qu'il ne regardoit point cette opinion comme un dogme de foi. 2°. Il est faux que S. Justin ait enseigné que les Saints jouiront *des biens sensuels* pendant le règne de mille ans ; il dit tout le contraire : il cite même ces paroles de J. C : *Parmi ceux qui ressusciteront , il n'y aura ni époux ni épouses ; ils seront semblables aux Anges , parce qu'ils sont enfans de Dieu & de la résurrection (a).* Ceci est donc une calomnie formelle & réfléchie contre S. Justin.

On lui a fait un crime d'avoir dit dans son Apologie du Christianisme , que Dieu , ayant fait la terre , en laissa le soin aux An-

(a) Luc. 20 , 35.

ges, lesquels étant devenus amoureux des femmes, leur firent des enfans qui sont les Démons. Il est vrai que S. Justin a été dans cette opinion; mais, si l'on y prend garde, c'est une conséquence des dogmes Platoniciens & des idées reçues alors parmi les Philosophes; nous venons d'en voir les témoignages dans Celse & dans Julien. Cette croyance des Génies occupés à conduire les différentes parties de la nature, donna lieu à S. Justin de leur appliquer ce qui est dit dans la Genèse, que les enfans de Dieu, frappés de la beauté des filles des hommes, les prirent pour épouses, & donnerent naissance à des enfans d'une taille & d'une force extraordinaire que l'on a nommés les Géans. Au lieu que les Philosophes prenoient ces Génies pour des Dieux & en faisoient l'objet de leur adoration, S. Justin les regarde comme des démons ennemis de Dieu & des hommes. Mais il n'a jamais enseigné cette opinion comme un dogme de la foi chrétienne; & s'il s'est trompé sur cet article, le témoignage héroïque qu'il a rendu à l'Évangile, en souffrant le martyre, doit faire excuser son erreur.

On condamne encore Lactance & les autres Peres, pour avoir forgé les oracles des Sybilles. C'est une accusation téméraire

raire & sans fondement. Plusieurs de ces oracles prétendus étoient en vogue parmi les Payens avant la naissance du Christianisme ; Cicéron en a cité un dans le second Livre de la Divination , & Virgile en a fait mention dans ses Eclogues. Nous convenons qu'au second siècle quelques Chrétiens , plus zélés que sages , en citèrent d'autres sur le modèle des anciens , & que plusieurs Peres de l'Eglise y ont été trompés ; mais nous avons montré ailleurs que cette supposition a pu se faire innocemment (a). C'est une témérité d'en accuser Lactance & les autres Peres ; ce qu'ils ont cité des vers Sybillins étoit connu avant eux ; & les dogmes du Christianisme n'ont pas besoin de cette foible ressource.

L'Auteur prétend que l'on a fabriqué au moins cinquante faux Evangiles pour accréditer le Christianisme. Il y a sur cette imputation bien des remarques à faire.

1°. Il est évident par le détail que Fabricius a donné des faux Evangiles , que le nombre en est exagéré ; que plusieurs ont porté différens noms ; qu'un ou deux passages de nos Evangiles , cités de mémoire ou tant soit peu altérés , ont suffi pour faire imaginer qu'il y avoit eu au-

(a) Certitude des Preuves du Christianisme, c. 2, §. 7.

tant d'Evangiles divers. 2°. Les différentes Sectes d'Hérétiques ont donné abusivement au recueil de leur doctrine, le nom d'*Evangile* ; ce titre dans le style de ces temps-là, ne signifioit rien autre chose que *Profession de foi* ; il n'est donc pas fort étonnant que le nombre de ces Evangiles prétendus ait paru prodigieux. 3°. Le plus grand nombre de ces Livres n'a été connu qu'au cinquième siècle, & il est fort incertain s'ils ont existé plutôt. 4°. Parmi les premiers Fidèles, outre nos quatre Evangiles, il y en a eu deux ou trois de l'authenticité desquels on a douté pendant quelque temps, parce qu'ils étoient parfaitement conformes aux nôtres, & qu'on y appercevoit seulement quelques légers changemens. 5°. Nous avons fait voir dans la *Certitude des Preuves du Christianisme*, chapitre 1, §. 5, que plusieurs Evangiles apocryphes ont été composés innocemment, sans intention de tromper, & sans que l'on en puisse tirer aucune conséquence contre la vérité & l'authenticité des nôtres ; dans les *Conseils raisonnables*, l'on n'a rien pu objecter contre nos preuves. 6°. Nous avons montré de même qu'aucun des dogmes de notre foi n'est appuyé sur des Livres faux ou apocryphes ; qu'ainsi toutes les suppositions qui ont été faites,

ou innocemment par les Fidèles , ou malicieusement par les Hérétiques , ne portent aucune atteinte à la vérité de notre Religion.

Abdias , dit notre Philosophe , qui succéda immédiatement aux Apôtres , fit leur histoire , dans laquelle il mêla des fables si absurdes , que ces histoires ont été avec le temps entièrement décréditées , mais elles eurent d'abord un grand cours *Abdias* qui étoit dans l'Asie & qui écrivoit en hébreu , &c. autant de faussetés que de mots. Fabricius a montré que la prétendue histoire d'*Abdias* n'a été connue qu'au seizième siècle ; que jamais elle n'a été écrite en hébreu ni en grec , mais seulement en latin ; que jamais Eusébe , ni S. Jérôme , ni aucun des Ecrivains anciens n'a parlé d'*Abdias* ni de son histoire (a) On ne peut pas être plus mal instruit que notre Critique.

Les Actes des Apôtres ne disent point que les Apôtres fussent convenus d'un Symbole. Cela est vrai , mais nous avons déjà remarqué que ces Actes n'ont point rapporté tout ce qu'ont fait les Apôtres. Puisque , de l'aveu de l'Auteur , la substance du Credo est éparse dans les *Evangelies* ; puisque c'est

(a) Cod. Apocryph. Novi Testam. tome 2, page 388.

incontestablement la créance des Apôtres, que nous importe que ce soit une pièce écrite par eux ou par leurs disciples ? Que nous importe l'opinion de ceux qui l'ont attribué personnellement aux Apôtres ?

Sous Domitien, dit-il, *la Religion Chrétienne commença à donner quelque ombrage au Gouvernement*. Nous ne répéterons point les preuves par lesquelles nous avons démontré ailleurs que la Religion Chrétienne fut persécutée dès sa naissance par le Gouvernement Romain, & que les Chrétiens furent déjà mis à mort sous Néron (a). L'Auteur avance mal-à-propos que Philon appelle les Chrétiens *Gesséens* ; c'est des Esséens ou Esséniens qu'il parle. Malgré l'intérêt que nous pourrions avoir de revendiquer cette Secte, dont Philon fait un si grand éloge, nous aimons mieux nous en rapporter au sentiment des Sçavans qui soutiennent que les Esséens ou Esséniens étoient des Juifs.

Ni la Hiérarchie, ni les usages ne furent établis tout-d'un-coup, selon notre Critique ; *les temps Apostoliques furent différens des temps qui suivirent*. Est-il étonnant que dans un temps où le Christianisme étoit proscrit, où ses Sectateurs étoient obligés

(a) Apol. c. 3, §. 15 ; & c. 6, §. 12.

de se cacher ou de mourir dans les supplices , l'on n'ait pu mettre la Hiérarchie & les usages Ecclésiastiques sur le pied sur lequel ils furent établis , dès que l'Eglise eut la liberté d'exécuter les règles que les Apôtres avoient prescrites ? Tout fut décidé conformément à leurs instructions.

Ce que dit saint Paul sur la maniere dont devoient parler dans les assemblées ceux qui avoient le don de prophétie (*a*), prouve contre notre Auteur même que l'ordre de ces assemblées n'étoit point abandonné au caprice des particuliers. Puisque les Apôtres établirent les Evêques pour gouverner les Eglises dans leur absence & après eux (*b*), il est clair que ceux-ci , après la mort des Apôtres , devoient présider aux assemblées Chrétiennes , ensuite les Prêtres sous leur autorité. Ainsi l'ordonne saint Paul à Timothée & à Tite ; la Hiérarchie n'est que l'exécution des réglemens de cet Apôtre , & il est certain par les lettres de saint Ignace qu'elle fut établie dès les temps Apostoliques.

C'est , dit-on , sur cet usage de l'Eglise primitive , que se fondent encore aujourd'hui quelques communions Chrétiennes , qui tien-

(*a*) 1. Cor. 14 , 29.

(*b*) Act. 20 , 28.

ment des assemblées sans Hiérarchie. Il étoit permis alors à tout le monde de parler dans l'Eglise, excepté aux femmes. Cela n'est ni vrai ni exact ; il n'étoit permis de parler qu'à ceux auxquels Dieu avoit donné le don de prophétie, auxquels il avoit fait quelque révélation, ou auxquels il avoit accordé le don des langues. Cela est évident par l'endroit même de saint Paul que notre Auteur a cité, & par conséquent lorsque ces dons extraordinaires eurent cessé, il étoit du bon ordre que les Pasteurs seuls eussent le soin de parler & d'instruire dans les assemblées.

Ce qui est aujourd'hui la sainte Messe qui se célèbre le matin, étoit la Cène qu'on faisoit le soir ; ces usages changerent à mesure que l'Eglise se fortifia. Une Société plus étendue exigea plus de réglemens, & la prudence des Pasteurs se conforma aux temps & aux lieux. Elle se conforma encore davantage à ce que J. C. & les Apôtres avoient prescrit ; les Pasteurs se sont toujours fait une loi de n'y rien changer. Quant aux usages sur lesquels les Apôtres n'avoient rien réglé, dès qu'ils eurent été une fois établis par la prudence des Pasteurs & reçus par-tout, il ne convenoit plus à des particuliers d'y déroger & de vouloir les changer ; l'Eglise n'approuva jamais cette licence que des esprits

inquiets s'arrogèrent de temps en temps.

Saint Jérôme & Eusébe rapportent , selon notre Auteur que quand les Eglises reçurent une forme , on y distingua peu-à-peu cinq ordres différens : les Surveillans ou les Evêques , les Anciens ou les Prêtres , les Servans ou Diacres , les initiés ou les Fidèles , & les *Cathécumènes* ou *Energumènes qui attendoient le baptême*. Il n'y a ni justesse ni vérité dans cette allégation.

1°. Il est faux que la distinction des Evêques , des Prêtres & des Diacres , ne se soit établie que peu-à-peu , & quand les Eglises reçurent une forme. Cette distinction est clairement marquée par saint Paul & dans les Actes des Apôtres. La Lettre aux Philippiens est adressée à tous les saints en J. C. qui sont à Philippies , avec les Prêtres & les Diacres. De même dans ses Lettres à Timothée & à Tite , il distingue les Evêques d'avec les Prêtres ou Anciens : jamais leurs fonctions ne furent confondues , même du temps des Apôtres : ce fait est encore établi par les Lettres de saint Ignace. Saint Jérôme ni Eusébe n'ont point enseigné le contraire.

2°. Il est faux que les initiés ou simples fidèles , à plus forte raison les Cathécumènes , aient fait un quatrième & un cinquième ordre drns la Hiérarchie. Le nom même d'*Hiérarchie* désigne une

distinction & une prééminence sur les simples Fidèles. 3°. On ne sçait ce que notre Auteur entend par les *Energumènes* qu'il ajoute aux précédens, ni où il a puisé cette imagination.

Aucun, ajoute-t-il, dans ces cinq ordres ne portoit d'habit différent des autres; aucun n'étoit contraint au célibat, témoin le Livre de Tertullien dédié à sa femme, témoin l'exemple des Apôtres. Il est vrai que dans les trois premiers siècles de l'Eglise les Ministres des autels ne furent point distingués dans la société par des habits différens; mais il paroît certain que dès le temps des Apôtres ils eurent des ornemens particuliers dans la célébration des saints Myfteres. Saint Jean, dans son Apocalypse, a peint la gloire éternelle sous la figure des assemblées chrétiennes. Il eut une vision le Dimanche, jour auquel les Fidèles s'assembloient (a). Il vit d'abord un Vieillard vénérable avec des cheveux blancs, revêtu d'une longue robe, ceint sous les bras d'une ceinture d'or & environné de sept chandeliers d'or (b). Ce Vieillard instruit l'Apôtre & lui ordonne d'écrire ce qu'il a vu. Il le voit ensuite assis sur un trône, & autour de lui

(a) Apoc 1, 10.

(b) Ibid. v. 13 & 14.

vingt-quatre Vieillards vêtus de blanc avec des couronnes d'or (a). Il tient dans sa main droite un livre scellé : au milieu de l'assemblée est un agneau en état de victime , autour duquel les Vieillards se prosternent (b). L'Apôtre apperçoit sous l'autel les ames de ceux qui ont été mis à mort pour la parole de Dieu , & pour lui avoir rendu témoignage (c).

On ne peut méconnoître dans cette peinture le modèle sur lequel ont été bâties les anciennes Basiliques ou Eglises Cathédrales. Dans le fond du chœur est le siège de l'Evêque environné d'autres sièges pour les Prêtres , un autel au milieu avec des chandeliers pour consacrer l'Eucharistie désignée par l'agneau en état de victime ; sous l'autel , des reliques des Martyrs. On connoît la coutume des premiers Fidèles de s'assembler & de célébrer le saint sacrifice sur le tombeau des Martyrs. Les robes blanches , les ceintures , les couronnes , ont donc été dès le temps des Apôtres des ornemens sacerdotaux : & la maniere dont l'Eglise Catholique célèbre les saints Mysteres est de leur institution.

Ce que l'on ajoute sur le célibat de-

(a) Chap. 4, 2.

(b) Chap. 5, v. 1, 6 & 8.

(c) Chap. 6, 9.

mande un éclaircissement. Dans les commencemens du Christianisme, il auroit été difficile de trouver des Célibataires d'un âge avancé pour leur confier le gouvernement de l'Eglise; on fut donc souvent obligé de prendre des hommes mariés. Mais il seroit difficile de citer des exemples d'Evêques ou de Prêtres qui ayent eu des enfans après leur promotion au Sacerdoce.

Dès que l'Eglise eut la liberté de faire des loix générales de discipline, c'est-à-dire, dès la fin du troisième siècle, le célibat de ses Ministres fut un des premiers réglemens. Le second Concile de Carthage tenu sur la fin du siècle suivant, l'ordonne comme un *point que les Apôtres ont enseigné, & que toute l'antiquité a observé.* Il est assez singulier qu'on prétende aujourd'hui mieux sçavoir qu'au quatrième siècle, ce que les Apôtres & leurs Disciples ont fait ou enseigné.

Si jamais cette discipline a souffert quelque infraction dans quelques lieux particuliers, où les saints Canons n'étoient ni connus ni observés, l'Eglise a retranché cet abus, dès qu'il lui a été possible de le faire. Si quelquefois elle a usé de condescendance pour des raisons particulières, ces exemples sont très-rares; & l'on peut dire qu'il n'y eut jamais de Loi ecclésiastique plus

ancienne, plus constante, plus universelle, ni mieux fondée. Le peu de respect & de confiance qu'ont aujourd'hui les Peuples de l'Eglise Grecque pour leurs Prêtres mariés, la préférence qu'ils donnent aux Religieux pour l'administration des Sacremens, est une preuve toujours subsistante de la sainteté de cette Loi, contre laquelle une folle critique ne cesse aujourd'hui de déclamer.

On nous cite le Livre de Tertullien dédié ou plutôt écrit à sa femme. Mais voit-on rien dans ce Livre d'où l'on puisse conclure que Tertullien ait continué de vivre conjugalement avec sa femme après sa promotion à la Prêtrise? au contraire, il lui fait remarquer que les Prêtres mêmes du Paganisme observent la continence: *Continent etiam gehennæ Sacerdotes (a)*. Cette remarque ne dit-elle pas assez clairement, qu'à plus forte raison les Prêtres du Christianisme l'observoient? Auroit-il eu le front de louer ceux qui gardent la continence dans le mariage (b), s'il ne l'avoit pas pratiquée lui-même?

On nous allégué encore l'exemple des Apôtres. Est-il donc prouvé que les Apô-

(a) L. 1, ad Uxorem, n. 6.

(b) *Ibid.*

tres ont tous été mariés, & qu'ils ont gardé leurs épouses pendant leur Apostolat? Le contraire est attesté par l'Évangile. Saint Pierre dit à J. C: *Nous avons tout quitté pour vous suivre.* J. C. lui répond: *Je vous dis en vérité que quiconque a quitté sa maison, ses parens, ses freres, son épouse ou ses enfans pour le Royaume de Dieu, en recevra beaucoup plus en ce monde, & la vie éternelle en l'autre (a).* De qui parloit le Sauveur, quand il a dit qu'il y a des hommes qui se sont fait Eunuques pour le Royaume des Cieux (b), sinon de ses Apôtres?

Selon notre Philosophe, aucune représentation, soit en peinture, soit en sculpture dans les assemblées Chrétiennes pendant les trois premiers siècles. Supposons-le, que s'ensuit-il? Les trois premiers siècles ont été pour l'Église un temps de persécution, où les Fidèles étoient obligés de tenir leurs assemblées secrettement, & avoient rarement des lieux fixes & déterminés pour célébrer les saints Myfteres; est-il étonnant que l'on ne voye point encore alors la même pompe dans le culte que dans les siècles suivans? Mais il est absolument faux que les représentations pieuses n'ayent

(a) *Luc. 18, 28.*

(b) *Matt. 19, 12.*

pas été en usage dans les trois premiers siècles. Eusébe & S. Basile qui ont vécu au commencement du quatrième, attestent que leur usage remonte jusqu'au siècle des Apôtres (a). Tertullien qui écrivoit au commencement du troisième, nous apprend déjà que J. C. étoit représenté sur les calices sous l'image du bon Pasteur (b). Les Chrétiens du quatrième siècle ne se font point arrogé le droit d'introduire dans la Religion de nouvelles pratiques ou de nouveaux dogmes inconnus auparavant : ils ont fait profession de croire & de pratiquer ce qu'ils tenoient de leurs peres par tradition.

L'Auteur s'efforce de jeter du ridicule sur le pouvoir que les Chrétiens se sont attribué de chasser les démons au nom de J. C ; ce pouvoir, selon lui, leur étoit commun avec les Payens & les Juifs. *Origène*, dit-il ; dans son *Traité contre Celse* ; avoue qu'*Antinoüs* faisoit des miracles en *Egypte* par la force des charmes & des prestiges. *Origène* ne l'avoue point ; il traite même de fables tout ce qu'on racontoit d'*Antinoüs* ; il dit que son pouvoir n'est vanté que par ceux qui y trouvent leur intérêt ; & plus haut il les traite d'impos-

(a) Eusébe. Hist. l. 7, c. 14. *Basil. Epist. ad. Jul.*

(b) *L. de Pudicitia*, c. 10.

teurs (a). La Philosophie donne-t-elle le droit d'en imposer aux Peres de l'Eglise ?

Tertullien va plus loin, continue notre Philosophie, *Et du fond de l'Afrique où il étoit, il dit dans son Apologétique, ch. 23 ; Si vos Dieux ne confessent pas qu'ils sont des diables à la présence d'un vrai Chrétien, nous voulons bien que vous répandiez le sang de ce Chrétien. Y a-t-il une démonstration plus claire ?* Passons à notre sçavant Géographe, que Carthage, où étoit Tertullien, fût au fond de l'Afrique. Il est plus essentiel de remarquer que S. Justin, S. Irénée, Minusius-Felix, Origène, S. Cyprien, Lactance, Arnobe, Julius-Firmicus-Maternus, Eusébe, S. Grégoire de Nazianze, S. Cyrille de Jérusalem, S. Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, l'Auteur de la dispute de Gregentius avec Herban, ont parlé comme Tertullien ; ils ont regardé le pouvoir de chasser les démons comme une preuve de la divinité de la Religion Chrétienne. Ce sont sans doute des visionnaires ; écoutons ce qu'on leur oppose.

En effet, J. C. envoya ses Apôtres pour chasser les démons ; les Juifs avoient aussi de son temps le don de les chasser.... ils

(a) *Contra Celsum*, l. 3. Edit. de Cambridge, pages 132 & 133.

avoient des Exorcistes & des Exorcismes.... Ce pouvoir sur les Diables que les Juifs ont perdu , fut transmis aux Chrétiens qui semblent aussi l'avoir perdu depuis quelque temps. Le pouvoir des Exorcistes Juifs est certain , non-seulement par l'Evangile , mais encore par le témoignage de Joséphe & de S. Irénée. Il ne nous étonne pas plus que le pouvoir des Eaux de Jalousie , de la Piscine Probatique , &c. L'Eglise Chrétienne n'a point perdu ce pouvoir , elle ne le perdra jamais. Si elle en fait aujourd'hui moins d'usage que dans les premiers siècles , c'est que par la prédication de l'Evangile , le règne du démon a été détruit (a) , comme J. C. l'avoit prédit.

Dans le pouvoir de chasser les Démons , dit l'Auteur , étoit compris celui de détruire les opérations de la magie ; car la magie fut toujours en vigueur chez toutes les Nations. Tous les Peres de l'Eglise rendent témoignage à la magie. C'est-à-dire , tous les Peres de l'Eglise rendent témoignage qu'il y avoit des Magiciens de leur temps ; mais ils n'ont jamais nié que la plupart n'eussent été des imposteurs. Les Philosophes au contraire ont rendu à la magie un témoignage bien différent , puisque quelques-uns l'ont

(a) Voyez la Certit. des Preuves du Christ. chap. 5.

praticquée & y ont mis leur confiance ; témoin l'Empereur Julien , dont la folie sur cet article n'est que trop bien avérée. Aussi dans un ouvrage assez récent , il se trouve rangé parmi les *Théurgistes fanatiques* , puisqu'il avoit adopté leur système (a). Est-il étonnant que les Peres de l'Eglise aient ajouté foi au témoignage des Philosophes de leur siècle ? C'étoit à ceux ci de détromper le monde , & de démontrer la vanité de cette science odieuse : loin de dissiper l'erreur , ils l'ont accréditée.

Il est vrai , ajoute le Philosophe , *qu'aujourd'hui tout est changé , & qu'il n'y a pas plus de Magiciens que de Démoniaques.* Cela n'est pas encore décidé , ou plutôt le contraire est avéré par l'Arrêt du Parlement de Paris de 1682 , contre les Bergers de Passy en Brie (b). Le siècle dernier étoit-il un siècle d'ignorance , de superstition , de préjugés , où la Philosophie ne fut pas connue ? C'est le temps auquel ont vécu Descartes , Mallebranche & Newton.

Notre Philosophe fait l'histoire des persécutions selon sa méthode ordinaire , avec une infidélité dont on voit peu d'exemples.

(a) Première Lettre sur les Miracles , page 12.

(b) V. le Traité des Pratiques superstitieuses du P. le Brun , & l'art. *Sorciers* dans l'Encyclop.

On retrouvera ici les chapitres 8, 9 & 10 du *Traité de la Tolérance* presque tout entiers, & les articles *Martyre & Persécution*; l'Auteur a cru sans doute que des offenses répétées toujours avec la même assurance deviendroient enfin des vérités.

Il soutient, après Dodwel, qu'il y a eu beaucoup moins de Martyrs qu'on ne le suppose; que plusieurs ont été mis à mort pour des délits particuliers, & non pour cause de Religion. Il commence par saint Ignace, Evêque d'Antioche, l'un des premiers Martyrs. Voici ses raisons. « 1°. Saint » Ignace, fut condamné par l'Empereur » Trajan lui-même, alors en Asie, & envoyé » par ses ordres à Rome, pour être exposé » aux bêtes dans un temps où l'on ne mas- » sacroit point à Rome les autres Chré- » tiens. On ne sçait point, dit-il, de quoi » il étoit accusé auprès de cet Empereur, » renommé d'ailleurs pour sa clémence. » 2°. Dans une de ses Lettres, il prie les » Evêques & les Chrétiens de ne point » s'opposer à son martyre; soit que dès- » lors les Chrétiens fussent assez puissans » pour le délivrer, soit que parmi eux » quelques-uns eussent assez de crédit pour » lui obtenir sa grace. 3°. Ce qui est en- » core très-remarquable, c'est qu'on souf- » frit que les Chrétiens de Rome vinssent

» au-devant de lui , quand il fut amené dans
 » cette capitale ; ce qui prouve évidemment
 » qu'on punissoit en lui la personne & non
 » la ~~foi~~ e ».

A-t-on pu se flatter d'anéantir par de si foibles raisons , la foi des monumens qui attestent que Trajan, quoique renommé pour sa clémence , ordonna de mettre à mort les Chrétiens , non pas pour des crimes particuliers , mais pour leur Religion , & qu'il prescrivit contr'eux une procédure dont on n'a jamais vu d'exemple ?

Pline , Proconsul de Bithynie , consulte Trajan pour sçavoir comment il doit se conduire envers les Chrétiens. *Je ne sçais* , dit il , *sur quoi tombe l'information que l'on fait contr'eux , ni jusqu'où l'on doit porter la punition . . . si c'est le nom seul que l'on punit en eux , ou si ce sont les crimes attachés à ce nom (a)*. Il déclare qu'il a fait conduire au supplice ceux qui se sont avoués Chrétiens , & qui ont persisté dans cette confession ; qu'il a réservé ceux qui étoient Citoyens Romains pour les envoyer à Rome ; qu'il a cru devoir absoudre ceux qui ont adoré l'image de l'Empereur & les statues des Dieux & qui ont chargé Christ de malédictions. Il ajoute

(a) Pline, l. 10., Lettre 97.

qu'après avoir tâché d'arracher la vérité par la torture, il n'a découvert en eux aucun crime, mais seulement une aveugle superstition. Trajan lui répond qu'il a bien fait; qu'il ne faut pas faire perquisition des Chrétiens: mais *que s'ils sont accusés & convaincus, il faut les punir; que s'ils nient d'être Chrétiens, & qu'ils adorent les Dieux, il faut leur pardonner (a).*

On ne sçauroit trop répéter ces deux Lettres; elles confondront à jamais les apologistes modernes de la cruauté Romaine, & les Panégyristes des Empereurs. Elles ont été écrites l'an 104 de notre ère, deux ans avant le martyre de S. Ignace: elles attestent clairement; 1°. que sous Trajan les Chrétiens étoient persécutés & mis à mort aussi-bien à Rome que dans les Provinces; 2°. Que l'on punissoit en eux, non pas des crimes dont on les connût coupables, mais leur Religion & le refus d'adorer les Dieux; 3°. que dans S. Ignace l'on punissoit, non pas la personne, mais la qualité de Chrétiens & d'Evêque; que comme Citoyen Romain, il devoit être envoyé à Rome, & que selon le Rescrit de Trajan, il devoit être mis à mort dès qu'il avoit été accusé d'être Chrétien & con-

(a) Pline, Lettre 98.

vaincu. Est-ce par hazard que les actes du martyr de S. Ignace se trouvent parfaitement d'accord avec le procédé de Pline & de Trajan ?

La priere que S. Ignace fait aux Chrétiens de ne pas s'opposer à son martyr est une nouvelle preuve : l'auroit-il faite, s'il avoit été coupable de quelque crime ? Un homme condamné à mort pour autre cause que pour sa Religion, peut-il souhaiter de subir son supplice ?

La multitude des Chrétiens de Rome qui vinrent au-devant de lui ne prouve rien ; ils n'avoient demandé permission à personne pour faire cette démarche. Trajan n'avoit pas ordonné qu'en punissant les Chrétiens qui seroient *accusés & convaincus*, l'on punit aussi leurs amis & ceux qui les fréquenteroient ; au contraire, il avoit défendu de les rechercher. Rien n'est donc plus faux ni plus frivole que les remarques de notre Philosophe.

Les persécutions, dit-il, ne furent pas continuées. C'est-à-dire, que pendant les trois premiers siècles il y eut quelques intervalles de repos. Mais dans les temps mêmes que les Empereurs ne donnoient pas de nouveaux édits contre les Chrétiens, il y eut souvent des Gouverneurs de Province qui, de leur propre autorité, & pour

se prêter à la fureur du peuple, renouvelèrent les persécutions. Depuis Néron jusqu'à Constantin, il n'y a presque pas un seul règne où l'on n'ait fait des Martyrs.

Nous avons répondu ailleurs au passage d'Origène, par lequel on veut prouver qu'ils ont été en petit nombre (a).

Il nous est resté, dit notre Auteur, peu de procès-verbaux des Proconsuls & des Préteurs qui condamnerent les Chrétiens à mort. Ce seroit les seuls actes sur lesquels ont pût constater les accusations portées contr'eux & leurs supplices. Il nous est resté suffisamment de ces procès-verbaux pour constater l'un & l'autre; on peut les voir dans les vrais Actes des Martyrs, recueillis par Dom Ruinart; mais il est d'autres monumens pour nous en instruire.

Nous les sçavons 1°. par le récit des Auteurs Payens, Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal, Dion-Cassius dans Xiphilin, Libanius; on trouvera la plupart de ces passages dans l'Apologie (b).

2°. Par les Lettres des Gouverneurs de Province aux Empereurs, & par les Réponses de ceux-ci, par leurs Edits mêmes, soit pour ordonner la persécution,

(a) Apol. c. 6, §. 20.

(b) Ibid. c. 3, §. 15; & c. 6, §. 19.

soit pour la faire cesser ; parce que les uns & les autres en attestent également la réalité & les causes. Telles sont la Lettre de Pline & celle de Trajan , le Rescrit d'Adrien à Minucius-Fundanus , Proconsul d'Asie ; celui d'Antonin aux États de la même Province , celui de Valerien au Sénat de Rome , celui de Gallien son fils aux Evêques , les Edits de Dioclétien & de Maximien , &c. Ces titres sont-ils suspects ? Notre équitable Auteur les passe sous silence , & fait semblant de les ignorer (*a*).

3°. Par les Inscriptions des monumens érigés aux Empereurs , où ils se sont vantés d'avoir anéanti le Christianisme ; exploit bien propre sans doute à éterniser leur mémoire (*b*).

4°. Par les reproches même des ennemis de notre Religion , de Celse , de Porphyre , de Lucien , de Marc-Aurele , d'Épictète , de Cæcilius dans Minutius-Felix , de Libanius ; tous reprochent aux Chrétiens leur constance dans les tourmens & leur mépris de la vie.

5°. Enfin le témoignage de tous les Ecrivains Ecclésiastiques rapproché de ces

(*a*) Hist. de l'établiss. du Christ. p. 24 , 162 , 169 , &c.

(*b*) *Ibid.*

divers monumens , forme une preuve invincible. N'y a-t-il pas du fanatisme à douter de la vérité d'un fait également attesté par les Sectateurs du Christianisme & par les ennemis , par tous les titres dont l'Histoire peut faire usage ? Vouloir le détruire par de vains raisonnemens ou par des suppositions en l'air , n'est-ce pas se couvrir de ridicule ?

On nous oppose un extrait du Greffe d'un Proconsul d'Egypte , par lequel il condamne quatre Confesseurs à l'exil , & leur défend de s'assembler dans les cimetières. *On voit par-là* , dit notre Auteur ; *qu'il y a eu des temps où les assemblées étoient prohibées : les Martyrs ont donc été punis pour avoir tenu des assemblées contre les Loix , & non pour leur Religion.*

Il est fâcheux que ces actes prouvent expressément le contraire. Ils attestent que les quatre Confesseurs furent condamnés à l'exil *pour n'avoir pas voulu adorer les Dieux protecteurs de l'Empire ; voilà l'objet principal de la procédure : ensuite il leur est défendu de tenir des assemblées , même dans le lieu de leur exil , & d'aller faire leurs prières dans les cimetières.*

La cause principale des peines décernées contre les Chrétiens étoit donc le

refus d'adorer les Dieux protecteurs de l'Empire. Ce même fait est avéré par une multitude d'autres actes aussi authentiques que ceux que l'on vient de citer. Mais tous les Proconsuls n'étoient pas aussi modérés que celui d'Alexandrie ; la peine ordinaire des Confesseurs étoit, non l'exil, mais la mort ; pour vaincre leur constance, on mettoit en usage les plus cruelles tortures ; & ceux qui apostasioient, échappoient au supplice.

Malgré ces défenses portées par les Loix Romaines, Dieu, dit notre Critique, inspira à plusieurs Empereurs de l'indulgence pour les Chrétiens. Dioclétien même qui passe chez les ignorans pour un persécuteur, Dioclétien dont la première année de règne est encore l'époque de l'ère des Martyrs, fut pendant plus de 18 ans le protecteur déclaré du Christianisme. En quoi donc consistoit cette protection déclarée, & quel trait peut-on en citer ? Il ne donna point de nouvel édit contre les Chrétiens pendant ces 18 ans ; mais il ne révoqua point les anciens : il ne fit point tourmenter les Chrétiens lui-même, mais il n'empêcha pas ses collègues Maximien-Hercule & le César Galerius, d'exercer contr'eux leur fureur.

Il est vrai que quand il commença la persécution en 303, il le fit malgré lui, & forcé en quelque sorte par Galerius. Le
nombre

nombre des Chrétiens l'effrayoit , & il prévoyoit l'inutilité de ses efforts. Il disoit , *qu'il étoit dangereux de troubler l'Univers , de répandre le sang d'une multitude d'hommes ; que les Chrétiens avoient coutume de mourir avec joie ; qu'il suffisoit d'empêcher les officiers du Palais & les soldats de professer cette Religion (a) : mais ses furieux collègues n'en furent pas plus disposés à ménager les Chrétiens.*

Les édits des Empereurs précédens subsistoient ; le zèle des Gouverneurs de Province n'avoit pas besoin d'être rallumé. On n'avoit jamais été accoutumé à observer les Loix ni les formalités dans les persécutions , le moindre prétexte suffisoit pour les renouveler.

Il plaît à notre Auteur de supposer que Galerius avoit eu quelque sujet de se plaindre des Chrétiens ; c'est une imagination. La vraie source de sa haine étoit son caractère sanguinaire & le fanatisme de sa mere , femme zélée à l'excès pour le Paganisme.

C'est une dérision de supposer que la cause de la persécution en 303 , fut le zèle indiscret d'un Chrétien qui mit en pièces l'édit de Dioclétien à Nicomédie.

(a) Lucil. Cæcil. de morte persecut. page 22.

Car enfin cet édit existoit, puisqu'il étoit affiché; il ordonnoit non-seulement que l'Eglise des Chrétiens seroit démolie, mais encore que tous seroient dépouillés de leurs dignités, mis à la torture, privés de toute justice, &c. La persécution étoit donc décidée avant l'insulte faite à l'édit; l'insolence d'un particulier ne peut donc pas en être la cause (a)?

Contre la foi de tous les monumens, l'Auteur suppose que la persécution se borna au supplice de *deux cens personnes* dans toute l'étendue de l'Empire Romain; il est vrai qu'il n'y comprend pas *ceux que la fureur du petit peuple, toujours fanatique & toujours barbare, put faire périr contre les formes judiciaires*. Qu'importe que les Chrétiens aient été mis à mort selon les formes ou contre les formes? en ont-ils moins souffert?

On peut juger de la grandeur du carnage, 1°. par la longueur de la persécution qui dura dix ans, & par la sévérité des édits. Nous avons parlé du premier; le second ordonnoit que les Evêques seroient mis en prison: le troisième, que ceux des Chrétiens qui avoient sacrifié, seroient

(a) Tout ceci est copié dans les mélanges de Littérature, d'Histoire & de Philosophie, in-8°. tome 3, ch. 62, pages 29 & suiv.

mis en liberté ; que ceux qui refuseroient de le faire , seroient mis à la torture. Dans un temps où le nombre des Chrétiens effrayoit les Empereurs , de pareils édits n'ont-ils abouti qu'à la mort de deux cens personnes ? 2°. Par un trait de l'histoire d'Eusébe ; il raconte qu'en Phrygie on mit le feu à une petite Ville dont tous les habitans s'étoient déclarés Chrétiens , & qu'ils furent réduits en cendres avec leurs femmes & leurs enfans (a). Il est probable que cette exécution ne fut pas faite selon les formes judiciaires. 3°. Par l'opinion des persécuteurs mêmes , ils crurent avoir anéanti le Christianisme ; ils souffrirent qu'on leur attribuât cet exploit dans des inscriptions & des médailles. 4°. Libanius avoue qu'avant le règne de Julien , on avoit répandu *des flots de sang* en persécutant les Chrétiens ; il fait l'énumération des tortures que l'on avoit employées contr'eux. Est-ce donc à tort que le règne de Dioclétien a été nommé l'ère des Martyrs ; ce Prince ne doit-il passer pour un persécuteur que parmi les ignorans ?

Que l'on dise tant que l'on voudra que ces tourmens horribles & recherchés ne

(a) Hist. Eccléf. l. 8 , c. 11.

peuvent se concilier avec les Loix Romaines (a). Ils sont attestés par les Auteurs Payens comme par les Actes des Martyrs.

L'Auteur blâme Dom Ruinart d'avoir donné pour authentiques, sur la foi d'Eusebe, les actes du martyr de S. Romain, parce qu'il y est fait mention de plusieurs miracles. Si c'est-là une cause légitime de récusation, il faut brûler tous les Actes des Martyrs, démentir tous les témoins oculaires. Le même Libanius convient que le Christianisme s'étoit accru *par le carnage de ceux qui le professoient* : comment les supplices auroient-ils produit cet effet sans les prodiges fréquens dont ils étoient accompagnés ?

Cette dernière persécution, dit le Philosophe, ne s'étendit pas dans tout l'Empire. En Espagne, dans les Gaules, en Angleterre, Constance - Chlore protégeoit les Chrétiens. Mais malgré la protection de Constance - Chlore, les Gouverneurs de Province exercèrent leur barbarie contre les Chrétiens, en Espagne, dans les Gaules, en Angleterre, comme dans les autres parties de l'Empire; les actes des Martyrs, leurs tombeaux, les Historiens déposent de ce fait.

(a) Mélanges de Litt. *ibid.* page 35.

Constance-Chlore , poursuit-il , avoit une concubine qui étoit Chrétienne , c'est la mere de Constantin , connue sous le nom de sainte Hélène ; car il n'y eut jamais de mariage avéré entr'elle & lui , & il la renvoya même dès l'an 292 , quand il épousa la fille de Maximien-Hercule ; mais elle avoit conservé sur lui beaucoup d'ascendant , & lui avoit inspiré une grande affection pour notre sainte Religion.

Cette calomnie , empruntée de Zozyme , ennemi de Constantin & du Christianisme , copiée dans les *Mélanges de Littérature* in-8° , & dans vingt autres brochures , est démentie par les Auteurs contemporains : ils attestent que sainte Hélène étoit épouse légitime de Constance-Chlore , & non point sa concubine. Nous en citerons seulement deux , Aurelius-Victor & Eutrope ; l'un & l'autre ont vécu avant Zozyme , & sont plus croyables. Le premier nous apprend que pour épouser Théodora , belle-fille de Maximien-Hercule , Constance-Chlore quitta sa première épouse : *abjectâ uxore priori* (a). Le second dit de même , que Dioclétien voulant s'allier avec Constance-Chlore & avec Galerius , après les avoir créés Césars , les

(a) *Aurel. Victor, in Diocletiano.*

obligea de répudier leurs premières femmes : *ambo uxores quas habuerant, repudiare compulsi* (a). Il y avoit donc un mariage bien avéré entre sainte Hélène & Constance-Chlore. Le même Eutrope dit encore que Constantin étoit fils de Constance-Chlore, & né d'un mariage ignoble, *ex obscuriore matrimonio* (b). Mais comme on vouloit rendre Constantin odieux par toutes sortes de voies, il falloit commencer par jeter des soupçons sur sa naissance.

La divine Providence, continue notre Censeur, *prépara par des voies qui semblent humaines le triomphe de son Eglise.* Elle le prépara par la conversion de Constantin, & cette conversion fut opérée par un miracle; cet Empereur l'atteste lui-même (c). Ce n'est point là une voie humaine.

Un chef-d'œuvre de critique est de vouloir nous faire envisager l'élévation de Constantin à l'Empire comme une usurpation. *Constance-Chlore mourut en 306 à York, en Angleterre, dans un temps où les enfans qu'il avoit eus de la fille d'un César étoient en bas âge, & ne pouvoient pré-*

(a) Eutrop. l. 9.

(b) Ibid. l. 10.

(c) Euseb. in vitâ Constantinâ.

tendre à l'Empire. Constantin eut la confiance de se faire élire à York par cinq ou six mille soldats Allemands, Gaulois & Anglois pour la plupart. Il n'y avoit pas d'apparence que cette élection, faite sans le consentement de Rome, du Sénat & des armées pût prévaloir ; mais Dieu lui donna la victoire sur Maxentius élu à Rome, & le délivra enfin de tous ses Collègues.

Il y a ici plusieurs traits d'une infidélité criante. 1°. On nous infinue que pour créer les Empereurs, il falloit alors le suffrage du Sénat & du peuple Romain ; c'est une fausseté. Les armées s'étoient mises en possession de disposer de l'Empire, & déjà plusieurs en avoient été revêtus à ce seul titre. 2°. L'on suppose que Constantin brigua les suffrages de l'armée & se fit élire : nouvelle imposture. Constance-Chlore, avant que de mourir, l'avoit déclaré son successeur ; ses propres ennemis en conviennent (a). 3°. L'on veut nous persuader que l'élection de Maxence avoit été faite beaucoup plus régulièrement que celle de Constantin ; troisième fausseté. Maxence avoit été fait Empereur dans une sédition des soldats Prétoriens, sans que le Sénat ni le peuple y eussent aucune

(a) Julian, orat. 1, page 13. Liban. orat. page 105.

part (a). 4°. L'on nous fait entendre que Constantin n'avoit d'autre motif de faire la guerre à Maxence que l'envie de lui disputer l'Empire : il y fut forcé par les cruautés que Maxence exerçoit contre les Grands de Rome ; la haine que l'on avoit conçue contre ce Tyran servit autant Constantin que l'évidence du droit de celui-ci à l'Empire (b).

On ne peut dissimuler, dit notre Auteur, *qu'il se rendit d'abord indigne des faveurs du Ciel par le meurtre de tous ses proches, de sa femme & de son fils.* Nous avons déjà observé à l'article *Baptême*, que Constantin est blâmable d'avoir fait mourir son fils Crispus, sur la simple accusation de l'Impératrice *Fausta* ; mais qu'il fit un acte de justice en punissant de mort la calomnie de cette méchante Princesse (c).

Pour mettre dans un plus beau jour l'équité de nos adversaires à l'égard de Constantin, il est bon de rappeler ce qu'on a dit de Dioclétien dans les *Mélanges de Littérature*, &c. in-8°. page 29. « Il est » certain que Dioclétien tua le beau-pere » de son Empereur : ce fut-là son premier droit au trône : le second, c'est que

(a) *Europ* l. 10.

(b) *Ibid* l. 10.

(c) Voyez l'Apologie, chap. 9, §. 5.

» Numérien avoit un frere nommé Carin
 » qui étoit aussi Empereur, & qui s'étant
 » opposé à l'élévation de Dioclétien, fut
 » tué par un des tribuns de son armée.
 » Voilà les droits de Dioclétien à l'Em-
 » pire. Depuis long-temps il n'y en avoit
 » guères d'autres S'il est vrai que
 » son pere ait été un laboureur, & que lui-
 » même dans sa jeunesse ait été esclave d'un
 » Sénateur nommé Anulinus, c'est-là son
 » plus bel éloge : il ne pouvoit devoir son
 » élévation qu'à lui-même : il est bien clair
 » qu'il s'étoit concilié l'estime de son ar-
 » mée, puisqu'on oublia sa naissance pour
 » lui donner le diadème ».

Les crimes de Dioclétien, la bassesse de sa naissance, son élévation à l'Empire par le seul suffrage de son armée, font son éloge ; des moindres crimes dans Constantin, sa naissance dans la pourpre, son éléction faite par son pere & ratifiée par les armées en font un monstre. Mais Dioclétien a persécuté le Christianisme, il faut le louer ; Constantin a protégé & embrassé cette Religion, il faut le faire détester ; c'est la Philosophie de l'Histoire (a).

Lorsque Constantin monta sur le trône, les troubles, les séditions, les guerres

(a) Voyez l'Apologie de Constantin, Vie de Jovien tome I, page 357, 371, 386.

continuelles entre les divers Prétendans à l'Empire , avoient multiplié les partis & aigri tous les esprits. C'est au malheur des circonstances & au génie du siècle que l'on doit attribuer les traits de cruauté dont Constantin & ses prédécesseurs se sont rendus coupables. Les Empereurs étoient alors accoutumés à répandre le sang , les Chrétiens en furent les tristes victimes : il régnoit dans ces temps malheureux un génie atroce dont il n'étoit pas aisé de se défendre. L'on a obligation au Christianisme d'avoir inspiré des mœurs moins sanguinaires aux Maîtres du Monde. Depuis Constantin l'Histoire ne nous présente plus les scènes horribles qui défigurent les siècles précédens. Julien lui-même auroit été plus cruel envers les Chrétiens , s'il n'eût pas été élevé parmi eux : on fait honneur à sa philosophie d'une modération dont il étoit redevable à une éducation chrétienne.

Il n'étoit pas fort nécessaire de renouveler les soupçons que les historiens Payens se sont efforcés de jeter sur la conversion de Constantin. Ils ont dit qu'agité des remords de sa conscience sur les meurtres qu'il avoit commis , & ne trouvant point d'expiations assez puissantes dans le Paganisme , il eut recours aux Chrétiens qui

lui promirent de le purifier de tous ses crimes par le baptême. On peut pardonner à des Payens d'avoir cru la Religion Chrétienne plus complaisante que le Paganisme ; ils ne la connoissoient pas. Les prédécesseurs de Constantin n'avoient pas eu ces scrupules sur le sang qu'ils avoient répandu. Notre Auteur affecte de douter si Constantin eut des remords : il en eut sans doute , & il en fut redevable aux leçons de l'Évangile. S'il les avoit écoutées plutôt , son règne auroit été l'un des plus brillans que l'on eût vu depuis celui d'Auguste.

*Quoi qu'il en soit , dit-il , Constantin communia avec les Chrétiens , bien qu'il ne fût jamais que Cathécumène ; & réserva son baptême pour le moment de sa mort. Qu'entend-on par communier ? Ce terme signifie ordinairement la participation à l'Eucharistie , mais il désigne aussi l'union dans la foi & dans le culte. C'est ainsi que l'on distingue la *Communion Romaine* d'avec la *Communion Protestante*. C'est dans ce dernier sens seulement que Constantin , encore Cathécumène , fut admis à la *Communion Chrétienne* ; si on l'entend autrement , c'est une fausseté.*

Notre Auteur soutient que dès l'an 314 les Chrétiens usèrent de repréailles & de

vengeance contre leurs ennemis, & souillèrent leurs mains du sang des persécuteurs: cette calomnie est répétée dans tous les écrits contre la Religion. Nous en avons démontré la fausseté. Apologie, chap. 3, §. 8.

Nous n'aurons pas moins sujet d'admirer sa bonne-foi dans le récit qu'il fait du Concile de Nicée & de ses décisions touchant la divinité de J. C. *Les uns*, dit-il, *se prévalaient de l'opinion d'Origène, qui dit au livre VI contre Celse: Nous présentons nos prières à Dieu par Jesus, qui tient le milieu entre les natures créées & la nature incréée, qui nous apporte la grace de son Pere, & présente nos prières au grand Dieu en qualité de notre Pontife.*

Cette citation est fautive; ce texte ne se trouve point dans le sixième livre d'Origène contre Celse. Dans ce même livre Origène enseigne clairement la divinité de J. C. Il dit *qu'il a été engendré de toute éternité; qu'il étoit en Dieu & qu'il étoit Dieu* (a). Notre Philosophe n'est pas scrupuleux en fait de citations.

Les Ariens, continue-t-il, *s'appuyoient aussi sur plusieurs passages de saint Paul, dont on a rapporté quelques-uns.* Nous avons

(a) Orig. contre Cels. l. 6, édit. de Cambridge, p. 287 & 322; & l. 8, page 386.

vu que ces passages, ou ne prouvent rien, ou sont suffisamment expliqués par d'autres textes plus clairs. Ils se fondoient sur-tout sur ces paroles de J. C: *Mon Pere est plus grand que moi.* On leur répondoit que J. C. parle évidemment en cet endroit de son humanité, puisqu'il dit *qu'il retourne à son Pere*; il ne pouvoit certainement y retourner en tant que Dieu: & dans d'autres passages J. C. s'attribue clairement la Divinité. Suivons notre Critique.

Les autres, qui étoient orthodoxes, alléguoient des passages plus conformes à la divinité éternelle de Jesus, comme celui-ci: Mon Pere & moi nous sommes une même chose; paroles que les adversaires interprétoient comme signifiant: Mon Pere & moi avons le même dessein, la même volonté; je n'ai point d'autres desirs que ceux de mon Pere.

1°. Il y a de la mauvaise foi à insinuer que les orthodoxes n'avoient point d'autres passages à opposer aux Ariens que celui-là; nous en avons déjà vu plusieurs, & nous en citerons encore d'autres.

2°. L'explication des Ariens peut-elle s'accorder avec le texte? Lorsque J. C. eut dit: *Mon Pere & moi nous sommes une même chose* (a), les Juifs voulurent le la-

(a) Joan. 10, 30.

pider, parce qu'étant homme, dirent-ils, *vous vous faites Dieu*. Le sens du discours de J. C. ne leur avoit donc pas échappé; comment le Sauveur se justifia-t-il? *L'Écriture appelle Dieux ceux à qui la parole de Dieu étoit adressée, & vous m'accusez de blasphème, moi que mon Pere a sanctifié & envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis Fils de Dieu.... Apprenez par mes œuvres, & sçachez que mon Pere est en moi, & que je suis dans mon Pere*. Cette confirmation de sa divinité ne fit qu'irriter davantage les Juifs; ils voulurent le saisir, mais il s'échappa de leurs mains. S'il n'avoit voulu s'attribuer qu'une conformité de sentiment & de volonté avec Dieu, le scandale eut été ridicule, & il eut été aisé à J. C. de le dissiper.

Loin de le faire, il tint constamment le même langage. Les Juifs scandalisés de lui entendre dire au Paralytique: *Vos péchés vous sont remis*, l'accusent de blasphémer: *Qui est-ce qui peut remettre les péchés*, disent-ils, *si non Dieu seul?* J. C. prend, pour ainsi dire, acte de leur aveu: *Pour vous montrer que le Fils de l'Homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés; levez-vous, dit-il au Paralytique, emportez votre lit & retournez chez vous* (a). Il parle de même

(b) Marc. 2, 5. Luc. 5, 20.

à ses Juges, comme nous l'avons déjà observé. Ou J. C. par ses réponses a rendu un témoignage formel à sa divinité, ou il a cherché à tromper les Juifs, & il leur a tendu un piège dont il a été la victime.

3°. Supposons pour un moment, qu'après la confrontation des divers passages de l'Écriture, il y ait pu rester du doute sur leur véritable sens; ce n'est point sur la lettre nue de ces passages que l'Église a formé sa croyance ni appuyé ses décisions: c'est sur la manière dont ces passages ont été entendus depuis les Apôtres. Il étoit donc question dans le Concile de Nicée de sçavoir, comment les Disciples des Apôtres & leurs successeurs avoient entendu les passages sur lesquels les Ariens chicanotent; quel sens on leur avoit donné dans les trois siècles précédens; en un mot, ce que l'on avoit cru de la divinité de J. C. avant Arius. Or tous les Pères précédens, d'une voix unanime, déposoient contre les explications subtiles de cet hérétique & de ses partisans; les Sociniens n'en disconviennent point, & jamais ils n'ont voulu être jugés selon cette règle. La loi étoit donc déjà faite & la foi bien établie, puisque l'opinion d'Arius avoit causé un scandale affreux; le Concile ne fit que se conformer à la croyance des trois siècles précédens.

Telle est la méthode que l'Eglise a constamment suivie , lorsque de nouveaux Docteurs ont attaqué ses dogmes ; elle la suit encore aujourd'hui , & jamais elle ne peut s'en écarter. Lorsque les Sociniens au seizième siècle ont voulu renouveler les explications , les sophismes , les subtilités des Ariens , l'Eglise Catholique leur a opposé la tradition de quinze siècles depuis les Apôtres.

Eusèbe de Nicomédie , continue notre Auteur , avec dix-sept autres Evêques étoient dans le parti opposé. Mais il devoit ajouter que de ces dix-sept Evêques , douze revinrent au sentiment des Orthodoxes , & signèrent le Symbole de Nicée ; ensuite trois autres se détachèrent encore du parti d'Arius ; de sorte qu'il n'en resta que deux qui furent condamnés avec lui , & exilés par l'Empereur.

Le Concile , composé de 318 Evêques rassemblés de toutes les parties de l'Empire , décida donc unanimement , que *Jesus est Fils unique de Dieu , engendré du Pere , Dieu de Dieu , lumière de lumière , c'est-à-dire , que Dieu le Pere l'a engendré , sans rien perdre de sa substance , comme un flambeau en allume un autre sans rien perdre de sa flamme : vrai Dieu de vrai Dieu , consubstantiel au Pere , &c.* On sçait que le

terme de *consubstantiel* faisoit de la peine à quelques Evêques, qui craignoient que l'on n'en abusât pour confondre les Personnes divines ; malgré leurs craintes , le Concile n'en trouva point de plus propre pour condamner nettement les erreurs d'Arius , & prévenir les équivoques de ses Sectateurs ; ce terme devint dès-lors le Symbole abrégé de la foi Catholique.

Les divisions & les troubles que les Ariens exciterent dans l'Eglise sont assez connus ; mais ce qu'avance notre Auteur , que *l'Arianisme fut long-temps établi dans toutes les provinces de l'Empire* , demande une explication. Il y eut bientôt des Ariens répandus dans toutes les provinces de l'Empire ; mais jamais leur parti ne fut le plus nombreux ni dominant dans l'Eglise.

Le second Concile général fut tenu à Constantinople en 381. On y expliqua , dit le Philosophe , *ce que le Concile de Nicée n'avoit pas jugé à propos de dire sur le Saint-Esprit* , & l'on ajouta à la formule de Nicée , *que le Saint-Esprit est Seigneur vivifiant qui procède du Pere , & qu'il est adoré & glorifié avec le Pere & le Fils*. Il seroit assez singulier que le Concile de Nicée eût pensé à faire une décision sur un dogme de foi qui n'étoit point alors contesté. Si les Peres de ce Concile eussent

été éclairés de l'Esprit prophétique, s'ils eussent pu prévoir toutes les hérésies qui naîtroient dès-lors jusqu'à la fin des siècles, sans doute ils auroient renfermé dans leur Symbole tous les dogmes qu'ils auroient sçu devoir être un jour attaqués, & ç'auroit été bien de l'ouvrage épargné pour les siècles suivans. Mais comme en 325, Arius se bernoit à nier la divinité de J. C, le Concile de Nicée se borna aussi à l'établir, & il ne pensa point à condamner une autre hérésie qui ne devoit naître que 50 ans après.

Lorsque Macédonius se fut avisé de nier la divinité du Saint-Esprit, & qu'il eut fait quelques Sectateurs, il fallut que le Concile de Constantinople proscrivît cette nouvelle erreur, & ajoutât au Symbole la confession expresse du dogme attaqué pour lors; c'est ainsi qu'on en usa de siècle en siècle, à mesure qu'il s'éleva de nouvelles hérésies, c'est-à-dire, de nouvelles opinions contraires à la doctrine de l'Eglise.

On ne doit donc pas être surpris de voir en 431 le Concile général d'Ephèse décider contre Nestorius, que Marie est véritablement mere de Dieu, que J. C. a deux natures & une personne. Ces dogmes étoient déjà clairement établis par

la décision du Concile de Nicée ; en définissant que J. C. est Dieu, il avoit statué par-là que Marie mere de Jesus est mere de Dieu ; que J. C. étant Dieu & Homme, il a la nature divine & la nature humaine. Comme, malgré cette décision, Nestorius ne vouloit ni reconnoître les deux natures en J. C. dans une seule personne, ni appeller Marie mere de Dieu, le Concile condamna expressément cette nouvelle erreur, mais il n'établit pas pour cela un nouveau dogme.

Enfin quand au neuvième siècle, l'Eglise ajouta au Symbole de Constantinople le mot *filioque*, pour déclarer expressément que le Saint-Esprit procède du Fils aussi-bien que du Pere, elle n'enseigna point une nouvelle doctrine ; elle ne fit que professer plus distinctement l'ancienne croyance que quelques-uns refusoient alors de reconnoître ; & nous avons vu plus haut que ce dogme est établi sur les paroles expresses de J. C. dans l'Evangile.

Si l'on prétend qu'une doctrine n'étoit pas encore crue ni professée dans l'Eglise, parce qu'un Concile général ne l'avoit pas encore expressément définie, on pourra dire qu'avant le Concile de Trente, on ne croyoit pas la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, on ne disoit pas la Messe,

on ne se confessoit pas ; tout comme on veut nous insinuer qu'avant le Concile de Nicée on ne croyoit pas encore la divinité du Verbe , qu'avant celui de Constantinople on ne connoissoit pas la divinité du Saint-Esprit , qu'avant celui d'Ephèse on n'enseignoit pas qu'il y eût une seule personne & deux natures en J. C.

Nos adverfaires ne tomberoient point dans ce ridicule , s'ils vouloient se souvenir de ce que fait l'Eglise , quand elle forme une décision sur le dogme ; elle rend témoignage de sa foi. Elle fait profession , non pas d'établir une nouvelle doctrine , mais de publier l'ancienne croyance ; non pas d'apprendre à ses enfans ce qu'ils ont ignoré jusqu'alors , mais de leur représenter ce qui a toujours été cru. En matiere de foi ; dès qu'une doctrine est nouvelle & inouïe , c'en est assez pour la rejeter comme fausse.

Malheureusement , dit notre Auteur , *il n'y eut aucune de ces disputes qui ne causât des guerres , & l'Eglise fut toujours obligée de combattre.* On croiroit , en lisant ces paroles , qu'à chaque nouvelle hérésie qui s'est élevée , il a fallu mettre des armées en campagne , livrer des batailles , répandre le sang des vaincus. Mais ceux qui ont lu l'Histoire Ecclésiastique ne seront pas du-

pes de ce langage. Il est arrivé quelquefois que des esprits échauffés par la dispute ont excité des séditions, & ont forcé le bras séculier à sévir contr'eux; on a même vu des Souverains, séduits par des hérétiques artificieux, exercer des violences contre les défenseurs de la foi de l'Eglise. C'a été un malheur pour elle; des sortes de combats lui ont été souvent plus funestes que la persécution des Empereurs Payens. Mais il ne faut point lui attribuer les maux que lui ont faits ses ennemis ou ses enfans indociles; c'est l'opiniâtreté & l'entêtement qui les a fait révolter contr'elle.

Dieu, continue notre Auteur, permet encore, pour exercer la patience des Fidèles, que les Grecs & les Latins rompirent sans retour au neuvième siècle; il permet encore qu'en Occident il y eût vingt-neuf schismes sanglans pour la Chaire de Rome. Nouvelle exagération aussi mal fondée que la précédente. Il est absolument faux qu'à chaque fois qu'il s'est trouvé deux Prétendans à la Chaire de Rome, cela ait occasionné un schisme sanglant. Ordinairement ces contestations n'ont pas fait la moindre sensation hors des murs de Rome. C'est aux mœurs féroces répandues dans toute l'Europe par les Barbares qui l'inonderent au cinquième siècle que l'on est redevable des

scènes qui ont quelquefois deshonoré le premier Siége de l'Eglise. Cette même révolution a été la première source des disputes survenues en Occident entre l'Empire & le Sacerdoce. Nous l'avons montré ailleurs (a).

Envain notre Critique fait l'étalage des différentes pertes que l'Eglise a successivement souffertes. Le Mahométisme élevé sur les ruines de la Religion Chrétienne, les vastes pays occupés par les Protestans, la ruine des Missions du Japon & de la Chine, lui causent une vive satisfaction; si celles de l'Amérique étoient anéanties, sa joie seroit encore plus parfaite: il vaut bien mieux pour les peuples d'être sauvages & abrutis, que de connoître Dieu & d'être Chrétiens. Vainement encore il essaie de jeter du doute & du ridicule sur les miracles de saint François-Xavier; les Protestans mêmes en sont convenus. Les succès & les travaux de ce saint Missionnaire suffisent pour faire bénir à jamais sa mémoire.

C'est une calomnie d'avancer que le Christianisme a été exterminé au Japon à cause d'une conspiration formée par les Chrétiens. L'extinction du Christianisme

(a) Apologie, c. 15, §. 4.

y étoit résolue & ordonnée avant qu'il y eût aucune conspiration : c'est la jalousie des Hollandois contre le commerce du Portugal qui a été la seule cause de cette révolution.

Au gré de notre Auteur , le plus bel exploit qu'ait pu faire l'Empereur de la Chine , a été de chasser les Missionnaires de ses Etats ; il n'en a pas fallu davantage pour lui mériter un éloge : dès qu'il a été ennemi du Christianisme , *il étoit la justice & la bonté même*. Nous avons vu , par plus d'un exemple , qu'au jugement de notre Auteur , tous les Princes qui ont favorisé la Religion Chrétienne , ont été des scélérats , tous ceux qui l'ont persécutée étoient des héros.

L'on reconnoît un nouveau trait de son génie dans l'énumération qu'il fait des Royaumes & des terres où l'Evangile n'est pas connu , du petit nombre des peuples qui le suivent , en comparaison de la somme totale du genre humain. Il est ridicule d'abord d'estimer le nombre des Chrétiens par proportion à l'étendue du terrain qu'ils occupent sur le globe , puisque les pays qu'ils habitent sont les plus peuplés de l'univers. En second lieu , cette estimation étant purement arbitraire , on conçoit que notre Auteur l'a faite au rabais.

Malgré tous les calculs, voici ce dont personne ne peut disconvenir. Quoique la Religion Catholique ne soit pas la Religion dominante dans la plus grande partie de l'univers, il n'est aucun pays habité & policé, aucune région connue où les Chrétiens n'aient pénétré, où il n'y ait même quelques personnes qui croient à l'Évangile. Y a-t-il quelqu'autre Religion dans le monde dont on puisse dire la même chose ? Y a-t-il quelqu'autre Église que l'Église Catholique dont les Ministres aient le zèle d'aller faire connoître & adorer Dieu jusqu'aux extrémités du monde connu ; qui aient comme nos Missionnaires, la charité & le courage de quitter leur patrie, d'affronter les dangers & la mort, pour tirer du sein de l'ignorance & de la barbarie les peuples qui y sont plongés, & les amener à la connoissance de Dieu ? Si deux Nations séparées de l'Église Romaine ont établi depuis peu des missions chez les Infidèles, on sçait que l'émulation & la politique y ont eu plus de part que le zèle de la Religion, & qu'elles n'ont pas eu beaucoup de succès.

Ce phénomène est-il un effet du hasard, ou une marque de la fécondité que J. C. a promise à son Église, & qu'il continue de lui donner ? Voilà sur quoi l'on invite

invite notre Philosophe à méditer & à nous faire part de ses profondes spéculations.

L'article *Ciel des anciens* est compris dans l'article *Genèse*, que l'on a réfuté dans l'*Apologie*, chap. 10, §. 3.

L'article *Circoncision* se trouve dans le même chap. §. 9.

L'article *Confession* a été examiné, chap. 9, §. 6.

C O R P S.

Quoique cet article soit purement philosophique, il est bon de le discuter avec soin, & de voir si notre Auteur est plus habile à traiter les matieres de la Philosophie, que celles de la Religion.

Il commence d'abord par répéter son paradoxe favori : *De même que nous ne savons pas ce que c'est qu'un Esprit, nous ignorons ce que c'est qu'un Corps.* Cependant il nous apprend lui-même dans ce même article, que Corps ou matiere, *c'est la substance étendue, solide, divisible, mobile, figurée : que l'Esprit est la substance qui pense, qui sent & qui veut.* Voilà donc des deux substances très-bien distinguées l'une de l'autre, douées de propriétés évidemment incompatibles ; elles sont donc suffisamment connues pour prononcer avec cer-

titude que l'une ne peut être l'autre ; que l'une ne peut avoir les propriétés de l'autre.

Mais quel est le sujet en qui ces propriétés résident ? C'est comme si après avoir défini l'homme , en disant que c'est l'individu capable de sentir , de penser , de raisonner , de vouloir ; on demandoit encore : *mais quel est le sujet en qui réside l'humanité ?* C'est l'individu , Pierre , Paul , Jacques. Toute question ultérieure ne signifie rien ; c'est demander la définition d'une idée si claire & si simple , qu'elle ne peut plus être définie. Le sujet séparé de toutes ses propriétés , est une abstraction pure , un être de raison qui n'existe point dans la nature.

Il réfute ensuite *l'Evêque de Cloyne Berkeley* , qui , par cent sophismes captieux , a prétendu prouver que les Corps n'existent pas. C'est une peine assez mal employée , & la réfutation est fort mauvaise ; nous allons voir qu'en suivant les principes de notre Auteur , Berkeley ne seroit pas fort embarrassé de se tirer d'affaire.

Les Corps , selon Berkeley , n'ont ni couleurs , ni odeur , ni chaleur ; ces modalités sont dans nos sensations & non dans les objets. *Il pouvoit* , dit notre Philosophe , *s'épargner la peine de prouver cette*

vérité, elle étoit assez connue. N'en déplaise à tous les deux, cette vérité prétendue est une fausseté, ou plutôt c'est un abus des termes.

Nous appellons *Corps colorés*, ceux dont les parties sont tellement disposées qu'elles frappent nos yeux; *Corps odorans*, ceux dont il sort des parties qui émeuvent l'odorat; *Corps chauds*, ceux qui sont disposés de manière à exciter en nous le sentiment de la chaleur. Ces modalités sont donc tout-à-la-fois en nous & dans les Corps, mais en différens sens; elles désignent dans le Corps une certaine disposition de parties, ou une certaine manière d'être différente de toute autre: elles désignent dans nos sens une certaine manière d'être affectés. Ces deux idées sont relatives, mais il ne faut pas les confondre. En expliquant les termes, Berklay se trouve arrêté au premier pas; en lui accordant la supposition, l'on donne lieu à tous les sophismes.

En effet, de ces modalités, il passe à l'étendue, à la solidité, qui sont, dit notre Auteur, *de l'essence des Corps*. Cet aveu mérite attention. Berklay croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une pièce de drap vert, parce que ce drap n'est pas vert en-effet, cette sensation du vert n'est qu'en

nous ; donc cette sensation de l'étendue n'est aussi qu'en nous.

On voit du premier coup d'œil la futilité de ce raisonnement, & le ridicule qu'il y a de confondre la couleur verte du drap, avec la sensation de cette couleur. Il est faux que le drap ne soit pas vert en effet, puisque ses parties sont figurées ou disposées de manière qu'elles excitent en moi la sensation du vert ; pour produire en moi la sensation du rouge, il faudroit qu'elles fussent disposées autrement. Or cette disposition de parties que j'appelle *vert*, est véritablement dans le drap, quoique la sensation soit en moi seul. Mais la sensation dit nécessairement deux choses ; 1°. telle disposition dans l'objet, en vertu de laquelle il fait telle impression sur les sens ; 2°. le sentiment ou la perception de cette impression. Si l'objet n'étoit point tel qu'il est apperçu, la sensation seroit fautive. Ce sont-là les premières notions de la logique.

Notre Auteur prétend mieux réfuter le raisonnement de Berkley : voyons s'il réussira.

Berkley a cru montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un Corps lui a paru avec sa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'étoit à ses yeux, & quatre fois plus

petit à l'aide d'un autre verre. De-là il conclut qu'un Corps ne pouvant à-la-fois avoir quatre pieds, seize pieds & un seul pied d'étendue, cette étendue n'existe pas; donc il n'y a rien. Selon notre Auteur, *il n'avoit qu'à prendre une mesure & dire, de quelque étendue qu'un Corps me paroisse, il est étendu de tant de ces mesures.*

Mais si Berkley sçait raisonner, il aura bientôt montré le foible de cette réfutation. Je ne suis pas plus assuré, dira-t-il, de l'étendue de la mesure, que je le suis du Corps même; en appliquant mes verres à la mesure, j'y vois la même diversité d'étendue que dans le Corps; comment donc la mesure peut-elle m'assurer de l'étendue du Corps mesuré? On me donne pour réponse la question même qu'il s'agit d'éclaircir.

D'ailleurs, continuera-t-il, est-ce à vous, Philosophe, de me rappeler au témoignage de mes sens, vous qui soutenez dans votre article *Certitude*, que ce témoignage ne peut fonder qu'une probabilité? J'aurai beau ajouter au témoignage de la vue celui du toucher & celui de tous mes autres sens, je n'aurai toujours de l'existence des Corps qu'une simple probabilité tout au plus, & jamais une entière certitude. Or un Philosophe doit-il s'en rap-

porter à des probabilités ? Nous serions curieux de sçavoir ce que répondroit notre sçavant Philosophe.

Il n'en est pas de l'étendue & de la solidité, dit-il, *comme des sons, des couleurs, des saveurs, des odeurs, &c. il est clair que ce sont en nous des sentimens excités par la configuration des parties ; mais l'étendue n'est point un sentiment.* C'est toujours la question, répondra Berklay ; je vous soutiens que l'étendue n'est qu'un sentiment tout comme la couleur ; & vous n'avez pas prouvé le contraire. Vous n'argumentez contre moi que par une pétition de principe.

Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud ; que cet air ne soit plus frappé, je n'entens plus ; que cette rose se fane, je n'ai plus d'odorat pour elle. D'accord. De même, que ce bois continue de brûler, son étendue diminue & disparaîtra enfin ; que ce bâton de six pieds soit coupé en deux, je ne vois plus que deux morceaux de trois pieds chacun : voilà donc dans l'étendue la même altération que dans les couleurs, les sons & les odeurs ; où est la différence ? Ce bois, dites-vous, cet air, cette rose sont étendus sans moi : je le nie. Vous le supposez, mais vous ne le prouvez pas.

Notre Auteur conclut que le *paradoxe de Berklay ne vaut pas la peine d'être réfuté*. Non assurément ; mais dès qu'il a voulu se donner la peine de le réfuter , il devoit raisonner mieux. Au lieu de démontrer le faux de la supposition de Berklay , il lui donne gain de cause par ses principes.

Il est bon de sçavoir , dit-il , ce qui avoit entraîné Berklay dans ce paradoxe ; l'*origine de son opinion venoit de ce qu'on ne peut concevoir ce que c'est que ce sujet qui reçoit l'étendue*. Et qu'est-il nécessaire de concevoir autre chose dans un sujet , que les propriétés qui constituent son essence ? C'est comme si Berklay soutenoit qu'il n'y a point d'hommes , parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'est que le sujet qui reçoit l'humanité. Encore une fois, c'est l'individu , & rien autre chose. On a beau répéter le *sujet* , le *substratum* , la *substance* ; point de sujet sans propriétés , point de substance sans ses attributs essentiels ; les précisions métaphysiques ne font rien à la nature des choses.

Nous ne sçavons rien ; dit notre Philosophe , sur le fond de ce sujet , de cette substance étendue , solide , divisible , mobile , figurée , &c. Je ne la conçois pas plus

que le sujet pensant , sentant & voulant ; mais ce sujet n'en existe pas moins , puisqu'il a des propriétés essentielles dont il ne peut point être dépouillé. C'est-à-dire , qu'après avoir bien subtilisé , on est obligé d'en revenir au sens commun & au langage ordinaire. Mais l'aveu que fait ici notre Auteur est important : l'Esprit & le Corps ont chacun des propriétés essentielles dont ils ne peuvent être dépouillés ; ainsi la divisibilité étant une des propriétés essentielles de la matiere , elle ne peut point en être dépouillée , elle est toujours essentiellement divisible : par conséquent elle ne peut jamais devenir le sujet immédiat de la pensée qui est indivisible.

Nous jouissons des Corps , continue-t-il , *sans sçavoir ce qui les compose*. Nous le sçavons assez pour ne pas le confondre avec l'Esprit , puisque leurs attributs sont essentiellement différens ; & cela nous suffit.

Un subtil Philosophe a imaginé que les Corps sont bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne sont pas Corps , & cela s'appelle des monades : c'est-à-dire , qu'à l'aide d'un nouveau terme , il a ramené le vieux système des Atômes qu'il a un peu déguisé. Mais que l'on appelle atômes , monades , points physiques , points mathématiques les parties constitutives des Corps , à
moins

moins qu'on ne suppose que ces parties sont étendues, l'on ne concevra jamais que leur réunion puisse former quelque chose d'étendu; de même que ce qui est Corps ne peut jamais devenir Esprit, ce qui est Esprit ne peut jamais devenir Corps. Il est fort inutile de comparer ce système avec les formes substantielles & avec la grace versatile. Cette froide raillerie ne rend pas plus instructif l'article que nous venons d'examiner; notre Philosophe n'y fait pas voir une métaphysique bien profonde.

Voyez la réfutation de l'article *Destin.*, sous le titre de *Chaîne des Evénemens.*

D I E U.

Pour nous apprendre ce que c'est que Dieu, & quel culte nous devons lui rendre, notre Philosophe suppose une conversation entre un Théologien & un Payfan de Scythie. On prévoit d'abord le personnage qu'il va faire jouer à chacun de ces deux Interlocuteurs. Le Payfan sera un sage, un modèle de bon sens; le Théologien sera un discoureur ridicule. Nous ne suivrons pas en détail ce burlesque entretien; il suffira de relever ce qui mérite le plus d'attention.

Le Payfan déclare qu'il prie Dieu, *parce qu'il est juste d'adorer l'Etre suprême de qui nous tenons tout*; mais il se garde bien de lui

rien demander. Dieu, dit-il, *sçait mieux que nous ce qu'il nous faut, & je craindrois de demander du beau temps, quand mon voisin demanderoit de la pluie (a).*

Il est bon de comparer cette doctrine avec ce que l'Auteur a fait dire au jeune Prince dans le *Catéchisme Chinois*, quatrième Entretien. *Dieu n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières, mais nous avons besoin de lui en faire; son culte n'est pas établi pour lui, mais pour nous.* Par conséquent, quoique Dieu n'ait pas besoin de nos prières pour connoître ce qu'il nous faut, il n'est pas moins nécessaire pour nous de le lui demander. De même qu'il est juste d'adorer & de remercier l'Être suprême de qui nous tenons tout, il est aussi juste de lui témoigner par nos demandes, que c'est de lui que nous attendons tout. Rien n'est donc plus sage que de lui demander en général ce qu'il sçait nous être le plus nécessaire & le plus utile. Quand même deux hommes lui feroient des demandes opposées, elles se concilient toujours par la disposition générale de ne souhaiter que ce que Dieu jugera le plus à propos d'accorder. Tout homme de bon sens & qui sçait son Ca-

(a) On lit la même chose dans les *Mélanges de Littérature* in-8°. tome 2, chap. 60, page 411.

réchisme, ne trouvera point de difficulté là-dessus.

Le Théologien fait plusieurs questions sur la nature de *Dieu*; s'il est infini selon l'essence, s'il est en tout lieu, s'il peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, &c. Le Paysan répond qu'il n'en sçait rien. Mais puisqu'on le suppose assez habile pour entrer en dispute avec un Théologien, il doit sçavoir que Dieu; Etre éternel, nécessaire, existant par lui-même, possède essentiellement toute la plénitude de l'être; qu'il ne peut être borné par aucune cause ni par lui-même; qu'il est donc nécessairement immense, infini, présent partout, infiniment bon & puissant. C'est ainsi que l'on a fait raisonner le Docteur Chinois (a). On ne conclura pas qu'il puisse faire un bâton sans deux bouts, parce qu'un tel bâton est une contradiction.

Les questions du Théologien, envisagées sensément, ne sont ni ridicules ni inutiles. De ce que Dieu est présent en tout lieu, il s'ensuit qu'il est témoin de toutes nos actions, même des plus secrètes pensées de notre ame; & cette vérité est de la dernière importance pour les mœurs.

Lorsque le Docteur demande si la matière peut être éternelle; *Que m'importe ?*

(a) Catéch. Chinois, deuxième Entretien.

répond le Payfan ; *je ne veux pas être Philosophe , je veux être homme.* C'est très-bien dit , l'un vaut mieux que l'autre. Mais en faisant un *Dictionnaire Philosophique* , on veut sans doute former des Philosophes , & il ne seroit pas mal-à-propos de répondre directement à la question. Si la matiere étoit éternelle , elle seroit créée , nécessaire , indépendante , Dieu n'auroit sur elle aucun pouvoir ; il n'auroit pas été le maître d'en disposer & de l'assujettir à des loix ; la matiere seroit Dieu. Les Peres de l'Eglise se sont servis de cet argument pour prouver aux anciens Philosophes, que la matiere ne peut être éternelle , & aucun des modernes n'y a répondu.

Dieu est-il corporel ou spirituel ? Nouvelle question à laquelle le Payfan Scythe ne répond pas mieux. *Comment voulez-vous que je le sçache ? A quoi me serviroit-il ?* Quoi qu'en dise l'Auteur , on peut le sçavoir , & cette question n'est point indifférente. Si Dieu étoit un corps , il ne seroit point immense , infini , présent partout , immuable , incorruptible. Dès que l'on admet un Dieu corporel , il est fort à craindre qu'on ne le conçoive semblable à l'homme , qu'on ne lui attribue les vices , les passions , les imperfections humaines ; & de-là s'ensuit nécessairement la corruption dans le culte & dans les

mœurs. C'est ce qui est arrivé dans le Paganisme.

Dieu est esprit, dit J. C. dans l'Evangile, & on doit l'adorer en esprit & en vérité. Parce qu'il est esprit, il est présent par-tout, il est témoin de nos pensées & de nos actions. Cette créance est nécessaire à l'homme pour être meilleur pere, meilleur mari, meilleur citoyen.

On suppose que le Théologien est bien embarrassé à dire ce que c'est qu'un esprit. L'embarras est imaginaire : l'esprit est l'être capable de penser, de connoître, de vouloir, d'agir, de mouvoir la matiere : être par conséquent très-différent du corps. Tous les hommes, dans tous les temps, se sont accordés à croire que la matiere est incapable de se mouvoir elle-même, que l'inertie est un de ses attributs essentiels : tous les Matérialistes du monde ne parviendront jamais à en donner une autre idée.

Il n'est pas moins ridicule de voir notre Théologien déconcerté par cette question : *Pourquoi peignez-vous Dieu avec une grande barbe ?* Elle peut tout au plus étonner un enfant. On lui apprend dans son Catéchisme que nous peignons Dieu sous l'image d'un vieillard vénérable, parce qu'il a daigné lui-même se montrer sous cette figure aux anciens Prophètes, & parce que c'est

le symbole le plus naturel pour représenter son éternité.

Le Paysan finit cette conversation intéressante par une répétition de l'apologue que l'on a déjà vu dans le premier entretien du *Catéchisme Chinois*. Là deux grillons disputent pour sçavoir qui est l'architecte d'un palais superbe : ici c'est une taupe qui a la même conversation avec un hanneton ; cette fiction , plus ridicule qu'ingénieuse ne valoit pas la peine d'être répétée.

É G A L I T É.

Il est difficile de comprendre comment dans un article aussi court , un Philosophe a pu renfermer autant d'erreurs & d'inconséquences. Il soutient d'abord que l'égalité parfaite n'existe sur la terre qu'entre les animaux ; qu'aucun animal ne dépend de son semblable ; *mais l'homme , dit-il , ayant reçu le rayon de la Divinité qu'on appelle raison , quel en est le fruit ? C'est d'être esclave dans presque toute la terre.*

1°. Il est faux que les animaux en général conservent entr'eux une égalité parfaite. Il en est qui ont l'instinct d'assujettir les autres & de les réduire en servitude ; on sçait ce qui est rapporté des baubaques , espèce de renards de l'Ukraine , dans l'An-

ti-Lucrèce (a). 2°. C'est un abus des termes d'appeller *esclavage* toute espèce de dépendance. Elle ne mérite ce nom que quand elle est poussée à l'excès, & qu'elle rend l'homme malheureux. Une indépendance semblable à celle des brutes, loin de mettre l'homme plus à son aise, en feroit le plus misérable de tous les êtres vivans. 3°. Il n'est pas exactement vrai que la dépendance de l'homme, à l'égard de ses semblables, soit un fruit de la raison ; c'est plutôt un effet de nos besoins, l'Auteur le reconnoîtra bientôt. La raison nous fait sentir la nécessité & la justice de cette dépendance ; mais elle n'en est pas la cause première. Un Philosophe doit parler correctement.

Si l'homme, dit-il, trouvoit par-tout une subsistance facile & assurée, il est clair qu'il eût été impossible à un homme d'en asservir un autre. . . . Alors les Gengiskan & les Tamerlan n'auront de valets que leurs enfans, qui seront assez honnêtes gens pour les servir dans leur vieillesse. Voilà donc deux sources de dépendance naturelle, sans compter les autres : premièrement nos besoins, secondement la reconnaissance due aux peres & meres. Ils ont droit d'exiger dans leur vieillesse les services de leurs

(a) Livre 6, n. 1.

enfants ; ceux-ci leur doivent un retour de tendresse pour l'éducation & les bienfaits qu'ils en ont reçus.

Dans cet état si naturel , ajoute l'Auteur , dont jouissent tous les quadrupèdes , les oiseaux & les reptiles , l'homme seroit aussi heureux qu'eux. Nouvelles faussetés.

- Il est faux que l'indépendance absolue soit l'état naturel de tous les quadrupèdes en général , ni que cet état puisse les rendre plus heureux. Tous les animaux que nous nommons domestiques sont naturellement dans la dépendance de l'homme. S'ils étoient tous errans dans les bois , les espèces frugivores seroient exposées non-seulement à manquer souvent de subsistance , mais encore à être dévorées par les animaux carnassiers. La toison de la brebis lui devient une couverture incommode pendant les chaleurs de l'été ; l'homme lui rend service de l'en dépouiller pour s'en revêtir. L'animal rassasié d'herbes revient de lui-même sous le toit que l'homme lui a préparé pour le mettre à l'abri des injures de l'air. L'oiseau apprivoisé retourne sans répugnance dans la volière où il est accoutumé de trouver sa nourriture.

Il est encore plus faux que l'homme vivant dans les bois , à la manière des animaux , seroit aussi heureux qu'eux. Il n'a point reçu de la nature la même indus-

trie pour se nourrir, les mêmes armes pour se défendre, les mêmes vêtemens pour se couvrir. Plus les hommes sont sauvages, plus ils sont craintifs & mélancoliques.

Tous les hommes seroient donc nécessairement égaux, s'ils étoient sans besoins. Soit; il est clair que c'est l'Auteur même de la nature qui a voulu les assujettir à des besoins mutuels, pour établir par-là même une société & une dépendance réciproque entre les hommes. Cette dépendance est donc très-naturelle & très-conforme aux desseins du Créateur.

Selon notre Philosophe, *ce n'est pas l'inégalité qui est un malheur réel, c'est la dépendance.* Il n'est pas vrai que toute espèce de dépendance soit un malheur réel. Sans sortir de l'exemple cité par l'Auteur, il n'est pas difficile de trouver des Domestiques plus heureux que leurs Maîtres. A le bien prendre, plus un homme est élevé en dignité, plus il est dépendant.

Il est impossible, dit-il, dans notre globe que les hommes vivans en société ne soient pas divisés en deux classes, l'une d'oppressés, l'autre d'opprimés. La chose seroit très-possible, si les hommes étoient plus dociles à la voix de la raison & aux leçons de la Religion. Celle-ci leur apprend à se regarder tous comme freres, à s'aimer sincèrement, à se secourir mutuellement. En

commandant aux inférieurs le respect & l'obéissance envers leurs Maîtres, elle ordonne à ceux-ci la douceur, l'équité, la charité, l'indulgence pour ceux qui leur sont soumis. La Religion Chrétienne a supprimé ou adouci l'esclavage, elle a rendu les Gouvernemens moins durs & les hommes moins sanguinaires. Si les Philosophes avoient pour l'humanité autant d'amour qu'ils veulent en faire paroître, ils auroient plus de respect & de reconnaissance pour une Religion, qui seule peut rendre les hommes heureux.

L'Auteur conclut, que *l'égalité est donc tout-à-la-fois la chose la plus naturelle, & en même-temps la plus chimérique.* Contradiction claire avec tout ce qui a précédé. L'inégalité & la dépendance entre les hommes sont fondées sur leurs besoins, sur les sentimens de reconnaissance, sur les passions mêmes; notre Auteur le reconnoît. Or les besoins, la reconnaissance, les passions, ne sont-ils pas naturels à l'humanité? Il en est donc de même de la dépendance qui en découle. Comment donc l'égalité peut-elle être naturelle?

Chaque homme dans le fond de son cœur a droit de se croire entièrement égal aux autres hommes. Nouvelle fausseté. Un enfant n'a point droit de se croire entièrement égal à son pere. La nature accorde à

celui-ci la supériorité & le droit de commander. A moins qu'un homme ne soit aveuglé par l'orgueil, maladie trop commune chez les Philosophes, il doit reconnoître qu'il y en a d'autres qui lui sont supérieurs par leurs talens naturels ou acquis.

Dans tout cet article, on ne voit rien qui caractérise le génie philosophique; point de justesse dans les réflexions, point de suite dans les raisonnemens, point de morale dont on puisse profiter. Au lieu de faire envisager l'inégalité des conditions & la dépendance mutuelle des hommes comme un dessein marqué de la Providence, comme un ordre légitime auquel tout homme doit se soumettre, on les présente comme un effet du hasard, dont on ne voit ni la fin ni l'utilité, & auquel chacun peut se soustraire sans conséquence quand il le peut. Morale détestable, qui autorise tous les séditieux, tous les ambitieux, tous les brouillons de l'univers.

E N F E R.

La seule réflexion juste qu'il y ait sous ce titre, c'est que la raison suffit pour nous persuader qu'il y a des peines & des récompenses après cette vie. Les Loix ne peuvent punir que les crimes publics, tout ce qui est secret leur échappe: il faut donc que la Justice divine supplée à leur im-

puissance, en punissant après la mort les désordres qui n'ont point été vengés en cette vie. D'ailleurs, souvent le crime heureux & puissant triomphe sur la terre, pendant que la vertu est opprimée; si donc il y a un Dieu juste & sage, il y a aussi une autre vie où le crime sera puni & la vertu récompensée.

Mais comment cette doctrine peut-elle s'accorder avec ce que notre Philosophe a enseigné sur la fatalité? Si l'homme n'est pas libre, peut-il être digne de punition & de récompense? voilà ce qu'il ne nous a pas expliqué. Si la raison suffit pour nous persuader qu'il y a des peines & des récompenses après cette vie, elle suffit donc aussi pour nous convaincre que nous avons une ame; car enfin ce n'est pas le corps qui sera récompensé ou puni, quand il sera réduit en poudre. Nouvelle contradiction avec ce que l'Auteur a enseigné, art. *Ame*.

*Les Persans, dit-il, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs imaginèrent des punitions après cette vie, & de tous les peuples anciens que nous connoissons, les Juifs firent les seuls qui n'admirent que des châtimens temporels. C'est une répétition de l'erreur que nous avons réfutée à l'article *Ame*, & ce n'est pas la dernière fois que l'Auteur y reviendra. Les faits les plus faux sont ceux sur lesquels il insiste davantage*

Pour tromper ses Lecteurs. Avant que de toucher au fond de la question, il y a quelques remarques à faire.

1°. Nous ne sommes instruits de la créance des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, que par des Auteurs & des monumens postérieurs de plusieurs siècles à celui de Moïse; nous n'avons aucune connoissance de ce que pensoient ces peuples avant le temps de Salomon. Quand il seroit vrai qu'avant cette époque les Livres des Juifs ne font point mention de la vie à venir, dès que Salomon, aussi ancien qu'Homere, en a parlé, il s'ensuivroit toujours que cette opinion a été établie chez les Juifs aussi-tôt que chez les autres Nations; & dans ces temps-là les Juifs ne pouvoient l'avoir empruntée de personne.

2°. Dans l'article *Moïse*, l'Auteur soutient que le Pentateuque n'est point l'ouvrage de ce Législateur, qu'on doit l'attribuer à Esdras ou à quelqu'autre Ecrivain postérieur à la captivité de Babylone. On enseigne la même chose dans la *Philosophie de l'Histoire*, dans l'*Examen important*, &c. Si cela est, comment un Auteur qui a pu puiser chez les Chaldéens la croyance des Enfers, n'en a-t-il rien dit dans le Pentateuque, tandis que les traducteurs Chaldéens de ce Livre professent hautement ce dogme? Voilà un mys-

tere inconcevable que le Philosophe auroit dû éclaircir.

3°. Il est faux, du moins selon nos adversaires, que de tous les anciens peuples que nous connoissons, les Juifs soient les seuls qui n'admirent que des châtimens temporels. Les Chinois, dont on vante l'antiquité, les loix, la sagesse, le gouvernement, ne croient, selon nos Philosophes, ni peines ni récompenses après cette vie; on l'assure ainsi dans la *Philosophie de l'Histoire* (a). L'omission ou l'ignorance que l'on attribue à Moïse, lui seroit donc commune avec Confucius, dont on a fait de si pompeux éloges?

Suivons notre Auteur. Il est ridicule; dit-il, de croire ou de feindre de croire sur quelques passages très-obscurs, que l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs, par leur Lévitique, par leur Décalogue, quand l'Auteur de ces Loix ne dit pas un seul-mot qui puisse avoir le moindre rapport avec les châtimens de la vie future. On a insisté sur le même raisonnement dans le *Traité sur la Tolérance* (b), & ailleurs.

Supposons, pour un moment, qu'il n'y ait rien dans les Loix de Moïse qui ait rapport aux châtimens de la vie future; s'ensuit-il de-là que les Juifs ne les ont pas

(a) Chap. 17 & 18, pages 80 & 95.

(b) Chap. 13, pages 130 & 135.

crus ? *Sur quelques passages très-obscur*s de quelques Ecrivains Grecs , notre Auteur assure que les Chaldéens & les Egyptiens ont été persuadés de cette vérité ; & malgré la profession de foi des Auteurs postérieurs à Moïse , on s'obstine à soutenir que ce dogme n'étoit pas connu des anciens Juifs : prodige d'équité philosophique !

Il n'est pas question de sçavoir si l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs , par leur Lévitique , par leur Décalogue , mais si c'étoit l'ancienne croyance de la Nation. Nous prouveroit-on ce dogme *par les anciennes Loix* des Chaldéens & des Egyptiens ? Pour qu'une vérité soit connue chez une Nation , est-il nécessaire qu'elle soit établie par une loi expresse , ou même consignée dans le Code des Loix ? N'est-ce pas-là le plus ridicule de tous les sophismes ?

Nous avons prouvé dans l'Apologie ; chap. 8 , §. 3 , que les anciens Juifs ont cru & professé constamment l'immortalité de l'ame & la vie future ; il seroit inutile de répéter ces preuves , elles sont les mêmes que celles que l'on peut donner de la créance des autres Nations.

L'Auteur continue. *On seroit en droit de dire au rédacteur du Pentateuque : Vous êtes un homme inconséquent & sans probité ,*

comme sans raison , très-indigne du nom de Législateur que vous vous arrogez. Quoi , vous connoissez un dogme aussi réprimant , aussi nécessaire au peuple que celui de l'Enfer , & vous ne l'annoncez pas expressément ! Et tandis qu'il est admis chez toutes les Nations qui vous environnent , vous vous contentez de laisser deviner ce dogme par quelques Commentateurs , &c. Il met ensuite dans la bouche de l'Auteur des Loix Juives , une réponse fautive & ridicule pour se donner le plaisir de la réfuter. Rien de si commode que cette façon de disputer.

Mais que répondroit notre habile Critique , si le Rédacteur du Pentateuque lui adressoit à son tour cette harangue ? « C'est » vous-même , Censeur téméraire de mes » Loix, qui méritez les épithètes que vous » me prodiguez, qui êtes indigne du nom » de Philosophe que vous vous arrogez. » 1°. Vous êtes un homme inconséquent. » Vous me reprochez une omission dont » on peut accuser tous les anciens Légis- » lateurs de l'univers ; je vous défie d'en » citer un seul qui ait fondé ses Loix sur la » croyance d'une autre vie & d'un En- » fer. Pas un seul qui en ait parlé , pas même Confucius votre héros , que vous » exaltez jusqu'à lui donner la préférence » sur le Législateur des Chrétiens. De quel » front osez-vous me blâmer d'une faute » prétendue

» prétendue qui me feroit commune avec
 » tous les Sages qui ont vécu après moi?

» 2°. Vous êtes un homme sans pro-
 » bité. Vous assurez faussement & contre
 » votre conscience, que le dogme d'une
 » autre vie étoit admis chez toutes les Na-
 » tions dont j'étois environné. Vous n'en
 » avez aucune preuve qui ne soit posté-
 » rieure à mon siècle de plus de 700 ans ;
 » & vous supprimez malicieusement les té-
 » moignages de cette croyance que l'on
 » trouve, soit dans mes Livres, soit dans
 » les Ecrits de ceux qui ont suivi ma doc-
 » trine.

» 3°. Vous êtes un homme sans raison ,
 » qui ne voyez pas ou qui ne voulez pas
 » voir les motifs de ma conduite. Il n'étoit
 » pas nécessaire d'apprendre à mon peuple
 » une vérité dont il ne doutoit pas, qu'il
 » tenoit de nos Peres par une tradition
 » constante & aussi ancienne que le monde,
 » dont il faisoit même un abus que je lui ai
 » défendu expressément. Il eût été dange-
 » reux d'insister plus que je n'ai fait ;
 » par la connoissance que j'avois du ca-
 » ractere des Hébreux, j'ai eu lieu de crain-
 » dre que le dogme de la vie à venir ne
 » fit naître parmi eux le même désordre
 » qu'il a causé chez d'autres Nations, où
 » cette opinion a engagé les hommes à se
 » tuer, les femmes, les esclaves, les su-

» jets à se brûler , pour aller servir dans
 » l'autre monde leurs parens ou leurs maî-
 » tres (a).

» Vous répétez sans cesse que je n'ai pro-
 » posé à mon peuple que des châtimens
 » temporels : devois-je faire autrement ? Il
 » s'agissoit du sort général d'une Nation ,
 » dont Dieu lui-même vouloit être sou-
 » verain , qu'il vouloit punir & récompen-
 » ser lui-même. Il n'étoit point question de
 » la destinée éternelle de chaque particu-
 » lier , comme vous affectez de le faire croi-
 » re. Elle étoit suffisamment connue par la
 » foi de nos Peres , plus ancienne que mes
 » Loix , & à laquelle je n'ai jamais donné
 » la moindre atteinte.

» Autre chose est de fixer la croyance &
 » les dogmes de la Religion , autre chose de
 » régler le culte public & de donner des
 » Loix. La premiere étoit établie chez les
 » Hébreux long-temps avant moi : Dieu lui-
 » même y avoit pourvu en instruisant nos
 » Peres dès la création. La législation & le
 » culte public étoient l'objet de mon mi-
 » nistère ; c'est dequoi je me suis occupé.
 » Chez toutes les Nations de l'univers , le
 » fond de la Religion a précédé la police &
 » les Loix , & sans Religion , les Loix se-
 » roient impuissantes.

C'est ainsi qu'il falloit faire raisonner

(a) Voyez l'Esprit des Loix , L. 24 , cháp. 19.

Moïse ou son Apologiste ; mais le Philosophe avoit ses raisons pour leur prêter un autre langage.

Selon lui , les Juifs ne se servoient du mot qui répond à *Ame* , que pour signifier *la vie* ; d'où il conclut qu'ils n'avoient point d'idée de la spiritualité de l'ame. Si ce raisonnement étoit solide , il prouveroit qu'aucun peuple ne l'a connue , que nous ne la connoissons pas nous-mêmes. Chez les Grecs , chez les Romains , chez nous , les termes qui désignent l'ame , ne signifient dans leur origine que le souffle , la respiration , la vie , comme chez les Hébreux , il ne faudroit pas beaucoup d'érudition grammaticale pour le prouver. Les noms employés par les Philosophes mêmes pour exprimer l'intelligence ou la faculté de penser , sont empruntés des choses corporelles ; & cela ne pouvoit être autrement : un objet spirituel ne peut être désigné que par une métaphore.

Selon lui encore , les Juifs ne connoissent Dieu , ses Ministres , ses Anges , que comme des Etrés corporels. *La distinction de l'ame & du corps , l'idée d'une vie après la mort , ne peuvent être que le fruit d'une longue méditation & d'une Philosophie très-fine.* Tout cela est faux & contradictoire.

1°. Le Philosophe nous a dit d'abord que les Persans , les Chaldéens , les Egyptiens ,

les Grecs imaginerent des punitions après la vie : ils eurent par conséquent l'idée d'une vie après la mort , & de la distinction de l'ame & du corps ; il s'en faut cependant beaucoup que ces peuples fussent capables d'une Philosophie très-fine, sur-tout dans le siècle où l'on place Moïse , & la composition du Pentateuque.

2°. Il est faux que les Juifs aient conçu Dieu & les Anges comme des Etres corporels : ils ont désigné les opérations de Dieu & des Esprits , par les mêmes termes qui expriment les opérations humaines , parce que leur langage ne pouvoit leur fournir d'autres expressions. Et ce défaut , si c'en est un , leur est commun avec tous les peuples sans exception. Quand nous disons que *Dieu voit tout* , prétendons-nous lui attribuer des yeux corporels comme les nôtres ?

3°. Il est encore plus faux que la distinction de l'ame & du corps soit le fruit des méditations des Philosophes : tous les Peuples , même les plus sauvages & qui n'ont jamais connu la Philosophie , ont fait cette distinction. Ils ont senti que le corps est incapable de se mouvoir lui-même ; plutôt que d'admettre une force motrice dans la matiere , ils ont supposé des esprits dans tous les corps où ils voyoient du mouvement ; & cette créance , répandue d'un

bout de l'univers à l'autre , a été la source du Polythéisme.

On n'a commencé au contraire à douter de la nature de l'ame & de la vie à venir , que quand les Philosophes se sont mis à disputer sur tout. Ils ont attaqué les premiers ces vérités essentielles que la nature avoit enseignées à tous les hommes. Ceux d'aujourd'hui ne font que renouveler les sophismes & les absurdités des Epicuriens leurs prédécesseurs.

Demandez , nous dit-● , aux Hottentots & aux Nègres s'ils connoissent la vie à venir ? Assurément ils la connoissent ; c'est un fait sur lequel il n'y a plus lieu de contester. Si des voyageurs mal instruits ont dit le contraire , d'autres mieux informés en ont fait des relations plus exactes. La vie des ames après la mort du corps est un point dont tous les peuples sont persuadés. Le Fétichisme des Nègres atteste hautement qu'ils supposent des esprits par-tout : or la vie des esprits est ce que nous appelons la vie à venir.

Enfin , selon notre Critique , les Phariséens & les Esséniens chez les Juifs admirent la créance d'un Enfer à leur mode. Ce dogme avoit déjà passé des Grecs aux Romains , & fut adopté par les Chrétiens. Trois faussetés nouvelles. La première , que la créance d'un Enfer n'est pas plus ancienne chez les Juifs que les Sectes des Pharisiens & des

Esséniens , & que ce sont eux qui ont introduit ce dogme , en cela l'Auteur se contredit , puisqu'il l'a fait remonter au moins jusqu'à la captivité de Babylone ; & nous avons prouvé qu'il remonte jusqu'à Moïse , La seconde, que les Pharisiens & les Esséniens admirent un Enfer *à leur mode* , ou d'une maniere différente des autres Nations ; ce qui est faux. La troisième , que les Chrétiens adopterent sur l'Enfer l'opinion des Grecs & des Romains. J. C. n'a point emprunté d'eux sa doctrine , il l'avoit puisée dans une source plus pure. Il a parlé de l'Enfer distinctement, avec toute la certitude d'un Législateur inspiré de Dieu , sans y mêler des fables ni de vaines imaginations. Il a fait de ce dogme important la base de ses loix ; ce qu'aucun autre n'avoit fait avant lui.

Le Philosophe ajoute que, *plusieurs Peres de l'Eglise ne crurent point les peines éternelles. Il leur paroissoit absurde de brûler pendant toute l'éternité un pauvre homme pour avoir volé une chèvre.* Si on excepte Origène, nous ne connoissons point de Pere de l'Eglise que l'on ait accusé d'avoir révoqué en doute l'éternité des peines de l'Enfer. Origène même n'est pas absolument décidé sur ce point. Il ne pensoit pas que les ames des méchans dussent jamais voir finir leur supplice pour commencer d'être heureuses , mais il imaginoit qu'après une certaine du-

rée de peines, Dieu anéantiroit ces ames. Ce n'est pas qu'il lui parût absurde de punir éternellement le vol ou l'homicide ; mais c'est parce qu'il avoit peine à concilier cette vérité avec la miséricorde de Dieu. Dire qu'il est absurde de punir éternellement le vol ou tel autre crime , c'est ouvrir la porte aux plus grands forfaits , & mettre les scélérats plus à leur aise : il est aisé de voir les conséquences qui en résultent contre la société.

Un autre Philosophe a été plus réservé à prononcer sur l'absurdité prétendue d'un Enfer éternel ; il n'a pas osé décider si les peines des méchans finiroient un jour (a). Mais où la raison se tait , la révélation parle ; c'est une témérité inexcusable de la contredire sans fondement.

L'article *Ezéchiel* est réfuté dans l'*Apologie*, chap. 2 , §. 10 ; & chap. 6 , §. 15.

Nous avons répondu aux reproches que fait l'Auteur sur *la fausseté des vertus humaines*, & dans l'art. *Vertu*. Voyez le ch. 12 , §. 14.

On trouvera l'article *Foi*, ch. 12 , §. 3.

L'article *Genèse*, chap. 10 , §. 2.

Dans l'article *Guerre*, l'Auteur fait une réprimande aux Prédicateurs ; on peut voir la réponse , chap 15 , §. 8.

(a) *Emile*, tome 3 , page 84.

Histoire des Rois Juifs & Paralipomènes ;
voyez chap. 2 , §. 10.

Idolâtrie. S'il y a jamais eu un Gouvernement idolâtre ? Voyez chap. 7 , §. 2 & 4.

Jephté , ou des sacrifices du sang humain.
Voyez chap. 2 , §. 10.

Inondation , ou Déluge universel ; on en a parlé dans la Certitude des Preuves du Christianisme , chap. 11 , §. 3 ●

Liberté. Voyez l'article *Chaine des Evénemens.*

Martyrs. On a parlé des Martyrs , Apologie , chap. 6 , §. 18 & suivans.

Miracles. Si les miracles sont possibles.
Voyez chap. 6 , §. 11.

Moïse. Voyez chap. 2 , §. 1 , 2 & 3. ch. 5 , §. 7 ; & ch. 8 , §. 3.

Paul. Questions sur Paul. Voyez ch. 3 , §. 12.

Pierre. Voyez ch. 15 , §. 3 & 4.

La plupart des autres articles du Dictionnaire Philosophique , ou ne renferment rien d'important , ou sont une répétition de ce qui a été dit dans les précédens. Il seroit inutile de grossir davantage ce volume pour y répondre.

F I N.

E R R A T A.

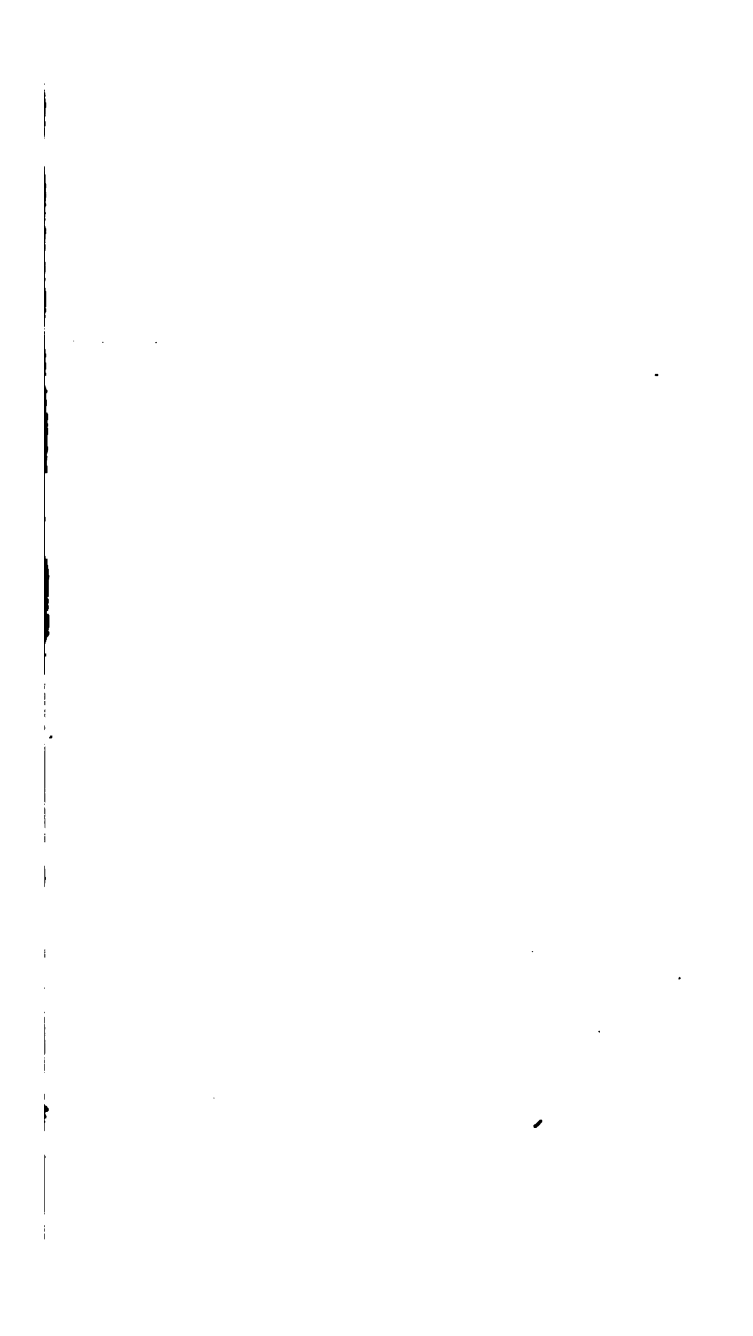
TOME PREMIER.

- P**age 54. ligne pénult. des pédagogues, des mercenaires, *lisez*, des pédagogues mercenaires.
 P. 108. l. 16. censés, *lisez*, sensés.
 P. 130. l. 14. rougissons, *lisez*, rougissons.
 P. 166. l. 14. Saül, *lisez*, Saul.
 P. 252. l. 4. incrédules, *lisez*, crédules.
 P. 327. l. 16. puisqu'il, *lisez*, puisqu'elle.
 P. 373. l. 10. qu'elle ait pu, *lisez*, qu'elle eût pu.
 P. 386. l. 22. les intelligens libres, *lisez*, les êtres intelligens & libres.
 P. 427. l. 19. des deux, *lisez*, de deux.
 P. 431. l. 16. marâte, *lisez*, marâtre.
 P. 465. l. 21. jour, *lisez*, our.

TOME SECOND.

- Page 164. l. 5. annonce, *lisez*, annonça.
 P. 170. l. 1. Pérou, *lisez*, Pérou.
 Ibid. l. 2. il prouve, *lisez*, il le prouve.
 Ibid. l. 20. les sens, *lisez*, le sens.
 P. 175. l. 15 n'entende, *lisez*, n'entend.
 P. 180. l. 10. & presque, *effacez*, &.
 P. 356. l. dern. p. *lisez*, pilé.
 P. 416. l. pénult. ces, *lisez*, fes.
 P. 440. l. 4. étrange, *lisez*, étrangers.
 P. 481. l. 14. transporte, *lisez*, transposé.
 P. 528. l. 24. in-8°. p. 29. *lisez*, in-8°, tome 3, p. 291

51
P





SUP 31 1007

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: JUN - 2001

PreservationTechnologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

